



Université de Constantine 3
Institut de Gestion des Techniques Urbaines
Département de Gestion des Villes et
Urbanisation

LES ESPACES PUBLICS A LA VILLE NOUVELLE
ALI MENDJELI : NOUVELLES PRATIQUES,
NOUVEAUX USAGES.
VERS DES ESPACES PUBLICS INTELLIGENTS

THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Urbanisme
et Dynamiques des Territoires

Par
Amel YAHI

Année Universitaire
2021-2022



Université de Constantine 3
Institut de Gestion des Techniques Urbaines
Département de Gestion des Villes et Urbanisation

N° de Série :

N° d'Ordre :

LES ESPACES PUBLICS A LA VILLE NOUVELLE
ALI MENDJELI : NOUVELLES PRATIQUES,
NOUVEAUX USAGES.
VERS DES ESPACES PUBLICS INTELLIGENTS
THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat en Urbanisme
et Dynamiques des Territoires

Par
Amel Yahia

Devant le Jury Composé de :

Pr. Amireche Hamza	Président	Université de Constantine 3 Salah Boubnider
Pr. Dekoumi Djamel	Directeur de thèse	Université de Constantine 3 Salah Boubnider
Dr. Tawtaw Hussein (MCA)	Examineur	Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Algérie)
Pr. Zemmouri Nouredinne	Examineur	Université Mohamed khider Biskra
Dr. Medaregnarou Hana (MCA)	Examinatrice	Université Batna 1 Hadj Lekhdar
Dr. Bouzahzah Foued (MCA)	Examineur	Université de Constantine 3 Salah Boubnider

Année Universitaire
2021-2022

Remerciements

Durant la réalisation de cette thèse, j'ai eu la chance de bénéficier de l'encouragement, de l'aide et de la collaboration de nombreuses personnes que je tiens à remercier ici.

Ma reconnaissance va en premier lieu à mon directeur de thèse, Professeur Dekoumi Djamel, dont les qualités humaines et les compétences ont permis de guider mes réflexions. Je le remercie pour sa disponibilité, ses encouragements, et sa patience dont j'avais besoin dans les moments les plus difficiles.

Je tiens également à remercier tous les membres du jury.

J'adresse un grand merci à l'ensemble de ma famille pour leur soutien inconditionnel, et tout particulièrement à mon mari et mes parents pour leur infinie patience.

Je suis, à tous, très reconnaissante. Sans eux, cette thèse n'aurait pas vu le jour.

Dédicace

A ma Fille

TABLE DES MATIERES

	Page
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES ABREVIATIONS	xi
RESUME	xii
CHAPITRE I	
INTRODUCTION.....	2
1.1 Problématique.....	3
1.2 Hypothèse de travail.....	5
1.3 Objectifs.....	5
1.4 Méthodologie.....	5
Chapitre II	
LES ESPACES PUBLICS URBAINS	
2.1 L'émergence de la notion d'espace public.....	8
2.2 Le débat sur la notion d'espace public.....	10
2.2.1 Tradition française et européenne.....	11
2.2.2 Tradition Nord-Américaine, l'écologie urbaine.....	12
2.3 Aperçu historique: les espaces publics à travers les époques, jusqu'au XXI ^e siècle.....	13
2.3.1 L'agora grecque.....	13
2.3.2 Le forum.....	14
2.3.3 L'espace public au moyen âge.....	14
2.3.4 L'espace public à la renaissance.....	15
2.3.5 L'espace public de la ville classique.....	16
2.3.6 L'espace public au XIX ^e siècle.....	16
2.3.7 L'espace public et l'urbanisme moderne	17

2.3.8	L'espace public du début du XXI ^e siècle	18
2.4	Les espaces publics, infrastructures physiques.....	19
2.4.1	L'espace public, espace de circulation.....	20
2.4.2	La rue	21
2.4.3	La ruelle.....	21
2.4.4	Le boulevard.....	22
2.4.5	L'avenue.....	22
2.4.6	Les trottoirs	22
2.4.7	Le stationnement.....	22
2.4.8	La place publique	23
2.4.9	Le marché, place marchande.....	23
2.5	L'espace public, un levier pour la nature en ville:.....	24
2.5.1	La typologie des espaces verts	25
2.5.2	Les bienfaits des espaces verts en ville.....	26
2.6	Les espaces publics, lieux de vie et de dynamique économique.....	31
2.7	Les acteurs des espaces publics	33
2.7.1	Les acteurs Politiques	33
2.7.2	Les acteurs économiques.....	34
2.7.3	Les professionnels de l'espace.....	34
2.7.4	Les habitants-usagers-citoyens (HUC).....	34

CHAPITRE III

LA VILLE INTELLIGENTE ET LES ESPACES PUBLICS INTELLIGENTS

3.1	L'apparition de la ville intelligente :.....	37
3.2	Essai de définition :	38
3.2.1	Genèse du concept de ville intelligente	38
3.2.2	Problèmes de définition:.....	39
3.2.3	Les variantes de définitions existantes	39
3.3	Les caractéristiques de la ville intelligente	42

3.4	Les espaces publics intelligents à travers le monde.....	46
3.4.1	Le projet Enteractive	47
3.4.2	Le projet MetalMatisse.....	50
3.4.3	Le projet du mobilier urbain intelligent	53
3.4.4	Le projet Estnoesunsolar	61

CHAPITRE IV

LES VILLES NOUVELLES, UN MODELE URBAIN

4.1	La ville nouvelle, une notion en quête de définition.....	69
4.1.1	Genèse des villes nouvelles.....	71
4.1.2	Les cités jardins	72
4.2	Expérience de villes nouvelle à travers le monde.....	76
4.2.1	Les villes nouvelles Anglaises	76
4.2.2	Les villes nouvelles Françaises	81
4.3	L'expérience Algérienne de villes nouvelles	83
4.3.1	Le cadre réglementaire et législatif des villes nouvelles...	84
4.3.2	Organisation des villes nouvelles à l'échelle du territoire..	85

CHAPITRE V

CAS D'ETUDE : LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI

5.1	Présentation de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	91
5.2	Les objectifs de La Ville nouvelle Ali Mendjeli.....	94
5.3	L'émergence d'une ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey.....	95
5.3.1	Les atouts du plateau d'Ain El Bey	95
5.4	L'urbanisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli	96
5.5	L'organisation spatiale de la ville nouvelle	97
5.6	Les principes d'aménagement de la Ville Nouvelle Ali Mendjeli...	100
5.7	Analyse démographique	100

5.8 Le programme de logement dans la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	102
5.9 Les équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	105
5.10 Les composantes de la structure viaire.....	107

CHAPITRE VI

LES ESPACES PUBLICS A LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI: VERS UNE APPROCHE D'INTELLIGENCE URBAINE

6.1 Présentation du terrain d'investigation (le quartier 2).....	112
6.1.1 Les principales caractéristiques du terrain d'investigation	114
6.2. La réalité des espaces publics dans le quartier 2.....	117
6.2.1 Les espaces publics, infrastructures physique	117
6.2.2 L'espace public, un levier de la nature.....	133
6.3. L'enquête auprès des usagers des espaces publics.....	142
6.3.1 Echantillon.....	142
6.3.2 Résultat de l'enquête	142
6.3.3 Discussion finale.....	162

CHAPITRE VII

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	168
---	-----

CHAPITRE VIII

BIBLIOGRAPHIE.....	172
LISTE DES ANNEXES.....	189
Annexes A : Guide de l'entretien	190
Annexes B : Article.....	191

Liste des Figures :

Figure :	Page
2.1 L'agora d'Athènes	13
2.2 Le forum romain.....	14
3.1 Schéma des six leviers d'une ville intelligente.....	43
3.2 Smart city wheel	44
3.3 ENTERACTIVE, vue du dispositif de la façade prise la nuit.....	47
3.4 ENTERACTIVE, Tapis interactif de capteur tactile à l'entrée du bâtiment collectif.....	48
3.5 Une nouvelle sociabilité est apparue autour du tapis tactile.	50
3.6 MetalMatisse, vue de la sculpture interactive.	50
3.7 MetalMatisse, le principe de fonctionnement des capteurs.....	51
3.8 L'ambiance urbaine créée autour de la sculpture interactive.....	52
3.9 Participation des enfants à l'ambiance urbaine autour de la sculpture interactive	53
3.10 Le Paris Region Lab : un rôle d'interface entre les acteurs.....	54
3.11 Carte de la localisation du mobilier urbain intelligent à la ville de paris...	56
3.12 Une interface tactile pour un bouquet d'applications mobiles, le décodeur urbain par JC. Decaux.....	57
3.13 Totem digital par JC. Decaux.....	57
3.14 E-Village par JC. Decaux, consultation d'offres d'emploi géolocalisées...	58
3.15 L'escale numérique par JC. Decaux.....	59
3.16 Mobilot par COMECECI, terrasse mobile et multi-usages.....	59
3.17 Vélobox par Emotion system.....	60
3.18 La convivialité créée autour d'un espace public, le projet Estonoesunsolar	62
3.19 Un terrain transformé en espace vert dans le quartier de San Pablo.....	63
3.20 Un terrain de jeu pour tous les âges et un lieu de rassemblement dans le quartier de San Augustine.....	64
3.21 Transformation d'un terrain public libre en terrain de basket-ball à usage multiples.....	65
4.1 Le schéma des trois aimants de Howard	73
4.2 Diagramme illustrant le principe d'aménagement des cités jardins.....	74
4.3 Première cité-jardin réalisée par Raymond Unwin et Barry Parker au début du XXe siècle.....	75
4.4 Les cités jardins et villes nouvelles Britanique.....	79
4.5 Localisation des villes nouvelles franciliennes.....	82
4.6 La localisation des villes nouvelles Algériennes.....	85
5.1 La Situation de la ville nouvelle par rapport à la ville de Constantine....	93
5.2 La Situation de la ville nouvelle par rapport aux infrastructures importantes.....	94

5.3	Répartition des quartiers de la ville nouvelle Ali Mendjeli et ses deux extensions	99
5.4	Répartition de la population par unité de voisinage.....	102
5.5	Nombre de logement collectif par segment	104
5.6	Nombre de logement par unité de voisinage.....	105
6.1	Situation de l'aire d'étude par rapport aux grandes infrastructures.....	113
6.2	Les trois fameux centres commerciaux de notre site d'investigation.....	116
6.3	Vue aérienne du boulevard principal (ALN) qui longe l'aire d'étude.....	118
6.4	Le premier tronçon du boulevard principal.....	119
6.5	Des espaces publics du boulevard principal vides, désertiques et abandonnés par les piétons	120
6.6	Le terre-plein du boulevard est occupé par les travaux du tramway.....	121
6.7	L'avenue Larbi Ben M'hidi et l'avenue Abane Ramdane	121
6.8	Une voie secondaire avec un trottoir de 2 m de large.....	122
6.9	Une Voie tertiaire dans un quartier collectif à l'UV 7.....	122
6.10	De larges trottoirs qui ne procurent aucun aménagement de qualité.....	123
6.11	L'occupation des trottoirs par le stationnement illicite	124
6.12	Des trottoirs appartenant au boulevard principal dans un état très détérioré.....	125
6.13	Des larges trottoirs dégradés avec des traitements de sol camouflés...	126
6.14	Trottoirs bien aménagés sur les bords des projets d'investissement.....	127
6.15	Des trottoirs pollués, mal entretenus, qui ne répondent pas aux normes de l'environnement.....	128
6.16	Les formes d'affichage et de la publicité dans notre aire d'étude.....	129
6.17	Un espace public envahi par les différentes formes de plaques de publicité	129
6.18	Un abribus saccagé, non confortable et ne répond pas aux besoins des usagers.....	130
6.19	Un arrêt de bus qui ne possède pas d'un abribus.....	130
6.20	Des façades urbaines de logements collectifs qui donnent une apparence très pale.....	132
6.21	Une façade urbaine de logements individuels où figurent des aménagements modernes au niveau des locaux commerciaux.....	133
6.22	La situation du jardin public par rapport à notre aire d'étude.....	134
6.23	Vue aérienne du jardin	134
6.24	Le jardin est faiblement fréquenté.....	135
6.25	Les différents aménagements à l'intérieur du jardin.....	136
6.26	Des trottoirs aux abords du jardin animés par la verdure qui déborde la cloture.....	136
6.27	Manque des arbres de plantations le long du trottoir (boulevard principal	137
6.28	L'absence d'arbres d'alignement le long des trottoirs. Le seul type de végétation existant se limite à la haie champêtre.....	138
6.29	L'absence totale des arbres d'alignement sur les trottoirs. Des voies à caractère à 100% minérales.	139
6.30	Un alignement de palmier devant la banque extérieur d'Algérie.....	139
6.31	Un espace public animé par la végétation (UV07) qui borde l'hôtel Hocine.	140
6.32	Climatologie de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	141
6.33	Le rôle des espaces publics selon les avis des usagers	143

6.34	Les raisons pour lesquelles les espaces publics sont importants	143
6.35	L'utilisation des espaces publics par les usagers.....	144
6.36	Un stade de quartier consacré nettement à un public masculin.....	146
6.37	Les facteurs gênant à l'utilisation des espaces publics	147
6.38	Le commerce linéaire occupe d'une manière illégale l'espace public destiné aux piétons.....	148
6.39	Appropriation illégale de la chaussée et du trottoir par les vendeurs.....	149
6.40	Un large trottoir occupé par les vendeurs du « tabla » devant le centre commercial El Ritedj (UV 6).....	150
6.41	Les espaces publics réellement utilisés	151
6.42	Les espaces commerciaux, espaces privilégiés des familles devant le manque de véritables espaces publics.....	152
6.43	Un groupe de femmes en train de jouer avec leurs enfants sur l'esplanade du centre commercial El Ritedj.....	153
6.44	L'esplanade du centre commercial El Ritedj à l'UV 6, représente un espace de rencontre et de forte sociabilité.....	154
6.45	Les rues commerçantes sont fortement pratiquées par les citoyens.....	155
6.46	Fréquence des pratiques des différents types d'espaces.....	156
6.47	La définition des espaces publics intelligents.....	159
6.48	Les espaces publics du quartier génèrent-ils un certain caractère intelligent ?	160
6.49	Le projet du tramway à l'entrée Est de la ville nouvelle.....	162

Liste des Tableaux :

Tableau :	Page
3.1 Les définitions clés de la ville intelligente existante dans la littérature Mondiale.....	40
3.2 Tableau synthèse des caractéristiques de la ville intelligente	44
4.1 Les tranches d'âges des habitants de Londres et de Crawley.....	80
4.2 Répartition de la population par ensemble régional en 1991.....	83
4.3 L'organisation des villes nouvelles en Algérie selon la loi 02-08.....	84
5.1: Répartition des quartiers par unités de voisinages de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	98
5.2 Répartition de la population par unité de voisinage en 2018.....	101
5.3 Répartitions du parc logements de la ville nouvelle Ali Mendjeli par unité de voisinage (2017).....	103
5.4 Liste des centres commerciaux programmés au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli (projets d'investissement).....	106
6.1 Les principales caractéristiques du terrain d'investigation.....	114
6.2 Les sept centres commerciaux qui disposent le quartier n° 02.....	115

Liste des Abréviations :

ONU-Habitat : Organisation des Nations Unies pour les établissements humains.

TCPA: *Town and Country Planning Association*

ONS : Office National des Statistiques

NTIC : Nouvelle Technologie D'information Et De Communication

EAVANAM : Etablissement d'Aménagement des Villes nouvelles Ain Nhas et Ali Mendjeli

CNES : Conseil National Economique et Social

SNAT : Le Schéma National D'aménagement Du Territoire

SRAT : Le Schéma Régional D'aménagement Du Territoire

P.U.D : Plan D'urbanisme Directeur

P.D.A.U : Plan Directeur D'aménagement Et D'urbanisme

UV : Unité De Voisinage

W : wilaya

Ha : Hectare

V.N : Ville Nouvelle

AADL : Agence Nationale De L'amélioration Et Du Développement Du Logement

La DUC : Direction D'urbanisme Et De Construction

URBACO : Centre d'Etude et de Réalisation en Urbanisme de Constantine

BRI : Brigade de recherche et d'intervention.

Résumé :

Les espaces publics représentaient à travers les époques la mémoire collective des villes. Etant des lieux d'accès libre et ouvert, ils incluent les rues, les espaces verts, les places, les marchés, les parcs et les jardins, etc. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics donne sens à l'urbain et à la ville en général.

Les espaces publics attirent de plus en plus l'attention, à la fois des experts et de la société, en particulier dans les zones urbaines, pour la quête d'une meilleure qualité de vie.

Aujourd'hui et suite aux effets de la mondialisation, plus de 50% de la population mondiale est urbanisée. L'urbanisation moderne exige des nouveaux moyens pour gérer la complexité de la vie urbaine actuelle. Dans ce contexte, les espaces publics font l'objet d'un réinvestissement en tant qu'espaces stratégiques, à travers lesquels l'image d'une ville peut se transformer en profondeur. Les villes à travers le monde cherchent à promouvoir une conception innovante des espaces publics en faisant appel à de nouvelles technologies qui contribuent à leur attractivité, à leur exploitation et à l'émergence de nouvelles utilisations.

A la ville nouvelle Ali Mendjeli, une ville qui cherche à être intelligente et moderne à travers les usages des nouvelles technologies, le chemin à suivre demeure important quant à la place donnée aux espaces publics, par rapport à ce qui se fait ailleurs, la ville nouvelle Ali Mendjeli enregistre un manque flagrant. Elle ne possède d'aucun espace public de qualité (jardin, square, place, parc urbain, etc.) nécessaires à la vie urbaine. Devant se manquer d'autres espaces de statut privé ont attiré l'attention des citoyens.

Selon les nombreuses enquêtes menées, la majorité des utilisateurs des espaces publics enquêtés ont eu un malaise vis à vis la qualité urbaine et architecturale de ces derniers. Ils ont déclaré leurs besoins d'un aménagement de qualité moderne qui va améliorer nécessairement la qualité de leurs espaces publics et leurs rendre vie et dynamique.

Mots clés : Espaces publics urbains, ville nouvelle Ali Mendjeli, ville intelligente, pratiques sociales, dynamique urbaine.

Abstract :

Public spaces have represented the collective memory of cities throughout the ages. Being places of free and open access, they include streets, green spaces, squares, markets, parks and gardens, etc. The urban and architectural form of public spaces gives meaning to the urban and the city in general.

Public spaces are increasingly attracting the attention of both experts and society, especially in urban areas, in the quest for a better quality of life.

Today and as a result of the effects of globalization, more than 50% of the world's population is urbanized. Modern urbanization requires new ways to manage the complexity of today's urban life. In this context, public spaces are being reinvested as strategic spaces, through which the image of a city can be profoundly transformed. Cities around the world are seeking to promote an innovative design of public spaces by using new technologies that contribute to their attractiveness, their exploitation and the emergence of new uses.

In the new city Ali Mendjeli, a city that seeks to be intelligent and modern through the use of new technologies, the path ahead remains important as to the place given to public spaces, compared to what is done elsewhere, the new city Ali Mendjeli records a glaring lack. It has no quality public space (garden, square, urban park, etc..) necessary for urban life. Before this lack of other spaces of private status have attracted the attention of citizens.

According to the numerous surveys conducted, the majority of users of the public spaces surveyed felt uneasy about the urban and architectural quality of these spaces. They declared their needs for a modern quality development that will necessarily improve the quality of their public spaces and make them alive and dynamic.

Keywords: Urban public spaces, new city Ali Mendjeli, smart city, social practices, urban dynamic.

الملخص

تمثل الأماكن العامة الذاكرة الجماعية للمدن عبر العصور. كونها أماكن دخول مجاني ومفتوح ، فهي تشمل الشوارع والمساحات الخضراء والساحات والأسواق والمتنزهات والحدائق ، إلخ. يعطي الشكل الحضري والمعماري للأماكن العامة معنى للحضر والمدينة بشكل عام

تجذب الأماكن العامة بشكل متزايد انتباه كل من الخبراء والمجتمع ، لا سيما في المناطق الحضرية ، من أجل البحث عن نوعية حياة أفضل

اليوم ونتيجة لتأثيرات العولمة ، أصبح أكثر من 50 ٪ من سكان العالم في المناطق الحضرية. يتطلب التحضر الحديث وسائل جديدة لإدارة تعقيد الحياة الحضرية اليوم. في هذا السياق ، يتم إعادة استثمار الأماكن العامة كمساحات استراتيجية يمكن من خلالها تغيير صورة المدينة بشكل عميق. تسعى المدن في جميع أنحاء العالم إلى الترويج لتصميم مبتكر للأماكن العامة من خلال الدعوة إلى تقنيات جديدة تساهم في جاذبيتها وظهور استخدامات جديدة

في مدينة علي منجلي الجديدة ، المدينة التي تسعى إلى أن تكون ذكية وحديثة من خلال استخدام التقنيات الجديدة ، الفضاءات العمومية لا تحظى بالأهمية اللازمة بالمقارنة بما يجري في الأماكن الأخرى، مدينة علي منجلي الجديدة تسجل نقصاً صارخاً لأنها لا تحتوي على أي مساحة عامة جيدة (مساحات عامة، حديقة حضرية ، إلخ) ضرورية للحياة الحضرية. في مقابل هذا النقص، تم ظهور أماكن أخرى ذات ملكية خاصة ، جذبت انتباه المواطنين

وفقاً للإستطلاعات العديدة التي تم إجراؤها ، شعر غالبية مستخدمي الأماكن العامة التي شملها الاستطلاع بعدم الارتياح فيما يتعلق بالجودة الحضرية والمعمارية للأخيرة. أعلنوا عن حاجتهم الضرورية إلى تطوير حديث للمساحات العامة الذي من شأنه بالضرورة تحسين جودتها وجعلها حيوية.

الكلمات المفتاحية: المساحات العامة الحضرية ، مدينة علي منجلي الجديدة ، المدينة الذكية ، الممارسات الاجتماعية، الهوية الحضرية .

**CHAPITRE I : INTRODUCTION
GENERALE**

CHAPITRE I : INTRODUCTION GENERALE

La ville, un organisme très compliqué qui ne cesse de se développer à travers le temps. Cet espace physique représente une entité politique, économique et socioculturelle. A l'intérieur de lui se développent des relations et des valeurs très spécifiques qui forment la société urbaine. Cette entité complexe n'a jamais fait un ensemble de bâtiments continus et denses, mais elle a toujours comporté diverses formes et espaces urbains, elle est définie comme étant une composition d'espaces bâtis et non bâtis. Quelle que soit la taille de la ville, elle est constituée de logement, d'activités, de commerce et surtout **d'espaces publics**.

En effet, les espaces publics urbains attirent de plus en plus l'attention, à la fois des experts et de la société, en particulier dans les zones urbaines, pour la quête d'une meilleure qualité de vie, en tout liberté et sécurité. Une attente renforcée par la résolution d'ONU-Habitat en 2011 « *Tous les gouvernements et les autorités locales sont invités à faciliter l'usage des espaces publics tels que les rues, parcs et marchés de manière à favoriser la convergence sociale, culturelle et environnementale pour que tous les citoyens aient accès aux espaces publics dans un paysage socialement juste et dans des conditions environnementales résilientes* » (ONU-habitat, 2011).

Par ailleurs, les espaces publics représentaient à travers les époques et représentent toujours la mémoire collective des villes. Ils relèvent de l'histoire. Etant des lieux d'accès libre et ouvert, ils incluent les rues, les espaces verts, les places, les marchés, les parcs et les jardins, etc. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics donne sens à l'urbain et à la ville en général. Elle joue un rôle très important. Garantissant la mobilité, l'attractivité, la mixité sociale, l'évolution et l'éco-responsabilité, elle est au cœur de la problématique urbaine.

Aujourd'hui et suite aux effets de la mondialisation (augmentation de l'urbanisation, bouleversement économique, changements des comportements sociales et culturels, etc.) plus de 50% de la population mondiale est urbanisée. Notre planète est devenue urbaine, les villes doivent devenir plus durables et plus "**intelligentes**" (Mapping smart city

in the EU, 2014). L'urbanisation moderne exige des nouveaux moyens pour gérer la complexité de la vie urbaine.

Longtemps déterminée par l'automobile, la ville change sa morphologie sous l'impact des nouvelles technologies. Aujourd'hui, le numérique est un des outils utilisés pour répondre aux difficultés technico-logistiques des villes. Dans ce contexte, les espaces publics font l'objet d'un réinvestissement en tant qu'espaces stratégiques, à travers lesquels l'image d'une ville peut se transformer en profondeur. Les villes à travers le monde cherchent à promouvoir une conception innovante des espaces publics en faisant appel à de nouvelles technologies qui contribuent à leur attractivité, à leur exploitation et à l'émergence de nouvelles utilisations. En se référant à Carlos Moreno qui a affirmé que « *Les espaces publics se réinventent aujourd'hui, aux quatre coins du monde, grâce à la puissance ubiquitaire du numérique* » (Moreno. C, 2015).

1.1 Problématique :

La ville nouvelle **Ali Mendjeli** créée ex nihilo, au sud de la ville de Constantine. Elle représente un modèle unique dans le cycle d'urbanisation des villes Algérienne, « *l'une des plus importantes villes nouvelles* » (Lakehal.A, 2017, 02). Elle est envisagée comme une solution aux problèmes d'accroissement démographique (migratoire-naturel) auxquels est confrontée la ville de Constantine, surtout durant la période qui s'étale entre 1977-1987.

La création de la ville Nouvelle Ali Mendjeli n'était pas prévue dans les documents officiels d'aménagement du territoire. Selon Foura. M et Y (2005), « *Sa création [...] n'est évoquée ni dans le Schéma National De L'aménagement Du Territoire (SNAT) de 1987, ni dans le document 'Demain l'Algérie', élaboré par le ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire en 1995* » (Foura. M et Foura. Y, 2005). Elle était décidée localement et mise en œuvre par les instruments d'urbanisme P.U.D (1988) et P.D.A.U (1998).

En 1993, les travaux de réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli ont débuté, pendant une période très difficile d'un point de vue politique et même économique (la crise des finances publique et la baisse des prix du pétrole), avec l'absence totale d'un document législatif qui la stipule comme ville nouvelle. De ce fait, l'urbanisation de la ville nouvelle

s'est faite au coup par coup et au gré des disponibilités financières accordées par la wilaya, surtout pour les programmes de logement sociaux (Lakehal. A, 2017).

Par ailleurs, La politique de la fabrication de la ville nouvelle Ali Mendjeli était « *beaucoup plus quantitative que qualitative* » (Côte. M ,2006), l'urgence de la mise en place de cette ville était versé principalement sur le logement afin de combler le déficit. Cette urgence a eu des répercussions très négatives pour l'espace public en particulier, il est considéré comme l'espace libre, dégagé et comme un vide urbain. L'espace vide aurait certainement pu faire l'objet d'une appropriation et, de ce fait, être considéré comme un projet d'urbanisme en soi. En revanche, il est négligé par un urbanisme s'investissant dans une simple logique de logements, d'équipements et de circulation et ce depuis plusieurs années.

La conception des espaces publics de la ville nouvelle répondait à un système d'aménagement fonctionnaliste (Cherrad, Sahraoui, 2006). Les principes qui ont régi le mouvement moderne sont très bien exprimés par les concepteurs, avec le surdimensionnement des voies pour privilégier la circulation automobile et la séparation par niveau des voitures et piétons. L'urbanisme moderne bousculait la façon traditionnelle de concevoir les espaces publics urbains. En effet, il réduisait la plus grande part de l'espace public « la voirie » à la seule question de circulation, et lui faisait perdre son rôle de lieu d'échanges sociaux complexes. Voisin. B déclarait que, « *L'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile* » (Voisin. B, 2002).

De ce fait, la ville nouvelle Ali Mendjeli est caractérisé par une pénurie criante en matière des espaces publics, les éléments classiques qui distinguent les villes comme les jardins et les places publiques, les « rues corridors » ne sont pratiquement pas présents dans le paysage urbain. Cette pauvreté d'aménagement à renforcer le sentiment de ségrégation, de rejet et de mis à l'écart des citoyens de la ville nouvelle.

D'autre part, concentrer sur la logique d'espaces de circulation en donnant la primauté à la voiture comme mode de déplacement privilégié et réduisant les espaces publics à des espaces de passage, convaincu le secteur privé de s'engager dans la production d'espaces publics, comme il est annoncé par plusieurs chercheurs (Gourra-Gobin. C, 2001, Bassand. M, 2001, Bauman, 2002). A la ville nouvelle Ali Mendjeli, Les

espaces commerciaux comme les galeries marchandes et les centres commerciaux qui sont en réalité, des « espaces privés ouvert au public » prennent de plus en plus une place importante dans la composition de la ville. Selon Yves Chalas, « *Nous vivions dans une société d'hyperconsommation, ce qui n'était pas le cas il ya un siècle* » (Chalas. Y, 2009, P13, 14).

Cependant, les espaces publics urbains à la ville nouvelle subissent les effets communs de plusieurs processus : privatisation par la commercialisation, dégradation de la qualité architecturale et urbaine contribuant à leur faible appropriation par la population.

Aujourd'hui, la ville nouvelle Ali Mendjeli entend faire évoluer son état actuel vers une nouvelle stratégie de modernisation et d'intelligence, notamment les usages actuels des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) dans le milieu urbain. En tant que nouvelle démarche de développement pour la ville après sa promulgation en 2018 comme wilaya déléguée.

Dans ce cadre nous voudrions contribuer à la réflexion sur l'évaluation de la qualité des espaces publics urbains à la ville nouvelle Ali Mendjeli, ainsi que les services qu'ils fournissent (qualité des aménagements, liberté de déplacement, confort d'usage, etc.) afin de déterminer la réalité vécue par les usagers de ces espaces et leurs besoins et aspirations, dans une ville qui se veut moderne et intelligente. Pour cela nous avons essayé d'identifier les espaces publics à la ville nouvelle dans le contexte actuel avec l'apport de **l'intelligence urbaine**.

Deux interrogations principales constituent le fil conducteur de nos propos :

- Quelle est la réalité vécue par les usagers des espaces publics à la ville nouvelle Ali Mendjeli ? Quels sont leurs besoins et aspirations ?
- La qualité des espaces publics urbains à la ville nouvelle Ali Mendjeli, ainsi que les services qu'ils fournissent, génèrent-ils des critères d'intelligence ?

1.2 Hypothèses :

- Hypothèse 1 : Le support matériel des espaces publics conditionne les pratiques et les activités qui les forment. De ce fait, la qualité architecturale et urbanistique des espaces publics devrait refléter aussi bien la relation de la société avec

l'aménagement urbain de ces espaces et la structure de la société dans son ensemble.

- Hypothèse 2 : L'émergence de nouveaux espaces publics marchands participe au déclin des vrais espaces publics urbains.

1.3 Objectifs :

Les espaces publics urbains constituent un outil crucial de la pratique aménageuse. Il faut encourager le développement des formes d'aménagement modernes qui prennent en compte leurs caractéristiques, leurs dynamiques et d'envisager leur gestion sur le long terme.

Notre but est de se détacher des méthodes habituelles et théoriques d'analyses urbaines pour analyser ce qui se passe réellement sur le terrain (la ville nouvelle Ali Mendjeli) afin de comprendre l'impact de l'environnement (la ville, l'aménagement) sur l'homme au quotidien. En parallèle, cette recherche vise des nouveaux objectifs :

Des objectifs liés à l'espace quotidien, l'espace urbain intégrant les nouveaux modes de vie et les nouvelles formes de citoyenneté.

Des objectifs liés à l'environnement urbain en général avec les préoccupations relatives à la biodiversité et à la place de la nature en ville.

Cette recherche vise à prendre en compte tous les aspects des espaces publics qui leur donnent une signification et un rôle primordial au sein de la vie urbaine. Elle renouvelle le regard sur les espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli en prenant appui sur les préoccupations physiques, environnementales, d'usages et d'animation.

1.4 Méthodologie de recherche :

Pour découvrir la qualité des espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli et leur perception de la part de leurs usagers, la méthodologie choisie est de type qualitatif et s'appuie sur des outils communs à plusieurs sciences sociales.

Dans le but de réaliser nos objectifs de recherche et être au plus près des situations étudiées, nous avons choisi de mener des enquêtes in situ. Pour cela, nous avons du adopter à notre terrain d'investigation des méthodes d'observation flottante (distanciée) et participante, de collectes de documents préexistants et des entretiens. Elles permettent de

s'intéresser au vécu des espaces publics, aux citoyens, aux usagers, aux commerçants et d'aborder les espaces publics dans leur contexte actuel.

1.4.1 L'observation :

Pour connaître et analyser au mieux les espaces publics, l'une des méthodes privilégiées fut l'observation. Observer les comportements in situ des usagers des espaces publics, c'est étudié leur vie quotidienne dans leurs déplacements et leurs comportements d'un point de vue qualitative. L'analyse de ces observations est ensuite mise en relation avec l'environnement urbain pour en tirer des conclusions sur l'influence de la morphologie de la ville sur l'homme et leurs activités.

Etre observatrice consiste alors à se tenir parmi les usagers des espaces publics de la ville et à se comporter comme tel, en essayant de ne pas modifier les situations, de ne pas se faire remarquer par un comportement inhabituel, « étrange ». Comme le note Henri Peretz, « *une grande part de la pratique de l'observation consiste en une adaptation sociale de l'observateur au milieu étudié* » (Peretz. H, 1998, p 6). La pratique d'observation demande donc de prêter attention au milieu concerné pour l'étudier et le connaître. Les observations jouaient un véritable rôle, de l'ordre de l'imprégnation. La connaissance préalable permet aussi une meilleure appréhension du terrain. Pour Peretz. H, « *l'observation directe met donc en œuvre [...] une attention sans cesse en éveil et fait appel à ses différents sens, notamment la vue et l'ouïe ; une faculté pour mémoriser les différentes propriétés de la situation [...]* » (Peretz. H, 1998).

1.4.2 Entretiens usagers :

Les entretiens réalisés sont principalement de type semi-directif (récit de vie) en se plaçant, à la manière de Gros Jean et Thibaud (2001). Ils ont pris des formes et des durées variables, selon ce qui était cherché, les opportunités et les contraintes de terrain.

L'entretien est la méthode qui consiste à analyser linguistiquement ce que dit une personne et d'en tirer des conclusions sur ce qu'elle pense et ressent sur le sujet en question. Cette démarche fait appelle à la mémoire et au vécu personnel, ce n'est pas une description instantanée du lieu, il y a beaucoup plus de subjectivité qui rentre en compte. Les entretiens ont été conduits de manière ouverte, laissant toute liberté à l'interviewé de raconter sa vie, d'expliquer sa vision des choses et ses perceptions des situations discutées. La finalité des ces entretiens n'a donc pas été de produire des données quantifiées, mais de

faire en sorte que nous disposions d'informations conceptualisées nous permettant de prendre en compte les réalités vécues et perçues par les interviewés et de considérer celles-ci comme un élément capital de l'analyse générale que nous devons réaliser.

1.4.2.1 Echantillon :

Pour pouvoir exploiter les résultats, nous avons choisi de réaliser **80 entretiens au total**. L'échantillon choisi est loin de représenter fidèlement la population de la ville nouvelle. Le but de nos entretiens est d'avantage heuristique (recherche de pistes d'explication et de compréhension).

L'échantillon a été choisi spatialement. De ce fait, nous avons choisis dans un premier temps de passer les entretiens avec des gens utilisant les rues animées par les commerces et les rues et esplanades adjacentes les centres commerciaux, parce que ces rues sont fortement sollicitées par les usagers (les piétons). Ce n'est que par la suite, que nous avons effectué 25 entretiens dans les rues moins fréquentées. L'objectif était de voir s'il y avait une variation dans les témoignages selon le lieu de fréquentation.

Lors du choix de notre échantillon, nous avons veillé à ce que la population entretenue soit d'une certaine manière représentative (homme /femme, aisé / pauvre, différentes tranches d'âges). Dans cette mesure la recherche d'une représentation des différentes catégories sociales et plus importante que la taille de l'échantillon.

1.4.2.2 Le contenu des enquêtes touchait plusieurs thématiques (Cf. guide d'entretien annexe A)

Chapitre II
LES ESPACES PUBLICS URBAINS

Chapitre II : LES ESPACES PUBLICS URBAINS

Introduction :

Dans le présent chapitre, nous avons essayé d'enlever l'ambiguïté autour du concept « espaces publics » parce que c'est un concept de nature complexe. Au début, nous avons commencé par la présentation de ses origines et les événements qui ont précédés son déclin et ceux de sa renaissance dans la nouvelle culture urbaine. Par la suite, nous avons mis l'accent sur le débat existant autour de la notion, entre ce qui est de l'ordre politique, sociale et urbanistique.

Ainsi, nous avons remonté vers l'histoire des espaces urbains hérités des villes classiques, dans le but de cerner les circonstances du développement de ces espaces qui a accompagné l'évolution des villes, il va de l'agora grecque, le forum romain, les marchés de la période médiévale, etc. Jusqu'à ce que nous atteignons les espaces publics des 20^e et 21^e siècles.

Nous avons proposé de présenter la diversité des espaces publics sous un triple angle d'analyse :

- Espaces publics, infrastructures physiques.
- Espaces publics, levier pour la nature en ville.
- Espaces publics, lieux de vie et de dynamique économique.

Ces trois axes représentent les différents rôles assurés par les espaces publics dans la ville (commune ou métropole, conformément aux caractéristiques de chacune d'entre elles.

Il faut noter que les espaces publics ont d'autres rôles, comme espaces artistiques, de l'art, de la culture, de la musique et festival, etc. Mais les trois axes cités au dessus sont eux qui se rapprochent le plus de mes objectifs de recherche.

2.1 L'émergence de la notion d'espace public (Genèse) :

La notion des espaces publics est récente dans la pratique urbaine. Elle a d'abord émergé en philosophie politique en 1960 puis en sociologie et urbanisme dans les années 70 (Stein. V, 2003).

Selon les nombreuses études qui traitent les faits urbains, le terme « espace public » est d'apparition récente : « *Son apparition dans les écrits de langue française, et dans les traductions d'ouvrages étrangers date des années 1977-1978. Les spécialistes de l'histoire des XVII, XVIII et XIX siècle qui évoquent la vie familiale, l'intimité, les espaces privés, l'habitat et le logement, ne leur opposent jamais l'espace public, mais la rue, les places, les églises, les marchés, les foires, les fêtes, les manifestations. Dans la réflexion urbanistique, aucune trace non plus de cette notion. Haussmann parle de voies, voiries, de promenades. Unwin parle d'espaces libres. Camillo Sitte parle de systèmes de places, de bâtiments, de façade, d'allées.* » (Plan urbain, 1988. In Belli-Riz. P, 1995).

Pour Belli-Riz.P la question des espaces publics est très loin des réalités des mouvements modernes d'urbanisme, « *Poser la question des espaces publics modernes, c'est tenter d'interroger des faits dont le concept est absent dans les théories qui ont produit l'urbanisme moderne* » (Belli-Riz. P in Picon-Lefebvre. V, 1997).

En effet, pour plusieurs chercheurs (Bassand. M, 2001 ; Joseph. I, 2002 ; Thiberge. C ,2002), la question des espaces publics est totalement absente dans l'histoire de la recherche urbaine dans les années 1960 et 1970. Si nous nous référons à Joseph Isaac « *On peut dire que jusqu'en 1986, la recherche sur les espaces publics est le parent pauvre de la recherche incitative au ministère de l'équipement. Tout se passe comme si la réflexion sur l'espace public était coincée, étouffées entre une réflexion sur le logement et une réflexion sur la voirie* » (Joseph. I, 2002).

Joseph. I, a mis la relation entre la situation des espaces publics à la fin XIX^e siècle et le contexte d'urgence d'après guerre. Pour lui, la politique d'aménagement du territoire était basée essentiellement sur la construction des logements sociaux. L'espace public est considéré comme l'espace libre, dégagé, comme l'espace de la « vue » à partir du logement, comme ce qui assure un minimum de circulation de l'air, de la lumière et du soleil.

Pour lui, les effets doctrinaux de la charte d'Athènes et la pensée de le Corbusier ont détruit la richesse ou le patrimoine de la ville .Parce qu'ils ont pensé la « place » comme « carrefour » comme lieu d'échanges et concentré la réflexion sur l'habitant. « *Il y avait un discrédit urbanistique et sociologique de **la rue**, c'est un effacement du citoyen et du passant au profit de l'habitant* » (Joseph. I, 2002).

D'autres chercheurs comme Thiberge, l'auteur du livre «*La ville en creux* » voit que le fonctionnalisme a favorisé l'émergence des espaces ouverts au détriment des espaces en creux. Ces espaces sont dénudés de toute matérialité et de toute sensibilité pour les transformer en vide urbain. «*Gropius et le Corbusier sont convaincus que l'espace urbain doit changer d'échelle et que la densification en hauteur va permettre un dé densification du sol, donc le passage à l'espace ouvert*» (Thiberge. C ,2002).

Bassand. M confirmait l'idée que «*L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville son en crise*» (Bassand. M et All ,2001).

De ce fait et suite aux réactions vis -à-vis les théories de l'urbanisme moderne, la notion d'espace public urbain a vu le jour avec un caractère « **anti-fonctionnalisme** ».

Par ailleurs, l'invention de ce nouveau vocabulaire marque l'émergence d'une problématique et d'enjeux nouveaux, encore mal cernés : « *Les différentes acceptions de la notion d'espace public, les caractéristiques des locuteurs qui ont recours, et la période durant laquelle elle prend corps, laissent entendre que son contenu est complexe et incertain, autrement dit, que l'on ne peut en donner a priori une définition conceptuelle ou opérationnelle sans en réduire considérablement la portée et les différent niveaux de signification* » (Plan urbain, 1988. In Belli-Riz. P, 1995).En effet, les espaces publics sont devenus l'enjeu d'une reconquête, d'une découverte.

Pour enlever toute ambigüité autour de cette notion, après 40 ans dés sont apparition. Le présent chapitre représentait un levier pour retracer ses grandes lignes. Pour les finalités de notre recherche, il s'agit surtout d'extraire de l'abondante littérature qui traite du thème de l'espace public, les contributions d'auteurs qui prennent en compte, outre la dimension spatiale et la dimension sociale, la dimension économique et environnementale des espaces publics.

2.2 Le débat sur la notion d'espace public : Entre politique, sociale et urbanistique :

D'abord, la notion d'espace public est une notion a caractère ambiguë, mais « *Ce n'est pas parce qu'un concept est flou qu'il n'est pas intéressant, souvent c'est l'inverse* » (Bordreuil. S, 2002). Le même auteur a signalé que cette notion est à la fois une notion urbanistique et une notion politique. L'espace public est une valeur, notamment dans le cadre des régimes démocratiques (Bordreuil. S, 2002).

La notion d'espace public est ainsi ambiguë pour une seconde raison. Parce qu'elle est à cheval entre la réalité, les lieux publics, et les principes, entre ce qui est réellement, et ce qui est de l'ordre des idéaux. C'est un espace de « *sociabilité, c'est les relations, concrètes, observables dans l'espace urbain* » (Bordreuil. S, 2002).

Pour Thiberge la notion d'espaces en creux (espaces public physiques) et d'espace public (espace de la pratique sociale) sont deux notions inclus dans la même dynamique parce que leurs interactions favorisent la naissance du processus général de la fabrication de l'urbain (Thiberge. C ,2002).

Les deux définitions de Thiberge et Bordreuil indiquent que l'espace public a plusieurs dimensions, il est notamment un espace urbanistique qui garantisse une sociabilité au sein des tissus urbains dans un régime politique démocratique.

Isaac Joseph (2002) a distingué **les deux traditions de philosophie et des sciences sociales** qui ont donné les vocabulaires en usage dans le débat des espaces publics :

2.2.1 Tradition française et européenne :

Elle se culmine dans les écrits politiques d'Emmanuel Kant et dans la lecture du philosophe, historien et sociologue Allemand, Jürgen Habermas. En 1962, Habermas publiait en Allemagne un ouvrage qui était traduit en France en 1978, puis en Amérique en 1990. La traduction française prenait pour titre l'espace public : Archéologie de la publicité.

Le terme français « espace public », choisi par le traducteur de l'ouvrage d'Habermas pour la traduction de la notion allemande « *d'Offentlichkeit* », désigné l'espace de la pratique associative et politique. D'autres langues, comme l'italien et l'anglais, lui ont préféré « sphère publique ».

En effet, cette proximité de vocabulaire, est une singularité française. Entre les espaces publics urbains et l'espace public de débat démocratique. Parce que le philosophe allemand Habermas a séparé entre l'espace public urbain et la sphère publique (politique). Mais Joseph.I (2002), a montré que les derniers ouvrages d'Habermas ont parlé de l'importance des espaces publics physiques comme espace nécessaire pour exercer une démocratie collective. « *On voit bien réapparaître la question de la rue et de l'espace*

public au sens où nous l'entendons dans la recherche urbaine et de son rôle comme espace de manifestation d'une opinion publique » (Joseph. I, 2002).

2.2.2 Tradition Nord-Américaine, l'écologie urbaine :

Tradition Nord-Américaine de pensée de l'espace public, qui renvoie aux travaux de l'école de Chicago (Grafmeyer. J, Joseph. I, 1991).

Nous sommes bien dans un espace matériel, ce qui ne veut pas dire simplement un espace physique : c'est également un espace visuel et sonore, un espace peuplé d'objets, de bancs, poubelles, panneaux signalétiques, etc. L'approche écologique parlait d'un espace de déplacement et d'activités, où les objets et les agents sont les ressources.

L'écologie urbaine, c'est un terme très large, il représente cette fois un espace plein, ce n'est pas simplement un espace vide de visibilité mutuelle ou de jugements ou dans un espace abstrait. L'approche écologique représentait l'espace concret, « *un espace peuplé qui a des plis, des niches, des seuils physiques sensibles avec des frontières* » (Joseph. I, 2002).

Elle ne se limitait pas à penser les rapports d'une population à son territoire, mais dès le début des années 20, elle s'interrogeait sur le rapport de deux populations sur un même territoire, elle s'intéressait aux quartiers de migrants. « *L'organisation spatiale qui se met en place dans ces métropoles champignons impose de penser la cohabitation ou la coprésence de populations différentes sur un même territoire* ». (Joseph. I, 2002).

Par ailleurs, ce n'est pas une écologie naturaliste, cette appellation est empruntée de l'écologie végétale, dont l'idée selon la quelle il ya des phénomènes d'envahissement, de succession de population, d'intrusion, de conflits entre espèces différentes, et que la question et de savoir comment s'organisent sur un même territoire ces phénomènes de conflits, compétition, succession, etc.

Le principe de l'écologie urbaine est la présence d'une compétition pour l'espace dans toute société urbaine. Cette compétition pour l'espace, est cohérente avec l'idée selon la quelle l'espace est un lieu de ressource. La compétition des citoyens pour l'espace urbain représente un « indice d'insertion » ou « d'intégration » dans le paysage urbain (Joseph. I, 2002).

Selon Joseph. I, l'urbanité c'est le dispositif permettant de gérer les conflits interculturels, interethniques ou les conflits entre différents groupes sociaux sur un même territoire urbain. Pour le sociologue et selon le principe de l'approche écologique, l'accessibilité est le seul élément que l'on puisse donner pour identifier ce qui est public dans l'espace.

2.3 Aperçu historique : les espaces publics à travers les époques, jusqu'au XXI^e siècle :

A travers les époques, les villes ont été les espaces favorisés de l'interaction entre les individus et les institutions. En effet, les villes ont toujours été des lieux d'échange et de socialisation et les formes et les structures des espaces publics ont répondu à cette fonction primordiale. Les places urbaines des anciennes villes ont été le théâtre d'événements et de drames qui ont marqués l'histoire de la population. Par exemple, nous ne pouvons pas parler de Rome sans se référer à la place Saint-Pierre ou Sienne sans la Piazza Del Campo, ou Madrid sans la Plaza Real.

2.3.1 L'agora grecque :

En grec, le terme « agora » désigne à la fois l'assemblée de citoyens qui se réunissaient pour prendre les décisions politiques et leur lieu de réunion. Il n'était pas possible de parler de cité si l'espace n'incluait pas une agora où les citoyens pouvaient se rassembler, discuter et faire des échanges (cf. Fig. 2.1).



Figure 2.1 : L'agora d'Athènes Source : monumentsathenes.com

Avant d'être réputée par ses fonctions sociales et commerciales, l'agora grec a été d'abord un espace politique. « *Espace de formalisation de l'opinion publique et du gouvernement républicain, l'agora est à la fois un espace physiquement inscrit dans le sol et un espace immatériel où circulent les idées. L'agora est le lieu même de la délibération et de la gouvernance.* » (Voisin. B in Toussaint.J-V et Zimmerman.M, 2001, p 36).

2.3.2 Le forum :

Le forum a été l'équivalent à l'époque romaine de l'agora des cités grecques. Il remonte aux premiers temps de la république et faisait office de centre d'affaires, de lieu politique et de palais de justice. Durant la période impériale différents empereurs ont fait construire des forums supplémentaires, créant ainsi un extraordinaire système spatial d'agencement complexe, doté de colonnades à double étage (cf. Fig. 2.2).

L'empire romain transforme le sens de l'agora, elle est devenue forum, n'est plus l'aire de débat, en cela elle perd de sa force démocratique. Elle se transforme en un espace d'exposition et de loisir dominé par les temples et relié aux lieux de spectacle : les cirques, les amphithéâtres, les odéons. « *Espace de la consommation culturelle, du loisir et du spectacle, la Rome des empereurs est la ville ludique par excellence, la ville du pain gratuit et des jeux perpétuels. C'est déjà la ville moderne avec toutes ses fascinations et toutes ses aberrations* » (Ragon. M, 1985 in Voisin. B in Toussaint. J-V et Zimmerman.M, 2001, p 37).



Figure 2.2 : Le forum romain Source : larousse.fr

2.3.3 L'espace public au moyen âge :

Au moyen âge, le concept d'espace public fait l'objet de profonds changements. L'espace résidentiel privé ne suit plus les traditions antiques gréco-romaines. Les maisons, auparavant introverties et fermées par rapport à l'extérieur, deviennent un organisme productif, ouvert à l'espace public, généralement composé de trois éléments : les boutiques et les domiciles le long de la route, et un jardin à l'arrière. En conséquence, les routes elles même endossent la fonction d'espace public et sont traitées comme telles dans la réglementation municipale.

Selon De Sablet .M, « *les rues médiévales se caractérisaient par un joyeux désordre et une extraordinaire variété de formes* » (De Sablet .M, 2001, p 22).

Des fonctions distinctes sont assignées aux places des grandes villes : une fonction religieuse (la place du Dôme), civile ou commerciale (la place du marché). A l'inverse, les petites places assurent chacune des fonctions multiples. Les lieux de pouvoir deviennent des espaces clos. Les cloîtres, les cathédrales ou encore les châteaux se constituent en autant d'enclaves fortifiées au cœur de la ville, elle-même enserrée par des murailles (Toussaint. J-V et Zimmerman.M, 2001, p 38).

Comparée à l'agora grecque ou au forum romain, la place médiévale n'a pas une forme géométrique régulière. Ce sont les bâtiments qui l'entourent qui définissent sa morphologie. L'espace public tend à disparaître au profit d'une succession aléatoire de lieux. Les principes d'organisation préalables à la structure urbaine sont absents. « *La ville ne se dessine pas, elle s'engendre* » (Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 38).

Au moyen âge, les marchés ont été des espaces publics primordiaux. Ils ont mis en scène tous les échanges et les objets échangés. Dans les villes italiennes et germaniques, les grandes halles fonctionnelles qui abritent les activités du marché accueillent aussi les cérémonies publiques ainsi que les activités de la justice bourgeoise ou princière. A partir des XIIe et XIIIe siècles, « *la place du marché devient centrale, le développement économique favorise l'urbanisation et l'émergence de villes neuves ou de villes militaires qui s'organisent autour de la place du marché* » (Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 38).

2.3.4 L'espace public à la renaissance :

A la renaissance, l'usage de la perspective et les possibilités ainsi offertes en matière de création et de maîtrise de l'espace ont fait de la place un corps défini

géographiquement et maîtrisé par anticipation. Une grande importance est accordée aux proportions entre les dimensions de la place et la hauteur des édifices, et la place est conçue de façon unifiée pour garantir l'ajustement des différentes pièces.

Certaines des plus belles places ont été construites à la renaissance : La place de la Très Sainte annonciation de Florence, par Brunelleschi, ou la place du Capitole, par Michel-Ange, à Rome. « *C'est au tournant des XIV^e et XV^e siècle que, dans le mouvement de renaissance intellectuelle et artistique, émerge une nouvelle conception de l'architecture. Les villes de la Renaissance Italienne témoignent de cette nouvelle conception de la ville. Les transformations urbaines consistent en une théâtralisation des tissus urbains organiques hérités du Moyen Age. La ville se constitue en scène* » (Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 40).

2.3.5 L'espace public de la ville classique (le baroque) :

Le baroque représente une grande révolution pour l'architecture urbaine, du fait de la multiplication des points de perspective et de la création d'axes droits, le concept d'espace urbain évolue profondément. La ville se regarde, les divers espaces urbains se relient visuellement les uns aux autres et il en résulte une nouvelle perception dynamique de l'espace urbain. De là ressort la principale caractéristique de l'urbanisme baroque, une conception qui transpose l'espace urbain à une échelle scénique et monumentale, le déposédant de son rôle relationnel à l'échelle humaine.

Les places royales symbolisent l'urbanisme du 17^e siècle. Elles font preuve du pouvoir militaire du roi, son régime et la subordination des organismes municipaux. Ces places deviennent l'espace privilégié des manifestations de la puissance de l'état, « *Elles accueillent les défilés militaires. Peu à peu, ces places surdimensionnées son abandonnées à la sociabilité et aux loisirs populaires* » (Voisin.B in Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 41).

La conception baroque de la ville étend même son contrôle à la construction des façades et les grands axes rectilignes créent un extraordinaire effet de monumentalité, d'ordre et d'uniformité.

2.3.6 L'espace public au XIX^e siècle :

L'espace public urbain au XIX^e siècle a subi plusieurs transformations. Cette période était essentiellement marquée par le développement rapide d'économie, d'industrie et l'émergence au même temps des grandes épidémies. Ces nouveaux phénomènes ont imposé un nouvel ordre pour gérer la ville. Des nouveaux équipements sont imposés.

« Avec la troisième république, l'urbanisme se focalise sur la circulation rendue nécessaire par l'émergence de la consommation de masse. C'est l'ère des nouveaux transports et des grands équipements de la mobilité : Les gares de chemin de fer et le réseau du métropolitain. C'est le temps nouveau des foules qu'absorbent les grands boulevards qui alimentent les grands magasins, temples de la consommation » (Voisin. B in Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 42,43).

Cette période était la période des grandes infrastructures comme les chemins de fer, les grands boulevards et avenues. Parce que l'apparition de la voiture a introduit des changements sur l'espace urbain.

Néanmoins, avec l'apparition de la théorie de l'hygiénisme et les transformations qu'a connues la ville de Paris, sous la direction du préfet Haussmann. La rue a pris une place primordiale (Voisin.B in Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 42).

Cette ville « réorganisée » était largement marquée par la distinction sociale. Les classes sociales moyennes ou pauvres représentées par les familles d'ouvriers sont écartées vers la périphérie dans les secteurs moins valorisés loin de la ville bourgeoise.

En effet, la différenciation sociale des espaces urbains contribue à fragmenter les réseaux d'interaction sociale. Le rencontre et la sociabilité sont considérés comme les pierres angulaires de l'urbanité, à cet effet, elles sont délimitées dans deux sphères qui se distinguent entre eux.

Les espaces publics sont touchés profondément par les changements physiques de la ville et les conséquences sociales qui sont venues par la suite. La fréquentation et le rencontre aux seins de ces espaces sont passés à une autre échelle, celle de l'observation et le repli sur soi, *« l'anonymat se développe »* (Voisin. B in Toussaint. J-V et Zimmerman. M, 2001, p 42).

2.3.7 L'espace public et l'urbanisme moderne :

La seconde moitié du XX^e siècle était marquée par l'étalement urbain de la ville comme résultat de la propagation de l'utilisation d'automobile.

Les années 1960-1970 sont marquées par le développement de la politique des grands ensembles périphériques, l'installation de nouveaux équipements collectifs moderne desservis par de grandes infrastructures routières : nouveaux stades, lycées, campus universitaires, grandes surfaces, hypermarchés, parc de loisir, etc. (Voisin. B, 2001)

L'urbanisme moderne bousculait la façon traditionnelle de concevoir l'espace public urbain. Comme le suggère le Corbusier, dans la ville moderne, les éléments historiques comme la « rue corridor » et la place disparaissaient. Selon le Corbusier « *L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes sous la lumière* » (Le Corbusier in Voisin.B, 2001) .Le fameux aphorisme de le Corbusier s'est appliqué indistinctement à toutes les échelles, dans la production dite « moderne ». La ville devient un grand espace vert découvert, dans lesquelles gratte-ciel de béton et de verre reflètent la lumière du soleil (Voisin. B, 2001).

En effet, Voisin. B a signalé que « *L'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile* » (Voisin. B, 2001). Les principes de la « libre composition » et de l'urbanisme « ouvert » ont engendré dans l'espace de la ville une grande confusion des statuts, et une perte de sens de l'espace public (Belli-Riz. P, 1995, P141).

L'espace urbain fonctionnel est caractérisé par la monotonie, c'est un prototype dicté par la charte d'Athènes. Cette pauvreté d'aménagement a renforcé le sentiment de ségrégation, de rejet et de mis à l'écart de ses usagers. Toutefois, Ces constats ont poussé les responsables politiques à promouvoir l'aménagement des espaces extérieurs. Comme un élément majeur de la réintégration des quartiers dans la ville.

En 1980, L'émergence d'une nouvelle Politique qui a favorisé la requalification des espaces publics urbains. Cette politique volontariste a touché en premier lieu les espaces urbains centraux des villes anciennes par des opérations de revalorisation patrimoniale pour les transformés en musée à ciel ouvert. Ensuite, elle a touché les nouveaux espaces publics. Ils sont d'une part centrés sur le loisir urbain et d'autre part sur

l'accès au patrimoine naturel remis en valeur. « La ville devient à la mode » (Voisin. B, 2001). Elle est à nouveau considérée comme un espace de valeurs sociales et de loisirs.

2.3.8 L'espace public du début du XXI^e siècle :

« La ville connaît aujourd'hui un double mouvement, d'un côté certains espaces deviennent des espaces emblématiques et sont valorisés par une politique publique très active. De l'autre, la grande majorité des lieux produits sont des espaces de transition sans qualité particulière autre que leur fonctionnalité. Les grands équipements périphériques, pôles d'échanges, hypermarchés, bien que de statut privé, deviennent les véritables espaces publics des périphéries » (Voisin. B, 2001).

La généralisation de l'internet a créé d'autres sphères de communication, qui fait du monde virtuel un nouvel enjeu sociétal. Elle a changé la relation des usagers avec les espaces publics. *« Loin d'être une réalité stable, les rapports du public et du privé continuent d'évoluer et de transformer en profondeur la ville. On ne peut pas travailler sur l'espace public sans être attentif aux formes concrètes de cette évolution et à leur signification pour le fonctionnement de la ville, de ses quartiers, de ses équipements. »* (Voisin. B, 2001).

La notion d'espace public ou appelée encor espace urbain a connu à travers le temps des différentes évolutions, l'histoire de l'urbanisme peut se lire comme la négociation permanente entre l'ordre public et l'ordre privé (Belli-Riz, P, 1995). Elle est marquée par la cohabitation ou la lute d'influence entre différentes valeurs : en premier lieu, la tradition d'un pouvoir central fort, à travers des régimes politiques différents. Ensuite, la pression du libéralisme économique, réclamant la loi du marché et le libre échange, comme condition pour produire de la valeur et faciliter l'industrie. En fin la progression tout au long du XX^e siècle des idées sociales, comme volonté alternative des conséquences du libéralisme.

2.4 Les espaces publics, infrastructures physiques :

La notion d'espace public a connu un usage urbanistique dès le début des années 1980. A cette période elle est utilisée par des professionnels (architectes, urbanistes, personnes élus etc.) comme un synonyme de réseau de voirie (Paquot. T, 2010).

Pour Bassand, la forme urbanistique de l'espace public urbain peut être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc. (Bassand. M et all 2001).

De Sablet a précisé que l'existence des espaces publics est relevée par « *Leurs morphologie, leurs équipement, leurs climatologie, les matériaux et les couleurs qui s'y trouvent, leur luminosité, leur lisibilité ou leur échelle, ils sont à la fois le négatif des constructions environnantes et les liens physiques qui les unit* » (De Sablet.M, 1988).

Toussain et Zimmerman (2001) confirmaient que les espaces publics sont d'abord des espaces physiques qui garantissent par la suite une fonction primordiale qui se révèle par la liberté des échanges sociaux. « *L'espace public s'entend comme un espace à trois dimensions, orienté par la gravité, lieu où s'exerce la nature avec la pluie, le soleil et le vent. Mais il s'entend aussi comme espace de l'action politique et la pratique sociale où s'exerce la culture, comme ensemble de manière d'être, de faire, de dire, et de penser.* » (Toussain. J. Y et Zimmerman. M, 2001).

Les espaces publics sont des composants fondamentaux de la ville : « *Dans la mesure où une ville constitue, au-delà de la somme de ses habitants, une collectivité organisée, elle doit se doter d'espaces nécessaires aux pratiques publiques de cette collectivité. [...] l'espace public et ses constituants traditionnels extérieurs rue, place, carrefour, quai, jardin, square, galerie, etc. Sont les éléments premiers de la composition urbaine ; ils constituent l'aspect apparent de la forme urbaine.* » (Levy. A in Merlin. P, 1988)

Levy. A (1988) dans sa critique de l'urbanisme moderne insistait sur l'importance des espaces publics pour la vie urbaine des citoyens. Parce que ces espaces physiques sont les lieux privilégiés où se déroulent échanges et communications. Dans sa définition, Levy a mis en valeur la forme urbaine des espaces publics comme un critère indissociable pour leur réussite.

2.4.1 L'espace public, espace de circulation :

Les espaces publics sont des espaces de circulation. Ils ont déterminé la structure urbaine des villes à travers les époques, rues ruelles, cheminement, etc. À ce stade, il faut montrer que l'espace public a connu un bouleversement avec les fondements de la charte d'Athènes, et la place particulière qu'a pris la fonction de circulation. Cette doctrine s'inscrit dans une logique routière de déplacements concentrés et à longue distance (Belli-

Riz. P, 1995). La conception de la « voie » remplaçait la « rue » des villes héritées. « *L'alignement des habitations au long des voies de communication doit être interdit* » le point n° 27 de la charte d'Athènes in Belli- Riz.

Selon les principes du fonctionnalisme « *Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer, circuler.* » (Le Corbusier, 1971, point n°77) La fonction de « Circulez » apparaît comme la fonction qui permet en effet d'articuler les trois premières : elle doit « *établir la liaison entre ces diverses organisations (les trois premières fonctions) par un réseau circulatoire assurant les échanges tout en respectant les prérogatives de chacune.* » (Le Corbusier, 1942, 1971, point n°77).

En effet, le fonctionnalisme réduisait la plus grande part de l'espace public 'la voirie' à la seule question de circulation, et lui faisait perdre son rôle de lieu d'échanges sociaux complexes (Belli-Riz. P, 1995). Par la suite, La rupture historique engendrait par la nécessité de séparer les types de circulation. « *Les voies de circulation doivent être classées selon leur nature et construites en fonction des véhicules et de leurs vitesses.* » (Le Corbusier, 1971, point n°60).

2.4.2 La Rue :

La rue est l'élément fondateur de tout établissement humain sur un territoire, un élément à la fois simple est complexe (Malverti. X, 1995, P95). Voie charretière accessible aux véhicules tracés et voie de distribution des bâtiments qui la bordent, ces deux faits organiseront sa complexité au cours des temps.

Par l'encadrement des maisons, ce sont les diverses pratiques sociales des citoyens (le repérage, la flânerie, le commerce, etc.) mais aussi les diverses nécessités techniques (la gestion des eaux usées et des déchets, l'alimentation des édifices en eau, en gaz et en électricité, etc.) qui apportent leurs contraintes.

La rue a toujours abritée des activités économiques, des petits métiers, promenade, flânerie, fêtes et spectacles de rue. Elle est le lieu privilégié de divers rites urbains. Cet espace très mouvementé a conduit les autorités publiques à codifier les règles d'usage de l'espace autour du problème des empiétements privés sur la voie publique.

Malverti. X déclarait que « *L'importance de la rue est inscrite dans les modes de fabrication d'une ville. Toute construction, quelque soit sa destination, crée la nécessité d'une voie d'accès* » (Malverti. X, 1995, P96).

La nécessité de l'accès crée l'habitude du passage qui préfigure la rue et l'impose avec ses aménagements de surface (trottoirs, éclairage, etc.) ou souterrain (égouts, adduction, etc.). Mais le plus souvent, la rue est première dans le processus d'urbanisation, elle commande l'implantation des édifices sur les parcelles qui la bordent. Selon Panerai. P et Mangin. D (2009) dans leur définition des rues ordinaires. Une voie mérite le non de rue, si elle dessert directement des parcelles bâti en même temps elle permet de se déplacer dans le quartier.

2.4.3 La ruelle :

La ruelle est une voie d'accès secondaires, elle est de petite dimension par rapport à la rue. Dans les tissus anciens, elle était le lieu de multiples activités commerciales et participait même à l'animation des quartiers, elle représentait le support de la vie urbaine. Selon Panerai et Mangin, « *Malgré les différences de statut juridique elles trouvent place ici si l'on considère qu'elles jouent dans l'implantation de bâti un rôle structurant analogue, bien qu'a une petite échelle, à celui des rues* » (Panerai. P et Mangin. D, 2009).

2.4.4 Le boulevard :

C'est une large voie de communication qui permet de contourner la ville de l'extérieur. Au début de son apparition, les boulevards ont émergé suite à la destruction des enceintes fortifiées se que justifié sa nature d'anciennes limites.

La conception du boulevard a évolué à travers le temps jusqu'à ce que devenir une voie de circulation de grande dimension. C'est un espace planté d'arbre caractérisé par une certaine monumentalité. Mangin et panerai ont lui décrire par « *un lieu où l'on va, un peu à la manière du 'corso' Italien ou des 'Rambla' espagnoles, avec ses trottoirs plantés, ses contre-allées occupées par des terrasses des grands cafés* » (Panerai. P et Mangin. D, 1988).



Figure 2.3 : Le Boulevard Haussmann

Source : (Upload.wikimedia.org)

2.4.5 L'avenue :

C'est une large voie urbaine bordée de plantation, c'est un espace destiné à la rencontre et à la promenade. Au 19^e siècle, à Paris, Haussmann créait un système d'avenues aux Champs-Élysées qui devenait par la suite un modèle très fameux. Les avenues aboutissent généralement sur une place ou un rond-point, mettant en valeur un monument prestigieux. Elle se différencie du boulevard par sa forme radiale (Henard. E, 1982).



Figure 2.4 : L'avenue des Champs-Élysée Source : (Fr.wikimedia.org)

2.4.6 Les trottoirs :

Font partie intégrante des espaces publics voiries, ils sont surélevés légèrement par rapport à la chaussée, avec des dimensions qui se varient selon le type des tissus urbains et les voies qui les bordent. Ils représentent les lieux où se promènent les citoyens dans leur ville.

2.4.7 Le stationnement :

Les aires de stationnements sont des espaces aménagés pour le stationnement des véhicules. Elles peuvent d'être sur la voie publique, en souterrain ou à l'intérieur d'un immeuble. Merlin. P (1973) dans son ouvrage « *la planification des transports urbains* » a proposé différents types et usages du stationnement, « *Il faut distinguer quatre types de stationnement* » (Merlin. P, 1973).

- Le stationnement nocturne
- Le stationnement diurne (migrants quotidiens)
- Le stationnement de courte durée
- Le stationnement de livraison

2.4.8 La place publique :

Du latin « Platéa », c'est un espace public non bâtie de différentes formes géométriques qui se varie d'une ville à l'autre, il est desservi par des voies, autour de lui sont implantés plusieurs constructions et édifices avec une architecture monumentale. Il est destiné aux piétons et aux véhicules, c'est un lieu ouvert et accessible à tous, avec un revêtement minérale et d'édicules divers (Gauthiez.B, 2003).

2.4.9 Le marché, place marchande :

Le marché provient du latin « Mercatus » qui signifie marchandise. C'est un lieu public de vente et de service. Selon Weber.M pour parler des villes, « *il faut en outre que l'agglomération soit caractérisée par des échanges commerciaux qui ne soient pas seulement occasionnels mais réguliers et qui constituent une composante essentielle des moyens d'existence des habitants, autrement dit, qu'elle soit caractérisée par l'existence d'un marché* » (Weber Max, 1982). En plus de sa fonction commerciale, le marché est un espace de sociabilité et d'aménité urbaine. Il peut être couvert ou bien ouvert, occupant rues et places.

2.5 L'espace public, un levier pour la nature en ville :

La nécessité de préserver les écosystèmes naturels en milieux urbains, poumon de nos villes, est indiscutable. Le développement de l'homme et ses activités dépend en grande partie de la nature, qui lui fournit les ressources nécessaires à ses activités. L'homme profite toujours des bienfaits de la nature. Effectivement, les processus naturels et la capacité de résilience des écosystèmes contribuent au ralentissement du changement climatique, de lutter contre les inondations, sont impliqués dans le traitement de l'eau et à la qualité de l'air.

A cet égard, la nature est inséparable des actions humaines parce qu'elle promeut un environnement convenable aux besoins de l'homme. Les services rendus par la nature vont au-delà de cet aspect matériel quantifiable. La nature offre aussi à l'homme une autre catégorie des bienfaits immatériels, ces services relèvent à la fois du loisir, de la santé, de l'éducation, etc. Les écosystèmes naturels et semi-naturels rendent des services très importants en milieu urbain, surtout face à une population urbaine croissante. La nature dans ville peut être, les animaux, les plantes, le ciel, la pluie et tout ce qui ne dépend pas de l'activité humaine pour exister.

Dans notre travail, en concentrant à une seule forme de nature en ville, c'est la structure verte de la ville ou plus communément « Les espaces verts urbains ». Ces espaces maîtrisés bénéficient d'une connotation positive. Pierre Sansot par exemple considère « *Le jardin public [...] comme la figure amicale, emblématique de la ville* » (Sansot. P, 1993).

La nature fait partie intégrante de la ville et participe à sa définition. Les espaces publics urbains sont constitués d'une large catégorie des espaces verts.

Les habitats « naturels » en villes sont des îlots de nature de différentes tailles. La végétation dans les milieux urbains progresse avec le temps et en fonction des cultures. Selon Rossi et André (2006), « *La ville est d'abord construite en opposition avec la nature dans le but de s'affranchir. L'homme en s'affranchissant des contraintes naturelles, va trouver de nouvelles finalités à la nature, en créant des espaces récréatifs, de détente, de tourisme. Ainsi, la nature, qu'était un support économique majeur (bois, minerais) va offrir de nouveaux services aux citoyens* » (Rossi. G et André. V, 2006).

Lors des années 90, la nature était une question d'écologie urbaine parce qu'elle participe pleinement au paysage urbain des villes, ainsi à la prospérité de la population en

généralisant une certaine sociabilité autour d'elle. De ce fait, l'espace vert constitue une catégorie importante parmi **les espaces publics de la ville**.

2.5.1 La typologie des espaces verts :

Selon les différentes études urbaines offertes par la littérature internationale, ils existent plusieurs classifications des espaces verts en ville. Pour notre part, nous nous attachons au classement de Pierre Merlin et Françoise Choay (2010). Parce qu'ils ont basé leur classification selon les différentes échelles de ces espaces. Effectivement, leur classification est basée sur les échelles de l'habiter, elle renvoie à la fois à des positions géographiques, à des pratiques et aux déplacements des citoyens. Cette classification est celle qui se rapproche le plus de mes objectifs de recherche.

2.5.1.1 Au niveau de l'unité de voisinage¹ :

2.5.1.1.1 Les squares :

Le square dans sa forme générale, est un jardin public d'une dimension restreinte, qui possède généralement une clôture, il est pour but d'améliorer la qualité urbaine, en rajoutant de la nature et en favorisant la sociabilité. Gauthiez. B confirmait aussi que le square apparaît en Angleterre, puis en France au XVIII^e siècle (Gauthiez. B, 2003). Selon Merlin et Choy le square est « *Un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contourné par les circulations. Il ne doit pas être confondu avec le square londonien, espace libre au centre d'un îlot quadrangulaire, réservé à l'usage des riverains. A l'origine espace minéral servant de cour qui fut ensuite souvent implanté* » (Merlin. P, Choy. F, 1998).

2.5.1.1.2 Les jardins publics

Le jardin public est un espace vert généralement enclos, accessible au public et peut être agrémenté d'édicules et d'installations diverses, aires de jeux, roseraie, etc. Il est réservé à la promenade et à l'agrément dont l'organisation évoque un ou plusieurs phénomènes sensoriels, sociaux, plastiques, etc. « *Le jardin public est un espace vert urbain enclos à dominante végétale, protégé de circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* » (Choy. F, Merlin.P, 2010).

¹ L'unité de voisinage peut se définir comme un quartier d'habitation conçu avec ses équipements d'usage quotidien. Le nombre de logements et la taille des unités de voisinage varient selon l'espace concerné.

2.5.1.1.3 Les parcs de voisinage :

Ils représentent des espaces verts publics de taille restreinte (quelques hectares).

2.5.1.2 Au niveau du quartier :

2.5.1.2.1 Les parcs de quartier :

Espaces verts publics, essentiellement plantés mais de grande dimension. Ils s'organisent le plus souvent autour d'un plan d'eau central ou d'un massif boisé préexistant.

2.5.1.2.2 Les promenades et les plantations d'alignement :

Elles sont le plus souvent des voies urbaines plantées d'arbres, disposés en général en rangées. Elles sont le plus souvent ouvertes à la circulation.

2.5.1.3 Au niveau de la ville :

2.5.1.3.1 Les parcs urbains :

Selon Merlin et Choy « *Enclos boisé d'une certaine étendue, destiné à la promenade et aux loisirs* » (Merlin. P, Choy. F, 1998).

2.5.1.3.2 Les jardins botaniques et jardins zoologiques :

Ces parcs spécialisés ont été pour la plupart conçus à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle. Leur fonction est de nature scientifique, éducative et de loisirs.

2.5.2 Les bienfaits des espaces verts en ville :

L'existence des espaces verts en ville est très importante face à l'urbanisation massive qui a été la cause de la prolifération des effets de serre, pollution, etc. Notre travail s'appuie sur une revue bibliographique de publication scientifique sur les bienfaits du végétal en ville. Certains de ses travaux sont français, mais le reste sont empruntés à la littérature scientifique anglophone. Les bienfaits identifiés dans la littérature peuvent se répartir sous les trois piliers du développement durable (pour l'homme, pour l'environnement et l'équilibre naturel, pour l'économie).

Dans notre recherche nous n'avons pas cité tous les bienfaits de la végétation en ville, parce qu'ils sont très nombreux, nous avons choisi ceux qui conviennent avec notre travail.

2.5.2.1 Rôle social :

La nature est impliquée dans la création d'une identité territoriale et les usages humains, à leur tour ont contribué aussi à la formation de la nature. Selon Laurent Sinon, « *le paysage peut constituer une expression privilégiée du territoire* » (Sinon. L, 2006).

Les espaces verts urbains représentent des lieux d'échanges entre citoyens permettant discussions et rencontres. Ils présentent un potentiel de socialisation plus important que les espaces urbains non plantés, de par leur fréquentation accrue. En prenant l'exemple des parcs urbains, ils sont des espaces conviviales favorisant la mixité sociale, car ils permettent de créer des liens d'amitié entre enfants et jeunes de différentes cultures (Seeland et d'autre 2009).

2.5.2.1.1 Les espaces verts en ville améliorent le cadre de vie des citoyens :

Les espaces verts sont des espaces où tout le monde peut se détendre, se promener, faire du sport, recréer, etc. « *dans un jardin public on déambule, on s'assoit, on guette un banc, on déplace une chaise à l'ombre par crainte de la chaleur (...) les éléments du jardin s'abandonnent à cette même insouciance (...) bref, le bonheur naît de cette mine de petit rien* » (Sansot. P, 1993).

Sansot. P, a décrit les pratiques spontanées des citoyens dans un jardin public. Selon cette vision, les espaces verts en ville représentent un refuge pour les citoyens, qui offrent le calme, l'ombre et en général le bien être contrairement aux espaces minéraux source de bruit, stress et pollution.

2.5.2.1.2 Création des ambiances :

La végétation favorise aussi une certaine ambiance en milieu urbain. Elle éveille nos sens au travers des variations saisonnières et de leurs couleurs, des odeurs, du vent, du bruit et offre de la même manière des valeurs de calme et antistress.

2.5.2.1.3 Favoriser les rencontres entre les citoyens :

Les espaces verts constituent des éléments très importants des espaces publics parce qu'ils encouragent et soutiennent la vie publique. Ils sont vecteurs de liens sociaux.

2.5.2.2 Rôle pédagogique et de sensibilisation des espaces verts :

Les espaces verts constituent les meilleurs endroits en villes pour familiariser avec la nature. Actuellement, avec les changements climatiques et tous les effets du réchauffement climatiques sur notre vie sur terre. IL est nécessaire de développer la sensibilisation à la nature. C'est une sorte d'éducation pour et par l'environnement, centrée sur une meilleure prise en compte de la nature par l'individu. (Bauer. A et Marron. L, 1999). De nos jours, les citoyens cherchent une « nature artificielle » dans les milieux urbanisés. (Soulard. M, 2004, p15).

2.5.2.3 Rôle économique :

En transpirant de l'eau et en ombrageant les surfaces, les arbres abaissent les températures locales de l'air. En donnant de l'ombre aux édifices en été et bloquant les vents d'hiver, on peut réduire la consommation d'énergie (McPherson et Rowntree, 1993, Nowak, 1995) in (Soulard. M, 2004, p16).

En effet, les spécialistes de la ville ont toujours utilisé les arbres et la végétation en général pour gérer les problèmes liés au climat comme : l'exposition aux vents, aux rayons solaires, etc. Mais les espaces verts ont également d'autres impacts sur l'économie, en les renforçant.

L'attractivité des centres villes engendrée par l'existence de la verdure, influence le prix du foncier et jouent en ce sens un rôle économique important.

2.5.2.4 Rôle urbanistique :

Les espaces verts ont un rôle primordial dans la structuration de l'espace urbain. Avec ses arbres, ils font prendre contenance des volumes, des perspectives, de la hauteur. Notamment, avec ses formes, couleurs et textures, ils participent à l'esthétique du paysage bâti. La ville est constituée d'un ensemble d'espaces minéraux : béton, goudron, etc. La végétation offre un paysage différent et riche. La diversité des feuillages et des fleurs participent vivement à la décoration urbaine.

La verdure est utilisée aussi comme un élément fonctionnel dans les aménagements des espaces publics. Elle aide à définir et séparer les espaces extérieurs. Par exemple : la conservation d'une bande boisée peut permettre d'isoler une zone résidentielle d'une voie routière importante. Les arbres ou les arbustes d'alignement sur les rues, les boulevards et les avenues assurent la liaison entre les différents espaces publics et favorisent les fonctions récréatives. Les espaces publics aménagés par les espaces verts deviennent des ensembles vivants et bien planifiés.

2.5.2.5 Le rôle environnemental :

2.5.2.5.1 La végétation et le climat urbain :

Les espaces verts ont un effet direct sur le microclimat (Bourgery. C, 2002). Par la production d'ombre, l'arbre absorbe et réfléchit les radiations solaires. Cette opération contribue à la réduction d'écart entre les températures d'urnes et nocturnes. Ensuite, il contribue à rafraîchir l'aire en augmentant le taux d'humidité par leur transpiration.

La présence de végétation en ville contribue à atténuer localement les « Ilots de chaleur urbains ». En effet, l'ombre apportée principalement par les arbres, permet de réduire la température des bâtiments et des matériaux de revêtements, en diminuant la chaleur emmagasinée par les fenêtres, murs et toits sous l'effet du rayonnement solaire. Également, l'opération d'évapotranspiration qui se produit par la végétation, elle combine deux mécanismes conduisant à la perte d'eau. Premier stade, par évaporation au niveau des feuilles. Deuxième stade, par transpiration.

Pour réaliser l'évapotranspiration, les végétaux utilisent l'énergie solaire, ce qui réduit la quantité d'énergie transférée dans l'air environnant sous forme de chaleur. Au même temps, l'eau perdue par la végétation est transférée dans l'air et contribue à la fraîcheur par l'augmentation du taux d'humidité. Selon Dimoudi et Poulon(2003), l'effet rafraîchissant varie selon le type d'espaces verts et leur surface (jardin public, parc, des arbres d'alignement sur un trottoir) et le type de végétation plantée (arbres, pelouses, végétation au sol et sur les toits).

2.5.2.5.2 Impact de la végétation sur la pollution (Anti-pollution) :

« Le dioxyde de carbone (CO₂) est le gaz à effet de serre qui contribue le plus au changement climatique » (PNUE, 1999) in (Bourgery.C, 2002). La végétation en milieu

urbains améliore la qualité physico-chimique de l'air. En effet, pour réaliser leur photosynthèse, les végétaux chlorophylliens ont besoin de CO₂ et de ce fait elle contribue à réduire la concentration de ce gaz à effet de serre dans l'air en ville.

Egalement, la végétation filtre les poussières, les cendres, etc. Elle neutralise aussi les polluants atmosphériques, en prenant l'exemple cité par Bourgery : 30 ha d'arbres retiennent en moyenne 1500 tonnes de poussière par an et une rue bordée d'arbres peut compter 4 fois moins de poussière qu'une voie non plantée.

L'effet de la végétation sur l'air pollué est très différent selon les cas. Les polluants peuvent être absorbés et transformés par la végétation (le gaz carbonique, l'azote, etc.) ou être absorbés et accumulés sans transformation par le végétal (fluor, plomb). Il faut noter aussi que la végétation a aussi un rôle antimicrobien.

2.5.2.5.3 Le maintien de la biodiversité :

En ville, les parcs, les jardins et les cimetières, sont riches en biodiversité. Il s'agit des principaux habitats de la faune et la flore en milieu urbain. Ils jouent un rôle considérable, parce qu'ils attirent oiseaux et mammifères dont l'habitat naturel est la forêt. Selon Bourgery « *Tous les espaces verts urbains ne peuvent pas afficher une biodiversité suffisamment riche notamment lorsqu'ils ont été établis avec de vastes surfaces pavées ou couvertes de gravier, des arbres individuels isolés [...]* » (Bourgery. C, 2002). De ce fait, les caractéristiques spatiales des espaces verts et leur mode de gestion influent sur la diversité des espèces et des habitats rencontrés.

2.5.2.5.4 L'impact de la végétation sur l'écoulement des eaux et la protection du sol :

La végétation en ville contribue à absorber l'eau de pluie, les racines retiennent l'eau et évitent les glissements de terrain. Ainsi, les espaces publics non plantés de végétaux sont souvent exposés aux risques de dégradation.

L'absence d'une couverture végétale rend la surface du sol plus sensible à l'érosion. La végétation urbaine constitue un atout contre les risques environnementaux. L'imperméabilité des sols en ville limite l'infiltration des précipitations dans le sol : l'eau ruisselle est rejoint les écoulements superficiels. Ce phénomène a plusieurs conséquences, qui peuvent être dangereuses en milieu urbain (inondation qui cause accidents et dégradations).

Les eaux de ruissèlement participent à la diminution de ressources. «*Les villes importent de l'eau parfois à de grandes distances, alors qu'elles perdent presque l'ensemble des précipitations qu'elles reçoivent*» (Hamel. P et d'autre, 2013).

2.6 Les espaces publics, lieux de vie et de dynamique économique :

Les espaces publics n'ont pas exclusivement des espaces physiques avec des formes et des dimensions, ils sont aussi des espaces où se déroulent des activités sociales, comme le rencontre, l'échange, le passage, etc. Ils représentent le fond de la vie urbaine.

D'après Fleury. A, «*les espaces publics sont des espaces de rencontres socialement organisés par des rituels d'exposition, d'évitement, etc.* » (Fleury. A, 2009). Le concept désigne alors un espace « d'expérience » et renvoie aux interactions menant à la ville.

Selon Bassand. M, «*chacun se « costume » pour fréquenter les espaces publics et participer à cette sociabilité. À partir de différents motifs de participation : Jouer, se promener, faire des courses, etc.* » (Bassand. M, 2001). En effet, la sociabilité peut prendre différentes facettes, elle est parfois légère, résiduelle ou futile. Mais l'essentiel, elle constitue un tissu de relations à partir duquel se construisent la solidarité et la cohésion d'une société. Pour cela, les espaces publics sont d'une grande importance.

Ainsi, la sociabilité est constitutive de la solidarité entre les différents groupes de la société, elle est primordiale. En se basant sur les différentes analyses urbaines, la sociabilité peut prendre différentes formes : côtoiements, frôlements, regards furtifs ou appuyés, échanges de salutation, d'excuses, demandes de renseignements et d'informations. Ces comportements sociaux sont très importants parce qu'ils peuvent d'être le début des relations entre les membres de la société. Ce qui est vraiment intéressant c'est l'ensemble de ces formes de sociabilité qui constituent un tissu social considérable.

Dans cette perspective, De Sablet a signalé que l'importance des espaces publics est relative aux activités sociales, «*L'ensemble des activités s'y déroulant qui définit la nature de ces espaces (...) pourtant sans les multiples déplacements, les échanges sociaux, commerciaux, informatifs, Ludiques ou de communication qui s'y développent, ce ne serait qu'un espace musée, un décor sans consistance* » (De Sablet.M, 1988).

Si nous nous référons à Ghorra-Gobin. C, les espaces publics sont «*l'espaces privilégiés de l'apprentissage de l'altérité, comme la mise en scène de la société civile*

dans sa diversité sociale et culturelle et comme support matériel de la construction d'une identité collective » (Ghorra-Gobin. C, 2001).

Dans cette perspective, les espaces publics ne sont pas des espaces communautaires dans la mesure où ne se retrouvent pas uniquement des gens se ressemblant ou appartenant à la même communauté (même s'ils peuvent offrir la possibilité à des gens d'une même communauté de se retrouver). C'est d'ailleurs ce qui distingue ou encore a distingué, pendant des siècles, la ville de la campagne, soit la possibilité pour l'individu de s'affranchir de ses liens originels pour s'identifier à une entité plus complexe, celle de la ville.

Ainsi, les espaces publics sont marqués par « *leur capacité à distancier l'individu de la communauté et à lui apprendre à reconnaître les différences mais aussi les ressemblances avec les autres* » (Ghorra-Gobin. C, 2001). Cette aptitude à apprendre des autres et de ce qui ne se fait pas soi-même, vient profondément de l'avantage de l'anonymat offert par les espaces publics.

En effet, la construction de « l'identité » de l'individu est indissociable de cette capacité simultanée à prendre recul à soi et aux siens. Selon Bassand, l'identité, « *Par ce concept, nous entendons l'image de soi qu'un acteur s'efforce de construire par rapport à autrui* » (Bassand .M, 2001). L'identité urbaine est très importante, parce qu'elle est partagée entre les mêmes citoyens d'une agglomération ou d'une métropole. L'individu utilise cette identité collective pour construire sa propre identité. Bien évidemment, cet esprit de partage d'identité renforce la cohésion de la collectivité, ce qui retentit sur le bon fonctionnement collectif.

A l'heure de la mondialisation, les espaces publics exigent plus que jamais d'être réinterprétés comme un cadre privilégié à partir du quel des individus cherchent à se doter d'une identité collective et à « faire société » (Ghorra-Gobin. C, 2001). Par ailleurs, il faut rajouter que la forme urbanistique et architecturale des espaces publics contribue aussi à la construction d'une identité urbaine, elle représente une « image de marque », un cachet spécifique. Aujourd'hui, chaque ville cherche à construire une identité propre à elle, pour être différente et par la suite attractive.

2.6.1 L'aspect économique :

La dynamique d'une ville et de son centre est basée essentiellement sur son secteur économique, et delà sur les activités commerciales, et touristiques développées au niveau des espaces publics. En effet, les usages inscrits dans divers bâtiments : magasins, banques, usines, gares, etc. Se reflètent souvent sur les espaces publics. Marcus Zepf a annoncé sur l'importance du rôle économique des espaces publics, « *Ils créent des dynamiques urbaines très spécifiques où ils se situent. D'autres usages sont plus éphémères, ils émergent selon des temporalités propres à l'urbain ou aux saisons, il s'agit d'usages commerciaux, festifs, civils* » (Zepf. M 1999 in Bassand. M, 2001).

Les espaces publics sont des espaces d'échanges économiques, ils offrent aux usagers du milieu urbain des services, des travaux, des commerces qui s'étalent sur la rue. Par ailleurs, en plus de sa vocation commerciale, ils peuvent aussi accueillir des animations culturelle et festive : manifestations sportives, fêtes religieuses, concerts, bals, etc. Ils peuvent aussi être le théâtre des manifestations sociales et civiques comme les protestations politiques et syndicales. Les espaces publics sont des espaces de pluralité d'usage, où toutes les animations peuvent coexister. Ce sont des espaces de liberté collective.

2.7 Les acteurs des espaces publics :

Les espaces Publics sont des espaces physiques qui ont des formes et des dimensions. Ces espaces étaient construits, aménagés, transformés, utilisés, par des acteurs. Par ce terme, nous entendons l'individu ou le groupe ou l'organisation qui initie une action et qui, de ce fait, a des effets directs ou indirects sur son entourage et son environnement.

Bassand. M dans son article « les espaces publics en mouvements » (Bassand. M, 2001), a distingué quatre types d'acteurs étroitement interdépendants : les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace et les habitants-usagers-citoyens (HUC). Selon Bassand, les trois premiers acteurs dominent la scène des espaces publics, mais les habitants-usagers citoyens ont néanmoins un rôle important : en utilisant avec plus ou moins d'enthousiasme ou en refusant les espaces publics produits, ils jouent un rôle considérable, en confirmant les décisions des précédents ou en les obligeant à procéder à des corrections ou des transformations profondes.

2.7.1 Les acteurs Politiques :

Ce sont les institutions communales, cantonales, fédérales. Ils ont le rôle d'accompagner ou de contester les décisions des acteurs économiques. « *Exemple : Une fédération de commerçants veut construire un parking souterrain sous une place urbaine. Les acteurs politiques sont sollicités pour une autorisation. Le projet devient donc public. Un débat et une négociation s'engagent, une décision politique est prise. Dans ce cas d'espèce, les acteurs politiques jouent un rôle considérable, positif ou négatif. Les exemples sont multiples.* » (Bassand. M, 2001, p42).

2.7.2 Les acteurs économiques :

Ce sont principalement les entreprises et les propriétaires fonciers riverains des espaces publics. Ils sont les instigateurs premiers de leur dynamique.

2.7.3 Les professionnels de l'espace (architectes, urbanistes, ingénieurs) :

Ce sont les professionnels de l'espace, ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement important. Ils accompagnent les acteurs politiques et économiques.

2.7.4 Les habitants-usagers-citoyens (HUC) :

Selon la vision de Bassand la différence entre les trois se manifeste par le rapport qui peut entreprendre chacun d'eux vis-à-vis son espace. Les habitants ont toujours tendance à s'approprier l'espace urbain, les usagers se définissent chaque fois différemment par l'utilisation des divers services urbains (commerces, transports, etc.) alors que les citoyens se posent comme responsables de l'ensemble de la gestion de la dynamique urbaine. Les habitants, usagers et citoyens sont interdépendants. Ce sont des acteurs très complexes. Leurs pratiques et leurs attitudes varient selon qu'ils sont hommes ou femmes, jeunes ou vieux, d'une classe sociale aisée ou pauvre, leurs attitudes varient aussi selon leur conception de la citoyenneté, selon qu'ils sont habitués ou simples visiteurs.

En effet, la façon dont les HUC utilisent les espaces publics constituera une des clés de leur succès. Les pratiques des HUC sont en quelque sorte un baromètre. Ils peuvent donner une grande importance à un espace public par leur fréquentation massive ou ils peuvent l'abandonner pour lui laisser tomber dans l'ignorance. En parlant de l'importance

des HUC « *selon qu'il est isolé ou qu'il entraîne une fraction importante d'autres citadins, leur pouvoir sera nul ou très important* » (Bassand, joye, 1999. In Bassand, 2001, p 42).

La réussite des projets des espaces publics dépend toujours la prise en charge des besoins et des aspirations des HUC.

Conclusion :

La notion d'espaces publics est d'apparition récente dans le champ de la pratique urbaine, elle est utilisée pour la première fois dans les années 80, avant c'était la rue, les places, les marchés, les foires, les fêtes, les manifestations, etc.

En effet, le terme d'espaces publics a vu le jour avec un caractère « Anti fonctionnalisme », suite aux critiques attribuées aux théories de l'urbanisme moderne et la pensée du Le Corbusier.

La seconde moitié du 20^e siècle était marquée par l'étalement urbain de la ville, résultat de la propagation de l'utilisation d'automobile. Ainsi, cette période est connue par le développement de la politique des grands ensembles. L'urbanisme moderne bousculait la façon traditionnelle de concevoir les espaces publics. Selon les différents écrits, ces derniers ont perdu leur sens devant les nouveaux principes de la libre composition et de l'urbanisme ouvert.

Toutefois, cette crise de l'urbanisme moderne a poussé les responsables de la ville à promouvoir la renaissance des espaces publics. En 1980, l'émergence d'une nouvelle politique urbaine qu'a mise en valeur la qualité urbaine des espaces publics. A cet effet, la ville est à nouveau considérée comme un espace de valeurs sociales et culturelles importantes. Les espaces publics sont les espaces privilégiés où se déroulent les activités sociales, ils permettent la constitution d'un tissu de relations à partir duquel se construit la solidarité, la cohésion d'une société et le sentiment d'appartenir à une communauté.

Chapitre III

LA VILLE INTELLIGENTE ET LES ESPACES PUBLICS INTELLIGENTS

Chapitre III : LA VILLE INTELLIGENTE ET LES ESPACES PUBLICS INTELLIGENTS

Introduction :

Aujourd'hui, la ville change sa morphologie sous l'impact des nouvelles technologies. Avec l'émergence des nouvelles technologies d'information et de communication, des nouvelles visions sur la ville du futur sont apparues. La ville intelligente représente une des formes de la ville moderne, la ville de demain.

Elle est appelée ville intelligente, ville connectée, ville du 21^{ème} siècle, une ville qui a intégrée les nouvelles technologies dans son mode de fonctionnement, dans son système. Mais la ville intelligente est beaucoup plus que ça, les nouvelles technologies ne sont pas une fin en soi. Elles sont un outil permettant d'envisager une nouvelle façon de vivre la ville.

Ce chapitre est dans le but de dresser une vision générale sur le phénomène de la ville intelligente. On va essayer au cours de lui d'enlever toute forme d'ambiguïté autour de ce concept.

Vers la fin nous avons présenté plusieurs modèles **d'espaces publics intelligents** à travers le monde dans le but d'extraire les meilleures expériences qui ont été appliquées des nouveaux principes d'intelligence urbaine sur le terrain. Pour chaque modèle, notre approche consistait à décrire et à remettre en question le projet et de cerner ses enjeux.

3.1 L'apparition de la ville intelligente :

L'émergence de dynamiques mondiales mettent en concurrence les villes du monde à la fin du 20^{ème} siècle. Avec la mondialisation, les nouvelles mesures de libéralisation du commerce et les changements technologiques rapides ont modifié les relations de production, de distribution et de consommation. Tous ces changements ont un effet important sur le développement de la ville.

L'organisation des nations unies (ONU) annonce que six personnes sur dix vivront en ville en 2030. La population mondiale devrait doubler d'ici 2050, le chiffre passera à sept sur dix. En termes réels. Le nombre de résidents urbains augmente de près de 60 millions de personnes chaque année.

En effet, la concentration de plus en plus forte d'individus en ville est à l'origine d'opportunités inédites. Mais cette concentration a engendré de nouvelles difficultés liées à la gestion urbaine, comme:

- La lutte contre les gaz à effets de serre et contre la pollution atmosphérique
- La remise en question de certains modes de transport du fait de la raréfaction des carburants fossiles
- Les problèmes posés par les facteurs sociaux, par les catastrophes industrielles et par l'insécurité
- La production excessive de déchets
- La consommation croissante d'énergie
- La rareté des ressources en eau...Etc.

La gestion incontrôlée de ces problèmes peut conduire à un renforcement de la dégradation environnementale, de la pauvreté et de l'exclusion. L'urbanisation moderne exige des nouveaux moyens pour gérer la complexité de la vie urbaine. La planète devient plus urbaine, les villes doivent devenir plus durables et plus "**intelligentes**" (Mapping smart city in the EU, 2014).

En fonction de la situation actuelle et des défis posés aux villes d'aujourd'hui les "villes intelligentes" émergent non seulement comme un modèle innovant pour la vie urbaine future, mais comme une stratégie clé pour lutter contre la pauvreté, les inégalités, le chômage et la gestion de l'énergie.

Selon le document Montréal ville intelligente et numérique (2014-2017), Le développement du concept "ville intelligente" a été relié aux enjeux sociaux, physiques et de gouvernance.

En effet, les villes européennes, américaines ainsi que leurs concurrents globaux parmi les économies émergentes (L'Inde, la Chine, la Corée du sud) poursuivent de grands programmes de villes intelligentes. Dans le but d'améliorer leurs conditions socioéconomiques.

Par ailleurs, nous sommes à une époque où le numérique, « *cet ensemble de techniques qui permettent la production, le stockage et le traitement d'information est omniprésent* » (Goulet et autres, 2014). Le concept de ville intelligente renvoie à des techniques et processus qui permettraient de mieux gérer l'étalement urbain et d'améliorer la qualité de vie urbaine à l'ère du numérique.

3.2 Essai de définition :

3.2.1 Genèse du concept de ville intelligente :

L'expression "ville intelligente" est une traduction qui rend partiellement l'anglais "smart city", le terme smart partant également les sens d'élégant, chic ainsi que malin, astucieux (Collins).

Le concept de "ville intelligente" est d'abord le produit d'une stratégie de reconquête de marché mis en place par la firme IBM (Sandra Breux et Jeremy Diaz, 2017). IBM souhaite doubler ses avantages dans une période de récession. La firme a en effet identifié les villes comme un immense marché potentiel, en reliant celles-ci aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (Soderstrom et d'autres, 2014). Par la suite la firme a vendu le concept aux villes. Ce qui a permis à celle-ci de percoler dans le discours public, jusqu'à devenir une véritable image de marque.

En d'autre terme, Albino et d'autres soulignent que la décision de référer à l'adjectif smart relève d'un choix de marketing. *"En effet dans le langage du marketing, le terme 'smartness' est un terme plus convivial que le terme 'intelligent', généralement perçu comme étant plus élitiste. De plus, le terme 'intelligent' se limiterait à désigner un esprit rapide, réceptif et réactif"*. (Albino et d'autres.2015, p 5).Traduit par (Sandra Breux et Jeremy Diaz, 2017).

3.2.2 Problèmes de définition:

Il n'existe pas de définition univoque et consensuelle, à proprement parler, du concept de ville intelligente. L'opérationnalisation ainsi que l'application du concept d'origine anglo-saxonne sont variable selon le pays, le territoire, les politiques, les objectifs, le financement et la portée spécifique de chaque ville.

Parce que l'idée de la ville intelligente est nouvelle et en évolution (Mapping smart city in the EU, 2014). Le concept est très large chaque ville est unique, avec sa propre voie de développement historique, ses caractéristiques actuelles et son avenir dynamique.

Il existe un chevauchement de termes qui a créé beaucoup de confusion quand à la réelle définition de ce qu'est ou ce que devrait être une ville intelligente. Nam et Pardo ont décrit ces termes par les concepts cousins de la ville intelligente. *"To build the set of common multidimensional components we need to make a close look at many conceptual cousins of smart city and trace the roots of the terms popularly used"*.(Nam et Pardo.2011. P 284).

Exemples de concepts souvent associés à la ville intelligente (Ils ont la même utilisation) :

- Digital city = la ville digitale
- Intelligent city = la ville intelligente
- knowledge city = la ville de connaissance
- Talented city = la ville talentueuse
- wired city = la ville branchée
- Smart community = une communauté intelligente

Cependant, le concept "ville intelligente" est devenu le plus prédominant parmi ces différents termes. Dans cette étude nous avons choisi de l'utiliser.

3.2.3 Les variantes de définitions existantes :

De nombreuses définitions dans la littérature mondiale (Cf. Tableau. 3.1) se concentrent seulement sur l'aspect technologique et le rôle fondamental des TIC, tel que la définition de Washburn et Sindhu (2009), qui ont vu que la seule solution aux crises urbaines est l'utilisation des TIC dans les domaines de l'administration, l'éducation, la santé, la sécurité publique, l'immobilier, les transports et les services publics. De même, une autre approche soulignée par le MIT (2013). Elle se fixe aussi exclusivement sur l'importance des TIC.

Ce premier type de définition a été le sujet de plusieurs critiques tel que l'étude établit par le parlement Européen (Mapping smart city in EU ,2014). Qui a décrit ce type de définitions par les définitions incomplètes qui ne représentent pas les vraies valeurs de la ville intelligente. Par contre, d'autres définitions ont offert une perspective plus large à plusieurs aspects de la ville intelligente, tout en conservant le rôle important des TIC.

Schaffers et Al (2011) dans leur définition tendent à équilibrer les différents facteurs de la ville intelligente : facteurs économiques, sociaux et politique (gouvernance participative). Ils ont suggéré aussi une approche plus large qui met l'accent sur la durabilité, la qualité de vie et la création d'un bien être par la participation sociale.

Gorski et Yantovsky (2010), ont proposé les petites villes moins développées, comme de nouveaux pôles de croissance. Cette définition à ouvrir le champ d'investigation à d'autres définitions qui pourraient englober des petites villes. Qui n'ont pas nécessairement des ressources pour investir dans les nouvelles technologies.

Ce qui fait de la ville une ville intelligente est l'utilisation des NTIC en matière de gestion publique pour améliorer la situation actuelle d'une ville dans différentes sphères et régler diverses problématiques urbaines. Dans l'ensemble, les TIC permettent à une ville intelligente de :

- Rendre les données, les informations, les personnes, les organisations intelligentes.
- Redéfinir les relations entre le gouvernement, le secteur privé, les associations et les citoyens.
- Assurer les relations et les synergies.
- Conduire l'innovation.

Bien que les TIC sont une composante définitive, les villes intelligentes ne peuvent pas être créées simplement en déployant les capteurs et les compteurs et en utilisant les analyses dans le but d'améliorer l'efficacité. En effet, au pire ceci peut conduire à une approche intégrale, top Down de la durabilité et du développement économique (Mapping smart city in the EU, 2014).

Tableau 3.1: Les définitions clés de la ville intelligente existante dans la littérature Mondiale

Type	Définition	Source
Des définitions concentrées sur l'aspect technologique	« <i>The use of ICT [makes] the critical infrastructure components and services of a city – which include city administration, education, healthcare, public safety, real estate, transportation, and utilities – more intelligent, interconnected, and efficient</i> »	Washburn and Sindhu (2009)
	« <i>Cities [should be seen as] systems of systems, and that there are emerging opportunities to introduce digital nervous systems, intelligent responsiveness, and optimization at every level of system integration</i> »	MIT (2013)
Des définitions vastes	« <i>[a city may be called 'smart'] when investments in human and social capital and traditional and modern communication infrastructure fuel sustainable economic growth and a high quality of life, with a wise management of natural resources, through participatory governance</i> »	Schaffers and al. (2011)

	«While megacities [defined as over 5 million inhabitants] have captured much public attention, most of the new growth will occur in smaller towns and cities, which have fewer resources to respond to the magnitude of the change»	Gorski and Yantovsky (2010)
	« [Smart Cities are about] leveraging interoperability within and across policy domains of the city (e.g. transportation, public safety, energy, education, healthcare, and development). Smart City strategies require innovative ways of interacting with stakeholders, managing resources, and providing services»	Nam and Pardo (2011)
	«A Smart City is a city seeking to address public issues via ICT-based solutions on the basis of a multi stakeholder, municipally based partnership»	Mapping smart city in the EU 2014

Source: (Mapping smart city in EU, 2014) ET (Nam, T. ET Pardo, T. A. 2011).

A Sangdo², « la ville qui voit tout », un centre d'affaire est aménagé par un groupement privé. Le quartier tout entier est guidé pour optimiser le fonctionnement, énergétique, car Songdo se veut la ville la plus verte du monde.

Une telle stratégie se concentre sur la ville en tant qu'entité unique, sans prene en compte les citoyens et les personne qui le font vivre. Un modèle adéquat de la ville intelligente doit aussi se concentrer sur la personnalité de ses citoyens et communautés et sur leur bien-être et leur qualité de vie.

Pour cela, l'étude établit par le parlement européen (2014) a encouragé les processus qui rendent les villes importantes par les gens et qui pourrait bien soutenir des activités très différentes. "La ville intelligente est une ville qui cherche à aborder les problèmes publics à travers des solutions basées sur l'utilisation des TIC et une multi-partenariat entre le gouvernement et les différents parties prenantes" (Ma traduction) (Mapping smart city in the EU, 2014. p25).

3.3 Les caractéristiques de la ville intelligente :

Bien que le terme ville intelligente soit compris comme une certaine capacité d'une ville et il ne se concentre pas sur des aspects uniques en relation juste avec les nouvelles

² **Songdo** : Un quartier de 610 Ha de la ville d'Incheon (Corée du sud)

technologies de l'information et de communication (TIC). D'autres définitions requièrent l'identification de certaines caractéristiques de villes intelligentes.

Dans la recherche bibliographique, le terme n'est pas utilisé de manière holistique décrivant une ville avec certains attributs, mais il est utilisé pour différents aspects qui vont de la ville intelligente en tant que quartier informatique à une ville intéressée par l'éducation (ou l'intelligence) de ses habitants.

En association avec l'économie ou la création d'emplois la ville intelligente est utilisée pour décrire une ville avec une industrie intelligente. Cela implique notamment des industries dans les domaines de technologie, de l'information et de communication, ainsi que d'autres industries impliquant les TIC dans leur processus de production.

Le concept de ville intelligente est aussi utilisé pour déterminer le niveau d'éducation des habitants d'une ville. Un habitant intelligent est défini en termes de leur niveau scolaire.

Dans d'autres publications, le terme ville intelligente est référé à la relation entre le gouvernement de la ville (ou l'administration) et le citoyen.

La bonne gouvernance comme un aspect d'une administration intelligente souvent offre de nouveaux canaux de communication pour les citoyens. C'est le modèle " E-gouvernance" ou "E-démocratie".

En outre, la ville intelligente a intégré l'utilisation de la technologie moderne dans la vie urbaine quotidienne. Cela ne comprend pas les TIC seulement, mais aussi, les technologies de transport moderne.

La logistique et les nouveaux systèmes de transport sont des systèmes intelligents qui améliorent le trafic urbain et la mobilité des habitants. La ville intelligente utilise les capteurs, les processeurs et contrôle les trafics en se basant sur les TIC pour fournir des artères intelligentes et efficaces.

De plus, d'autres aspects se rapportant à la vie dans une ville sont mentionnés en relation au terme ville intelligente comme sécurité, durable et efficace, vert, énergie renouvelable, qualité de vie, etc.

Il existe plusieurs domaines d'activité qui sont décrits dans la littérature en relation avec le terme ville intelligente : Industrie, éducation, infrastructures, etc. Dans cette étude on présente les six caractéristiques à considérer pour devenir une ville intelligente. Ces mêmes caractéristiques sont déployées par un certain nombre d'études pour élaborer des indicateurs et des stratégies de développement de ville intelligente (Cohen, 2012).

Ces caractéristiques sont justifiées et documentées, et déjà pratiquées par un nombre croissant de villes et de décideurs politiques. Les modèles holistiques de Giffinger, R et de Cohen. B sont ceux qui sont le plus souvent utilisés pour démontrer les six caractéristiques de la ville intelligente.

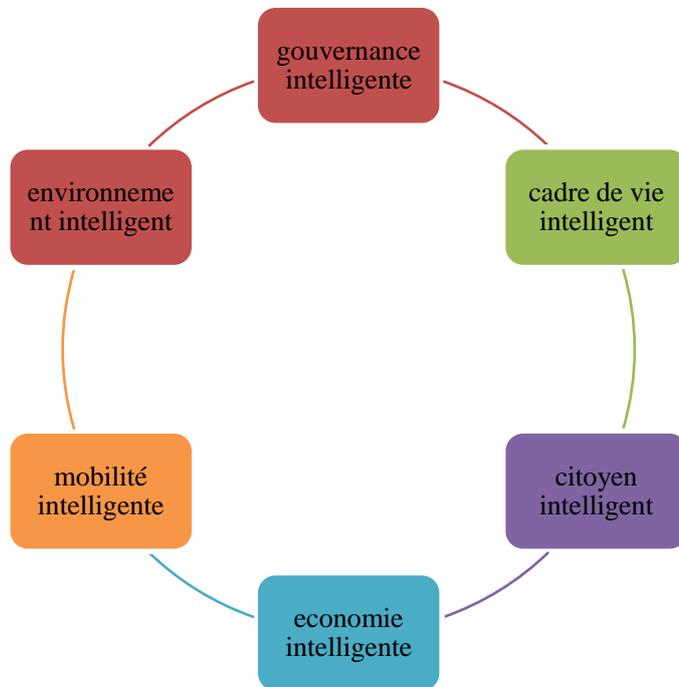


Figure 3.1 : Schéma des six leviers d'une ville intelligente
Source : (Giffenger et al, 2007)

La figure 3.1 représente les six dimensions résultat de l'étude réalisé en 2007 par une équipe de chercheurs de l'université de Vienne, qui a opéré un classement des villes moyennes européennes " intelligentes" selon leurs caractéristiques.

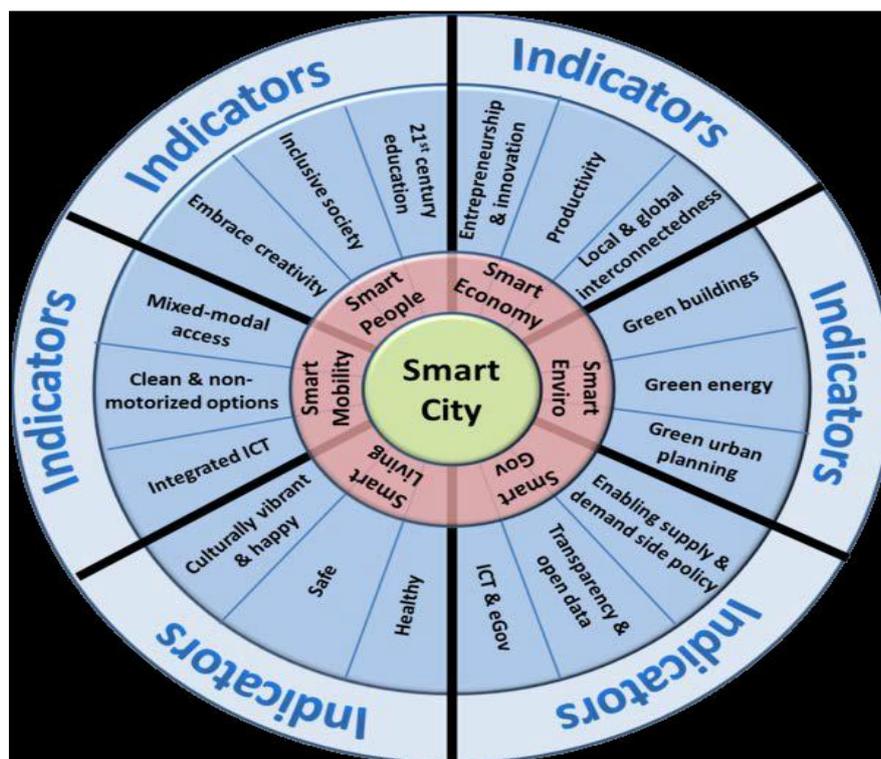


Figure 3.2: Smart city wheel
Source: (Cohen, B. 2011)

La première roue de la figure 3.2 représente les six caractéristiques pour devenir une ville intelligente. Dans la deuxième roue de ce diagramme circulaire, Cohen suggère les domaines dans lesquelles les différentes caractéristiques s'appliquent. Vers la fin, il propose également divers indicateurs pour mesurer la performance des six caractéristiques. Le tableau 3.2 suivant synthétise les différentes caractéristiques de la ville intelligente et leurs descriptions.

Tableau 3.2 : Tableau synthèse des caractéristiques de la ville intelligente

Caractéristiques	Description
Gouvernance intelligente	C'est la gouvernance à l'ère du numérique, cette gouvernance qui est dite intelligente intègre tous les acteurs de la ville à l'intérieur de cette dernière. A travers cette collaboration entre les différents organisations, publics, privés et civiles, la ville fonctionne de manière efficace et efficiente en tant qu'organisme unique plus transparent et ouvert. L'utilisation des TIC et de l'administration électronique permet de rénover la qualité des services données aux citoyens.
Economie intelligente	C'est le domaine des affaires et du commerce électroniques, où la productivité et la fourniture des services sont assistées par ordinateur et basées sur les TIC. Cette innovation économique implique le local et le global à travers des flux physiques et virtuels de biens, de services et de connaissance dans le but de la création de nouveaux emplois pour la ville. Selon Giffinger. R, une économie intelligente est basée sur un esprit d'innovation et d'entrepreneuriat, sur la productivité et la flexibilité du

	marché. Elle possède aussi une aptitude à se transformer et à enchâsser le marché international
Environnement intelligent	<p>La gestion de l'eau, les bâtiments verts, l'urbanisme vert, la gestion des déchets, la gestion de l'énergie, le contrôle et la surveillance de la pollution sont au cœur des préoccupations d'une ville en matière d'environnement.</p> <p>Pour la gestion d'énergie, les « Smart Grids », une technologie informatique des réseaux de distribution d'électricité intelligents, peut optimiser la production et la distribution d'électricité tout en s'ajustant à la demande. Equiper les infrastructures de la ville et mettre en place des NTIC dans le domaine environnemental ont pour objectif, une utilisation rationnelle et durable des ressources et la mise en valeurs des milieux naturels.</p>
Mobilité intelligente	<p>Elle représente tous les systèmes de transport supportés et soutenus par les NTIC. Ses systèmes sont durables, sûrs et interconnectés. Ils peuvent englober, les tramways, les autobus, les trains, les métros, les voitures et les transports doux (cycle, piétons).</p> <p>L'accessibilité des données de transport en temps réel au public permettrait de gagner du temps et améliorer l'efficacité du transport, réduire les coûts et les émissions de CO₂, ainsi que mettre en réseau les gestionnaires de transport pour améliorer la qualité des services fournis au citoyen. Ainsi les utilisateurs du système de mobilité deviennent des producteurs de données par le partage de leurs propres données.</p> <p>Une mobilité intelligente passe aussi par le développement et l'accès aux applications qui permettront aux usagers de vivre l'expérience d'une mobilité intelligente.</p>
Citoyen intelligent	<p>Par citoyen intelligent, nous entendons le travail dans l'accès à l'éducation et à la formation, l'amélioration des compétences numériques, la meilleure gestion des ressources humaines et des capacités, dans une société inclusive qui améliore la créativité et favorise l'innovation. Un citoyen intelligent est celui qui utilisera les NTIC, notamment pour participer aux débats publics et à la vie de quartier.</p>
Un cadre de vie intelligent	<p>Le dernier caractère est lié aux styles de vie, aux comportements et aux modes de consommation basés sur les nouvelles technologies d'information et de communication.</p> <p>Un cadre de vie intelligent représente un milieu de vie sain et sécuritaire, dans une ville culturelle qui offre des services de santé et d'éducation de très bonne qualité.</p>

Source: Giffinger, R et Pichler-Milanovic (2007), Giffinger et Gudrun (2010), Schuurman et d'autres (2012), Batty et d'autres (2012). (Ma traduction)

3.4 Les espaces publics intelligents :

Les mutations urbaines et la prolifération des TIC conduisent aujourd'hui à « *Période de mutations conceptuelles qui apportent de nouvelles solutions, de nouvelles*

approches, et même avant toute chose, de nouvelles façons de poser les problèmes. »
(George. A, 2004).

Aujourd'hui, les villes à travers le monde évoluent et se transforment, elles s'engagent vers de nouvelles stratégies urbaine, en se basant sur les NTIC. Les relations sociales au sein de la société contemporaine ne sont pas définis par, la famille, le voisinage, les ressemblances culturels ou professionnelles, comme dans le modèle des villes classiques. Le citoyen moderne est très influencé par les réseaux sociaux qui dépassent les limites géographiques. Ces transformations ont modifié les comportements des usagers vis-à-vis leurs espaces publics.

Au 21^{ème} siècle les relations sociales ne se taisent pas uniquement sur les rues, les jardins, et les espaces publics physiques, en général. Elles se déroulent aussi sur les plates formes numériques. Avec la prolifération d'internet sans fil (3g, 4g, etc.) et la multiplication des appareils personnels connectés (Smart phone, tablette, PC, etc.), les comportements des usagers des espaces publics ont certainement changé envers leur environnement urbain.

Etonnamment, si l'utilisation grandissante des TIC menace le rôle assuré par les espaces publics, elle constitue aussi un moyen pour le développer, lui rajouter de l'attractivité, de l'ambiance, à travers des démarches novatrices. L'utilisation des TIC pour améliorer les espaces publics va enrichi les comportements et les modes d'interaction de l'utilisateur à son environnement.

A travers le monde, plusieurs services urbains ont déjà adopté les nouvelles technologies pour un meilleur fonctionnement et cela dans des domaines très variés (la mobilité, la sécurité, l'information de quartier, la publicité, le développement durable, etc.).

L'utilisation des nouvelles technologies dans les espaces publics pour créer des services urbains nécessite un cadre spécial qui doit être adapté par les usagers. Dans notre recherche, nous nous sommes intéressés à la nouveauté et la création dans les espaces publics sans se fixer exclusivement sur les nouvelles technologies, parce que par fois l'intelligence s'incarne dans des nouvelles idées des nouvelles pratiques qui vont réellement changer l'aspect ordinaire des espaces publics. De ce fait, nous avons choisi les modèles qui ont pris en compte les nouvelles technologies, mais aussi les modes de vie et les besoins des citoyens.

3.4.1 Le projet Enteractive :

Est un projet américain d'installation artistique. Il s'agit de l'éclairage externe d'un immeuble d'habitation de Los Angeles (cf. Fig. 3.3), Californie. Réalisé en 2006 par l'agence Electroland, une agence spécialisée dans les installations lumineuses réactives dans les espaces publics.



Figure 3.3 : ENTERACTIVE, vue du dispositif de la façade prise la nuit.
Source : electroland.net

3.4.1.1 La composition de la forme du projet :

Le projet utilise la façade urbaine d'un grand immeuble comme espace d'interaction entre la sphère public et la sphère privé. Les concepteurs du projet ont réalisé une installation lumineuse à l'échelle de la façade. Constitué d'une grille de néons carrés rouges, accrochée au mur extérieur du bâtiment. L'allumage et l'extinction des pixels de cette grille lumineuse sont déclenchés par une activité physique qui se manifeste par le passage des personnes sur la dalle tactile dans le hall du bâtiment.

Un grand tapis interactif de capteurs tactiles et de LED est incrusté au sol à l'entrée du bâtiment (cf. Fig. 3.4). Il constitue l'élément de contrôle et de commande de l'éclairage.

Le sol réactif jouait le rôle d'interrupteur réflexif de l'éclairage de la façade. Un écran de contrôle est situé à proximité du tapis réactif (au niveau du hall du bâtiment), permettant aux usagers de visualiser l'espace quadrillé, selon une vue en plan. Pour qu'ils comprennent l'importance de leur positionnement physique par rapport à l'éclairage du bâtiment. Le projet utilise les techniques d'intelligence environnementale et la surveillance de l'activité humaine, combinés avec la sensibilité des jeux vidéo.

Il existe une relation relative entre la forme du tapis réactif (l'interrupteur de l'éclairage du building) et la disposition des carrés lumineux sur la façade. Exemple : Si un utilisateur marchait sur la case située en bas à gauche du tapis, à ce moment là le néon carré situé en bas à gauche de la façade extérieure s'allumait (ou s'éteignait).



Figure 3.4 : ENTERACTIVE, Tapis interactif de capteur tactile à l'entrée du bâtiment collectif

Source : electroland.net

De ce fait, l'éclairage de la façade est modifié et déclenché en fonction du mouvement d'entrée ou de sortie des personnes. Cette action basée sur les mouvements des habitants avait un impact direct sur l'environnement architectural et urbain et ça rentre

dans sa transformation. La façade lumineuse participe à l'ambiance autour de l'immeuble et notamment les espaces publics approximatifs.

3.4.1.2 Les enjeux de projet :

L'un des buts principaux du projet était de mettre en avant l'interaction entre la lumière et le mouvement, dans le contexte urbain, pour ajouter une couche lumineuse sur les trottoirs et les rues du quartier, à travers la modification de la façade architecturale déjà existante en grands pixels réactifs.

En effet, l'idée de ce projet était que le mouvement des personnes (de statut privé) est utilisé pour modifier l'environnement et ajouter une ambiance collective. L'utilisation de cette technologie a permis de façon non intrusive de faire participer les habitants à l'aspect architectural de leur immeuble collectif. Ce projet avait un enjeu majeur, qui était l'utilisation des nouvelles technologies et de l'architecture interactive à des fins sociales.

A l'entrée du bâtiment et particulièrement dans le hall, un nouvel espace social est émergé (cf. Fig. 3.5). Cet espace a développé sa fonction, il est passé d'un lieu d'accès et de passage à un espace où les habitants s'arrêtaient pour discuter pendant quelques minutes, proposer des jeux sur le tapis interactive dans le but d'allumer la façade, etc. L'idée novatrice du projet a favorisé l'émergence des relations sociales entre les habitants.

Au début, Les usagers du projet « EnterActive » sont surpris par le concept de projet, par la suite ils ont testés le matériel installé à la dalle du hall pour découvrir les dispositifs et puis, ils ont approprié l'installation pour des raisons de loisir et de sociabilité.

L'expérimentation présentée a montré que la capacité des habitants de modifier l'éclairage extérieur des espaces publics urbains proches de leur immeuble interactive a engendré des nouvelles relations, à la fois entre les usagers eux même, mais aussi entre les usagers et l'environnement urbain de leur ville.

De ce fait, l'intelligence du projet se manifeste par le fait que les personnes peuvent influencer la forme, l'éclairage et l'information diffusée dans les espaces publics par leurs activités quotidiennes physiques et sociales.



Figure 3.5 : Une nouvelle sociabilité est apparue autour du tapis tactile.
 Source : electroland.net

3.4.2 Le projet MetalMatisse :

C'est un projet d'installation d'une œuvre d'art, il s'agit d'une sculpture interactive en acier inoxydable en forme de vase à l'intérieur de lui un bouquet de fleurs (cf. Fig. 3.6), qui partage la lumière (éclairage public) et le son (la musique), conçue et réalisée dans le programme d'aménagement de la place publique Marc Arthur de Norfolk, Virginia (USA).



Figure 3.6 : MetalMatisse, vue de la sculpture interactive. Source : electroland.net

3.4.2.1 L'enjeu du projet :

Était de redynamiser le centre ville à travers l'inclusion de l'art, de la musique, de la lumière et de l'interactivité dans les espaces publics, pour assurer une meilleure attractivité. Les usagers (les piétons) de la place peuvent activer la lumière et le son dans 15 endroits, par le biais de tenir devant les capteurs pointés à l'intérieur des fleurs (cf. Fig. 3.7).

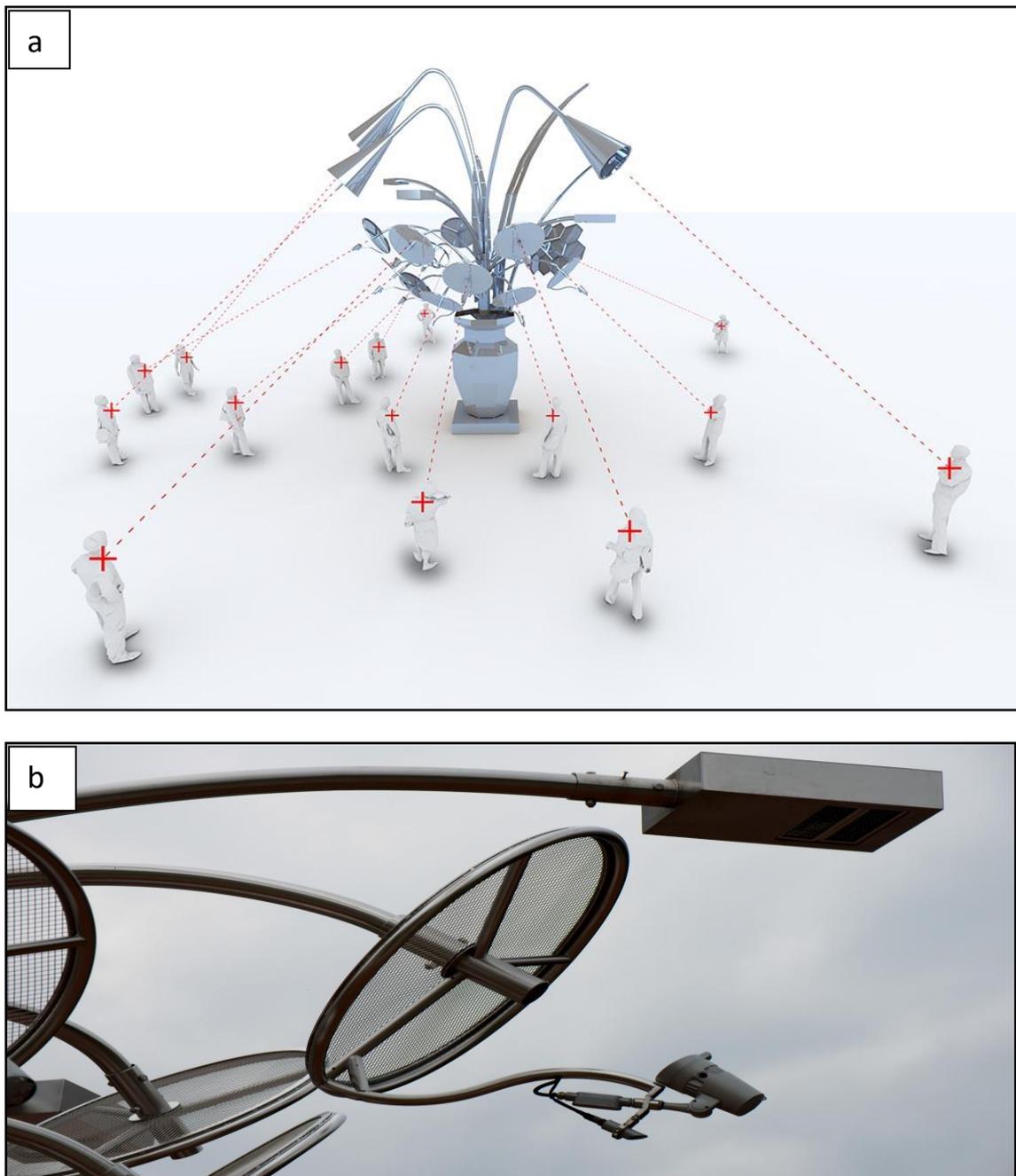


Figure 3.7 (a, b): MetalMatisse, le principe de fonctionnement des capteurs
Source : electroland.net

L'installation de la sculpture au milieu de la place Marc Arthur, a un impact très important sur le paysage urbain. Cette œuvre d'art a aidé à changer l'image de la place et à inciter les usagers à interagir entre eux et avec leur environnement urbain (cf. Fig. 3.8). Les adultes et les enfants ont pris l'initiative pour bouger et jouer dans le but de capturer l'œuvre d'art en action. Des activités qui ont prouvé le plaisir et la joie des piétons lorsqu'ils se mettaient devant une installation interactive (cf. Fig. 3.9).

Dans les deux projets interactifs, les nouvelles technologies ont permis de répondre à un enjeu de mise en évidence de lien entre les espaces publics et le numérique.



Figure 3.8 : L'ambiance urbaine créée autour de la sculpture interactive.

Source : electroland.net



Figure 3.9 : Participation des enfants à l'ambiance urbaine autour de la sculpture interactive

Source : norfolkarts.net

3.4.3. Le projet du mobilier urbain intelligent à Paris :

A l'instar des grandes capitales mondiales et européennes, la ville de Paris tente à promouvoir une conception innovante de ses espaces publics. En introduisant les nouvelles technologies dans le but d'émerger de nouveaux usages (convivialité, attractivité, sécurité, culture, etc.). Cette vision devrait permettre de valoriser les espaces publics existants ou nouvellement créés. De ce fait, le mobilier urbain intelligent représente un des objets privilégiés par la ville pour insérer l'innovation de façon concrète dans les espaces publics.

En effet le Paris Région Lab. est une association « créée à l'initiative de la ville de Paris et de son adjoint à l'innovation fin 2009. En partenariat avec la région Ile de France, elle symbolise l'engagement fort de la ville et de la région en matière d'innovation et d'expérimentation dans Paris. » (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

Par ailleurs, cette association n'achète pas l'innovation, mais elle soutient la vision centrée sur les nouveaux usages liés, entre autres aux nouvelles technologies. Ainsi, elle encourage les acheteurs publics à s'en préoccuper.



Figure 3.10 : Le Paris Region Lab. : un rôle d'interface entre les acteurs

Source : (S. Ramon, 2011) in (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

3.4.3.1 L'appel à projet, le mobilier urbain intelligent :

En partenariat avec la ville de Paris et la direction du développement économique qui pilote les conventions temporaires d'occupation des espaces publics (cf. Fig. 3.10), le Paris Région Lab a annoncé un appel à projet en 2011. Les principaux objectifs de cet appel étaient :

- De sensibiliser les services de la ville à l'innovation.
- D'aider les entreprises à se développer.

Dans cette perspective, l'association Paris Région Lab disposait du territoire parisien dans le but d'expérimenter de nouveaux **mobilier urbain intelligent**. Un large champ d'expérimentation était ouvert devant les PME³ comme les grands groupes. La ville de Paris est devenue un « Living Lab ».

³ PME : petite et moyenne entreprise

En effet, le Paris Région Lab a pris la définition du mobilier urbain intelligent « dans son sens large et ne pas se limiter à son sens communicant. L'idée de départ c'est l'innovation de technologie, de services, d'usages et de matériaux » (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

Selon la ville de Paris, la technologie doivent permettre de renforcer les liens sociaux d'assurer la durabilité des services et de développer le commerce. Selon la mairie de Paris, « Dans la rue, le numérique pose de nouvelles questions d'aménagement de l'espace public. Le mobilier urbain est de plus en plus connecté. La demande de wifi gratuit s'affirme chez les citoyens et touristes de plus en plus 'nomade'. Il peut également être envisagé comme une partie d'une infrastructure socle, une dorsale, pour le déploiement de nouveaux outils au service de la ville intelligente et durable. L'affichage numérique dans l'espace public, dans les centres commerciaux et sur les vitrines des magasins appelle une maturation des usages et une régulation des pouvoirs publics » (Mairie de Paris, 2015. in Dlarek. M et Rollin. J, 2017).

3.4.3.2 Les résultats de l'appel à projet :

L'appel à projet lancé par le Paris Région Lab a connu un « grand succès ». Après l'audition et l'évaluation, un jury d'élus a choisis quarante projets de designers, d'architectes, de start-up, de PME et de grandes entreprises.

Les projets sélectionnés et déployés dans les espaces publics parisiens sont en cours d'expérimentation dans une démarche à caractère temporaire (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013). Pour la collectivité territoriale, la pratique de l'expérimentation consiste à mettre en place une convention temporaire d'occupation des espaces publics (Dlarek. M et Rollin. J, 2016). En effet, les projets choisis (Mobilier intelligents) représentent des prototypes installés dans les espaces publics Parisiens (cf. Fig. 3.11) dans le but d'être tester en situation réelle et sur une période de temps précisé. Mais la temporalité présente aussi des avantages :

- Elle permet de tout expérimenter
- Elle ne nécessite pas une passation par les procédures du marché public



Figure 3.11 : Carte de la localisation du mobilier urbain intelligent à la ville de paris
 Source : (expe.parisandco.com/projet/42) in (Dlarek. M et Rollin. J, 2017).

3.4.3.3 Le mobilier urbain intelligent générateur de nouvelles formes d'occupation des espaces publics :

Les mobiliers intelligents déployés dans les espaces publics doivent répondre à une problématique liée à la ville, tout en créant de nouveaux usages. Dont les objectifs sont :

3.4.3.3.1 Mobiliers intelligents d'affichage et d'information :

Généralement basé sur les technologies numériques, plusieurs écrans sont installés à la ville de paris à l'image du décodeur urbain qui est à la forme d'une grande tablette interactive (cf. Fig. 3.12), du Totem digital (cf. Fig. 3.13), d'E-village (cf. Fig. 3.14), etc.

Les affichages sur ces écrans traitent seulement des informations sur la ville et ses habitants, la publicité est interdite dans ce type d'affichage. La nouveauté ici s'incarne dans l'affichage des informations (écrites ou sous forme d'images) sur grands écrans dans les espaces publics dont les individus disposent dans leurs appareils personnelles connectées.



Figure 3.12 (a, b) : Une interface tactile pour un bouquet d'applications mobiles, le décodeur urbain par JC. Decaux. Source : (S. Romon, Paris Région Lab. in Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013)



Figure 3.13 : Totem digital par JC. Decaux (Diffusion d'information Municipale. Interactif, il diffuse des Tweets postés sur Paris.Fr) Source : www.jcdecaux.com



Figure 3. 14 : E-Village par JC. Decaux. Consultation d'offres d'emploi géo localisées.
Source : www.jcdecaux.com

3.4.3.3.2 Mobiliers intelligents de confort :

Les bancs et les assises sont très importants dans les espaces publics, parce qu'ils permettent de reprendre à l'ensemble des attentes des usagers piétons. Dans le but de rendre la ville plus accueillante et plus durable. L'innovation de ces projets se retrouve au niveau des usages ou des matériaux de construction de ces nouveaux espaces publics (cf. Fig. 3.16). En prenant l'exemple du modèle **Escale Numérique**, un produit qui mixe la fonction d'assise et le numérique (cf. Fig. 3.15). Voici une petite description de son mode de fonctionnement « *Il dispose d'un hot spot Wifi et des prises électriques sur les sièges permettent de se connecter facilement. Situé sur le rondpoint des Champs Elysées, le toit, volontairement végétalisé de manière déstructurée permet une insertion urbaine et paysagère réussie.* » (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

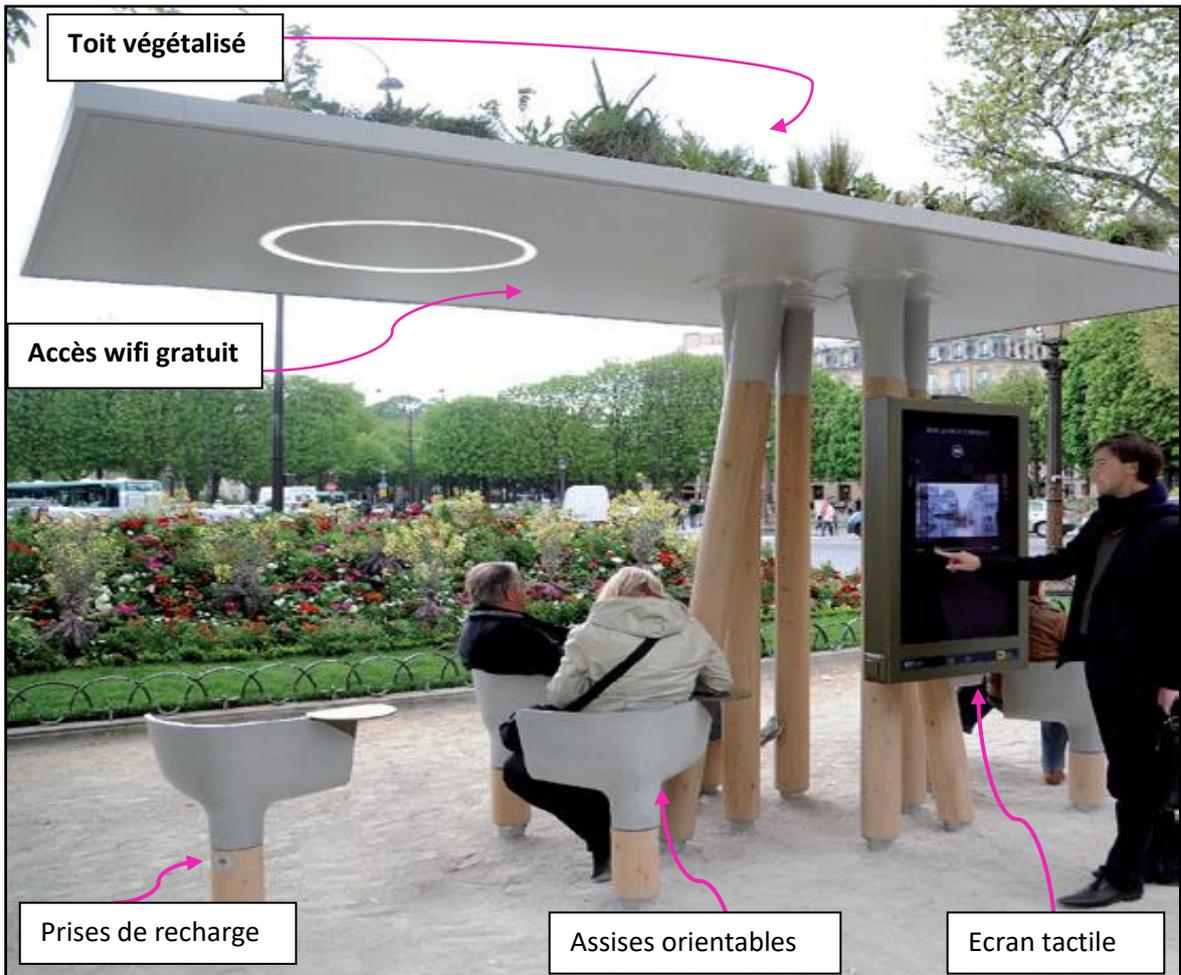


Figure 3.15 : L'escale numérique par JC. Decaux

Source : www.jcdecaux.com



Figure 3.16 : Mobilot par COMECECI, terrasse mobile et multi-usages.

Source : (S. Romon, in Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013)

2.4.3.3 Mobilier intelligent au service de la mobilité :

En prenant l'exemple du projet Vélobox, un prototype créé par une PME (cf. Fig. 3.17). Ce modèle a connu un grand succès, il est par la suite installé à la ville de Grenoble aussi. « Ces Vélobox sont des rangements sécurisés en quinconce et dont l'installation verticale permet d'optimiser au mieux une place de stationnement, sur laquelle on peut en disposer huit. » (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

Après un an dès l'installation du prototype Vélobox, ses réalisateurs ont concerté avec les usagers, les habitants et les services de la ville. Ils ont sorti avec une liste des difficultés rencontrées par les usagers. Ces discussions sont très importantes pour les réalisateurs, dans le but de prendre en compte les avis des utilisateurs dans le processus de l'amélioration du projet.



Figure 3.17 : Vélobox par Emotion system

Source : (S. Romon, in Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

2.4.3.4 Expérimentation et bénéfice d'image :

Les entreprises qui ont installés leurs mobiliers urbains intelligents aux espaces publics parisiens, ont bénéficié d'un showroom à ciel ouvert pour exposer leurs produits. Mais cela ne veut pas dire qu'ils vont vendre leurs projets nécessairement à Paris. Parce

que l'association Paris Région Lab. peut inciter à l'achat d'innovation mais il n'est pas dans une logique de déploiement.

La démarche d'expérimentation et de renouvellement représente un levier pour réaliser des espaces publics modulables, modernes, qui répondent aux attentes de la capitale et que les usagers peuvent s'approprier facilement. Pour ce faire, « *des dispositifs de concertation sont installés dans les lieux des projets d'aménagement. Bien souvent, des conteneurs aménagés sont positionnés afin de recueillir les souhaits des usagers. Ils sont animés par des collectifs de professionnels.* » (Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2013).

La concertation dans ce type de projet joue le rôle de liaison entre les demandes et les aspirations des usagers et les porteurs de projets.

2.4.4. L'initiative « Estonoesunsolar » : Créer des nouveaux espaces publics dans des vides urbains à Saragosse, Espagne.

La ville de Saragosse est située à mi-chemin entre Barcelone et Madrid, en Espagne. Cette ville est affectée durement par le déclin économique mondial.

En 2008, les effets de la crise qui avait touché une grande partie de la zone euro sont lourdement sentis à Saragosse. Le chômage atteignait un niveau sans précédent, la valeur des propriétés avait chuté et les maladies sociales sont propagées. De ce fait, de très nombreux manifestants sont sortis dans la rue pour réclamer plus d'emplois, plus d'aide et un meilleur système démocratique. Devant le manque des ressources publiques, un ensemble d'architectes, de citoyens, d'organisations communautaires et d'organismes municipaux étaient réunis dans le but de trouver de nouvelles solutions pour la ville et ses habitants. Ils ont choisi de commencer par l'amélioration **des espaces publics** (cf. Fig. 3.18).

Développé entre 2009 et 2010, **Estonoesunsolar** qui signifie en français « ce n'est pas un site vide » est un programme expérimental d'« acupuncture urbaine » ou l'urbanisme tactique à Saragosse, en Espagne, qui a transformé de nombreux terrains vides de la ville en un réseau d'espaces publics très utiles. Dès le lancement de l'initiative, des interventions ont eu lieu dans 33 sites de la ville, plus de 42 000 mètres carrés des espaces publics ont été créés dans la ville de Saragosse, et plus de 60 associations de citoyens ont été engagées tout au long du processus du projet.

2.4.4.1 L'émergence du projet Estonoesunsolar :

L'Estonoesunsolar n'a pas commencé comme un projet architectural, mais comme une initiative d'emploi. Suite à de nombreuses plaintes déposées au niveau de l'office municipal du logement concernant le nombre croissant des terrains abandonnés et insalubres de la ville. L'office a engagé 61 travailleurs (Mackenzie. A, 2015), dans une période de six mois pour nettoyer ces terrains.

Après l'avancement des travaux, l'initiative a connu un succès rapide. Les agences participantes ont vu une opportunité de faire avancer le projet en ouvrant certains des terrains nouvellement nettoyés et dégagés à l'usage du public. A partir de là, après avoir recueilli les propositions d'un réseau d'architectes, d'associations et de groupes de quartier, Estonoesunsolar a débuté à prendre forme. Il est géré par la société municipale du logement de la ville de Saragosse et les architectes Patrizia Di Monte et Ignacio Gravalos.



Figure 3.18 : La convivialité créée autour d'un espace public créé par le projet Estonoesunsolar
Source : (Mackenzie. A, 2015).

En tant qu'architectes, artistes et chercheurs, Di Monte et Gravalos ont opté pour des interventions urbaines créatives. En effet, les architectes ont mis en question les nombreuses parcelles abandonnées dans les quartiers de San Pablo, Magdalena et Arrabal à Saragosse. Le problème allait au-delà de la simple vision esthétique. Ils ont remarqué une

corrélation entre les mauvaises conditions physiques de ces sites et l'affaiblissement de la vie sociale et culturelle des quartiers environnants. A cet égard Di Monte a déclaré dans une interview dans le cadre de **Project for Public Spaces** (pps), « *Public spaces cannot be understood apart from its social dimension, apart from its role as a place of interaction and exchange* » (Di Monte.P in Mackenzie. A, 2015). Di Monte a insisté sur la valeur sociale des espaces publics et leur rôle important en tant qu'espaces d'interaction et d'échange.

2.4.4.2 Le déroulement du projet :

La phase pilote d'Estonoesunsolar, qui s'est déroulée de juillet à décembre 2009, a permis de lancer des interventions temporaires, flexibles et peu coûteuses dans 14 sites, dans le centre historique de Saragosse. En utilisant des actions, légères et rapides. Les parcelles abandonnées ont été reconverties en jardins urbains et en simple espaces verts, en aires de jeux pour les enfants et en terrains de bowling de rue pour les communautés plus âgées (cf. Fig. 3.19) et (cf. Fig. 3.20).



Figure 3.19 (a,b) : Un terrain transformé en espace vert dans le quartier de San Pablo
 Source : (Mackenzie. A, 2015).

Les aménagements effectués dans chaque espace sont le résultat d’une série de réunions avec les agences municipales, les organisations communautaires et les groupes de quartier. Ils sont basés sur les besoins sociaux et spatiaux spécifiques de la région environnante.

L’accent mis sur la participation des citoyens et l’implication de la communauté à chaque étape de l’Estonoesunsolar, représentait la composante la plus essentielle de son succès continu. Selon Di Monte le projet a débuté avec une volonté locale d’agir à une micro-échelle, mais sur terrain, chaque intervention a formé un réseau de petites actions qui ensemble ont pu avoir un impact plus large qui a touché toute la ville. « *The project began with a local will to act on a micro-scale, but each intervention, far from acting*

independently, formed a network of small actions that together were able to effect a wider impact and reach on the neighborhood as whole » (Di Monte. P in Mackenzie. A, 2015).



Figure 3. 20 : Un terrain de jeu pour tous les âges et un lieu de rassemblement dans le quartier de San Augustine.

Source : (Mackenzie. A, 2015)

Compte tenu du succès rapide des premières interventions localisées dans le centre historique de Saragosse (la vieille ville), le conseil municipal a décidé en 2010 de poursuivre le programme, en l'étendant à 14 autres sites dans toute la ville.

La deuxième phase d'Estonoesunsolar était plus importante en termes de budget et d'échelle, avec des interventions comprenant l'aménagement d'une promenade le long de la rivière de l'Ebre, la création des nouvelles places publiques (cf. Fig. 3.22) et renouvellement du système d'éclairage public, etc.



Figure 3.21 : Transformation d'un terrain public libre en terrain de basket-ball à usage multiples

Source : (Mackenzie. A, 2015).

De ce fait, chaque espace public réaménagé ou nouvellement créé invite à des utilisations multiples et spontanées. Tandis que nombre d'entre eux accueillent également une variété d'activités récréatives et éducatives planifiées, telles que des projections de film et des concerts en plein air, des programmes publics d'horticulture et des cours de danse, ou des ateliers pratiques d'architecture pour les enfants.



Figure 3.22 : La transformation d'une place publique en un espace événementiel
Source : (Mackenzie. A, 2015).

Dans sa vision de la ville contemporaine comme un réseau de personnes, de lieux et d'histoire, Di Monte s'inquiète sur le phénomène de vidage des espaces de la ville de Saragosse, qui conduit par la suite à une perte de la mémoire publique et à l'effacement de liens importants entre le lieu et son identité, « *Each vacuum, each dead space, produces a disconnection that interrupts the continuous murmur of urban life* » (Di Monte. P in Mackenzie. A, 2015).

Cependant, de ce vide émerge également un espace permettant de créer des « possibilités alternatives », d'imaginer des nouvelles façons de penser la planification urbaine et l'expérimentation dans les villes.

Estonoesunsolar est une initiative qui favorise les « possibilités alternative », l'ensemble des espaces publics transformés à la ville de Saragosse est devenu un puissant vecteur de participation citoyenne, de cohésion sociale et de relance de la vie publique dans la ville.

Conclusion :

Le concept de "ville intelligente" s'instaura dans un univers où le numérique est très présent. Il s'agirait de la façon contemporaine de revoir le fonctionnement des villes modernes. Devenir une ville intelligente ne nécessite pas uniquement la présence des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), parce qu'ils ne sont pas une fin en soi, mais nécessite également un effort au niveau de la démarche et de l'élaboration d'une stratégie pour la mise en œuvre des différents changements.

Par ailleurs, Il n'y a pas de modèle standard de ville intelligente, l'application du concept varie selon le pays, le territoire, les politiques, les objectifs, le financement et la portée spécifique de chaque ville.

Concernant les espaces publics intelligents, nous avons exposé au cours de ce chapitre différents modèles, dans le but est de mettre en valeur les actions qui sont à la base de l'innovation d'usage et de découvrir les technologies dont t'ils dépendent et la manière dont elles sont utilisées, etc.

En effet, en analysant des exemples tangibles de projets et d'expériences, nous sommes parvenus à identifier les meilleures idées de planifications et d'aménagement urbaines des espaces publics intelligents. Il faut signaler que nous avons choisi les projets qui ont pris en compte l'usage des nouvelles technologies, mais aussi les modes de vie et les besoins des citoyens.

De ce qui précède, nous avons déduit que les solutions technologiques proposées sont basiques voir « Low Tech » qui sont peu coûteuses et accessible aux citoyens. Elles représentent une manière d'innovation d'usage dans les espaces publics qui est facile à utiliser par contre aux autres types d'innovation qui utilise la technologie lourde « technopuch ».

De ce fait, l'efficacité d'usage et les valeurs communiqués ne se situent pas dans la complexité ou la nouveauté de la technologie employée, mais dans les relations créées entre les citoyens et leurs villes, notamment les espaces publics. Parce que l'appropriation des espaces publics par les usagers est très importante pour révéler la qualité et les services publics assurés par ces lieux. L'utilisation des nouvelles technologies est très répandue pour convoquer l'action publique dans les espaces urbains. Mais, l'innovation d'usage peut également s'incarner dans de nouvelles idées, de nouvelles manières de faire face aux problématiques urbaines. Comme l'exemple du projet « Estonesunsolar » qui représente une initiative qui promeut d'autres possibilités alternatives, d'imaginer de nouvelles façons de penser l'aménagement urbain et l'expérimentation dans la ville à travers des interventions flexibles et peu coûteuses. L'ensemble des espaces publics transformés à la ville de Saragosse est devenu un puissant vecteur de participation citoyenne, de cohésion sociale et de relance de la vie publique dans la ville.

CHAPITRE IV
LES VILLES NOUVELLES, UN
MODELE URBAIN

CHAPITRE IV : LES VILLES NOUVELLES, UN MODELE URBAIN

Introduction :

Les villes nouvelles représentent aujourd'hui un sujet d'actualité à l'échelle internationale tout comme nationale. Le contexte de ville nouvelle connaît une utilisation intensive dans des contextes diversifiés, pour recouvrir des réalités hétérogènes dont l'objectif de réalisation peut être différent d'un exemple à l'autre.

En effet, le thème ville nouvelle est très riche conceptuellement mais il est entouré par une certaine ambiguïté, vu son utilisation abusive pour définir plusieurs opérations urbaines.

Dans le présent chapitre, nous avons présenté d'abord la définition du concept « ville nouvelle », son origine et les circonstances de son apparition à travers un rappel historique de son évolution. Par la suite, on a traité deux fameux modèles de villes nouvelles à travers le monde.

En fin, nous avons passé à l'évolution de la ville nouvelle en tant que concept urbain en Algérie, pour mieux comprendre la politique d'aménagement et les raisons qui ont favorisé le recours à ce type de planification urbaine.

4.1 La ville nouvelle, une notion en quête de définition :

Le concept de « ville nouvelle », à la fin des années 1960, ébauche un nouveau genre de vie urbaine. Les missions d'aménagement des villes nouvelles entendent répondre au malaise des grands ensembles et à l'isolement de l'habitat pavillonnaire (E. Pachaud, 2006).

Pour E.Pachaud, le modèle ville nouvelle a rompu avec le modèle classique de la grande ville, pour lui substitué une ville qui se veut moins importantes et plus verte, constitué de petites unités urbaines séparées les unes des autres, entre les quelles seraient maintenues terrains agricoles et zones d'espaces verts. De ce point de vue, la ville nouvelle visait bien une forme d'exemplarité en matière de qualité de vie.

Par ailleurs, l'ambition des villes nouvelles était aussi d'ordre économique. Elles devaient être des bassins de recrutement, et créer des noyaux d'emplois aux profils économiques diversifiés (E. Pachaud, 2006).

Les villes nouvelles ont des caractéristiques et des critères spécifiques. C. Chaline⁴ dans son livre « Les villes nouvelles dans le monde », précisait que le terme ville nouvelle ne peut s'appliquer à tout organisme urbain apparu récemment. L'usage du terme est spécifique et nécessite certaines caractéristiques. Pour lui, une ville nouvelle c'est un ensemble urbain dont la création a été décidée et planifiée par une **autorité unique**.

En effet, pour Chaline, la ville nouvelle doit offrir une grande diversité de services et d'emplois et jouir d'une autonomie fonctionnelle notable. C'est en principe un ensemble urbain prestigieux qui concrétise les conceptions urbanistiques du moment (C. Chaline, 1996).

A l'intérieur de ce concept à la fois vaste et un peu « ambiguë », le même auteur a proposé différentes subdivisions. Il oppose notamment les villes nouvelles qui servent d'abord de support à une activité de production (ex : Nova-Hota en Pologne) à celles qui contribuent prioritairement à un projet d'organisation d'un espace régional, qu'il s'agisse :

- de canaliser en un point précis la croissance d'une grande métropole comme Paris ou Londres,
- de structurer un réseau urbain régional (ex : l'isle-d'Abeau dans la région Rhône-Alpes en France)
- ou de doter un point fort un espace que l'on commence à mettre en valeur (ex : San Pedro en Côte-D'Ivoire).

Pierre Merlin, dans son ouvrage « Les villes nouvelles en France », mentionne que « *La coutume veut que cette appellation ne soit pas protégée et qu'on désigne ainsi les villes qui se réclament de cette qualité ou aux quelles l'opinion publique la décerne* » (P. Merlin, 1991). Pour Merlin, il faut être très rigoureux pour cerner les villes nouvelles et on devait ne considérer que les opérations d'urbanisme ayant fait l'objet d'une décision volontaire et pour la réalisation desquelles des mécanismes et des moyens spécifiques ont été mis en place.

⁴ Claude Chaline : urbaniste français, spécialiste de la géographie et de l'aménagement des grandes métropoles

Le concept de ville nouvelle n'a pas une définition rigoureuse, selon les nombreux travaux publiés qui ont traité le thème, on a constaté que la définition reste tributaire des auteurs, du contexte géographique des villes et des enjeux socioculturels et politiques. Chaque ville nouvelle est différente par rapport aux autres. Selon C. Chaline « *Force est de constater qu'il n'existe, au plan général, aucune définition satisfaisante permettant de décerner sans ambiguïté le label ville nouvelle* » (C. Chaline, 1996).

4.1.1 Genèse des villes nouvelles :

Selon le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, la ville nouvelle est défini comme un acte de planification sous tendue par une politique d'aménagement régional (P. Merlin, F. Choay, 2005). Le dictionnaire explique aussi que le caractère récent des villes nouvelles n'est pas une constance : « *Il ya des villes dès l'antiquité (Neapolis) et à toutes les époques (Aigues mortes) créées par Saint Louis ; les bastides de la guerre de cent ans ; Versailles ; la Roche-sur-Yon, etc.* » (P. Merlin, F. Choay, 2005).

En effet, Les villes nouvelles sauvegardent toujours leurs appellations dites « nouvelle », en se référant à Thierry Paquot : « *Appellation qui semble nier l'évolution du temps* » (T. Paquot, 1998) à titre d'exemple les « News Towns » autour de Londres qui possédaient toujours son non « nouvelle » après plus d'un siècle depuis son apparition.

Le concept de ville nouvelle, peut sembler à priori nouveau, mais en réalité il a existé depuis des temps très reculés. Cette expression se dresse comme une nouveauté si nous la comparons par l'idée connue de la ville héritée. Cette logique est confirmée par S.M.Badjaja dans son travail qui porte sur les origines des villes nouvelles : « *Le concept de ville nouvelle porté par la virtualisation a existé par le passé, est confirmé à travers l'exploration historique rétrospective. Ainsi, les villes nouvelles qui se sont proposées de créer une ville idéale ont déferlé à travers les âges, et émergent suivant le processus de création qui convoque mythe et utopie, imagination et imaginaire* » (S.M.Badjaja, 2013).

Evidement, la nouveauté persistée dans l'expression « ville nouvelles » n'évoquée pas un objet inédit, au sens où n'ayant jamais existé auparavant. Mais c'est une forme de déclinaisons nouvelles d'une production ancienne déjà existante forgées par un regard nouveau à travers des préoccupations nouvelles.

N'étant pas une innovation du 20^{ème} siècle, les villes nouvelles existaient dans différents lieux à travers le monde et sous différentes formes et ce depuis l'antiquité. Par la

suite, il faut remonter dans le temps pour chercher l'origine exacte de ces villes dites nouvelles.

Toutefois, l'expérience mondiale en terme de villes nouvelles « modernes » à commencé à la fin du XIX^{ème} siècle en Angleterre à travers la première génération de ville nouvelle (inspirée de la vision des cités jardins d'Ebenezer Howard), et qui s'est vite propagée en premier lieu dans l'Europe, après dans les autres pays du monde.

4.2.1 Les cités jardins :

C'est un mouvement mondial né en Angleterre au XIX^{ème} siècle, qui considère l'aménagement du territoire comme une affaire d'une politique interventionniste. C'est l'état qui contrôle, organise, voire impulse la constitution du contenant dont le contenu n'est autre que l'assurance d'une meilleur vie sociale et économique au membre de la société.

Au début du XX^{ème} siècle, le concept de cité jardin s'impose comme un model global d'urbanisation. En effet, l'idée d'Ebenezer Howard (1898) de concevoir des communautés autosuffisante à l'écart des grandes villes et intégrées à l'espace rural, va donner naissance à de nombreuses interprétations à travers le monde.

Evidement, C. Chaline a confirmé que l'idée de ville nouvelle est apparue véritablement avec les échos de Howard avec l'idée d'un « urbanisme réaliste et appliqué » matérialisé par la « Garden city » de Howard qui a visé l'épanouissement de l'homme tout en tenant compte des contraintes d'une société capitaliste et industrielle (C. Chaline, 1996).

Les origines du mouvement sont liées à la crise urbaine issue de l'industrialisation massive de la fin du XIX^{ème} siècle et qui plonge ses racines dans le « socialisme utopique ». La cité jardin, concept théorisé par Howard, doit permettre d'améliorer le sort des travailleurs en leur offrant de bonnes conditions de logement dans des villes-compagne d'un nouveau genre, alliant mixité des fonctions urbaines et une nature omniprésente.

En effet, Howard prônait la décongestion des villes à travers la réalisation de « nouvelles » communautés visant la répartition de la population dans un cadre cohérent et rigoureusement limité. Sa vision des « Garden Cities » est expliquée dans son ouvrage publié en 1898 sous le titre : *Tomorrow : A Peaceful Path To Real Reforme*, traduit en français (*Demain : Une Voie Pacifique Vers Une Réforme Véritable*) et réédité avec

quelques modifications en 1902 sous le titre : Garden Cities of Tomorrow (Les cités jardins de demain).

Dans son livre, Howard dessine le schéma, dorénavant célèbre, des trois « aimants », (cf. Fig. 4.1) :

- L'aimant ville (le travail, de bons salaires, une vie stressante, des pollutions diverses, accès à la culture...);
- L'aimant campagne (le repos de l'âme au contact de la nature, une alimentation saine, l'ennui, des villages abandonnés...);
- L'aimant ville / campagne (Beauté de la nature, loyers bon marché, emplois nombreux, air pur, maisons spacieuses avec jardins, liberté, coopération...).

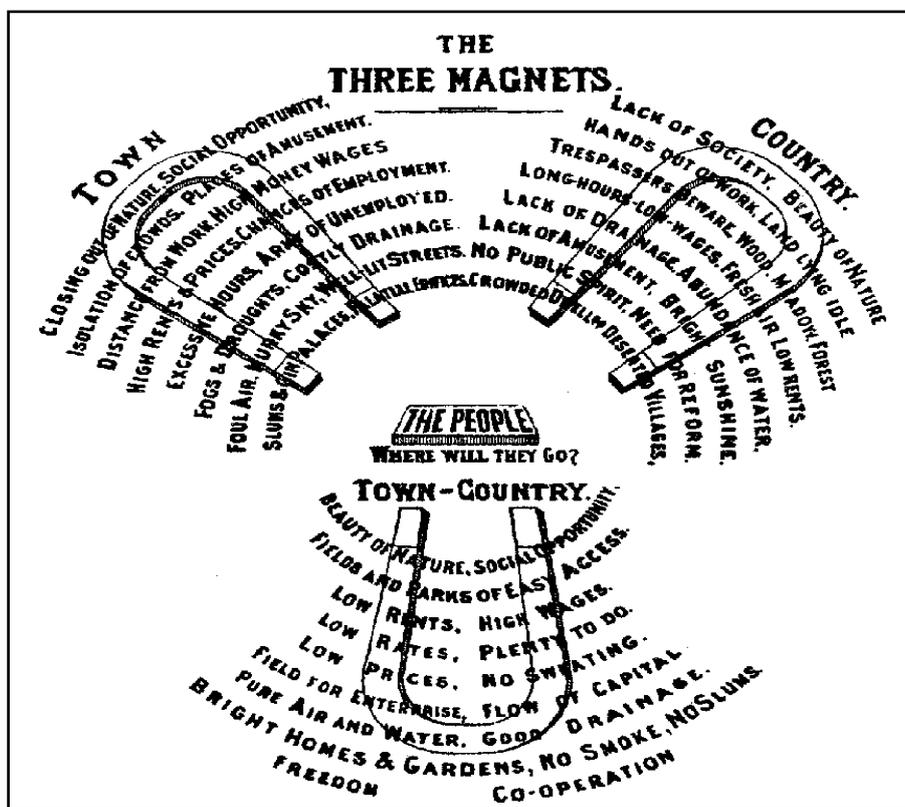


Figure 4.1 : Le schéma des trois aimants de Howard
 Source : (Howard. E, 1902) in urbanplanning.library.cornell.edu

Les cités jardins de Howard sont localisées en milieu rural loin des grandes villes, elles sont conçues selon un plan radioconcentrique divisé en six (6) parties égales (cf. Fig. 4.2). Elles sont supposées à accueillir une population d'environ 32 000 habitants. Nous avons constaté que la vision générale de Howard est lisible aussi bien dans ses écritures comme dans ses réalisations aux mesures sociales et économique.

En 1899, la fondation de l'association « Town and Country Planning Association » (TCPA), regroupant Politicien, industriels et professionnels dans le but d'assurer la réalisation des cités jardins.

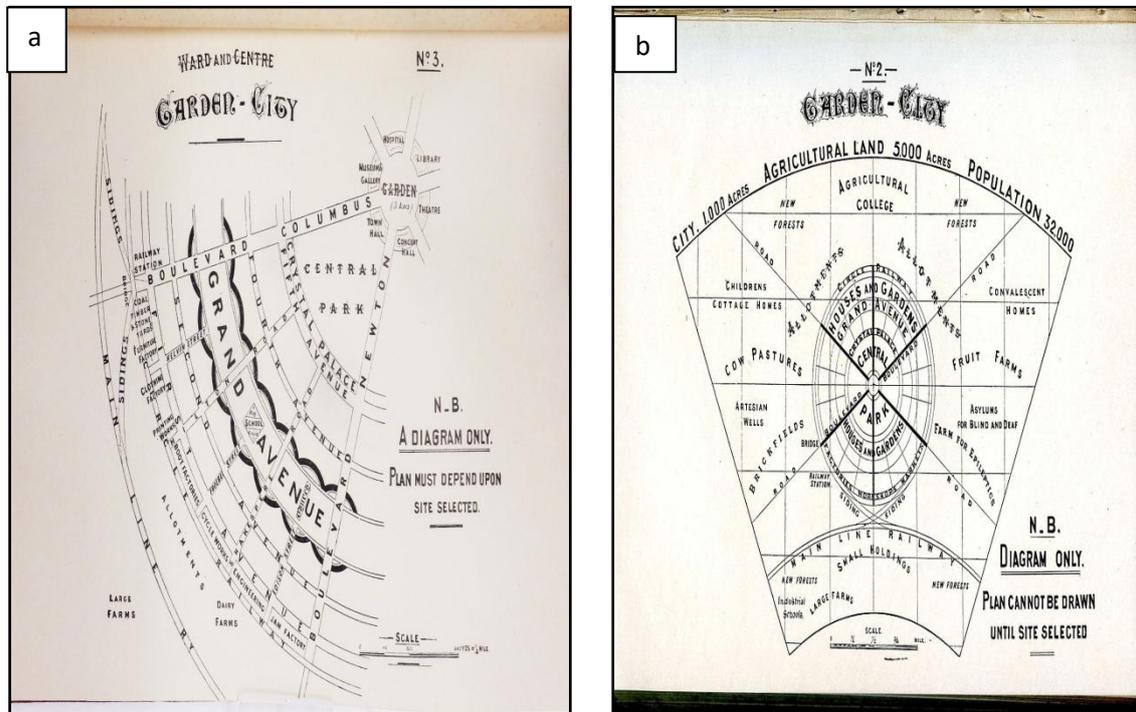


Figure 4.2 (a, b) : Diagramme illustrant le principe d'aménagement des cités jardins.
Source : (Howard. E, 1902) in urbanplanning.library.cornell.edu

La première réalisation lancée par Howard dans la banlieue nord à 60 Km de Londres et mis en application par deux jeunes architectes, Raymond Unwin et Barry Parker : **Letchworth** Garden city en 1903 (cf. Fig. 4.3). Après, il a réalisé une seconde ville plus proche de Londres : Welwyn en 1919. Les deux villes nouvelles représentaient une fidele application des idées essentielles de Howard : un grand nombre d'industries propres, une cité de villas, de jardins, pourvues de grands espaces libres et d'une vie sociales animée, la majorité des habitants trouvent un emploi sur place, un encerclement d'une inviolable ceinture agricole et le maintien des principes de la propriété individuelle, de la limitation du profit et de l'inscription de tout revenu supplémentaire au bénéfice de la ville (Ebenzer Howard, 1969).



Figure 4.3 (a, b): Première cité-jardin réalisée par Raymond Unwin et Barry Parker au début du XXe siècle, à 60 km au nord de Londres : Letchworth garden city
 Source : T. Paquot, 2013, P07.

En 1919, lors du congrès de la Garden Cities and Town Planning Association, Ebenezer Howard, qui en est le président, explicite la notion de Garden city « (...) *c'est une ville conçue pour assurer dans de bonnes conditions la vie et le travail de ses*

habitants. Elle a juste la taille qui convient pour permettre un plein développement de la vie sociale. Elle est entourée d'une zone rurale, et la totalité des terrains y est propriété collective, ou bien administrée par fidéicommissaires représentant la collectivité» (T.Paquot, 2013).

Par ailleurs, Le début du XX^{ème} siècle va être le témoin d'une appropriation mondiale du concept des cités jardins, et donner naissance à diverses interprétations (Gardenstadt, Ciudad-Jardin, Turnstad, etc.)

Chaque cité jardin est particulière et différente par rapport aux autres, leur réalisation était contrastée, mais l'engouement a été international (France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Italie, Etats-Unis, Canada, Australie).

4.2 Expérience de villes nouvelle à travers le monde :

4.2.1 Villes nouvelles Anglaises :

En Angleterre, les villes nouvelles ont d'abord été conçues comme un moyen de diminuer l'importance des grandes agglomérations (Londres en particulier). Par la suite, elles sont devenues un modèle urbain intéressant à suivre en Europe et après dans tout le monde entier. Pour P.Merlin le modèle britannique de villes nouvelles représente une vraie source d'inspiration lors de la création des villes nouvelles française : « En France, l'expérience en matière de villes nouvelles est très limitée : quelques villes industrielles comme 'Mourenx' et les grands ensembles dont le niveau d'équipement très réduit et l'absence de vie sociale font le contraire d'une ville nouvelle. C'est pourquoi il a paru intéressant de tirer parti de l'expérience acquise à l'étranger : en Grande-Bretagne, en Scandinavie... » (P. Marlin, 1968).

Le modèle britannique des villes nouvelles est qualifié comme un modèle réussi (N. Perrin, 1960. P. Merlin, 1968) et cette réussite est due essentiellement aux moyens mis en œuvre par l'état. Grâce à la loi de 1946 qui a été à l'origine de la création de l'organisme spécial «Development Corporation », responsable de la planification, de la réalisation et de l'entretien de chaque ville et les moyens financiers lui ont été fournis dès l'origine.

P.Merlin dans ses travaux a parlé aussi sur les ingrédients de la réussite des villes nouvelles britannique « *le succès des villes nouvelles réside sur le plan de l'efficacité de la réalisation. Le système de l'organisme public qui est à la fois l'organe planificateur et le maître d'œuvre a prouvé son efficacité. Le mode de financement adopté (prêt à long terme*

à taux d'intérêt modère et avec différé d'amortissement) a rendu la solution possible. C'est à condition d'adopter des solutions comparables (simples et efficaces) sur ces deux points que la région parisienne réussira ses villes nouvelles. Sinon elles se réaliseront seules et en désordres » (P.Merlin, 1968).

4.2.1.1 Les étapes de la création des villes nouvelles britanniques et les principaux problèmes rencontrés :

Selon l'étude menée par G et P. Pinchemel (1959) sur les « villes nouvelles britanniques », en 1957, l'Angleterre comprend 15 villes nouvelles, dont 8 situées à moins de 50 kilomètre de Londres, sont destinées à décongestionner la capitale, elles sont supposées à accueillir 420 000habitants. Voici les dates de création de ces 8 villes nouvelles :

- 1946 : Stevenage
- 1947 : Hemel Hempstead, Crawley, Harlow
- 1948 : Welwyn Garden City, Hatfield
- 1949 : Basildon, Bracknell

Le « New Town Act », voté en 1946 sur proposition du gouvernement socialiste, est le vrai acte de naissance des villes-nouvelles (N. Perrin, 1960). Pour le dresser, le « Comité des villes nouvelles » (New Towns community), présidé par Lord Reith, a repris dès 1945 les conclusions du plan d'urbanisme du « Grand Londres »⁵, établi l'année précédente ; les principaux objectifs étaient :

- Décongestion du centre de la capitale en évacuant une partie de la population (1250000 personnes)
- Redistribution de la population et de l'emploi dans des villes nouvelles (New Towns) et des villes en expansion (Expanding Towns) au –delà de la ceinture verte.
- Restriction de l'accroissement Londonien au moyen d'une importante ceinture verte (Green Belt).

4.2.1.1 .1 Le choix de l'emplacement :

⁵ « Grand Londres » Ce plan s'inspirait du rapport « Barlow », une commission royale dirigée par Sir Anderson Barlow, sa mission était d'enquêter sur les causes de la distribution géographique de la population industrielle en Grande-Bretagne et de proposer des remèdes (P.N, 1960).

Le choix de l'emplacement est fait par le ministre de la construction, après une enquête préalable qui regroupe les données géologiques, géographiques et économiques détaillées de la ville concernée (cf. Fig. 4.4).

Ensuite après le choix du terrain, le ministre de la construction nomme une commission de neuf membres : la « Development Corporation », chargée de créer et d'administrer la ville nouvelle. Bien que travaillant presque exclusivement avec des fonds publics, la « Corporation » est composée de personnes venant du secteur privé ; certains sont choisis d'après leur qualification (urbanistes, architectes...), d'autres pour leur responsabilité locale.

4.2.1.1.2 C'est à la Corporation qu'incombe l'élaboration du « Plan directeur » (ou Master plan) :

L'organisation du nouvel espace urbain est basée sur un zonage rigoureusement établi, séparant des quartiers bien distincts : une zone résidentielle (occupe la majeure partie du terrain), le centre-ville, conçu pour donner à l'ensemble un caractère réellement « urbain », avec l'aménagement de grands immeubles commerciaux, administratifs et résidentiels. Enfin, les zones industrielles localisées en fonction des voies de communication.

Le quartier résidentiel est presque entièrement composé de maisons individuelles de 1 à 5 pièces avec jardin, conformément aux usages anglais. Chaque parcelle est d'environ 225 m².

4.2.1.1.3 L'achat du terrain :

L'achat du terrain dont la Corporation devient propriétaire est facilité par la législation fondamentale de l'urbanisme anglais⁶ qui réglemente entre autres la plus-value des terrains du aux investissements d'état (route, gaz, électricité, etc.) et limite la spéculation.

La construction est financée par des avances de l'état remboursables en 60 ans, à un taux d'intérêt qui a varié de 3% (en 1945) à 6% (en 1958) ; il a été ramené à 5,25% en 1959 (N.Perrin, 1960, 137).

Les Pouvoirs publics jouent en somme le rôle essentiel de « grand argentier », sans ces prêts et subventions les « Corporations » ne pourraient accomplir de semblables

⁶ Town and Country Planning Act 1947.

travaux. Hors de cela, l'État britannique n'intervenait de façon décisive que pour l'approbation du « plan directeur ». Mais tant en ce qui concerne l'acquisition des terrains que l'exécution des travaux, la Corporation a joui d'une très grande liberté qui semble être une des raisons de la réussite des créations de villes-nouvelles (P.Merlin, 1968).

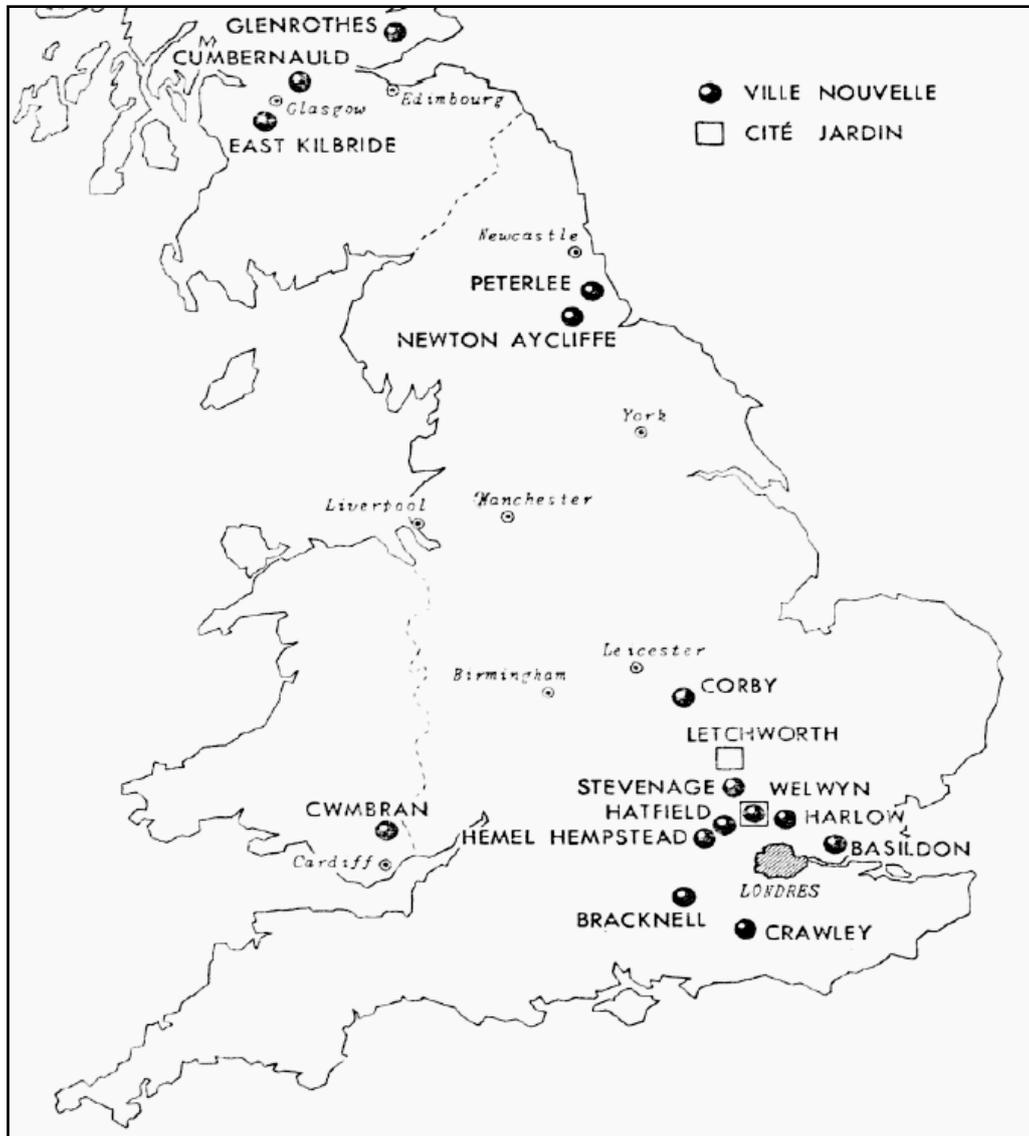


Figure 4.4: Les cités jardins et villes nouvelles Britanique

Source : (N. Perrin, 1960, P 137).

4.2.1.2 Population des villes nouvelles :

La population des villes nouvelles était dont la majorité jeune (90 % de moins de 45 ans, alors que la moyenne anglaise est 63%). En conséquence, la natalité est double et la mortalité est faible, par exemple Crawley a un taux d'accroissement de 3%. (M. Laballe in N. Perrin, 1960). Pour pallier ce décalage les responsables ont construit des logements destinés aux personnes âgées. En effet, leur absence expliquait le non donné à ces

nouvelles entités de « ville à deux générations ». Le tableau 4.1 illustre bien le jeune âge des habitants de Crawley par rapport à Londres.

Tableau 4.1 : Les tranches d'âges des habitants de Londres et de Crawley (ville nouvelle).

	Crawley (30 Juin 1958 en %)	Londres (30 Juin 1958 en %)
0-4 ans	15,3	6,8
5-14	19,9	14,3
15-44	53,1	41
45-64	9,4	26,5
65 ans et plus	2,3	11,4
	100	100

Source : M. Labelle in N. Perrin, 1960.

4.2.1.3 Emploi et population active :

La politique des villes nouvelles est basée sur la création des centres urbains capables d'offrir à ses habitants de plus de logements convenables, des emplois. Pour éviter toute forme de cité-dortoir, et c'était la vraie raison de la réussite de telles migrations organisées.

« L'industrie est l'élément vital, la fonction essentielle des villes nouvelles, aucune décongestion urbaine, aucune décentralisation humaine ne sont possibles sans décentralisation industrielle, sans nouvelle industrialisation » (Pinchemel. G et Pinchemel. P, 1959, P37).

Le premier objectif du Ministère de la Construction lors de la création des villes nouvelles en Angleterre était de trouver des industriels désireux de s'installer là-bas. Pour Crawley, par exemple, cette enquête préalable a duré 2 ans. Selon M. Labelle pour le candidat migrant, *« c'est l'emploi qui commande la migration, c'est l'emploi qui donne l'accès au logement »* (M. Labelle in N. Perrin, 1960, P 139).

D'après les nombreuses lectures sur les villes nouvelles Anglaises, on a assisté à une très grande variété d'industries représentées au sein de ces derniers, telle que : constructions mécaniques, équipement électrique, imprimerie, produits alimentaires, plastique, etc. A **Hatfield** seulement, la proximité des usines d'aviation « Haviland » monopolise la presque totalité de l'activité industrielle (Merlin. P, 1968).

Ainsi Crawley, créé en 1951 possède en 1958, 77 usines employant 11.000 ouvriers, l'éventail industriel comprend : industries mécaniques, câbles, métallurgie, industrie du verre, ameublement, imprimerie (Merlin. P, 1968). Ce qui relève d'une grande attractivité par l'industrialisation des villes nouvelles.

4.2.1.4 Equipement :

Les villes nouvelles britanniques sont aménagées selon le principe d'**unité de voisinage** qui comprend environ 5.000 habitants. La ville est constituée d'unités juxtaposées qui forment ensemble des quartiers. Chaque unité de voisinage possède des écoles primaires et secondaires, un centre médico-social, un petit centre commercial (boulangerie, épicerie, etc.), une église et une maison commune (qui sert à la fois de salle de réunion, de théâtre ou de cinéma).

Au centre de la ville, sont installés les équipements collectifs les plus importants : mairie et autres bâtiments administratifs, banque, poste, cinéma, théâtre, restaurants, commerces nombreux.

4.2.2 Les villes nouvelles Françaises:

*« L'heure est au retour, non sans hésitations, de la question d'un grand investissement étatique dans l'aménagement de l'agglomération parisienne. Le dernier qui a considérablement modifié ses infrastructures de transport, ses équipements et son habitat date du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne, en 1965, dont la réalisation a abouti au Marché d'Intérêt National de Rungis, à l'aéroport de Roissy, aux autoroutes et lignes de RER radiales et aux **villes nouvelles** »* (SDAURP, 1965 in C. Imbert et autres 2011).

La politique des villes nouvelles Françaises, est d'abord une politique d'aménagement de territoire mise en oeuvre en France à partir du milieu des années 1960. En effet, la volonté politique qui soutient initialement la construction des villes nouvelles s'accompagne de moyens importants : création de zones d'aménagement différé sur de vastes territoires (cf. Fig. 4.5), permettant de contrôler le marché foncier, de lever l'obstacle de la propriété foncière, de mener des réflexions à l'échelle de grands sites ; mise en place de cellules d'étude ; appel à des compétences variées (V. Claude, 2007).

4.2.2.1 Les objectifs des villes nouvelles Françaises :

Selon Fouchier.V (1999), les objectifs des villes nouvelles Françaises se manifestent par les trois points suivants :

- Des outils d'aménagement du territoire
- Accueillir une croissance par le polycentrisme
- Le choix stratégique de la localisation des villes nouvelles

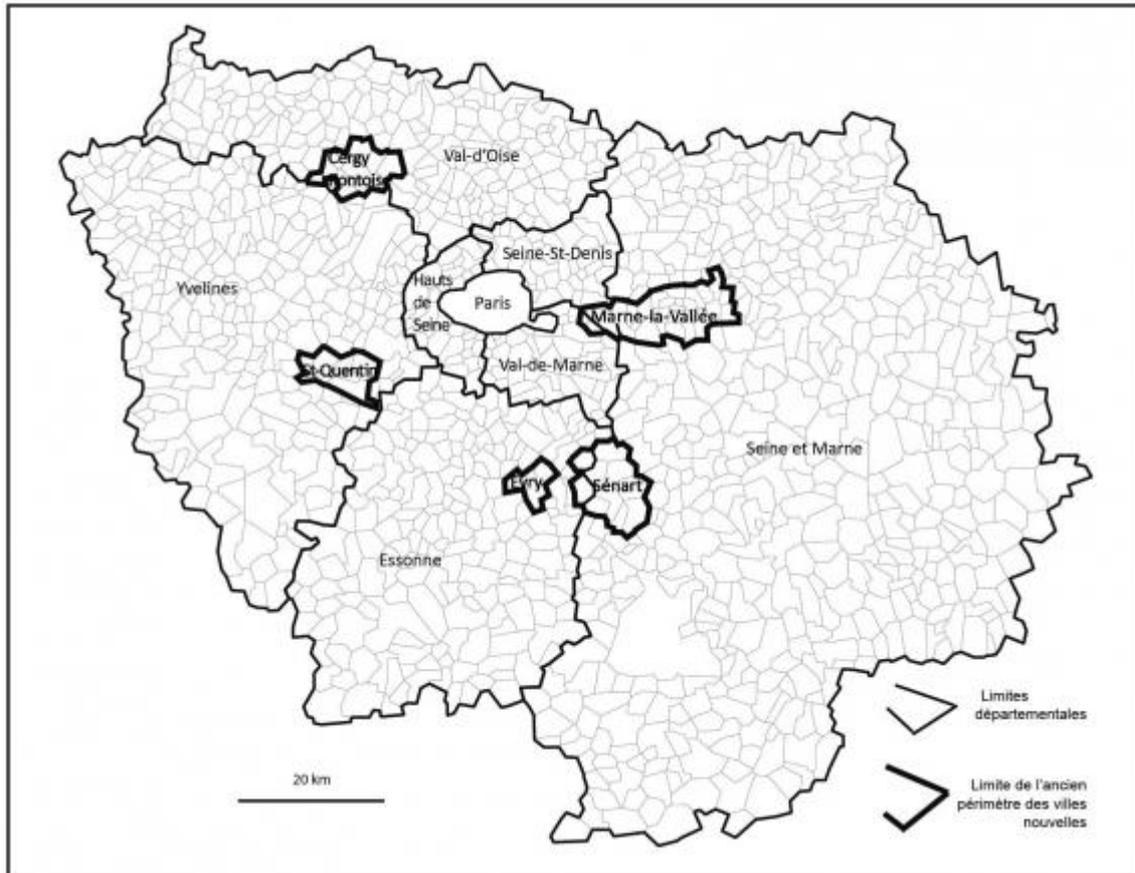


Figure 4.5 : Localisation des villes nouvelles franciliennes (de la région Parisienne)

Source : (C. Imbert et d'autres, 2011, P3).

4.3 L'expérience Algérienne des villes nouvelles :

« Les projets de villes nouvelles en Algérie, qui comptera 43 millions d'habitants en 2025 dont 80% urbanisées, ont pour objectif principal de réduire la pression démographique exercée sur l'étroite et fragile bande côtière, la plus fertile du pays, qui abrite la grande majorité de la population » (CNES, 1995).

Après son indépendance, l'Algérie a vécu une urbanisation très rapide. Ce qui a été la cause d'un immense écart entre le nombre de la population urbaine et le nombre de la population rurale. L'Algérie est passée d'un pays à majorité rurale à un pays urbain. En effet, la brutale transformation causée par l'urbanisation et la surpopulation des villes a engendré des problèmes tel que : la pollution, la prolifération des déchets, la violence, criminalité, etc.

En Algérie, la croissance urbaine accélérée et la multiplication des agglomérations ont créé un déséquilibre spatial surtout sur la frange littorale (cf. Tableau. 4.2). Cette dernière est très riche en matière de ressources et de potentialité.

Tableau 4.2 : Répartition de la population par ensemble régional en 1991.

Ensemble régionale	Population	Pourcentage de la population total
Région du Nord	17 690 000	66%
Région des hauts plateaux	6 818 000	26%
Région du Sud	2 221 000	8%
Total	26 718 000	100%

Source : (ONS⁷, 1991)

Avec la pression démographique qui affecte le Nord du pays et la désertification accrue qui touche les hauts plateaux et le Sud, le réaménagement du territoire devient une tâche incontournable.

Le modèle ville nouvelle constitue à cet effet une des dimensions essentielles de la stratégie nationale de l'aménagement du territoire projetée. Sous la haute autorité du Conseil National Economique et Social (CNES), un plan de développement a été adopté par ce dernier. La politique des villes nouvelles représentait un instrument d'organisation et de canalisation de l'expansion urbaine. Elle constitue, aussi un levier de desserrement de la pression urbaine autour des grandes villes et de décentralisation des activités et de l'habitat à partir du Nord (CNES, 1995).

4.3.1 Le cadre réglementaire et législatif des villes nouvelles en Algérie :

La création des villes nouvelles nécessitait un cadre législatif et réglementaire. A cet effet, le plan juridique devait s'appuyer sur un ensemble de dispositifs institutionnels qui prendrait en compte les différentes notions d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

L'apparition du concept « ville nouvelle » dans la législation Algérienne commençait par la loi **87-03** du 27 janvier 1987, relative à l'aménagement du territoire qui instituait le **SNAT** dont les villes nouvelles sont un des instruments d'aménagement du territoire à l'époque. L'objectif principal de cette loi est d'assurer le rééquilibrage territorial par le transfert des populations du littoral vers la « ceinture » des Hauts Plateaux. « *Dans ce nouveau dispositif spatial que dessine le SNAT, les villes nouvelles sont donc appelées à jouer un double rôle : celui de rééquilibrage territorial (à l'échelle nationale) et celui de lieux où doit s'opérer le redéploiement des populations métropolitaines* » (Boumedine. R.S, Signoles. P, 2017).

Pendant les années 1980, le projet de réalisation des villes nouvelles est arrêté avant de commencer à cause de la crise des finances publiques et la baisse des prix du pétrole à

⁷ ONS : Office National des Statistiques

l'époque. Ce que justifié la décision de l'état de ne pas s'engager dans des projets ambitieux et nécessairement couteux (Boumedine. R.S, P. Signoles, 2017).

Après une longue conjoncture en 2001, le conseil du gouvernement à examiné puis adopté l'avant projet de la loi relatif aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement.

En 2002, la loi 02-08 du 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles est publiée dans le journal officiel. Cette loi définissait les villes nouvelles comme « *Toute créations d'établissements humains à caractère urbain en sites vierges ou s'appuyant sur un ou plusieurs noyaux d'habitat existants. Ces derniers constituent des centres d'équilibre social, économique et humain, grâce aux possibilités d'emploi, de logement et d'équipement* » (la loi 02-08, journal officiel de la RADP n°34, 2002).

La mise en œuvre de ce concept repose sur la démarche et l'organisation spatiale de deux niveaux chacun contenons deux couronnes comme suit (cf. Tableau. 4.3) :

Tableau 4.3 : L'organisation des villes nouvelles en Algérie selon la loi 02-08

Premier niveau		Deuxième niveau	
1 ^{ere} couronne	2 ^{eme} couronne	3 ^{eme} couronne	4 ^{eme} couronne
Autour de l'aire métropolitaine Algéroise : W. d'Alger W. de Tipaza W. de Boumerdes W. de Blida	W. de Chelef W. Ain Defla W. Médéa W. Bouira W. Tizi Ouzou W. Bejaïa	Les hauts plateaux	Le Sud

Source : (La loi 02-08, journal officiel de la RADP n°34, 2002).

Les dispositions générales de la loi 02-08 sont notamment :

- Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) prévoit, l'opportunité de création de villes nouvelles et en détermine les fonctions et la localisation.
- Seules les régions des hauts plateaux et le Sud sont concernées par cette création avec exception des quatre grandes métropoles (Alger, Oran, Constantine et Annaba).
- La création d'une ville nouvelle est décidée par décret exécutif qui détermine, la désignation des communes concernées, la délimitation du périmètre de la ville, le programme général et les fonctions de base.

- Pour toutes ville nouvelle, il est institué un organisme dénommé « organisme de ville nouvelle » sa mission est d’initier et de diriger les actions d’étude et de réalisation de la ville nouvelle.
- Les modalités d’élaboration des plans d’aménagement et les procédures d’approbation sont fixes par voies réglementaires.
- L’acquisition du foncier, l’aménagement et les réalisations des programmes de la ville nouvelle se font en partie ou tout sur le budget de l’état, dont la gestion est rétrocédée à l’organisme ville nouvelle.

4.3.2 Organisation des villes nouvelles à l’échelle du territoire (cf. Fig. 4.4) :

4.3.2.1 Les villes nouvelles du premier niveau (1 et 2 couronne) :

Le rapport sur les villes nouvelles formule que l’objectif affiché par l’option « ville nouvelle » au sein du premier niveau (la première et de la deuxième couronnes) est d’orienter, à court terme la croissance urbaine d’Alger et de gérer les « coups partis » en les canalisant spatialement dans le but de devancer l’étalement de la métropole et de préparer, à long terme, les conditions pour une organisation plus appropriée de sa croissance (CNES, b, 1995).

4.3.2.1.1 La première couronne :

Le même rapport signale que cet espace géographique se distingue, par son incapacité à contenir les surplus démographiques dégagés par la métropole, ce qui se traduit par leur redistribution anarchique sur les zones périurbaines. Cette situation a pour effet :

- La dilapidation des terres agricoles de haute valeur.
- La prolifération des agglomérations urbaines et rurales (émergence de 140 agglomérations entre 1977 et 1987).
- L’absence de pôles urbains en mesure d’organiser et de réguler les flux migratoires d’Alger.
- L’inexistence d’un réseau de villes intermédiaires entre Alger et la deuxième ville par la taille qu’est Blida.

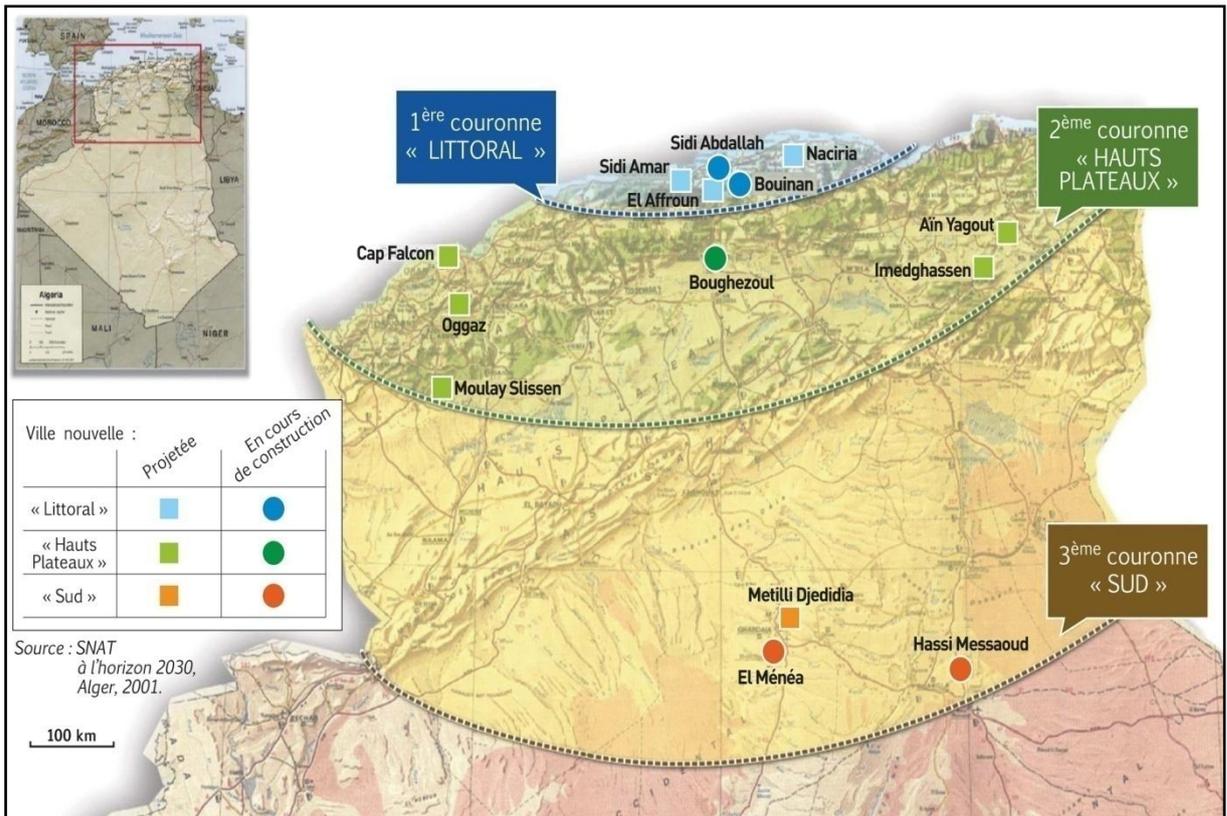


Figure 4.6 : La localisation des villes nouvelles Algériennes

Source : (SNAT, Alger, 2001). In (R. Sidi Boumedine et P. Signoles, 2017)

D'un point de vue fonctionnel, au niveau de la première couronne, il est fait une nette distinction entre deux sous espaces :

Le premier, c'est le sous-espace central (aire métropolitaine) dominé à la fois par ses fonctions industrielles et une croissance urbaine accélérée, ce qui a engendré un risque de conurbation entre les deux villes Alger et Blida.

Le deuxième, est le sous-espace aux marges Ouest et Est de l'aire métropolitaine (à l'Ouest la wilaya de Tipaza et à l'Est la wilaya de Boumerdès) qui rappelle davantage la deuxième couronne de la région caractérisée par un sous peuplement, un sous équipement et un fort exode vers l'aire métropolitaine.

Dans l'organisation projetée de la région Nord Centre, chacune des villes nouvelles retenues bénéficie d'une mission particulière compte tenu de la fonction qui lui est pré affectée :

- Agro industrielle pour El Affroun (W. de Blida, 100 ha, 125 000 habitants)
- Sportive et récréative pour Bouinan (W. de Blida, 350 ha, 45 000 habitants)
- Industrielle pour Nacéria (W. de Boumerdes, 700 ha, 56 000 habitants)

- Scientifique, médicale et pharmaceutique pour Mahelema (W. de Tipaza, 800 ha, 100 000 habitants)

Le but de ces villes nouvelles de la première couronne était de prendre en charge les besoins de l'aire métropolitaine, contribué à l'expansion économique des zones et aussi à constituer un rempart aux phénomènes migratoires.

4.3.2.1.2 La deuxième couronne :

Elle représente la région Nord-Centre (hors métropole), caractérisée par un faible niveau de développement socio-économique mais, elle se dispose de conditions d'accueil pour les activités industrielles qu'il faut les encourager, afin de permettre la stabilisation des populations. Cette couronne couvre les wilayas de Chlef, Ain Defla, Média, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaia.

Les villes nouvelles de la 1^{ère} et la 2^{ème} couronne sont des villes destinées à désengorger la métropole d'Alger .Elles doivent offrir l'alternative à la croissance urbaine de la capitale à travers les nombreux programmes de logement et d'équipement qui sont supposés à accueillir les surplus des populations.

4.3.2.2 Les villes nouvelles du deuxième niveau (3^{ème} et 4^{ème} couronne) :

4.3.2.2.1 La troisième couronne :

Les villes nouvelles de la troisième couronne sont destinées à la région des hauts plateaux. Cette région est caractérisée par la diversité de ses conditions physiques et naturelles :

- Grands territoire agricole
- Paysages pastoraux et présahariens affectés par la désertification,

En effet, cette région souffre de ses écosystèmes fragiles et du faible niveau de son développement socio-économique.

Selon le rapport du CNES (1995), Les villes nouvelles constituent un levier pour la mise en valeur des potentialités que recèle cette partie de l'Algérie (terre, sol, tourisme) ; elle permettra aussi la promotion d'agglomérations urbaines par l'implantation de projets urbains structurants, la diffusion des différentes activités économiques permettra le rééquilibrage des échanges Est –Ouest et Nord-Sud par la diffusion des activités économiques et fixera les populations dans une armature urbaine structurée et

fonctionnelle, pour cela plusieurs sites ont été retenus pour l'implantation de villes nouvelles :

- Hauts plateaux Est : Negrine, Bir El Ater et Boukhadra (W. de Tebessa)
- Hauts plateaux centre : Boughezoul (W. de Médéa et de Djelfa)
- Hauts plateaux Ouest : El Aricha (W. de Tlemcen), Rdjem Demouche (W. de Sidi Bel Abbés), Mekmene Ben Amar et Kharfallah (W. de Saida), Ain Dheb et Ksar Chellala (W. de Tiaret).

4.3.2.2.2 La quatrième Couronne :

Elle couvre les villes nouvelles destinées au grand Sahara Algérien, un espace étendu (près de 87% de la superficie du pays), caractérisé par un milieu physique spécifique et très difficile. Cet immense territoire est dépourvu de réseau urbain et la densité de population est très faible regroupée autour de quelques petites villes (Selon le rapport des villes nouvelles 1995).

L'option villes nouvelles pour cette partie du territoire national vise deux objectifs principaux à savoir :

- Rompre l'isolement des espaces sahariens en constituant des pôles attractifs autour desquels s'organiserait le développement régional et frontalier.
- Desserrer la pression urbaine qui s'exerce sur Ghardaia et la vallée du M'Zab.

Les régions du Sud concernées par les villes nouvelles sont :

- Oued Bellil (W. Touggourt), dont la fonction économique reposera sur les ressources en hydrocarbures.
- Mansourah, El Menea, Oued Nachou et Metlili (W. Ghardaia) constitueront un nœud principal dans la future armature urbaine de la région.
- Arak et Sidi Mouley (Ain Amguel) dont la vocation principale sera le développement du tourisme.
- Laouni (Tamanrasset), pour développer des activités industrielles du site minier.
- In Guezzem, site frontalier, qui permettra le développement du domaine agricole.

Conclusion :

De ce qui précède, nous pouvons constater la difficulté d'une définition communément admise et satisfaisante susceptible de cadrer le concept de ville nouvelle. Mais les propositions des définitions de l'ensemble des chercheurs convergeaient en plusieurs points d'ordre social et économique et spatial. Le point le plus commun entre eux est que la ville nouvelle cet ensemble de logements et d'équipements reliés par une hiérarchie de voies doit offrir à ses habitants un certain équilibre social, fonctionnel et relationnel qui garantisse un meilleur cadre de vie et surtout une identité urbaine.

De ce fait, les villes nouvelles n'étaient pas une innovation du 20^e siècle. Ces entités existaient dans différents lieux à travers le monde et sous différentes formes et ce depuis l'Antiquité.

La ville nouvelle au sens contemporain est née souvent d'une décision volontaire. Elle est représentée comme un acte de planification urbaine sous tendue par une politique d'aménagement, proposée comme une solution pour faire face à l'étalement démesuré des villes et absorber le surplus de la population. L'ambition des villes nouvelles étaient aussi d'ordre économique.

L'expérience britannique de ville nouvelle représente une vraie source d'inspiration pour les pays Européens et notamment le reste du monde. Il est qualifié par l'ensemble des chercheurs comme un modèle réussi.

Selon l'analyse du modèle, le débat de construction des villes nouvelles anglaises, celles situées autour de Londres, à été précédée par la parution d'un grand nombre d'études effectuées par des experts de différentes disciplines, ainsi que par un large débat au sein de l'opinion publique et des institutions politiques. Ce processus aboutit au fameux rapport « Reith » et au New Town Act. Les deux documents dégagent les principes de la conception de la ville nouvelle. Elle est définie comme une ville autonome, un centre isolé aux activités différenciées. Ces principes sont effectivement appliqués, d'une façon assez rigoureuse, aux huit New Towns réalisés. Les efforts consacrés à l'implantation des activités économiques, et notamment de l'industrie, à l'équipement collectif important et diversifié, témoignent de la volonté d'assurer à ces villes une certaine autosuffisance.

Le modèle britannique est un modèle global qui définit des le départ les objectifs et les moyens de réalisation. Le gouvernement confiait la tache de la construction des villes

nouvelles aux « Development Corporations », organismes autonomes aux quels il délègue tout le pouvoir. Il les pourvoit également d'importants moyens financiers dont ils disposent à leur discrétion.

A l'instar des autres pays, l'Algérie a adopté aussi le modèle ville nouvelle dans les années 1987, dont l'objectif d'assurer le rééquilibrage territorial. Mais le projet de la loi sur les villes nouvelles a accusé beaucoup de retard, depuis que la loi sur l'aménagement du territoire a institué l'option ville nouvelle (15 ans après). Pendant ce temps plusieurs régions ont tentés de réaliser des villes nouvelles sur leurs territoires en prenant l'exemple d'Ali Mendjeli à Constantine, Imadghassen à Batna, Metlili à Ghardaia, etc. Par ailleurs, ces villes n'étaient que des agglomérations secondaires, créées par des instruments d'urbanisme (PDAU, POS) dans le but de répondre aux besoins flagrants en matière de logement.

Aujourd'hui, l'objectif des villes nouvelles en Algérie est changé depuis la promulgation de la loi 02-08. Au début, leur création est une affaire de transfert des populations du littoral vers les Hauts plateaux. Maintenant, les villes nouvelles représentent des pôles d'excellence et d'attractivité.

CHAPITRE V

CAS D'ETUDE : LA VILLE NOUVELLE

ALI MENDJELI

CHAPITRE V : CAS D'ETUDE, LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI

Introduction :

Ce chapitre est préparatif pour comprendre la structure urbaine de la ville qui contient notre aire d'étude. Nous avons essayé de présenter les conditions d'émergence de la ville nouvelle Ali Mendjeli à quelque kilomètre au sud de la métropole constantinoise. Il consiste d'une présentation récente de la ville ainsi que ces deux nouvelles extensions. On a abordé à ce sujet les objectifs de cette ville comme une ville à tendance moderne, les principes de son aménagement, les composantes de sa structure urbaine et le processus de son urbanisation à travers le temps après trente ans dès les premières installations. Notre présentation est basée aussi sur une analyse démographique qui va nous montrer la répartition de la population à travers les différents quartiers de la ville nouvelle. Nous avons traité aussi l'occupation du sol à savoir les différents programmes de logement, d'équipement réalisés ou en cours de réalisation et les composantes de la structure viaire qui joue un rôle primordial dans la détermination de l'identité de cette ville nouvelle.

L'objectif principal de ce chapitre est de mieux connaître la ville nouvelle Ali Mendjeli et ses dynamiques urbaines pour passer au chapitre suivant qui traite de la problématique des espaces publics urbains dans cette ville.

5.1 Présentation de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

La ville nouvelle Ali Mendjeli est une nouvelle création comme son nom le montre, bâtie ex nihilo. Elle est située sur le plateau d'Ain El Bey à 15 Km (à vol d'oiseau) au sud du centre ville de la métropole de Constantine, limitée par El Khroub à l'est et à l'ouest par Ain Smara. Elle est implantée sur un vaste site vierge (cf. Fig. 5.1).

L'emplacement géographique de la ville la positionne dans un carrefour très important. De plus la situation avantageuse de la ville nouvelle Ali Mendjeli, elle est considérée comme la meilleure solution aux divers problèmes qui se posent au groupement de Constantine.

La création de la ville Nouvelle Ali Mendjeli n'était pas prévue ni dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), ni dans le schéma régional d'aménagement

du territoire (**SRAT**), Elle a été donc décidé localement et mise en œuvre par les instruments d'urbanisme (P.U.D et P.D.A.U).

- Le site de la ville nouvelle a été retenu suivant les recommandations du plan d'urbanisme directeur (PUD) du groupement de Constantine dont les études qui ont été achevées en 1982 et approuvées par arrêté interministériel n°16 du 18 Janvier 1988.
- Cela est confirmé et approuvé dans le cadre du PDAU par le décret exécutif n° 98/83 du 25/02/1998.
- En Août 2000 elle est baptisée par décret présidentielle : ville nouvelle "Ali Mendjeli".
- Depuis le 26 décembre 2018, date de la publication du *JO* n° 78 du 26 décembre 2018, Ali Mendjeli a été promue officiellement au rang de wilaya déléguée.

La ville nouvelle Ali Mendjeli établie initialement sur une superficie de 1500 ha. Aujourd'hui, sa superficie totale est de 2341 Ha, avec la création de la ville universitaire sur le coté nord est de la ville et l'aménagement des deux extensions (extension Ouest et Sud). Elle abrite actuellement près de **250 000⁸** habitants.

La surface initiale de V.N Ali Mendjeli1500 Ha

La surface d'extension SUD et Ouest est respectivement287 Ha, 384 Ha

La surface de la ville universitaire est170 Ha

La ville nouvelle ne cesse de s'agrandir de jour en jour en recevant de nouveaux programmes de logements et d'équipements.

L'urbanisation de la ville nouvelle s'est faite au coup par coup et au gré des disponibilités financières accordées pour la wilaya, surtout pour les programmes de logements sociaux.

⁸ Selon les données de la fiche technique de l'établissement d'aménagement des villes de Ain Nahas et de Ali Mendjeli. **EVANAM**.

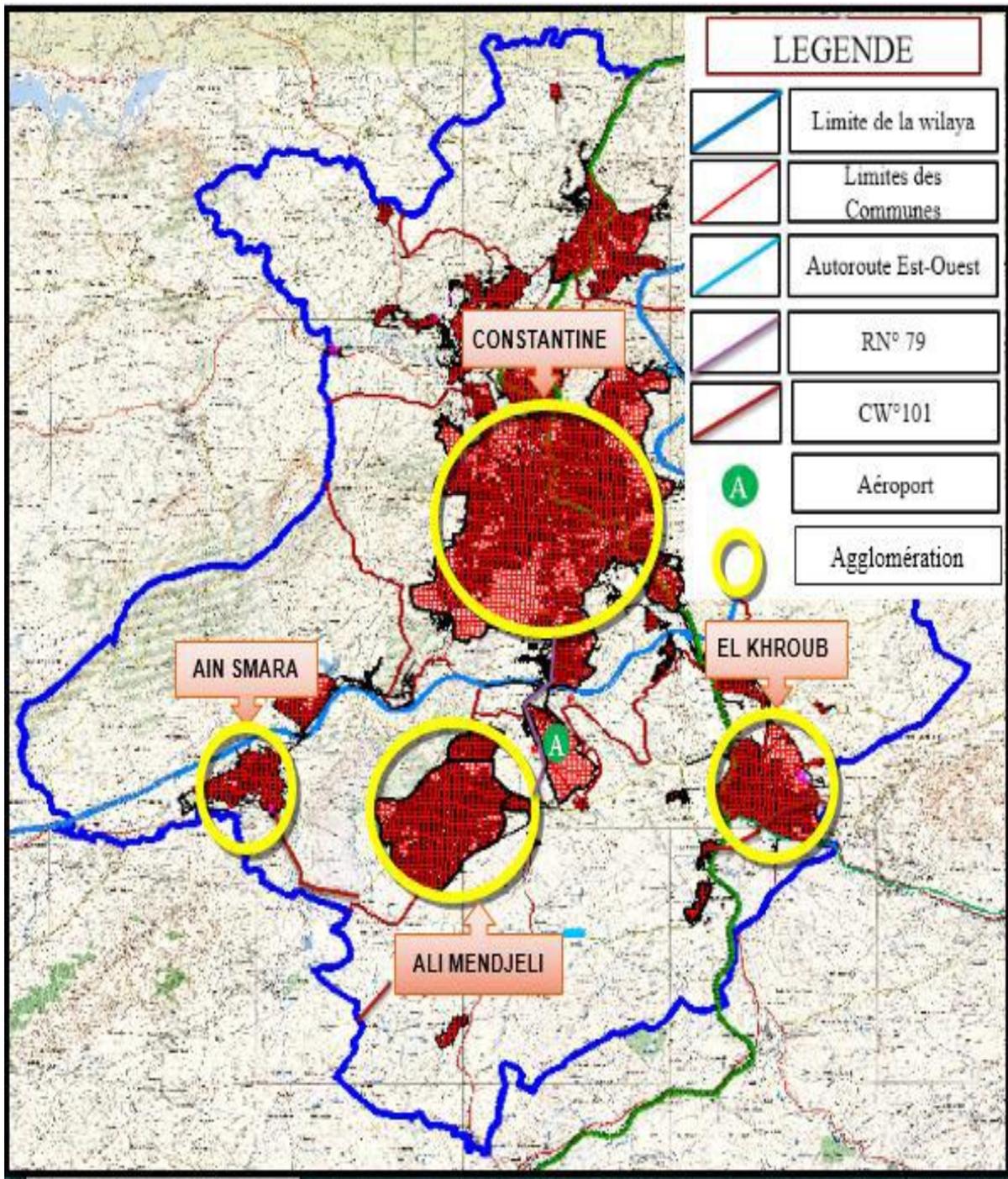


Figure 5.1: La Situation de la ville nouvelle par rapport à la ville de Constantine:

Source : (Données URBACO+traitement de l'auteur)

La ville nouvelle Ali Mendjeli occupe un site assez exceptionnel par rapport à la ville de **Constantine** (cf. Fig. 5.2):

- Au Nord - Est, se situe l'aéroport international «Mohamed Boudiaf » qui d'ailleurs est une zone non - aedificandi et donc interdite à toute construction.
- L'autoroute **nationale Est - Ouest** passe au nord de la ville.

- La route nationale N° 79 qui passe à proximité relie la ville nouvelle à celle de Constantine.
- Le chemin de wilaya N° 101 qui relie la ville d'Ain Smara à celle d'El Khroub est une Transversale qui traverse et divise la ville nouvelle en deux grandes parties Nord et Sud.

De ce fait, ce site dispose de plusieurs atouts favorables tant au niveau local, régional que national.

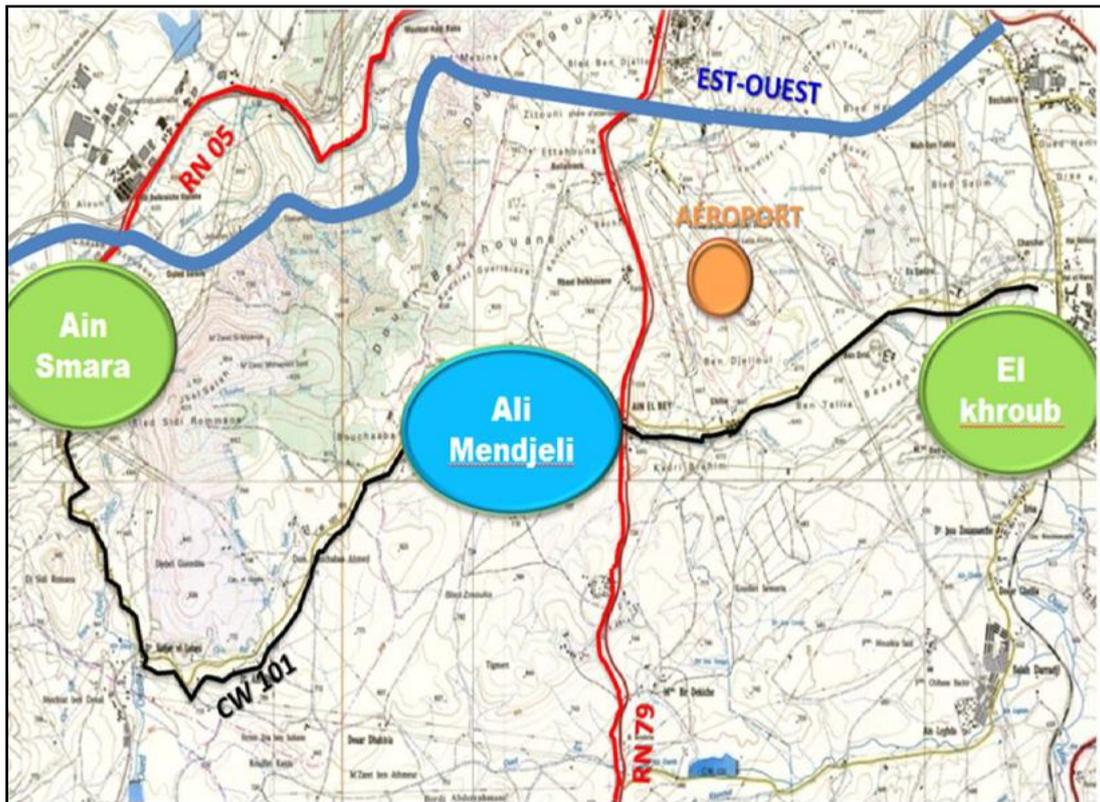


Figure5.2 : La Situation de la ville nouvelle par rapport aux infrastructures importantes
 Source : (Donnée EVAVAM + traitement de l'auteur)

5.2 Les objectifs De La Ville nouvelle Ali Mendjeli :

La ville nouvelle ALI MENDJELI a été envisagée comme une solution au problème d'accroissement démographique (migratoire-naturel) de la métropole de Constantine. Elle est à l'instar de toutes les nouvelles villes du monde, créée de toutes pièces dans le but de cristalliser et d'organiser la croissance urbaine à un moment où celle-ci était forte.

Au départ, l'intention était naturellement d'en faire rapidement une ville importante, complète, bien équipée, pourvue d'emplois nombreux et dotée de bons moyens de liaison avec l'extérieur, en particulier avec la métropole. La ville nouvelle est imaginée pour qu'elle sera le siège d'une multiplication d'activités, elle généra des échanges de tous

ordres et des interactions économiques, sociales, culturelles quel que soit le mode d'organisation de la population qui y habite.

La ville nouvelle est conçue dans un contexte de développement durable selon une dynamique urbaine orientée vers la réalisation d'un projet de long terme, défini par des actions offrant des réponses aux nombreux défis qu'affrontent les villes en matière de transport, logement, urbanisme, développement économique, insertion, emploi, environnement...etc.

5.3 L'émergence d'une ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey :

La réalisation de la ville nouvelle sur le plateau d'Ain El Bey est due aux divers problèmes auxquels est confrontée la ville de Constantine. Cette dernière a connu une croissance urbaine accélérée et une saturation de son tissu urbain surtout durant la période **1977-1987**. Cela s'est traduit par une densification du tissu: opérations de construction sur les parcelles, réduction des jardins...etc.

Ainsi le site de la ville est confronté à une topographie accidentée qui engendre plusieurs contraintes : Les pentes raides, les gorges du Rummel, les glissements de terrain. C'est ainsi que l'extension de la ville s'est reportée sur les communes voisines (Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad et Hama Bouziane) et plus exactement sur leur chef-lieu.

Ce pendant, une relecture du PUD de la ville de Constantine qui date de 1982 montre bien que ces villes satellites ne pourraient résoudre les problèmes de croissance de la métropole que durant une durée de temps bien déterminée. Et à cet effet, l'alternative était de créer un nouveau pôle d'urbanisation qui serait une ville nouvelle.

Cette option s'est finalement concrétisée et matérialisée par la ville nouvelle Ali Mendjeli. C'est une ville récente, en construction, et dont la création a été décidée dans le cadre d'une politique d'aménagement et d'urbanisme.

5.3.1 Les atouts du plateau d'Ain El Bey :

Pour l'implantation de cette ville nouvelle, le côté sud de la ville offrait les meilleurs choix. Dans cette perspective le plateau d'Ain El Bey présentait les meilleures garanties et atouts pour un tel projet.

- Géologiquement, le site est stable. Il présente une bonne constructibilité pouvant recevoir des immeubles de plusieurs étages.

- Le terrain n'a pas une grande valeur agricole.
- Le statut foncier des terres qui étaient dans presque leurs quasi-totalités la propriété de l'Etat.
- La topographie du site qui ne présente pas de brutales variations de pentes.
- Le site d'implantation qui est proche des importants équipements et autres axes de circulation.

En se référant à Cote. M, dans son livre « *Constantine : cité antique et ville nouvelle* » concernant le site géographique de la ville nouvelle Ali Mendjeli, « *Il est rare qu'aux portes d'une agglomération existe une opportunité de ce type, où se conjuguent tous les facteurs favorables à une urbanisation, et d'une telle ampleur* » (Cote. M, 2006).

5.4 L'urbanisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

La réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli a débuté en **1993** par le quartier n° **02** exactement par l'UV 06, pour répondre à un besoin urgent qui est celui de reloger les habitants des bidonvilles, les sinistrés suite au glissement de terrain, et des logements qui menacent ruine de la vieille ville.

Le choix a été fait pour ce quartier pour deux raisons essentielles ; le statut domaniale du foncier ainsi que la Possibilité de viabilité (surtout assainissement) vers le rejet principal de la ville d'El-Khroub.

Selon les données de la Direction d'Urbanisme et de Construction de la ville de Constantine DUC (le service de logement), les étapes de l'urbanisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli sont dans l'ordre suivant :

- **1998-2003** : La réalisation de l'UV 08 avec 2689 logements. Ainsi d'autres programmes de logement pour l'UV 05, à partir de 1999, 3020 logements sociaux prévus pour l'UV 07 et la réalisation de deux écoles, un CEM et un centre psychopédagogique.
- **En 2000**, il fut décidé de faire habiter la ville. Il est à noter aussi, la réalisation de l'UV 01 et l'UV 09, en même temps l'AADL a aménagé l'UV 05, ainsi la réalisation de la zone d'activités multiples.
- La ville a connu durant les années **2000- 2001** et **2002**, une activité intense par la réalisation notamment d'une cité administrative, d'un hôpital 70 lits, de deux bureaux de poste, d'un lycée et d'une sûreté urbaine. Il faut rajouter aussi la réalisation de l'hôpital militaire, des équipements au niveau de l'UV 07, et le pôle universitaire.

- **2003-2004** : Ali Mendjeli bénéficiait d'un cota de 600 logs (PN 2002) et 120 logs (PN 2003) par rapport aux programmes précédents. La réalisation de 3093 logements au niveau de l'UV 02 et l'UV 13 et 2543 logements au niveau de l'UV 17.
- **2004- 2009 : Le plan quinquennal** : Dans les cinq années du quinquennal seul 2480 logements sociaux ont été réalisés dans l'UV 18. Le début des travaux de la ville universitaires au Nord-est de la ville nouvelle, qui s'étale sur une superficie de 170 Ha.
- **A partir de l'an 2010** : Les études d'urbanisme du quartier n° 05 (UV 18, UV20) et l'UV 04 ont été destinés à la Réalisation du programmes L.S.P (2820 unités) et le promotionnel (2150 unités en collectif et 675 unités en individuel). Les investisseurs privés ont engagé dans la réalisation des structures de service, de commerce et de loisirs. Par ailleurs, La DUC en coordination avec les services des domaines cède les terrains par adjudication aux promoteurs pour la réalisation d'hôtels, de centre d'affaires, centres commerciaux, clinique privée, centre de proximité sportive. Dans les UV 10, 15 ,16 et 17. Dans la même année, la ville bénéficiait d'un nouveau programme de 2500 logements social réalisés au niveau de l'UV19. Plus un programme de 3950 logs à l'UV20 entre social et promotionnel (Habitat individuel).
- **En 2012 et 2013** : l'UV 20 extension et l'extension sud ont été programmés pour la réception de 6250 et 14400 logs, plus quelques équipements commerciaux, administratifs, sportifs, sanitaires et scolaires, Au niveau des UV 14, 17, 18,19.
- **En 2014** :18000 logements ont été programmés dans l'extension ouest plus des équipements de proximité.
- A partir de l'an 2014 jusqu'à nos jours les programmes lancés sont en cours de réalisation.

5.5 L'organisation spatiale de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

La ville nouvelle est conçue dans sa globalité pour être hissée au rang des grandes villes. Pour ce faire, une série d'équipements et différentes zones d'activités et de loisirs sont programmés en accompagnement au projet de logements.

La conception de la ville nouvelle Ali Mendjeli répond à un principe d'organisation hiérarchisé. Les principes qui ont régi le mouvement moderne sont très bien exprimés par les concepteurs.

Comme, il a été retenu dans le plan d'orientation et dans le schéma directeur, la ville est divisée en cinq (5) grands quartiers (cf. Tableau. 5.1), qui à leur tour sont partagés en unités de voisinage (UV) pour chacun des quartiers.

Tableau 5.1 : Répartition des quartiers par unités de voisinages de la ville nouvelle Ali Mendjeli

Quartiers	Unités de voisinage
Quartier n°01	UV n° 01, 02, 03 et 04
Quartier n°02	UV n° 05, 06, 07,08 et l'UV 05 extension
Quartier n°03	UV n°09,10, 11 et 12
Quartier n°04	UV n° 13, 14,15 et 16
Quartier n°05	UV n° 17,18, 19, 20 et UV 20extension

Source : URBACO

Chaque quartier a été fragmenté à son tour en **unités de voisinage**. Celle-ci peut être considérée comme étant l'élément fondamental dans l'organisation spatiale de la ville. Elle se définit comme un ensemble d'habitat programmé, planifié et structuré pour un nombre déterminé d'habitants. Elle dispose des équipements et commerces nécessaires. A son tour, l'unité de voisinage est divisée en 3 îlots ou bien unités de base. Cette organisation est caractérisée par une grande simplicité. Elle est de forme pyramidale et répond avant tout aux exigences de la programmation.

- **Extension Ouest**

Cette extension est d'une superficie de 384 HA, Situé à l'extrémité ouest de la ville nouvelle.

- **Extension Sud**

Est d'une superficie de 287 HA, se situe au sud de la ville nouvelle.

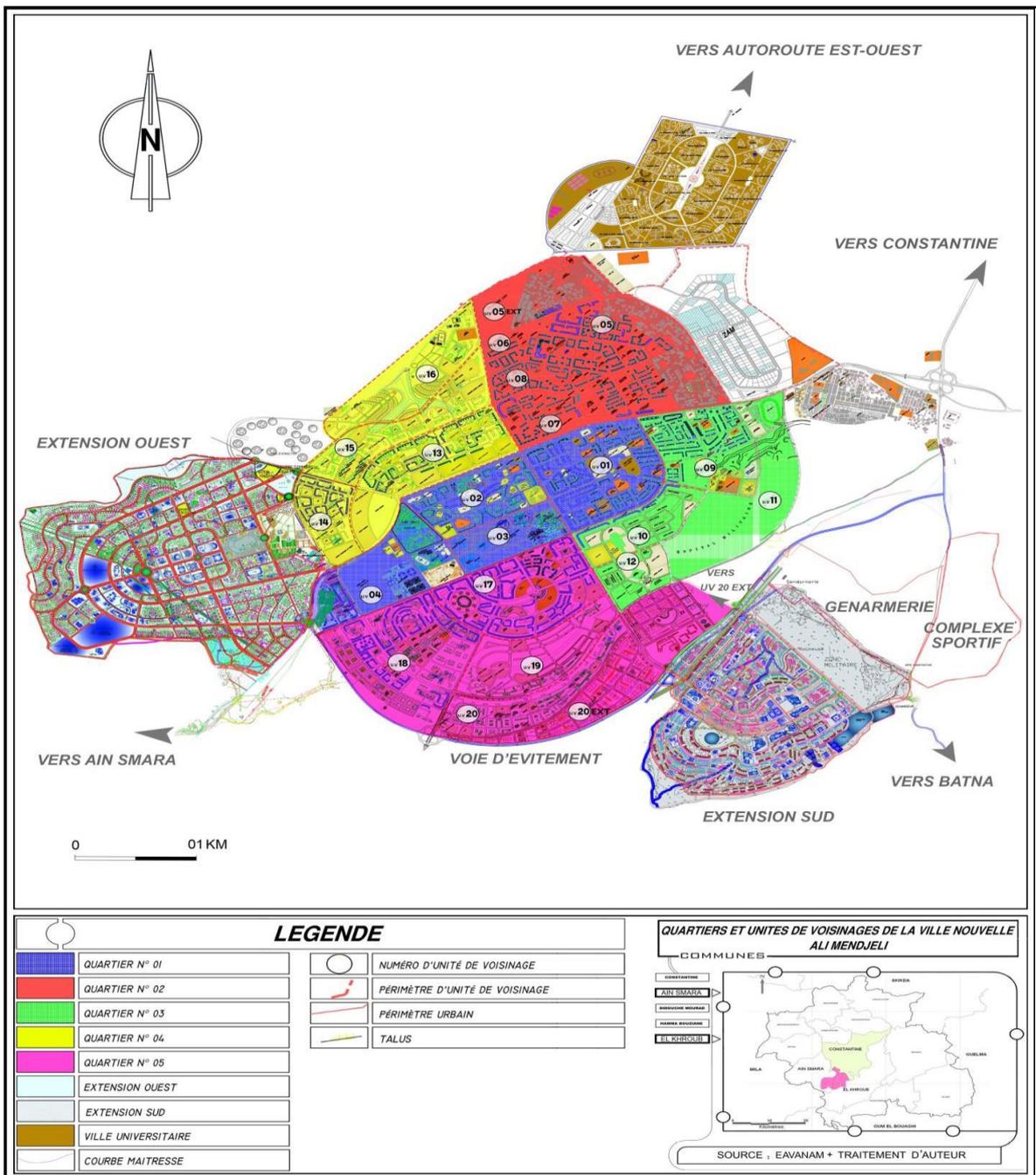


Figure 5.3 : Répartition des quartiers de la ville nouvelle Ali Mendjeli et ses deux extensions

Source : (Données EAVANAM+ Traitement d'auteur).

Chaque quartier regroupe quatre unités de voisinage (cf. figure 5.3), sauf le quartier n°2 et le quartier n°5, regroupent 5 unités de voisinages parce que UV 5 extension et l'UV 20 extension sont rajoutés récemment. Ainsi la ville est divisée en vingt (22) unités de voisinage. Elles ont des formes géométriques différentes. Cette hétérogénéité dans les tailles et les formes résulte à la fois des caractéristiques topographiques du site, du nombre des habitants, des logements et des équipements.

5.6 Les principes d'aménagement de la Ville Nouvelle Ali Mendjeli :

L'idée première ou essentielle selon laquelle la ville nouvelle est conçue est que cette dernière doit offrir et proposer aux nouveaux locataires un sentiment d'appartenance à une vraie ville. L'animation et l'ambiance seront celles d'une ville autonome, indépendante et différente de ce qui a été réalisé dans les grands ensembles.

Pour ce faire, un certain nombre d'impératifs économiques et socioculturels des futurs habitants devront être pris en considération. Les principaux objectifs tracés pour cela sont mentionnés dans le rapport d'orientation de la ville (1992) élaboré par le centre d'étude et de réalisation l'URBACO, tels que ci-dessous :

- **Accessibilité** : les déplacements constituent l'un des facteurs importants pour le bon fonctionnement d'une ville. Ils devront être réduits à un temps minimum tout en assurant des accès faciles. Le système mis en place sera appuyé par le tramway.
- **Sécurité** : la ville est munie de plusieurs espaces de regroupements pour faire face à d'éventuelles catastrophes. De plus, la ville dispose de plusieurs accès qui peuvent être rejoints de différents itinéraires.
- **L'attractivité** : La création d'un environnement favorable est une des conditions nécessaire pour avoir une meilleure attractivité. A cet effet la ville sera dotée d'un ensemble d'équipements dont certains sont à rayonnement régional.
- **Poly-fonctionnalité** : l'organisation des différents centres urbains a pour objectif d'éviter la reproduction des banlieues dortoirs. La création de zones d'activités doit équilibrer les quartiers périphériques.
- **Phasage** : le quartier n°02 constitue le point de départ de la ville nouvelle. Cette option de démarrage par le centre a pour but d'apporter les investissements et offrir en même temps une ambiance agréable par la création d'une certaine dynamique dans la ville.

Ces objectifs constituent des atouts majeurs, pour faire naître une ville au sens large du terme car elle doit offrir une vie urbaine animée et pas seulement un endroit pour dormir. La difficulté dans cette situation est de traduire les concepts théoriques et les objectifs en un projet réel.

5.7 Analyse démographique :

Les données traitées sont basées sur la fiche technique présentée par l'établissement d'aménagement des villes Ain Nahas et Ali Mendjeli, Pour l'année **2018** (cf. Tableau. 5.2).

Tableau 5.2 : Répartition de la population par unité de voisinage de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2018.

N° de l'UV	Population	N° de l'UV	Population
UV 01	24 855	UV 13	13 110
UV 02	10 490	UV 14	12 500
UV 03	Université	UV 15	4000
UV 04	2745	UV 16	15 000
UV 05	12 300	UV 17	26 810
UV 05 extension	150	UV 18	34 970
UV 06	9320	UV 19	12 500
UV 07	23 800	UV 20	11 500
UV 08	12985	UV 20 extension	0
UV 09	23 155	Extension Ouest	0
UV 10	7000	Extension Sud	0
UV 11	Hôpital militaire	Totale	258 470
UV 12	1280		

Source : (Données EAVANAM, 2018)

L'analyse du tableau (5.2) nous fait comprendre que la répartition de la population à travers la ville nouvelle est différente d'une unité de voisinage à l'autre et elle est dépendante de la taille de l'UV et de son programme de logement (habitat individuel, collectifs...).

Il est à remarquer que l'unité de voisinage la plus peuplée est l'UV n° 18 englobant **13.74%** de la population soit **34 970** habitants, par la suite vient l'unité de voisinage **UV17** avec **10.53%** de la population, soit **26 810** habitants. L'unité de voisinage la moins peuplée est l'**UV5 extension**, parce qu'elle comprend **150** habitants soit **0.06%** de la population résidente, elle est de type habitat individuelle.

5.8 Le programme de logement dans la ville nouvelle Ali Mendjeli :

Le nombre de logements lancés (tous les programmes) est de 84 185logements à travers la ville Ali Mendjeli, répartis comme suit (cf. Tableau. 5.3) :

- 62 650 logements achevés
- 21 535 logements en cours de réalisation

Initialement la ville nouvelle Ali Mendjeli à été conçu pour une population de 300 000 habitants et un programme de 54 756 logements.

Actuellement la ville va recevoir un nombre de population plus important que prévu, le nombre de logement attendu est de 84 185, soit un excédent de 29429 logements par rapport au nombre prévu dans l'étude.

8-1-L'habitat Collectif :

L'habitat collectif (LSP/LPA, public locatif, LPP...Etc.) constitue la majorité de l'habitat dans la ville d'Ali Mendjeli vu la demande croissante du logement à Constantine.

8-2-L'habitat Individuel Planifié :

Une urbanisation planifiée se traduit par des différents lotissements dénommés (lotissement El MOUNA, lotissement UV 05 et UV 05 extension), ces lotissements sont en majorité sous équipés et resteront tributaires du centre ville en matière d'équipements et de services.

Tableau 5.3 : Répartitions du parc logements de la ville nouvelle Ali Mendjeli par unité de voisinage (2017).

N° UV	Programme							Total
	LSP/LPA	Public locatif	LPP	AADL	CNEP IMMO	FNPOS	Promotio nnel libre	
UV1	1236	2957		744	856	70	258	6121
UV2	1705	498						2203
UV3	Université							
UV4	549							549
UV5	1083					200	1624	2907
UV5 Ext							30	30
UV6	100	1701					63	1864
UV7	30	2958		1488			453	4929
UV8		2597						2597
UV9	760	2603		1268				4631
UV10		700			700			1400
UV11	Hôpital militaire							
UV12					256			256
UV13	1715	962						2677
UV14		2500						2500
UV15	1800						374	
UV16		3000						3000
UV17	3268	1250			912		451	5881
UV18	3156	3430			1464			8050
UV19		2500						2500

UV20		2550					1005	3555
UV20 Ext	1650	3250					903	5803
Ext Sud	2600	1500					806	1906
Ext Ouest	1774	6400	880	5150			1448	15652
Total	21426	41356	880	8650	4188	270	7415	84185

Source : (EVANAM ,2017).

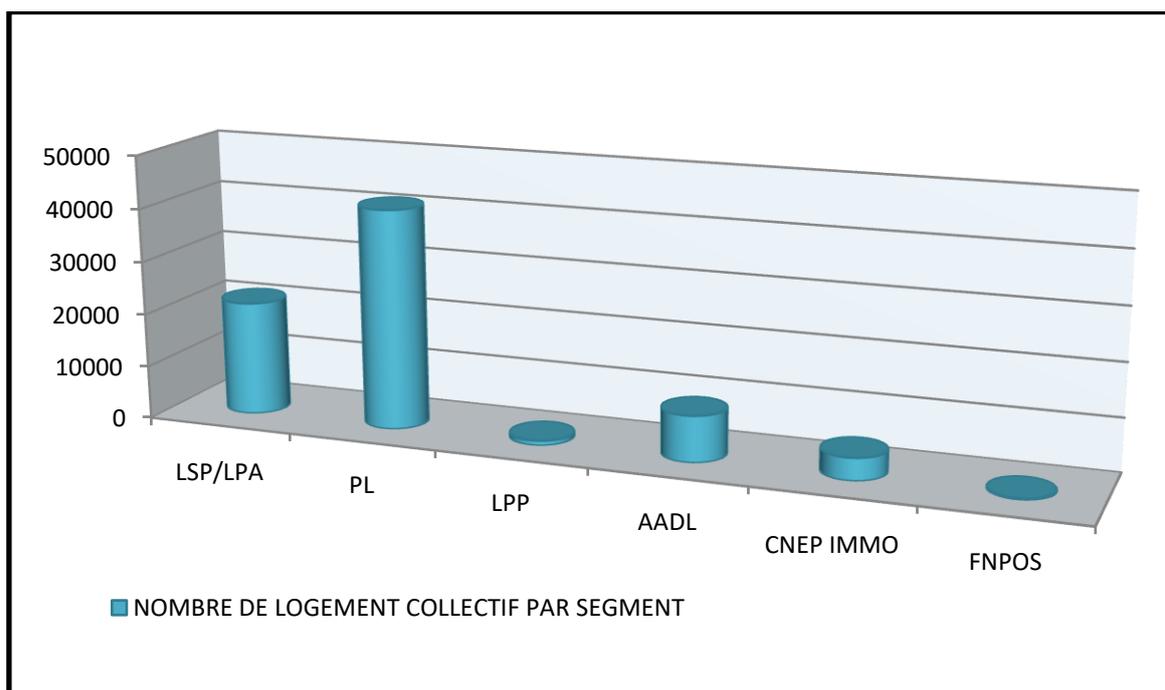


Figure 5.5 : Nombre de logement collectif par segment

Source : (EAVANAM, 2017 + Traitement personnel)

On remarque que le logement social (Public Locatif) est en première position avec 41 356 logements (cf. Fig. 5.5), vu que l'émergence de la ville nouvelle Ali Mendjeli en premier temps était pour but de reloger les habitants de la ville de Constantine. Cette majorité de logement de type social, va diminuer la qualité du cadre bâti et des espaces extérieurs à cause du cout très bas du mètre carré habitable du logement sachant que l'état est le premier producteur en matière de logement.

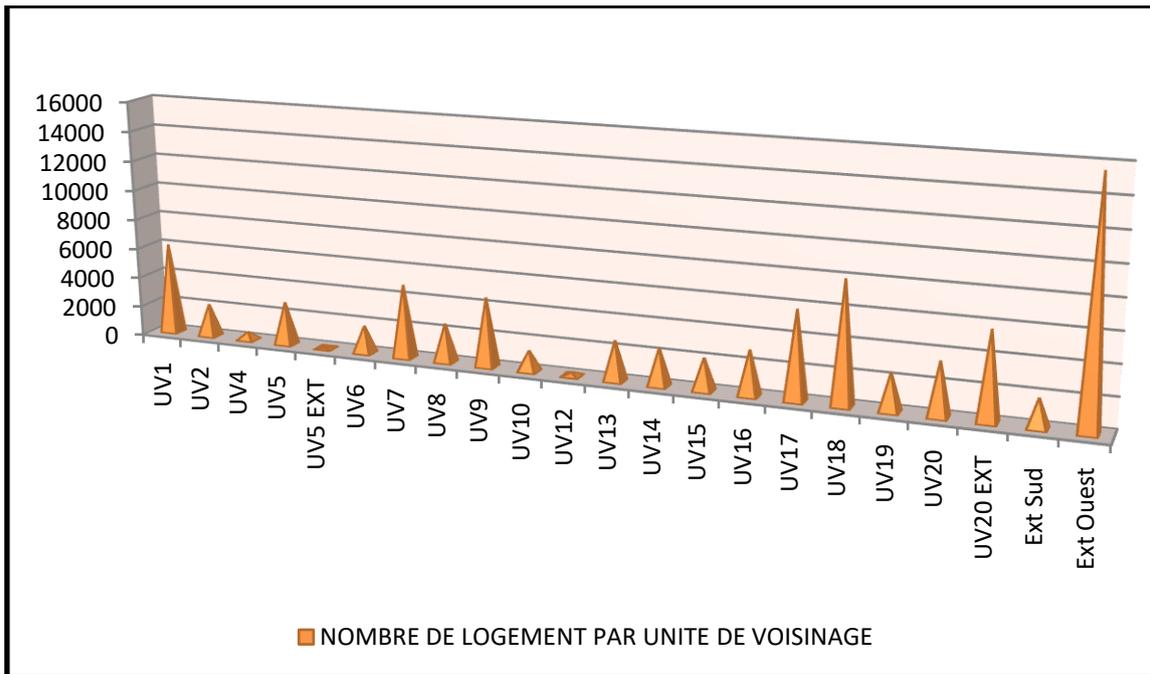


Figure 5.6 : Nombre de logement par unité de voisinage

Source : (EAVANAM, 2017 + Traitement personnel)

L'analyse des données de la répartition des logements par unité de voisinage (cf. Fig. 5.6) montre que l'extension Ouest « a la part de lion » elle englobe seul 18.59% du parc logement soit 15 652 logements ensuite l'unité de voisinage UV18 avec 09.56 % du parc logement, soit 8 050 logements. La dernière position va à l'UV 5 ext. Elle est composée de 30 logements soit 0.03 % du parc logement, parce qu'elle est composée d'habitat individuelle.

5.9 Les équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli :

- **A l'échelle de la ville**, plusieurs équipements à caractère administratif, éducatif, commercial, sanitaire et de loisir...etc. sont réalisés et ce, afin de donner une certaine autonomie à cette ville. La majorité de ces équipements sont localisés au centre pour créer une certaine dynamique.
- **A l'échelle des quartiers**, des équipements de moindre taille et importance sont réalisés au niveau des centres secondaires. Ces équipements sont généralement de première nécessité pour les habitants.
- Au niveau des différentes **unités de voisinage** quelques équipements à caractère éducatif et sanitaire sont mis à la disposition des citoyens.

Certains équipements ont été annulés du programme initial pour les remplacer par des programmes de logement.

Nous nous sommes basés sur la présentation des équipements nécessaires, qui ont donné une valeur importante à la ville nouvelle Ali Mendjeli, ces équipements sont :

5.9.1 Les équipements administratifs :

La cité administrative (UV 07) abrite les services de l'APC, de la DEP, de l'ADE de l'ANDI, des impôts, du CTC, de la CNAS, de la Protection civile et de l'hydraulique. En plus les services des PTT ont installé un central téléphonique et une agence PTT. D'autres équipements sont des petites agences appartenant à la Sonelgaz, à l'ADE, les assurances sociales, l'OPGI, PTT, et les banques. Plusieurs équipements administratifs sont programmés à une échelle régionale.

5.9.2 Les équipements universitaires :

- L'université **Constantine 2** située à l'UV 03, avec cinq résidences universitaires localisées au niveau l'UV 03 et l'UV 04.
- La ville universitaire au Nord-est de la ville nouvelle, située à l'UV 13 et l'UV 20 extension.
- Deux équipements universitaires sont programmés (deux instituts islamiques).

5.9.3 Les équipements sanitaires :

- Parmi les équipements sanitaires les plus importants l'hôpital militaire dans l'UV 11.
- Il est à noter la programmation d'un hôpital d'une grande capacité d'accueil (600 lits) dans l'UV 04 qui bénéficie d'une superficie de 196 985 m².

5.9.4 Les équipements commerciaux :

La ville nouvelle Ali Mendjeli se dispose de plusieurs centres commerciaux, dont 8 centres sont existants. Parmi ces centres, deux centres commerciaux dans l'UV 07 (Sans Visa, La Coupole), Un centre commercial dans l'UV 06 (El Ritedj) et un centre commercial dans l'UV 02 (El Ritedj Mall).

D'autres équipements commerciaux de tailles très importantes sont programmés pour les autres UV de la ville et dans les deux nouvelles extensions (cf. Fig. 5.4).

Tableau 5.4 : Liste des centres commerciaux programmés au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjeli (projets d'investissement)

N°	Le programme	UV	La surface
01	Centre commercial + aire de	UV 20	7500 m ²

	détente+piscine		
	Centre commercial	UV 20	3147.50 m ²
02	Centre commercial Big shopping	Extension Ouest	5.6 Ha
	Centre commercial	Extension Ouest	10 500 m ²
03	Centre commercial	UV 17	2400 m ²
	Centre commercial	UV 01	4966 m ²
	Centre commercial	UV 04	9150 m ²
	Centre commercial et artisanal	UV 18	6600 m ²
	Centre commercial	Extension Sud	7760 m ²

Source : (EVANAM, 2019)

5.9.5 Equipement de loisir et d'attraction:

Actuellement la ville nouvelle se dépose seulement d'un jardin public (propriété public) au niveau de l'UV07.

D'autres équipement de loisir sont programmés et projetés dont les travaux sont commencés. On note les deux grands parcs d'attraction qui sont des propriétés privés.

- Parc d'attraction et de loisir à l'extension Ouest, d'une surface de 88 200 m².
- Village club: centre d'attraction et de loisir à l'extension Sud, de 80 000 m².

Il est très important à remarquer que la ville nouvelle Ali Mendjeli est dotée de divers types d'établissement, dans le but d'assurer une bonne qualité de services aux citoyens et les rapprocher de leurs besoins. En revanche, les espaces publics urbains sont ignorés complètement par la ville et ses programmes d'équipements. de ce fait ils ne figurent gère dans les discours des autorités publics comme espaces de nature importante et nécessaire pour le bien être des citoyens en villes et pour l'équilibre sociale certainement.

5.10 Les composantes de la structure viaire :

Le réseau viaire de la ville nouvelle Ali Mendjeli est hiérarchisé du global au local. Ce système de voies est créé suivant le modèle des villes romaines qui est se caractérise par l'intersection de deux voies importantes dans point central (Rapport d'Orientation de la ville nouvelle Ali Mendjeli, 1992). De ce fait, la ville nouvelle Ali Mendjei est structurée par deux boulevards, l'un principal et l'autre secondaire, qui se croisent perpendiculairement.

5.10.1 Le boulevard principal :

C'est le centre principal de la ville nouvelle d'une forme très allongée. Il est d'une longueur de près de 5000 m et d'une largeur de 80 m. La circulation dans les deux sens est séparée par une grande esplanade programmée dans les premiers plans d'aménagement de la ville, par la suite elle est remplacée par le projet du tramway qu'a pris cette place (jusqu'à maintenant elle est en chantier). Le boulevard principal est destiné à recevoir des équipements urbains à l'échelle de la ville.

5.10.2 Le boulevard secondaire :

C'est le deuxième axe important de la ville nouvelle, de taille moins importante que le premier. Il est d'une longueur de 2345 m et d'une largeur de 50 m. Il traverse le boulevard principal au centre de la ville et relie la partie nord à la partie sud de la ville. Divers équipements sont prévus le long de cet axe.

Conclusion :

Les villes nouvelles contemporaines sont généralement nées d'une action volontaire. Elles sont nées le plus souvent d'une décision politique d'aménagement. Selon Philippe Panerai in M. Cote(2006), elles peuvent être de deux types:

- Les villes nouvelles conçues pour recomposer le territoire régional, pour créer dans des espaces délaissés un pôle d'entraînement, pour rééquilibrer le territoire. On peut citer comme exemple les capitales nouvellement créées telles que Brasilia et Islamabad.
- Les villes nouvelles conçues pour décongestionner une métropole urbaine. Le cas des villes nouvelles anglaises en est un parfait exemple.

La ville nouvelle Ali Mendjeli fait partie du deuxième modèle, elle est émergée comme solution aux divers problèmes qu'a connus la métropole de Constantine. Cette nouvelle créature urbaine a été réalisée pour un premier et essentiel but, qui est celui de reloger les habitants de la ville de Constantine qui ont souffert pendant long temps de la précarité de leurs logements (Bidonvilles) et ceux qui ont touché par les problèmes des glissements de terrains et les habitants de la médina constantinoise (La vieille ville) qui souffraient aussi de graves problèmes de dégradation.

La naissance de la ville nouvelle Ali Mendjeli dans la périphérie de la ville "mère" Constantine était pour décongestionner la saturation de cette dernière.

La réalisation de la ville nouvelle était ponctuelle selon le contexte à travers 26 ans. Durant cette période la surface de la ville nouvelle, ainsi que son programme de logement et même le nombre des habitants prévus au début, sont modifiés.

- La ville nouvelle Ali Mendjeli établit initialement sur une superficie de 1500 ha. Aujourd'hui, sa superficie atteint 2341 Ha.
- Le parc logement est passé de 54 756 logements à 84 185 logements.
- La ville nouvelle a été conçue pour une population de 300 000. Actuellement la ville va recevoir un nombre de population plus important que prévu.

En 2013, 2014 la programmation des deux extensions de la ville nouvelle, Extension. Sud et Extension. Ouest respectivement.

Le périmètre urbain initial de la ville nouvelle n'ayant pas été protégé par un périmètre de protection comme la stipule la loi n°02-08 du 08 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement (Parce que la création de la ville nouvelle Ali Mendjeli était bien avant l'apparition de la loi n°02-08). Ce qui a permis la création d'une entité urbaine énorme pas encore achevée et qui connaisse des transformations divers et dont le statut administratif est totalement ambigu.

Des le jour de sa création, la ville nouvelle Ali Mendjeli été une agglomération secondaire qui fait partie de la commune d'El khroub. En décembre 2018, date de la publication du journal officiel n° 78 du 26 décembre 2018, Ali Mendjeli a été promue officiellement au rang de wilaya déléguée. Le nouveau statut de la ville nouvelle est officialisé par le décret présidentiel n°18-337 du 25 décembre 2018, portant création de circonscriptions administratives dans les grandes villes et dans certaines villes nouvelles et déterminant les règles de leur organisation et fonctionnement.

Après une vingtaine d'année dès l'arriver des premiers habitants, la ville nouvelle Ali Mendjeli n'est plus la cité dortoir des populations qui provient des bidonvilles et qui dépendait toujours de la ville mère Constantine. Aujourd'hui, elle n'est plus nouvelle. Elle est indépendante et mature. Avec la forte évolution démographique qui a imposée l'installation de différents équipements importants. Il est à citer l'hôpital militaire, Les deux universités, Etc. La ville est réputée aussi par sa fonction commerciale. Le commerce et particulièrement les centres commerciaux jouent un rôle primordial dans la dynamique urbaine de la ville.

En fin, Il est à noter que la ville nouvelle Ali Mendjeli est dotée de divers types d'établissement, dans le but d'assurer une bonne qualité de services aux citoyens et les rapprocher de leurs besoins. En revanche, les espaces publics urbains sont ignorés complètement par la ville et ses programmes d'équipements. de ce fait ils ne figurent gère dans les discours des autorités publics comme espaces de nature importante et nécessaire pour le bien être des citoyens en villes et pour l'équilibre sociale certainement.

CHAPITRE VI

**LES ESPACES PUBLICS A LA VILLE
NOUVELLE ALI MENDJELI : VERS
UNE APPROCHE D'INTELLIGENCE
URBAINE**

CHAPITRE VI : LES ESPACES PUBLICS A LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI: VERS UNE APPROCHE D'INTELLIGENCE URBAINE

Introduction:

L'objectif de ce chapitre est d'établir une nouvelle piste de réflexion et d'investigation sur la qualité des espaces publics urbains à la ville nouvelle Ali Mendjeli, ainsi que les services urbains qu'ils fournissent (qualité des aménagements, liberté de déplacement, confort d'usage, etc.). Dans le but de déterminer la réalité vécue par les usagers de ces espaces et leurs besoins et aspirations.

En effet, cette recherche vise à prendre en compte tous les aspects des espaces publics qui leur donnent une signification et un rôle primordial au sein de la vie urbaine. Pour cela nous avons essayé d'identifier les espaces publics à la ville nouvelle dans le contexte actuel avec l'apport de **l'intelligence urbaine**. Après sa promulgation en 2018, wilaya déléguée. La ville nouvelle Ali Mendjeli entend faire évoluer son statut actuel vers une nouvelle stratégie d'intelligence et de modernisation.

De ce fait, nous avons proposé des analyses urbaines et sociétales afin d'atteindre nos objectifs de recherche. Notre étude s'appuie sur les nombreuses enquêtes que nous avons menées et qui combinent observations, flottantes et participantes et entretien semi-directifs (récit de vie) en se plaçant, à la manière de Gros jean et Thibaud, (2001). Dans le but est de se détacher des méthodes habituelles et théoriques pour une analyse in situ, de ce qui se passe réellement sur le terrain.

Cette recherche renouvelle le regard sur les espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli en prenant appui sur les préoccupations physiques, environnementales, d'usages et d'animation et vers la fin nous avons interrogé le degré d'intelligence des espaces publics d'une ville qui souhaite être intelligente.

Sur la base de ces critères, quatre unités de voisinage ont été retenus : UV05, UV06, UV07, UV08 qui représentent ensemble le quartier n°02 de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

6.1 Présentation du terrain d'investigation (le quartier 2) :

Les unités de voisinage : **UV05, UV06, UV07, UV08**, forment ensemble le quartier n°02 (Sauf l'UV 5 extension)⁹ de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Avec une superficie totale de 219.75 Ha. L'appellation du quartier est anonyme comme tous les autres quartiers de la ville nouvelle qui prennent des désignations techniques du genre (quartier n, cité des 400 logements, etc.). Ce type d'appellation comme l'explique Belli-Riz dans sa critique du modèle urbain fonctionnel, c'est « *Un symptôme de situation de confusion dans la conception de la voirie est la difficulté de nommer clairement les lieux et les dispositifs créés dans les nouveaux ensembles urbains, est inversement, la multiplication des abus de langage qui font perdre leur sens à certaines dénominations* » ((Belli-Riz. P, 1995,149).

Le quartier choisi représente le premier quartier réalisé et habité à la ville nouvelle Ali Mendjeli. Les travaux de réalisation de la ville nouvelle ont été commencés en **1993** par le quartier **2** exactement par l'UV 06. Par la suite, la réalisation des autres unités de voisinages l'UV8, l'UV05, l'UV07 respectivement dans la période qui s'étale entre 1998 et 2003. En l'an 2000, les autorités ont commencés les opérations d'installation des premiers habitants relogés dans les logements sociaux de L'UV06.

Le quartier 2 représente le centre ville de la ville nouvelle Ali Mendjeli avec une forte attractivité commerciale. Il représente aussi la façade d'entrée Est de la ville, tracé et limité au même temps par deux axes perpendiculaires (Boulevard principal, boulevard secondaire). Selon Bouchareb. A "*La centralité de la ville nouvelle Ali Mendjeli à glissé vers les UV6 et UV 8, ces unités de voisinage forment la mémoire de la ville nouvelle*". (Bouchareb. A, 2016).

Ce quartier présente des tissus urbains majoritairement homogènes, le type d'habitat est un mélange entre l'individuel et le collectif structuré par un système de voies hiérarchisées.

Il est à noter que le quartier est bien desservi par les points de diffusion de transport en commun par rapport au autres quartiers de la ville , même le chemin de tramway (Projet en cours de réalisation) passera et longera notre air d'étude.

⁹ Parce que UV 5 extension est rajoutée récemment et elle n'a pas le même historique que le reste du quartier n°02.

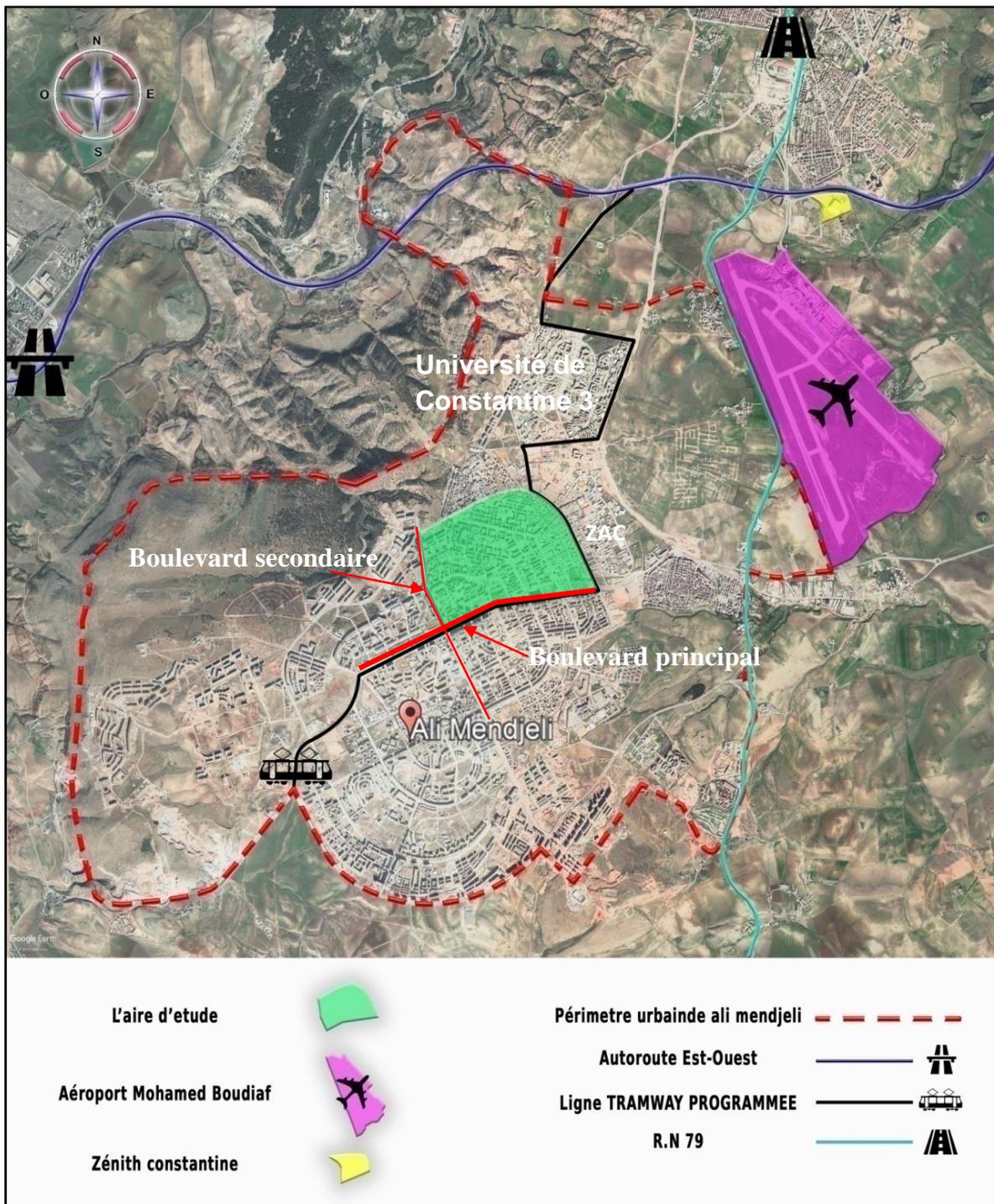


Figure 6.1 : Situation de l'aire d'étude par rapport aux grandes infrastructures

Source : (Photo Google Earth+Auteur, 2018).

Notre aire d'étude est située dans le coté Nord-est de la ville nouvelle Ali Mendjeli (cf. Fig. 6.1). Limitée par le pôle universitaire Salah Bounider au nord, par la zone d'activité commerciale à l'Est, à l'Ouest par le boulevard secondaire et au sud par le boulevard principal. Elle représente le cœur de la ville.

6.1.1 Les principales caractéristiques du terrain d’investigation :

Notre aire d’étude est d’une surface totale de 200 ha et un nombre de population qui atteint 58 440 habitants et qui représente 22,6 % de l’ensemble de la population de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Avec un parc logement de 12 297 Logts qui représente 14,6% du total des logements de la ville.

Le quartier 2 se dispose de quatre unités de voisinage : UV05, UV06, UV07, UV08 avec des surfaces de 46 ha, 40 ha, 92 ha, 22 ha respectivement (cf. Tableau. 6.1).

UV 07 est l’unité la plus vaste dans notre aire d’étude d’une forme longitudinale, avec un nombre de population de 23835 habitants, c’est aussi l’unité la plus peuplée avec un nombre de logements (achevés) de 4767 Logts. Entre logement collectif et individuel.

Suivie par l’UV 05 avec une surface de 46 ha et un nombre de population de 12300 Hbts. Le programme de logement au sein de l’UV 05 est un mélange entre le logement collectif et individuel avec un total de 2772 logements achevés.

Dans la troisième position est classée l’UV 06 avec une surface de 40 ha, une population de 9320 Habitants et un nombre de logement de 1764 Logts achevés.

En quatrième position vient l’UV 08 avec seulement 22 ha de surface, avec un nombre de population de 12985 qui dépasse celle de l’UV 06. Parce que le programme de logement de l’UV 08 est collectif et achevé à 100%.

Tableau 6.1 : Les principales caractéristiques du terrain d’investigation

N° de l’UV	Surface de l’UV (Ha)	Population	Programme de logement		
			Achevé	Reste a réalisé	Total
UV 5	46.32	12300	2772	135	2907
UV 6	40.38	9320	1764	100	1864
UV 7	92	23835	4767	162	4929
UV 8	22	12985	2597	/	2597
Quartier n°2	219.75	58440	11900	397	12297

Source : (EAVANAM, 2018).

- **Les caractéristiques économiques :**

Selon les nombreuses observations retenues, le quartier 2 est un quartier à caractère économique par excellence, avec la forte présence des commerces et des équipements de

différents types. Notamment la cité administrative, l'hôpital Ben Charif, les banques internationales, les hôtels, les centres commerciaux... etc.

Le quartier se caractérise par une forte aménité commerciale, il est à noter que la plupart des immeubles avec des façades qui donnent directement sur les boulevards ou les avenues ont été conçus avec des galeries commerçantes (formes des arcades à petite échelle) pour renforcer l'animation des rues et créer une certaine dynamique. Ce système basé sur l'attractivité commerciale est appliqué aussi sur les lotissements (l'habitat individuel). En effet, la majorité des habitations individuelles qui donnent sur les grandes rues, sont occupées par des locaux commerciaux au niveau de rez de chaussé.

De ce fait, nous nous pouvons pas parler des unités de voisinage n°06, 07 et 08 sans parler des animations créées par les commerces dans ces espaces et ses alentours. Une grande partie des commerces et des services de la ville nouvelle Ali Mendjeli sont installés aux UV précédentes. Ainsi, c'est le premier pôle d'attraction au niveau de la ville.

Le site d'étude comprend sept centres commerciaux (cf. Tableau. 6.2), dont trois parmi les centres les plus fréquentés de la ville nouvelle Ali Mendjeli : El Ritadj, Sans Visa, La coupole (cf. Fig. 6.2). Sans oublier la forte animation créée au tour des restaurants, cafétérias, Fast Food, Etc. Dont la ville nouvelle est devenue célèbre en la matière.

Selon les données de l'EVANAM, notre air d'étude comporte 07 restaurants classés, 40 restaurants complets, 120 cafétérias et 280 fastfood. Ces données restent variables et ne représentent pas les vrais chiffres parce qu'il y a des commerçants qui ne disposent pas des registres commerciaux.

Tableau 6.2 : Les sept centres commerciaux qui disposent le quartier n° 02

	Le non commercial	Unité de voisinage
1	Centre commercial El Ritedj1	UV06
2	Centre commercial Sans Visa	UV07
3	Centre commercial La Coupole	UV07
4	Centre commercial El Rafahia	UV07
5	Centre commercial Salah Bey	UV 07
6	Centre commercial Abou Ishak	UV 07
7	Centre commercial Disney shop	UV07

Source : Auteur, 2018



Figure 6.2 (a,b,c,d) : Les trois fameux centres commerciaux de notre site d’investigation. El Ritaj, la Coupole et Sans Visa respectivement.

Source : Auteur, 2018

6.2. La réalité des espaces publics dans le terrain d’investigation (quartier 2) :

6.2.1 Les espaces publics, infrastructures physique :

Les caractéristiques physiques des espaces publics, leurs dimensions, la répartition de l’espace entre chaussée et trottoir, l’occupation des trottoirs par du mobiliers divers, constituent le premier angle d’analyse retenu. Elles traduisent le confort relatif des piétons et peuvent permettre de pointer les lieux potentiels de conflit d’usages. Quatre paramètres sont confrontés :

- Le rapport entre la largeur des voies/ La largeur des trottoirs
- Le stationnement illicite
- Le mobilier urbain (critère qualité et quantité)
- les façades urbaines

Ces paramètres permettent d'évaluer la qualité et le degré de confort au sein des espaces publics utilisés par les piétons.

6.2.1.1 Le rapport entre la largeur des voies/ largeur des trottoirs :

La conception de la ville nouvelle repose sur un principe d'organisation hiérarchique, les principes qui ont régit le mouvement moderne sont très bien exprimés par les concepteurs. La voiture joue un rôle très important et ceci est très clair en termes de taille de la voirie, aussi bien qu'en termes de stationnement. Toutes les voiries possèdent des trottoirs et terminent par un parking ou une aire de stationnement.

Pour cette raison, la voirie représente une composante essentielle qui structure la morphologie de la ville nouvelle Ali Mendjeli et notamment notre aire d'étude. Les voies de circulation carrossable in situ sont en grandes dimensions. Les rues secondaires atteignent les 10 mètres de largeur et celles de desserte sont de 7 mètres, ajouté à ceci la largeur des trottoirs qui les bordent qui dépassent les 3 mètres.

L'espace public voirie est fortement présent in situ. Pour cela, la largeur des trottoirs apparait déterminante pour apprécier la qualité d'usage des espaces publics par les piétons. En effet, les déplacements piétons se font fréquemment sur les trottoirs, l'aménagement des chemins piétons est très rares et se limite à des passages très réduits.

6.2.1.1.1 Le Boulevard principal : Axe d'animation

Le réseau routier de notre terrain d'investigation est structuré par un tronçon du boulevard principal traversant la ville nouvelle (cf. Fig. 6.3).

Le célèbre boulevard, boulevard de l'armée de libération nationale, longe notre air d'étude de part en part, il constitue un axe d'animation majeur (selon les concepteurs et dans la vision des décideurs). Cette vision est très lisible et s'identifiée par la largeur de sa voie à deux couloirs, dotée d'un terre plein central, le tronçon du boulevard dans notre aire d'étude est estimé à 1.8Km.

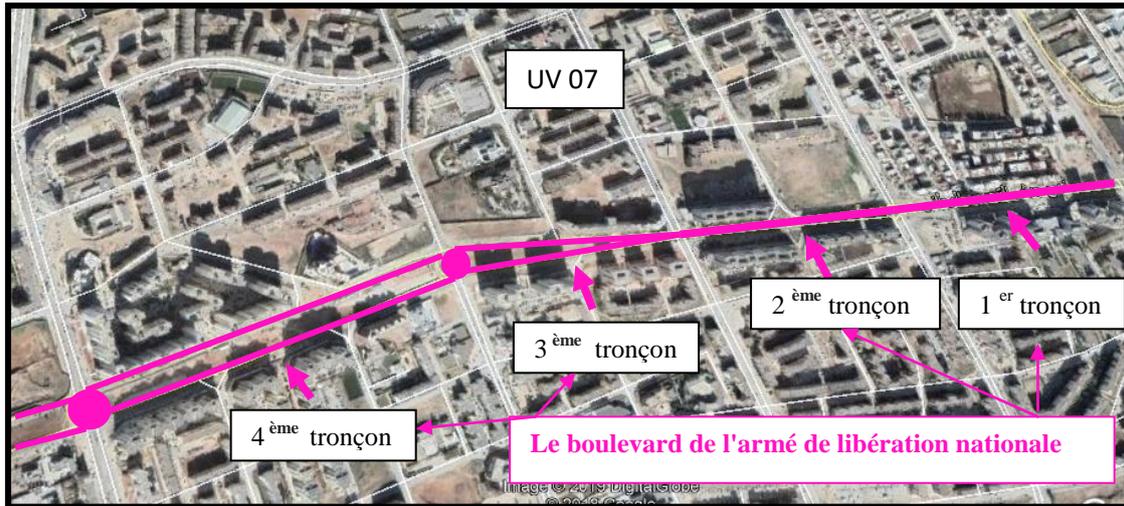


Figure 6.3 : Vue aérienne du boulevard principal (ALN) qui longe l'aire d'étude
 Source : (Photo Google Earth 2019 + Traitement d'auteur)

Le boulevard principal (Emprise 80 m sur près de 5 000 ml) est longé de part et d'autre ses bordures par un ensemble d'équipements (commerciaux, culturels, administratifs), de logements, faisant en sorte que l'animation autour de l'axe principal prend une dimension importante, vu la circulation urbaine piétonne et carrossable prévue. Selon le rapport d'orientation du PDAU, *"L'objectif de la création de l'axe d'animation (le boulevard principal) est de mettre en évidence la vue permettant sa découverte progressive avec ses équipements, son commerce et l'ensemble des activités induite par cette dernière"*. Le rapport d'orientation du PDAU de Constantine 1998.

Mais la réalité vécue est différente, le paysage résultant autour du boulevard est loin d'être animé. La circulation piétonne est réduite à quelques passagers. Le premier tronçon (cf. Fig. 6.4) et une partie du deuxième sont les plus animés par les commerces par rapport aux autres, où on peut assister à une circulation piétonne qui se caractérise par une certaine importance. Le reste du boulevard est abandonné par les piétons, pour plusieurs raisons (cf. Fig. 6.5) :

- Logements pas encore habités
- Terre plein non aménagé et les travaux de réalisation du tramway ne sont pas encore terminés (cf. Fig. 6.6).
- Le boulevard est encore en état de chantier à cause des travaux.



Figure 6.4 (a, b): Le premier tronçon du boulevard principal. **Source :** (Auteur, 2018)



Figure 6.5 (a, b) : Des espaces publics du boulevard principal vides, désertiques et abandonnés par les piétons **Source :** (Auteur, 2018).



Figure 6.6 : Le terre-plein du boulevard est occupé par les travaux du tramway.
 Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.1.2 Les avenues :

Elles représentent les voies de distribution, elles jouent un rôle structurant qui fait le lien entre les différents quartiers de la ville. Elles sont d'une double largeur de 30 m, ce qui permet un déplacement rapide dans la ville avec des trottoirs d'une largeur qui se varie entre 2 m à 3 m avec stationnement latéral (cf. Fig. 6.7)

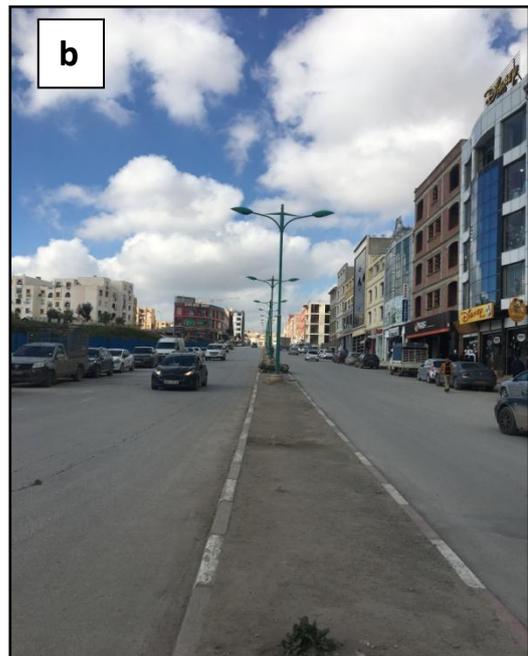


Figure 6.7 (a, b): L'avenue Laarbi Ben M'hidi et l'avenue Abane Ramdan
 Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.1.3 Les voies secondaires:

Conduire vers les communautés résidentielles, et s'étend de 7 mètres à 9 mètres avec des trottoirs de 45 cm à 2 m de largeur (cf. Fig. 6.8).



Figure 6.8 (a, b) : Une voie secondaire avec un trottoir de 2 m de large

Source : (Auteur, 2018)

6.2.1.1.4 Les voies tertiaires :

Ce sont des voies de desserte, elles représentent des espaces ouverts à proximité des logements et des équipements. Elles assurent l'accès à l'îlot (petit échelle). Elles aboutissent vers la fin à des parkings (cf. Fig. 6.9).

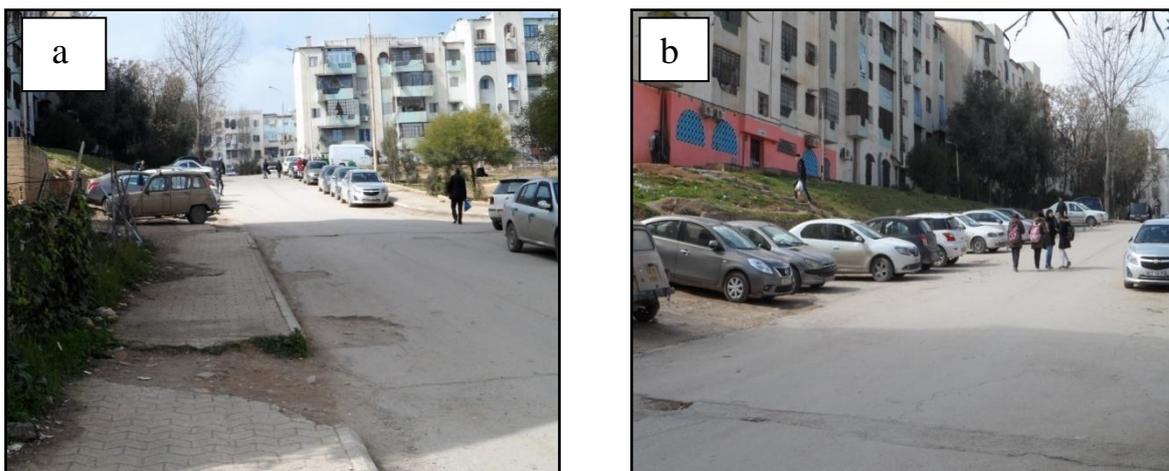


Figure 6.9 (a, b): Une Voie tertiaire dans un quartier collectif à l'UV 7

Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.1.5 La circulation piétonne : les rues piétonnes

L'aménagement des voies piétonnes doit assurer en premier lieu un espace d'échange et d'animation. Parmi les objectifs tracés par l'étude de la ville nouvelle concernant les espaces piétonnes, il s'agit de l'assurance de l'accessibilité, de la lisibilité et de la continuité des tissus urbains (Rapport d'orientation du PDAU, 1989).

Mais la réalité est loin des objectifs. L'essentiel de la circulation piétonne dans notre terrain d'investigation se fait sur les trottoirs aménagés aux bords des différentes rues. Quoique les dimensions des trottoirs sont très importantes et peuvent atteindre jusqu'à cinq mètres de large pour les rues importantes. Elles constituent un véritable potentiel d'espaces publics dans le quartier.

Toutefois, son aménagement n'a pas pris cette valeur en compte, in situ le traitement des sols des trottoirs est très banal du fait qu'il est réalisé en béton. Les plantations d'alignements qui sont des éléments du traitement urbain et qui apportent un certain confort aux usagers, ne sont pas présentes sur la majorité des trottoirs (cf. Fig. 6.10).



Figure 6.10 (a,b) : De larges trottoirs qui ne procurent aucun aménagement de qualité
Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.2 Le stationnement illicite : Un conflit d'usage entre l'automobile, le piéton et le commerçant

Le stationnement de surface constitue le principal et le seul type de stationnement dans notre air d'étude. Ce service urbain permet le stationnement des automobiles des résidents, des visiteurs, des commerçants, etc. Il participe fortement à la vie urbaine.

Les aires de stationnement ont été bien pensées par les concepteurs de la ville nouvelle. De différentes dimensions et formes, les parkings sont réalisés en nombre important à l'intérieur des groupements d'habitation. Egalement, des emplacements pour le stationnement sont prévus le long des voies importantes.

Mais, le stationnement anarchique sur les deux côtés de la chaussée est devenu une source de gêne et d'encombrement. Les commerçants réclament toujours une vue libre de leurs façades sur la voie publique. Ce qui a été la cause de nombreux problèmes et de violence. Une autre forme de déformation de l'espace public se manifeste par les parkings illicites souvent gardés le jour ou la nuit. Les rues principales, les boulevards et les avenues sont exploités par les jeunes chômeurs de la ville. Ces jeunes ne se contentent pas des parkings proposés le long des rues à côté des espaces commerciaux mais, ils installent les voitures sur des espaces non destinés au stationnement, comme les trottoirs (cf. Fig. 6.11) et les terrains vides et les espaces vagues non aménagés qui sont supposés à être des espaces verts. Tous ces comportements agressifs envers les espaces publics sont justifiés par l'insuffisance d'aires de parking d'une part et d'autre part par le besoin de ces jeunes chômeurs d'activités.



Figure 6.11 : L'occupation des trottoirs par le stationnement illicite.

Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.3 Le mobilier urbain :

La présence du mobilier urbain dans les espaces publics urbains doit répondre à des réglementations et des exigences en matière de sécurité, résistance et durabilité ainsi qu'aux principes d'esthétiques, de design et de confort.

De ce fait, analyser la qualité du mobilier urbain dans notre terrain d'investigation, ainsi que sa participation à la vie urbaine des citoyens s'avère très nécessaire pour évaluer le cadre de vie au sein des espaces publics. Parce qu'un espace public intelligent d'une ville qui se veut intelligente, nécessite un mobilier urbain moderne qui répond aux besoins et attentes des piétons.

6.2.1.3.1 Traitement du sol des cheminements piétons :

La plupart des trottoirs sont recouverts par différents types de revêtements de différentes couleurs (il n'existe pas un style ou un type précis). Mais le fait le plus marquant est la dégradation de la majorité des trottoirs et le manque d'entretien au fil des ans (cf. Fig. 6.12).

Le long des trottoirs (cheminements piétons), nous avons remarqué l'absence de caniveaux nécessaire pour l'évacuation des eaux pluviales, ce qui participe aussi à la dégradation de la chaussée et des trottoirs.



Figure 6.12 (a, b) : Des trottoirs appartenant au boulevard principal dans un état très détérioré. **Source :** (Auteur, 2018).

En marchant sur les trottoirs in situ, en rencontrant des obstacles de tous types. De ce fait, une poussette ou un fauteuil roulant ne peuvent pas circuler ni en sécurité, ni en toute fluidité. Les trottoirs sont très élevés par rapport au niveau de la chaussée et les abaissements nécessaires devant les passages piétons sont absents (cf. Fig. 6.13). Ce type des aménagements qui ne respectent pas le confort des piétons incite les usagers à changer leurs chemins et marcher dans la rue, ce qui entraîne des risques mortels et n'est pas conforme aux normes de sécurité urbaine.



Figure 6.13 (a, b) : Des larges trottoirs dégradés avec des traitements de sol camouflés
Source : (Auteur, 2018).

Pour le type de pavage, il n'y a pas un style déterminé ou une harmonie de choix. Parfois les trottoirs sont pavés parfois non. Les travaux sur les trottoirs ne s'arrêtent jamais, parce qu'il n'y a pas un travail en commun (une collaboration) entre les différents secteurs qui interviennent dans la ville. SONEGAS, Algérie télécom, SEALL...ETC. Ces sociétés travaillent comme des silos verticaux sans aucune collaboration entre elles. Cela a des répercussions très négatives sur la qualité des espaces publics.

Néanmoins, d'autres espaces publics échappent à la règle, avec de bonnes qualités de pavage, plantés et propres (cf. Fig. 6.14). Ces espaces sont aménagés devant les projets d'investissements, comme les centres commerciaux, les hôtels, les banques, etc. En réalité, Ces aménagements sont le produit des propriétaires privés mais elles sont destinées aux publics (les piétons). Car ce type de traitement extérieur sert l'image de l'équipement concerné.



Figure 6.14 (a, b): Trottoirs bien aménagés sur les bords des projets d'investissement
Sources : (Auteur, 2018).

6.2.1.3.2 Mobilier de propreté:

Les bacs à poubelle sont très importants dans les espaces publics, ils aident les citoyens et les usagers de cet espace à se débarrasser de leurs déchets dans le but de garder leur environnement propre et d'améliorer leur cadre de vie. In situ, quelque soit le type du mobilier de propreté (roulant ou grand poubelle), ces derniers ne répondent pas aux normes de l'environnement. Ils sont en mauvais état, surchargés, les ordures sont jetées sur les trottoirs (cf. Fig. 6.15). Ces actes ont un impact très négatif sur la qualité environnementale et sur le cadre de vie des usagers au sein des espaces publics.



Figure 6.15 (a, b) : Des trottoirs pollués, mal entretenus, qui ne répondent pas aux normes de l'environnement.
Source : (Auteur, 2018).

6.2.1.3.3 Mobilier d'information et de communication (La signalisation):

Les panneaux publicitaires jouent le rôle d'informateur et au même temps d'animateur, mais son implantation dans le milieu urbain nécessite une étude préalable pour ne pas gêner la vision des utilisateurs. L'implantation anarchique des panneaux d'affichage et d'information peut nuire à l'image de la ville et devenir une source de congestion (cf. Fig. 6.17).

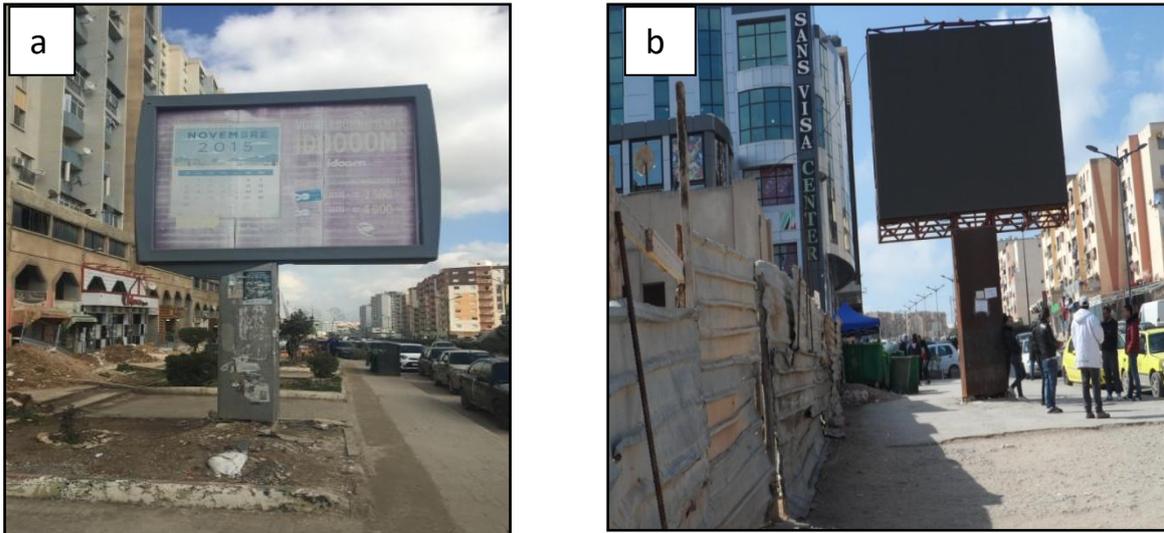


Figure 6.16 (a, b) : Les formes d'affichage et de la publicité dans notre aire d'étude
Source : (Auteur, 2018).



Figure 6.17 : Un espace public envahi par les différentes formes de panneaux publicitaires
Source : (Auteur, 2018).

Les panneaux d'affichage et de publicité sont très utiles dans le milieu urbain et représente une source d'aménité, mais devant le manque de contrôle et de pénalisation, les gens (commerçants, libéraux...) s'approprient illégalement les murs des façades pour poser

leurs affichages. Ces faits influencent négativement l'image globale de l'espace public urbain.

6.2.1.3.4 Les abribus :

La présence des abribus dans les arrêts de bus est très nécessaire pour le confort des usagers. Notre terrain d'investigation comporte des arrêts de bus qui n'ont pas nécessairement des abribus (cf. Fig. 6.19). Lorsqu'ils sont présents, ils sont inconfortables, dégradés et nuisibles à l'image de la ville nouvelle (cf. Fig. 6.18).



Figure 6.18 : Un abribus saccagé, non confortable et ne répond pas aux besoins des usagers. **Source** : (Auteur, 2018).



Figure 6.19 : Un arrêt de bus qui ne possède pas d'un abribus. **Source** : (Auteur, 2018).

6.2.1.3.5 Les bancs et les toilettes publics : deux questions cruciales !

Les bancs sont très importants pour se reposer dans un espace public, pour les flâneurs et les flâneuses. Les gens ne sont pas obligés de payer à chaque fois ils ont besoins de se reposer.

Les assises sont essentielles pour les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes ou même les citoyens ordinaires. Selon mes entretiens, les usagers (piétons) réclament toujours l'absence de ce type de mobilier qui s'avère très nécessaire pour leur confort.

Un autre problème qui constitue une source de malaise chez les usagers, c'est l'absence des toilettes publiques. Ce qui incite les gens d'aller vers les espaces commerciaux qui disposent de ce type de service. La présence des toilettes dans les milieux publics est indispensable, pour les femmes comme pour les hommes. C'est à la fois une question d'hygiène, mais aussi une question d'accessibilité et de confort. La présence des toilettes doit être également pensée pour les personnes accompagnant des enfants et des personnes âgées. En prenant l'exemple de la ville de paris, qui donne une grande importance à l'accessibilité des piétons aux toilettes publics. Par ailleurs, il existe des applications sur smart phones et tablettes telles que "*toilettes à paris*" ou "*city toilets*" qui permettent de localiser gratuitement l'emplacement des toilettes publiques.

6.2.1.4 La façade urbaine : Une limite entre le domaine public et le domaine privé

La façade urbaine représente la limite entre le domaine public et le domaine privé. Le traitement des façades qui domine notre aire d'étude est très variée. Parfois il est monotone, pale, parfois il est vivant, coloré et même prestigieux.

Le choix du traitement des façades est laissé aux mains des maitres d'œuvre, des propriétaires et même des commerçants (pour les RDC des immeubles). Chacun est libre de choisir la couleur ou la matière du traitement de la façade qu'il le convient. Un des problèmes qui nuit à la vision des piétons c'est la couleur des bâtiments qui n'est pas été déterminé par une étude préalable, bien qu'elle constitue un des facteurs important dans le paysage urbain (cf. Fig. 6.20).



Figure 6.20 (a, b) : Des façades urbaines de logements collectifs qui donnent une apparence très pale.

Source : (Auteur, 2018).

En effet, pour les logements individuels (UV 05 et UV 07), chaque propriétaire a le droit de choisir la couleur de son habitation. Par contre, le choix des couleurs concernant les bâtiments collectifs se varie selon le promoteur, le type ou le programme d'habitat réalisé. Ce qui a été le résultat d'un paysage urbain chaotique, désordonné et dans un état critique.

Il faut signaler que les Façades commerciales (au niveau du rez-de-chaussée des immeubles) sont très bien aménagées par leurs propriétaires (cf. Fig. 6.21). Ces derniers ont investi dans leurs biens privés qui participent à l'ambiance du domaine public, qui est la façade urbaine (une des composantes de l'espace public urbain).



Figure 6.21 : Une façade urbaine de logements individuels où figurent des aménagements modernes au niveau des locaux commerciaux.

Source : (Auteur, 2018).

6.2.2 L'espace public, un levier de la nature en ville:

Les espaces verts sur les espaces publics, représentent une composante de la nature en ville. Ils offrent aux usagers de ces espaces la possibilité de s'échapper de leur environnement (souvent en béton et goudron) vers un refuge naturel tout en restant en ville. Cet élément vert participe à la beauté des espaces publics et contribue à l'amélioration de la qualité du paysage urbain.

La nature en ville est un support de lien social, d'éducation et de récréation. Elle constitue également un des leviers actifs pour relever les défis de la ville intelligente à travers la protection et le développement de la biodiversité, le maintien de sols vivants et la régulation des îlots de chaleur urbains.

La qualité environnementale des voies piétonnes est relative à leur appartenance à un réseau de plantation. Cela signifie que ces rues sont plantées elles-mêmes ou elles sont situées à proximité d'un espace vert, extension de « l'îlot de fraîcheur ».

Dès les premières observations in situ, nous avons pu directement constater que notre aire d'étude souffre d'une vraie carence en matière des espaces verts (squares, jardin, parc public) à l'exception d'un seul jardin au niveau de l'UV 07.

Situé à l'intersection des deux avenues Larbi Ben M'hidi et celle d'Abane Ramdane, c'est l'unique jardin au niveau de toute la ville nouvelle Ali Mendjeli. D'une petite surface qui ne

dépasse pas 0.6 hectare en comparaison avec la surface totale du quartier n°2 (cf. Fig. 6.22).

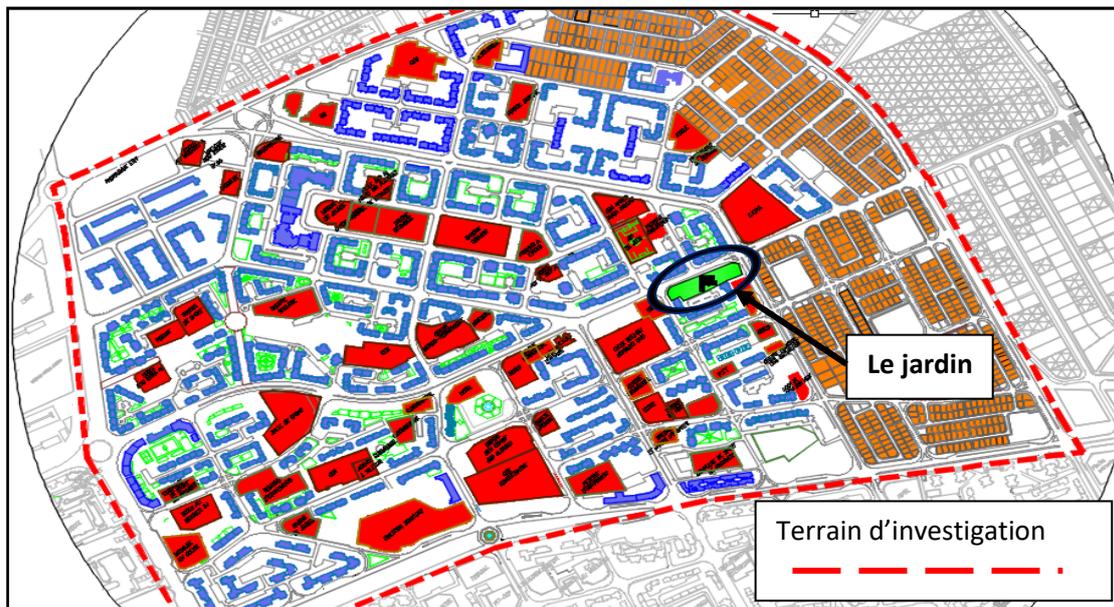


Figure 6.22 : La situation du jardin public par rapport à notre aire d'étude
Source : (Plan Autocad+ Modification de l'auteur).



Figure 6.23 : Vue aérienne du jardin
Source : (Google Earth, 2019+ Auteur).

Le jardin est équipé par des kiosques majoritairement fermés et par des bancs publics dégradés destinés aux usagers.

Selon les observations flottantes et participantes, le jardin est la destination d'une minorité des usagers qui se limite sur des groupes de jeunes chômeurs et des vieux retraités (cf. Fig. 6.24). Il faut signaler aussi que la fréquentation du genre féminin (Femmes, adolescentes, petites filles) du jardin est très faible presque inexistante.

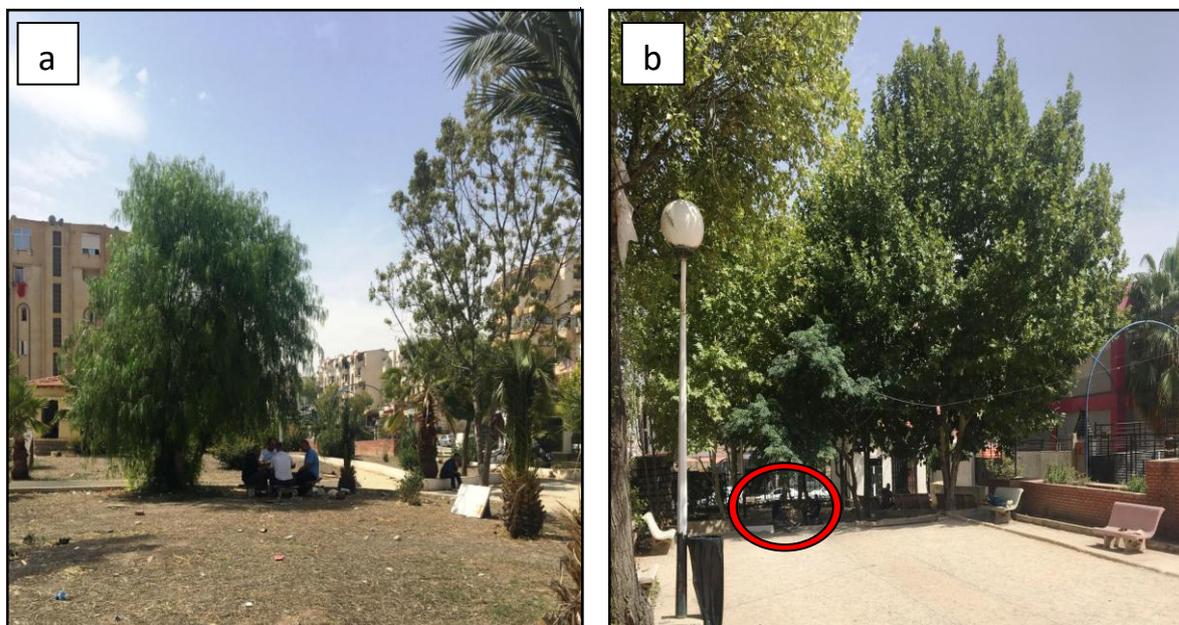


Figure 6.24 (a, b) : Le jardin est faiblement fréquenté, à droite un groupe de jeunes chômeurs occupent la partie Est du jardin, à gauche des hommes plus âgés occupent le côté opposé.

Source : (Auteur, 2018).

En fait, ce qui nous intéresse réellement c'est la qualité du couvert végétal fourni par cet espace aux autres espaces publics avoisinants et au paysage urbain en générale.

La trame verte du jardin est brouillée. Il n'y a pas un principe claire de plantation des végétaux, ni une variation de ses types (cf. Fig. 6.25). Nous avons remarqué quelques arbres et arbustes sont jetés aléatoirement sur la surface, une ossature métallique qui doit supporter des plantes grimpantes pas encore recouverte et un tapis de gazon dans un état très dégradé envahi par les mauvaises herbes.



Figure 6.25 (a, b) : Les différents aménagements à l'intérieur du jardin
Source : (Auteur, 2018).

Sur le plan environnemental, La participation du jardin comme un élément naturel en plein centre ville est très timide. Mais malgré le nombre limité des arbres du jardin et sa couverture végétale dégradée. Il représente l'une des rares zones de fraîcheurs dans tout le quartier et dans la ville nouvelle Ali Mendjeli en général. Les trottoirs aux abords du jardin bénéficient de la verdure offerte, cette dernière représente une source d'ombre surtout dans la période estivale où la température peut atteindre 40 degré à l'ombre (cf. Fig.6.26).

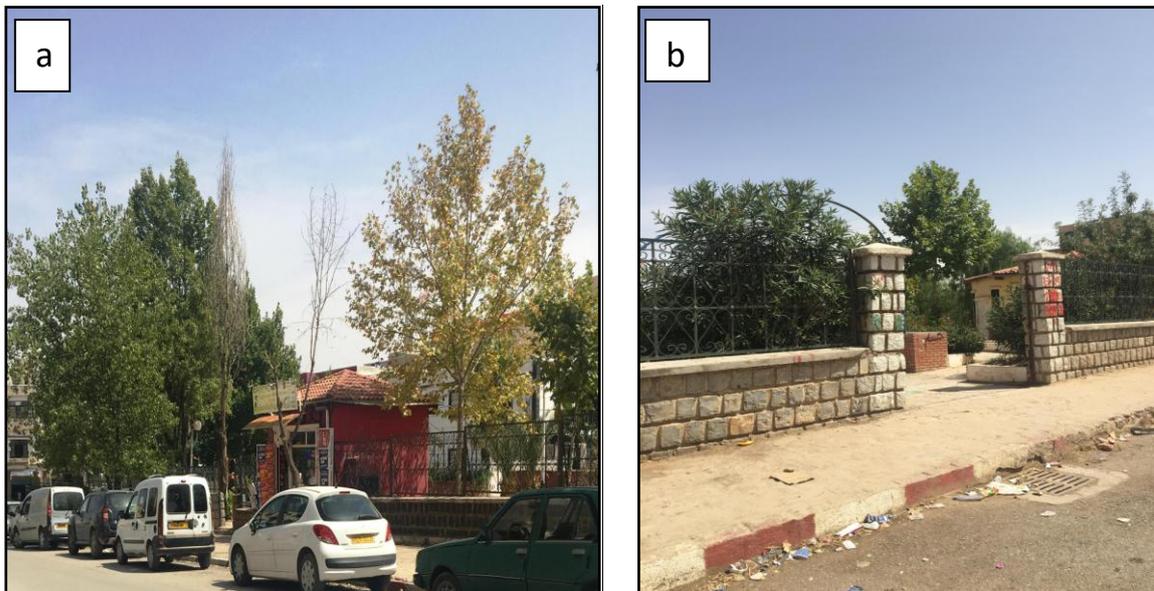


Figure 6.26 : Des trottoirs aux abords du jardin animés par la verdure qui déborde la clôture.
Source : (Auteur, 2018).

Les autres voies in situ sont majoritairement minérales, elles ne sont pas plantées. Sauf quelques plantations d'arbuste ou de la haie champêtre dans des rares endroits (cf. Fig. 6.28). Malgré l'importance environnementale et esthétique des arbres d'alignements. Nous avons noté un manque flagrant de tous les types de plantation sur les trottoirs ou les cheminements piétonniers.

Sur le boulevard principal, où la largeur des trottoirs dépasse les 4 m, la présence d'arbres d'alignement ne représente pas une des priorités des pouvoirs publics. Bien que les aménagements qui doivent supporter les pieds d'arbres sont prêts sur le site (cf. Fig. 6.27). Ces protecteurs d'arbres construits en brique sont devenus une source de nuisance et de pollution, pleins de déchets et envahies par les mauvaises herbes.

Evidemment, pendant nos enquêtes, un responsable au niveau de l'établissement de gestion urbaine de la ville nouvelle Ali Mendjeli (EGUVAM) nous a justifié l'absence d'élément vert sur les trottoirs de la ville ou l'ignorance de ce dernier, par le déficit budgétaire et le manque des compétences spécialisé dans ce domaine.



Figure 6.27 : Manque des arbres de plantations le long du trottoir (boulevard principal)
Source : (Auteur, 2018).

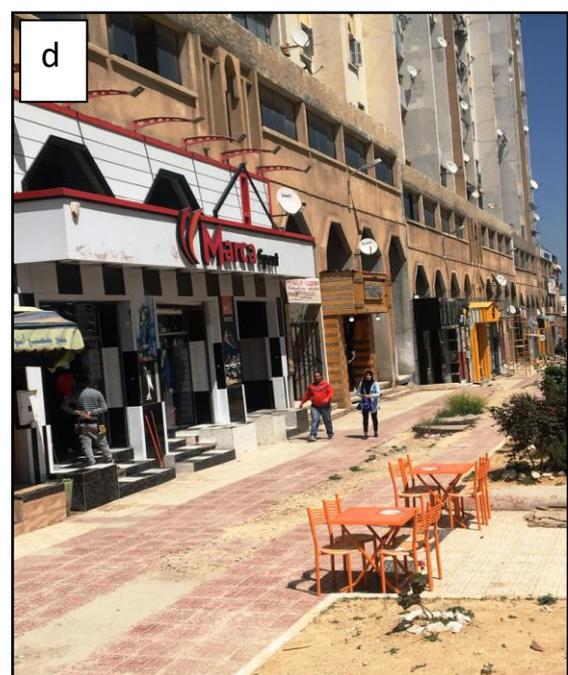
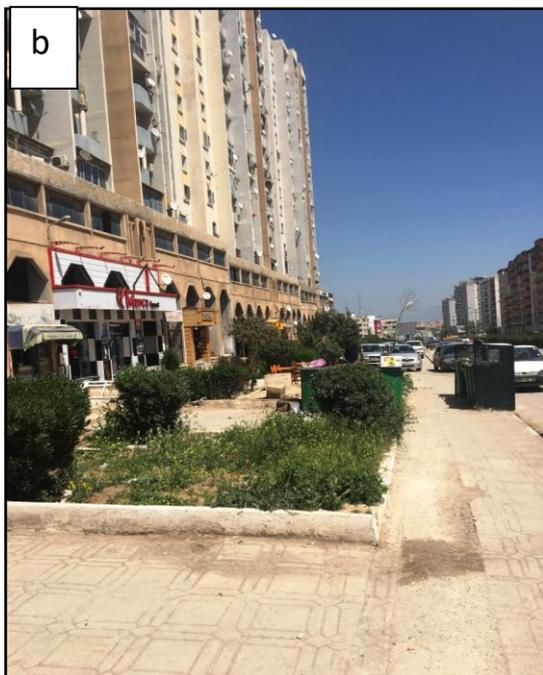


Figure 6.28 (a, b, c, d) : L'absence d'arbres d'alignement le long des trottoirs. Le seul type de végétation existant se limite à la haie champêtre. Mais, elle est mal entretenue et dans un état dégradé.

Source : (Auteur, 2018).

Evidemment, Les autres voies principales comme les avenues et les rues commerçantes in situ, n'échappent pas à la situation alarmante des boulevards en matière de pénurie en espaces verts (cf. Fig. 29).



Figure 6.29 : L'absence totale des arbres d'alignement sur les trottoirs. Des voies à caractère à 100% minérales.
Source : (Auteur, 2018).

Cependant, en dépit de la pénurie d'espaces verts in situ. Nous avons remarqué la présence de quelques aménagements verts (sur les trottoirs), ils faisaient l'exception aux autres espaces (cf. Fig. 6.30). En prenant l'exemple d'alignement d'arbres de type palmiers aux abords de la bâtisse de la banque extérieure d'Algérie sur l'avenue Abane Ramdane (UV 07). Un alignement très bien entretenu, mais il est d'une longueur très réduite.



Figure 6.30 : Un alignement de palmiers devant le siège de la Banque Extérieure d'Algérie.
Source : (Auteur, 2018).

Un autre exemple est celle de l'espace vert aménagé à la limite de l'hôtel Hocine (cf. Fig. 6.31). C'est un espace public, aménagé par un propriétaire privé. Malgré ça petite dimension cet espace bien entretenu participe à l'ambiance du paysage urbain et casse certainement la monotonie engendrée par le béton et le goudron qui caractérise notre terrain d'investigation.



Figure 6.31 : Un espace public animé par la végétation (UV07) qui borde l'hôtel Hocine.
Source : (Auteur, 2018).

De ce fait, Il est à noter que ces fragments d'espaces verts bien aménagés présentent aussi aux usagers, des trottoirs bien équipés par de l'éclairage public, propres, avec un pavage de qualité. Ils sont également sécurisés par des caméras de surveillance et des agents de sécurité.

Ces trottoirs appartiennent au domaine public, utilisés par tous le monde (les piétons). Mais son aménagement et son entretien n'était pas le produit de la commune de la ville nouvelle. En réalité, ils sont aménagés par des privés. Parce que ce type d'embellissement extérieur rend services aux façades des équipements concernés.

Toute fois, selon les témoignages recueillis, il semble bien que la majorité des utilisateurs des espaces publics réclament le manque d'ombre surtout en été sur les rues, ce qui les rend très exposées aux radiations solaire. Pendant notre travail d'enquête, nous avons essayé de prendre des photos, faire une partie de nos entretiens pendant la période estivale. Nous avons remarqué que l'aspect général des espaces publics est désertique pendant la journée.

Au sud de la ville de Constantine, la ville nouvelle Ali Mendjeli à un climat de type méditerranéen semi aride, se caractérise par un hiver froid et un été chaud (cf. Fig. 6.32). Avec sa situation géographique et l'absence d'une ceinture verte qui protège la ville, son site est très exposé aux vents chauds en été.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Température moyenne (°C)	6.2	7.6	9.8	12.3	16.1	20.3	24.3	24.6	21.9	16.2	11.2	7.2
Température minimale moyenne (°C)	2.1	3	4.7	6.4	9.9	13.9	16.8	17.4	15.5	10.5	6.3	2.9
Température maximale (°C)	10.4	12.3	14.9	18.2	22.3	26.8	31.8	31.9	28.4	21.9	16.2	11.6
Précipitations (mm)	77	61	58	51	54	27	8	11	33	46	62	72

Figure 6.32 : Climatologie de la ville nouvelle Ali Mendjeli

Source : <https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/constantine/ali-mendjeli-889424/> consulté en septembre 2018.

En effet, le manque des arbres d'alignement et des espaces verts sur les espaces publics in situ participe à la dégradation de l'environnement urbain, menace la biodiversité et éventuellement, permettre d'augmenter le risque des îlots de chaleur urbains "ICU"¹⁰.

Par ailleurs, les rues in situ sont très chaudes en été, avec un aspect général qui demeure fortement minéral. Les surfaces minéralisées absorbent la chaleur pendant la journée pour la redistribuer dans l'atmosphère durant la nuit. Cela contribue à augmenter la température. Ainsi, L'eau des précipitations, ne peut pas pénétrer à l'intérieur de ces matériaux imperméable (béton, ciment, carrelage...etc.) et elle est rapidement dirigée vers des écoulements artificiels comme les égouts. De ce fait, elle n'a pas le temps de s'évaporer, or la vaporisation contribue à rafraichir l'air pendant la journée.

¹⁰ ICU : Un Ilot de Chaleur Urbain (ICU) correspond à une zone urbanisée ou la température est plus élevée que dans les milieux naturels environnant. Ce phénomène aurait été compris et décrit pour la première fois au XIX^e siècle à Londres, par [Luke Howard](#), un pharmacien passionné par la [météorologie](#) <http://www.otmed.fr>.

La baisse de la qualité des espaces verts dans la ville a des incidences très dangereuses sur la santé humaine. Parce qu'elle représente la source de l'ombre, de l'humidité et beaucoup d'avantages nécessaires pour tous les êtres vivants en milieu urbain.

6.3 L'enquête auprès des usagers des espaces publics du quartier 2 :

Après la présentation de la réalité urbaine des espaces publics de notre terrain d'investigation et le travail de diagnostic réalisé, il est plus claire de comprendre dans quel cadre notre problématique s'inscrit. De ce fait, il était indispensable pour étudier la qualité des espaces publics ainsi que les besoins et les aspirations de leurs usagers d'avoir un certain nombre d'entretien auprès de la population concernée. Le contenu de l'enquête touchait plusieurs thématiques (Cf. guide d'entretien annexe A).

6.3.1 Echantillon :

Pour pouvoir exploiter les résultats, nous avons choisi de réaliser 80 entretiens au total. L'échantillon choisi est loin de représenter fidèlement la population de la ville nouvelle. Le but de nos entretiens est d'avantage heuristique (recherche de pistes d'explication et de compréhension).

L'échantillon a été choisi spatialement. De ce fait, nous avons choisis dans un premier temps de passer les entretiens avec des gens utilisant les rues animées par les commerces et les rues et esplanades adjacentes les centres commerciaux, parce que ces rues sont fortement sollicitées par les usagers (les piétons). Ce n'est que par la suite, que nous avons effectué 25 entretiens dans les rues moins fréquentée. L'objectif était de voir s'il y avait une variation dans les témoignages selon le lieu de fréquentation.

Lors du choix de notre échantillon, nous avons veillé à ce que la population entretenue soit d'une certaine manière représentative (homme /femme, aisé / pauvre, différentes tranches d'âges). Dans cette mesure la recherche d'une représentation des différentes catégories sociales et plus importante que la taille de l'échantillon.

6.3.3 Résultat de l'enquête :

6.3.3.1 Quelle vision des espaces publics pour les usagers entretenues ?

6.3.3.1.1 Le rôle incontournable des espaces publics en ville :

Peu importe le type de la personne entretenue, son âge, son sexe, la majorité des réponses soit 97 % considèrent que les espaces publics en ville sont primordiales (cf. Fig. 6.33). Sauf deux personnes ne considèrent pas les espaces publics de valeur importante.

Celles-ci ont justifié leur réponse par manque du temps de fréquentation de ces espaces. Mais ces deux cas font vraiment l'exception.

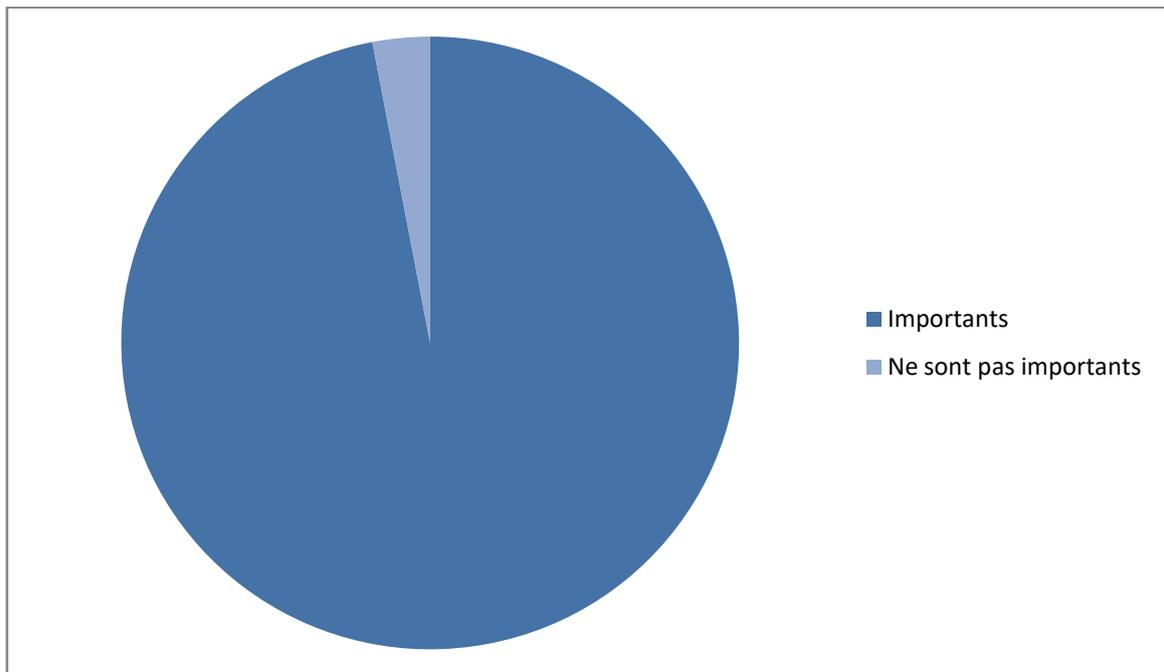


Figure 6.33 : Le rôle des espaces publics selon les avis des usagers

Source : Réalisation personnelle, 2018.

6.3.3.1.2 Les raisons de l'importance des espaces publics en ville :

Les réponses obtenues ont pour but de nous expliquer la nécessité et l'importance d'avoir des espaces publics en milieu urbanisé selon la vision des usagers (cf. Fig. 6.34).

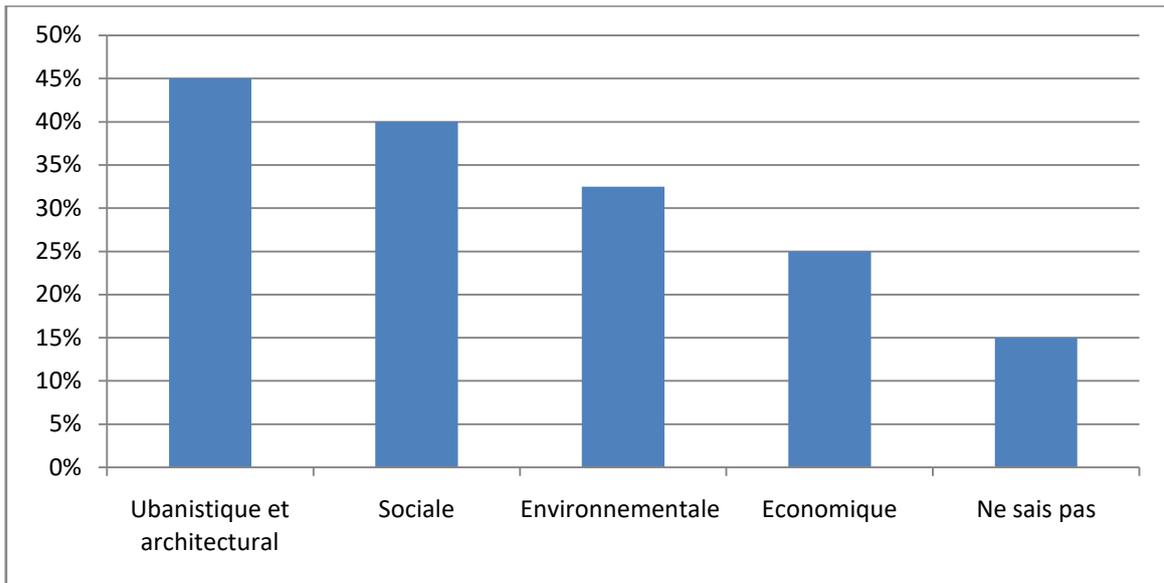


Figure 6.34 : Les raisons pour lesquelles les espaces publics sont importantes

Source : Réalisation personnelle 2018.

Les réponses évoquées par les usagers entretenus concernant les raisons pour lesquelles les espaces publics sont importants, sont variées et avec une différence des taux, mais elles sont essentiellement de quatre ordres : urbanistique et architectural, sociale, environnementale et économique. La figure 6.34 a été réalisé à partir du totale des réponses.

C'est avant tout le rôle urbanistique et architectural qui est mis en avant par les gens entretenus avec 45% des réponses. 40% se sont attachés au rôle social assuré par les espaces publics, 32,5% ont pensé au rôle environnemental. En dernière position venu le rôle économique, il est cité par 25% seulement.

6.3.3.2 La pratique des espaces publics par les usagers :

La majorité des usagers que nous avons entretenus ont confirmé que le quartier souffre d'une pénurie criante en matière d'espaces publics urbains.

6.3.3.2.1 L'utilisation des espaces publics :

À partir du résultat de l'enquête qui s'avère très varié concernant les usages. Nous avons traité les données par sexe (homme, femme), dans le but de mieux comprendre la nature des pratiques des utilisateurs des espaces publics urbains (cf. Fig. 6.35).

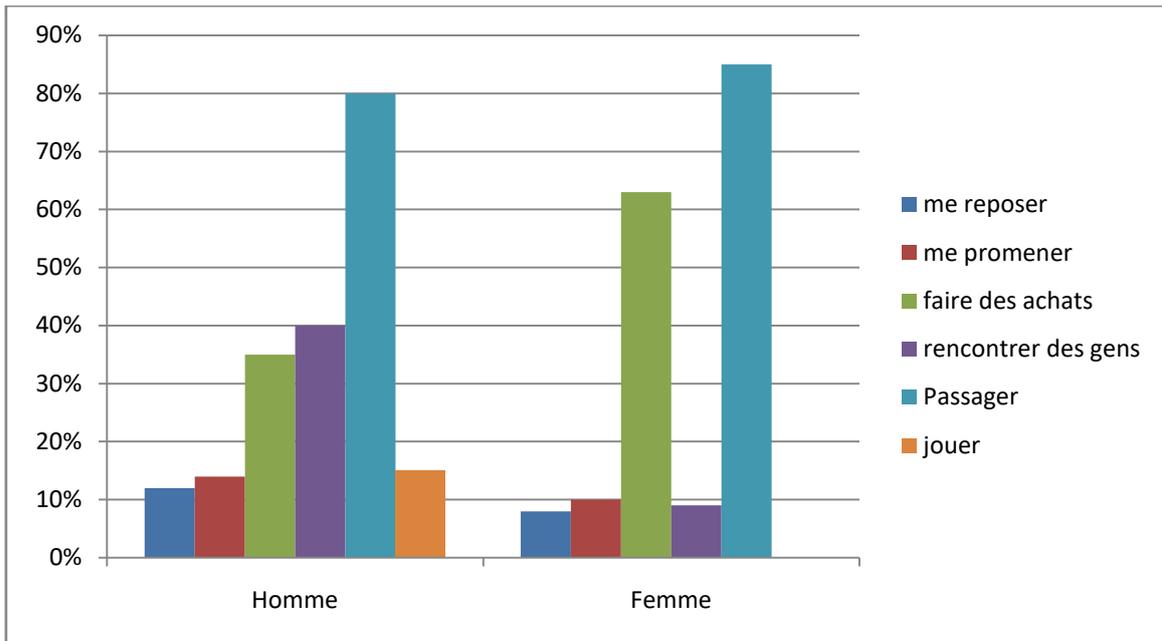


Figure 6.35 : L'utilisation des espaces publics par les usagers

Source : Réalisation personnelle, 2018.

L'utilisation des espaces publics par les hommes est variée, en fonction de leurs besoins. Et dans la plupart du temps a été pour le passage et le rencontre avec 80 % et 40% des réponses respectivement. Suivis par la fonction d'achat avec 35% des réponses. En dernière position sont classées les fonctions de jouer, de reposer et de promener avec des faibles taux de pratique.

Concernant les femmes entretenues, La majorité d'entre eux assurent que les espaces publics urbains servent juste pour les deux fonctions de passage et d'achat avec 85%, 63% des réponses respectivement. En effet, lors de notre enquête, nous avons constaté que les rues commerçantes sont très fréquentées par les femmes par rapport aux autres rues du quartier.

L'usage des espaces publics se diffère entre les femmes et les hommes et cette différence est à l'origine de plusieurs facteurs telle que: la nature culturel de la société, la sécurité et le confort de l'espace lui même. Plusieurs femmes nous avons déclarées qu'elles ont toujours l'habitude de changer la rue, même allongées le trajet pour qu'elles se sentent à l'aise et en sécurité. Surtout pendant certaines heures ou la circulation piétonne est réduite (heures de travail et de scolarisation). Les inégalités entre les sexes sont particulièrement manifestes dans la violence sexuelle et sexiste à l'égard des femmes dans les rues et dans les transports en commun. En se référant à Hidalgo, « *L'espace public est une construction*

avant tout masculine. Conçu et mis en œuvre par et pour des hommes, ses caractéristiques même (Configuration, degré d'éclairage, densité... etc.) » (Hidalgo. A, 2016).

Le droit à la ville, est défini en tant que « *la capacité à participer activement, c'est à dire faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine, et de circuler librement* » (La charte européenne des femmes dans la cité, 1990).

Cela signifie pouvoir être dehors, en sécurité, partout dans la ville, jour et nuit, pour se flâner ou pour des raisons typiquement fonctionnelles. Le droit à la ville est un droit primordial. Beaucoup de villes développées sont engagées dans cette perspective. En prenant l'exemple de la ville de Paris. En 2007, la ville a signé la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. Une charte invitant les collectivités territoriales à utiliser leurs pouvoirs et leurs partenariats en faveur d'une plus grande égalité pour toutes et tous.

Même que le contexte européen est très différent par rapport à la société algérienne, mais en réalité nous voulons expliquer par cet exemple que le sexisme et les inégalités contre les femmes sont parmi les problèmes des espaces publics connus au niveau mondial. Il existe des associations, des acteurs (citoyens et responsables) qui sont engagés pour faire fasse au problème et améliorer la réalité vécu.

L'espace public est par définition public, il n'existe pas d'espaces interdits à quiconque. Les villes Algérienne sont-elles jusqu'au présent faites par et pour les hommes. Afin de justifier cet argument nous avons pris les stades de quartier comme exemple. Pour ce qui est du sport et du loisir, les fréquentations des stades de quartiers dans notre terrain d'investigation et dans la ville nouvelle en général sont à 100 % masculine (Homme, adolescents, petits garçons). Les budgets sont consacrés en priorité aux pratiques masculines. Les coûts des stades de quartiers en est une illustration (cf. Fig. 6.36).



Figure 6.36 : Un stade de quartier consacré nettement à un public masculin
Source : (Auteur, 2019).

Il existe pour les femmes une forme "d'interdit social d'être là". Un non droit à la ville. Leur éducation leur fait accepter que leur place ne soit pas à l'extérieur et qu'elles sont en danger dans l'espace public. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce sentiment d'insécurité; l'éducation qui contribue à l'intégration des stéréotypes genres et sexistes; le harcèlement de rue, qui va du commentaire à l'agression physique; et la surreprésentation des hommes dans l'espace public (ils y séjournent contrairement aux femmes qui le traversent).

A partir des résultats précédents, nous avons déduit que les loisirs et la récréation ne constituaient pas les fonctions pour lesquelles les usagers se déplacent aux espaces publics du quartier. Par ailleurs ces derniers ne remplissent que très peu de fonctions qui se limitent à la mobilité (fonction physique) et à la commercialisation (fonction économique).

Les fonctions sociales et environnementales sont totalement absentes, aucune réponse n'a été donnée pour des motifs tels que la construction des relations sociales, l'enrichissement des connaissances, la pratique des espaces verts ou pour profiter de la nature à l'extérieur.

6.3.3.2.2 Les facteurs gênant à l'utilisation des espaces publics :

Les résultats suivants sont pour but d'expliquer les raisons pour lesquelles les usages des espaces publics sont assez réduits (cf. Fig. 6.37).

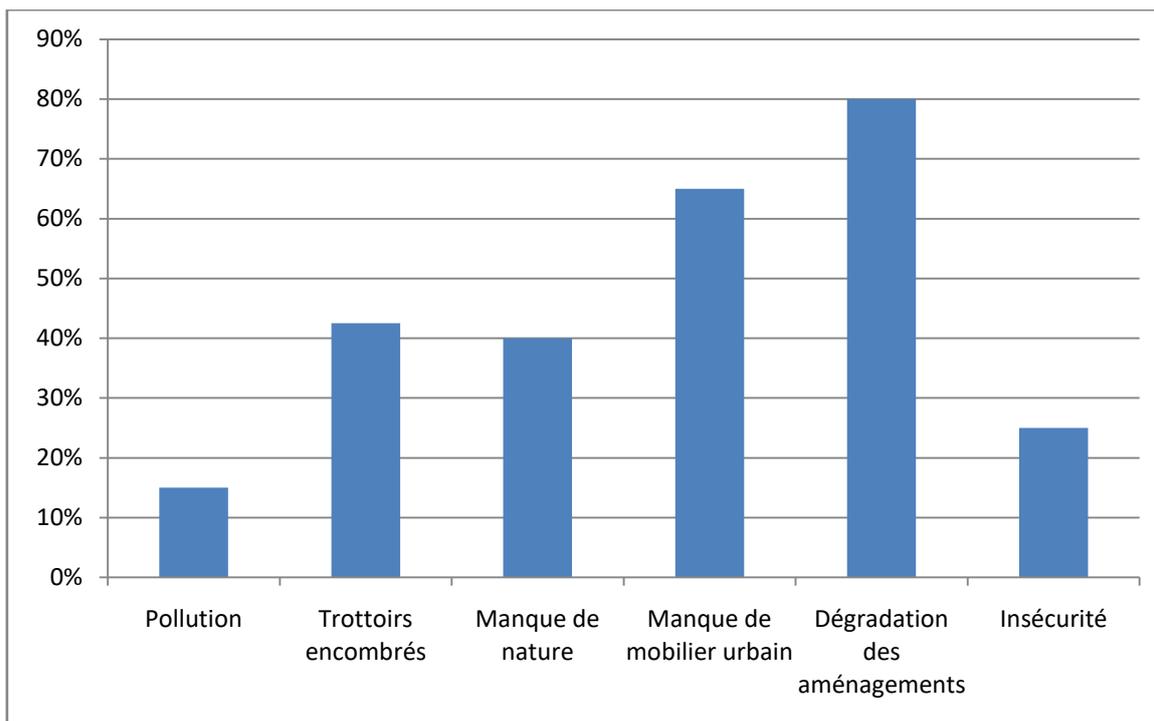


Figure 6.37 : Les facteurs gênant à l'utilisation des espaces publics

Source : Réalisation personnelle, 2018.

La majorité des personnes entretenues étaient insatisfaites envers leurs espaces publics dont 80% à cause de la dégradation de leur aménagement, ce chiffre est très élevé et souligne une dégradation du cadre de vie. Les raisons évoquées sont le plus souvent la dégradation des trottoirs avec des traitements de sol très banals, manque d'entretien et l'absence totale des chemins piétonniers qui plaisent aux désirs des usagers.

En effet, la population entretenue a considéré à 65% la présence du mobilier urbain sur les espaces public du quartier comme insuffisante. Les usagers réclament toujours l'absence du mobilier de confort comme les bancs et les toilettes publiques. Ainsi, 40% ont trouvé que les espaces publics manquent de nature, comme les plantations d'alignement et les espaces vert en générale. Il convient de noter que les piétons souffrent de températures élevées des rues pendant la période estivale. L'absence d'ombre, de fraîcheur, et l'exposition directe aux rayons solaires ont créé des difficultés pour les usagers de se déplacer en particulier pendant la journée.

42,5% des usagers ont réclamé aussi leur droit de circuler en toute fluidité dans les trottoirs sans d'être gênés par les commerçants et leurs marchandises (cf. Fig. 6.38). Parce que le phénomène d'envahissement des trottoirs par les commerçants est devenu de plus en plus une source de gêne et de malaise pour les piétons. In situ, les commerçants s'étendent

au-delà de leurs boutiques et occupent les trottoirs avec leurs marchandises. Selon les principes d'urbanisme, les trottoirs sont conçus et réalisés comme des espaces publics voiries pour recevoir les différentes activités pratiquées par les piétons. Mais cette infrastructure publique est réinvestie par les commerçants d'une façon illégale. Sur ce point Karosec-serfaty explique dans son article « le public et ses domaines » que « *Le trottoir et la chaussée, conçus respectivement pour une circulation pédestre et une circulation carrossable, se recomposent en marché à ciel ouvert* ». (Korosec-Serfaty, 1990).



Figure 6.38 : Le commerce linéaire occupe d'une manière illégale l'espace public destiné aux piétons **Source** : (Auteur, 2018).

En effet, ces actes d'appropriation du domaine public mettent en péril la liberté de déplacement au sein des espaces publics. La rue se définit comme étant un espace à usage libre, sécurisé et bien aménagé pour assurer aux usagers un certain confort au sein d'un milieu urbain, dans le but est de garantir une meilleure sociabilité. Mais en réalité, ces rues commerçantes exposent une physionomie totalement différente. Elles donnent une impression de trouble urbain, d'espaces étouffés par des produits commerciaux de bas de qualité, ambigus, qui n'ont aucune valeur urbaine (cf. Fig. 6.39).



Figure 6.39 : Appropriation illégale de la chaussée et du trottoir par les vendeurs
 Source : (Auteur, 2018).

Une autre source d'encombrement sur les trottoirs, c'est le commerce du "tabla" (cf. Fig. 6.40). Qui s'approprie l'espace public illégalement malgré les efforts de la police, les vendeurs des tablas en toujours des stratégies pour revenir et s'installer sur les trottoirs à proximitier des centres commerciaux et le long des rues commerçantes, comme l'explique Mebirouk.H « *Les vendeurs qui échappent aux redevances de droit de place, s'approprient l'endroit que personne d'autre n'oserait occuper pour vendre une variété de marchandises* » (Mebirouk.H et d'autre ,2005).

De ce fait, le détournement d'usage des espaces publics se généralisent en l'absence remarquée de réaction des autorités locales en matière de gestion et contrôle. Elles sont « *sourdes et aveugles* » pour paraphraser (Lekheli.A , 2017).

L'espace public est devenu un support de conflit d'usage entre les différents parties : les piétons, les commerçants, les commerçants informels. Au lieu de jouer son rôle principal qui est la garantie d'un cadre de vie agréable aux prés des usagers , confortable et en toute sécurité et sociabilité.



Figure 6.40 : Un large trottoir occupé par les vendeurs du « tabla » devant le centre commercial El Ritedj (UV 6).
Source : (Auteur, 2018).

Il est à noter aussi que 25% des personnes entretenues ont cité le facteur d'insécurité lorsque nous avons interrogé l'état désertique de certaines rues au quartier. En réalité le facteur d'insécurité lui-même est relatif à d'autres facteurs, comme incompatibilité de l'aménagement aux besoins des usagers, manque de mobilier urbain et d'éclairage public...etc. Ce qui rend certaines rues non praticables et dans un statut ambiguë. Parfois la peur des usagers est à l'origine de la présence de certains groupes de jeunes chômeurs qui font du vol et de la drogue leur source de revenu. Ces actes sont amoindris depuis quelques années, grâce au renforcement de la présence des différentes forces de police, à l'exemple de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI)¹¹, Selon les discours des personnes entretenues.

15% des usagers considéraient que leurs espaces publics sont pollués, très mal entretenus et ne garantissent pas vraiment leurs besoins en matière d'espaces publics.

6.3.3.2.3 Les vrais espaces publics pratiqués :

¹¹ BRI : Brigade de recherche et d'intervention. Représente des unités d'enquêtes et d'intervention de la police. Ces brigades sont spécialisées dans l'antigang.

Devant le manque de véritables espaces publics qui sont supposés à répondre aux besoins et aspirations des usagers, à favoriser les échanges sociaux entre les gens et notamment à nourrir le sentiment d'appartenir à une entité urbaine. D'autres espaces de statut privé ont attiré l'attention des usagers. Le graphique suivant nous explique les vrais espaces pratiqués par les gens en milieu urbain (cf. Fig. 6.41).

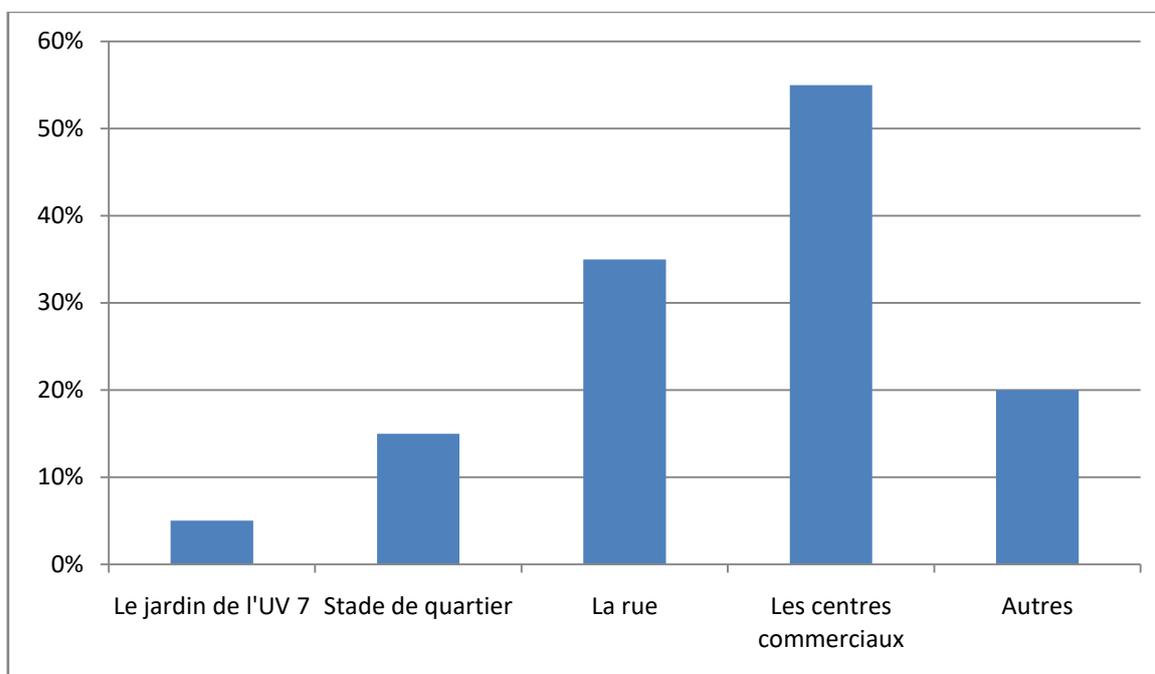


Figure 6.41 : les espaces publics réellement utilisés

Source : Réalisation personnelle, 2018.

Selon les réponses données, un nombre important des personnes entretenues sont préférées se rendre dans les centres commerciaux avec 55% des réponses, suivis par la rue c'est le second espace pratiqué avec 35% des réponses. 20% ont pensés à d'autres lieux. 15% se sont attachés au stade de quartier, en dernière position venu le jardin de l'UV 7 avec seul 5% des réponses.

Les centres commerciaux représentent les espaces les plus pratiqués par les usagers, malgré son statut privé. Ils sont parcourus en masse par les hommes, les femmes, les adultes, les adolescents et même les enfants (cf. Fig. 6.42).



Figure 6.42 (a, b): Les espaces commerciaux, espaces privilégiés des familles devant le manque de véritables espaces publics
Source : (Auteur, 2019).

Malgré les critiques, certains chercheurs de l'urbanisme moderne ont classé les centres commerciaux comme des espaces publics, en se référant à la définition de De Sablet. M « *Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts* » (De Sablet.M, 1988). Pour De Sablet Cette définition montrait que différentes expressions émergeaient voire réutilisaient, pour qualifier les espace publics et leur contribution à la dynamique urbaine.

La majorité des femmes et jeunes filles enquêtées. Annoncent que pour elles ces endroits son plus qu'un espace ou elles font ses achats. Ces espaces sont à usages multiples, ils ne se limitent pas à la fonction marchande. Harroud. T a déclaré que, « *Les centres commerciaux sont des lieux conviviaux. Comme dans beaucoup d'autres centres commerciaux ouverts dans les villes du monde arabo-musulman, c'est un espace surinvesti par les femmes* » (Harroud. T, 2009. In Lekhel, 2017).

Les femmes de toutes âges sont présentes fortement dans les centres commerciaux de ce quartier (cf. Fig. 6.43) pour plusieurs raisons : rencontrer des amies, faire la marche, se

détendre, voir, faire des rendez-vous, promener leurs enfants, prendre un repas ou un café entre famille ou amis...etc.



Figure 6.43 : Un groupe de femmes en train de jouer avec leurs enfants sur l'esplanade du centre commercial El Ritedj.

Source : (Auteur, 2019).

Les femmes justifient l'utilisation intense de ces espaces par les commodités qu'ils offrent (cf. Fig. 6.44). Premièrement, parce qu'elles sentent à l'aise, ces espaces représentent des endroits ouverts pour tout le monde et la présence des femmes est familière, par contre aux autres espaces publics de la ville (Le jardin public de l'UV07, les terrains de sport du quartier qui attirent un public exclusivement masculin). Dans un deuxième point, cet espace très animé représente la modernité, la convivialité et le meilleur avantage c'est la sécurisé. Dans les centres commerciaux les femmes se sentent à l'aise et en toute sécurité, en comparaison à d'autres places de la ville.



Figure 6.44 : L'esplanade du centre commercial El Ritedj à l'UV 6, représente un espace de rencontre et de forte sociabilité.

Source : (Auteur, 2019).

Le second espace le plus pratiqué c'est la rue (35%), Selon les témoignages, les rues commerçantes telles que l'avenue Larbi Ben Mhidi et l'avenue Boussouf sont la destination privilégiée d'une population non seulement résidente au quartier (cf. Fig. 6.45).



Figure 6. 45 (a, b) : Les rues commerçantes sont fortement pratiquées par les citoyens.

Source : (Auteur, 2018).

Parce que ces espaces représentent le sanctuaire d'une large tranche de population qui recherche l'animation, le loisir et la modernité. Par ailleurs, sauf les fonctions d'achat et de marchandisation la pratique des rues se limite juste sur le simple usage de passage et de transition et dans des cas particuliers pour les rencontres.

Dans la troisième position, 20% des usagers ont choisi d'autres espaces sans classement d'importance comme la maison, la mosquée ou le café. L'analyse détaillée des discours nous a montré que la maison était choisie par les femmes ainsi que par les hommes, par contre la mosquée et le café ont été choisis par les hommes en particulier, cela s'explique par la différence dans les pratiques entre les femmes et les hommes citées précédemment.

Néanmoins, il est à noter que 15% des usagers ont pensé aux stades de quartier, ça concerne la population jeune entretenue (de type masculin).

En fin, seules 5% des personnes entretenues ont pratiqué le jardin d'UV 07, de ce fait nous avons déduit qu'il ne représente pas la destination privilégiée des gens et cela est dû aux facteurs gênants à l'utilisation cités par les répondants comme l'incompatibilité de l'aménagement, le manque du mobilier et l'insécurité, etc.

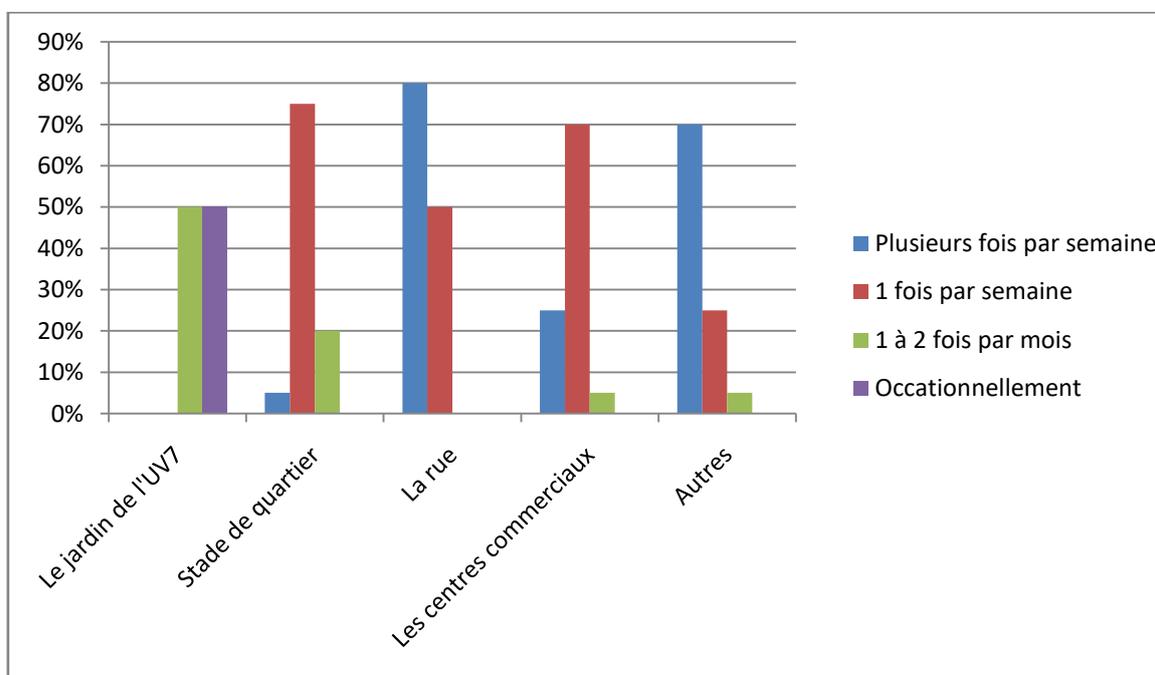


Figure 6.46 : Fréquence des pratiques des différents types d'espaces
Source : (Auteur, 2019).

Concernant la fréquence de pratique des espaces publics (cf. Fig. 6.46), les résultats nous montraient que l'ensemble des rues. Elles sont largement fréquentées par les citoyens. Ceux-ci se rendent pour la majorité d'entre eux plusieurs fois par semaine. Dans ce cas, il s'agit d'un simple usage de traverser et de faire des achats quotidiens.

Les centres commerciaux représentent le second espace pratiqué. Parmi les 55% des personnes entretenues utilisant ces espaces comme espaces de détente et de loisir, 75% se sont rendues une fois par semaine, les weekends en générale.

Il est à noter que 25% des usagers se sont rendus plusieurs fois par semaine, dans la majorité des cas ce la concerne des personnes âgées (retraité ou sans emploi).

Selon le témoignage d'une femme entretenue « *Je vais chaque jour au marché couvert du centre commercial El Ritedj, même je n'ai pas d'achats nécessaires. Pour moi, c'est le fait de sortir de chez moi vers cette direction pour profiter de l'air à l'extérieur, pratiquer la marche et détendre un peu* » (Enquête, 2018).

En ce qui concerne les stades de quartier, parmi les 15% entretenus, la majorité s'est rendue une fois par semaine pour participer à un match de football ou y assister. Pour le jardin d'UV7, il est à noter que la fréquentation est très faible presque occasionnelle.

6.3.3.3 L'intelligence des espaces publics :

A ce stade de notre recherche, nous avons essayé de démontrer les différentes initiatives prises par la ville nouvelle Ali Mendjeli visant à développer son état actuel vers une nouvelle stratégie de modernisation et d'intelligence, notamment les usages actuels des NTIC dans le milieu urbain. En tant que nouvelle image de marketing pour la ville après sa promulgation en 2018 comme wilaya déléguée.

Aujourd'hui, l'objectif de la ville nouvelle Ali Mendjeli est changé depuis la proclamation de la loi 02-08. Boumedine. R. S affirmait que « *Les objectifs, le contenu, le programme des villes nouvelles changent du tout au tout : elles deviennent le lieu privilégié où doit se réaliser la révolution vers l'excellence, en offrant les conditions les meilleurs pour garantir un développement rapide des technologies de pointe et favoriser la constitution de véritables « districts industriels ». Simultanément, elles ont l'impératif de tendre le plus rapidement possible vers la ville durable, avec zéro émission de carbone* » (Boumedine. R. S, Signoles. P, 2017).

Notre recherche utilise les espaces urbains comme prétexte, comme support de réflexion afin de mieux comprendre les potentialités que dispose la ville nouvelle comme une ville jeune en pleine expansion. Après avoir étudié la réalité vécue par les usagers des espaces publics à la ville nouvelle et identifié leurs besoins et aspirations concernant ces derniers, nous avons passé à la réflexion sur l'apport de l'intelligence dans ce milieu urbain.

Aujourd'hui, avec la prolifération grandissante des technologies (réseau sans fil, haut débit et très haut débit, puces, capteurs, etc.) dans le milieu urbain et les initiatives de la ville nouvelle visant à développer son potentiel des NTIC et à les rendre accessible à ces citoyens. Toutes ces transformations ont modifié la perception et la pratique des espaces publics, ainsi que la manière de créer des services dans ces derniers.

Après la stratégie suivie par l'Algérie concernant les technologies hautes débit (cf. annexe : Potentiel d'Algérie en matière des TIC, sur CD). De nombreuses villes algériennes sont optées pour la mise en place progressive des réseaux de fibre optique pour améliorer la qualité et la vitesse d'internet. Toutefois, il y a eu des problèmes majeurs avec l'installation de cette technologie, principalement en raison de l'ancienneté des réseaux routiers qui n'ont pas supporté les conditions du chantier et d'autre part, la dimension réduite de la voirie qui provoquait des difficultés techniques.

En contraste avec d'autres villes, la ville nouvelle Ali Mendjeli avec son infrastructure routière surdimensionnée, est raccordée à 100% par le réseau fibre optique. En 2018, la ville a lancé la technologie des FTTX¹² (FTTB, FTTH) pour plusieurs unités de voisinage. Où la capacité des débits peuvent atteindre les 100 mgb. Cette technologie des FTTH représente l'avenir de la télévision selon le témoignage d'ingénieur responsable sur l'équipement au niveau des servisses du TELECOM Algérie de la ville nouvelle Ali Mendjeli. De ce fait, prochainement, le problème des assiettes des antennes paraboliques qui ont pour longtemps déformer les façades urbaines sera résolu.

Selon une étude faite par Pierre Musso (2002) sur le territoire et les réseaux, « *la ville prend la forme d'un réseau transversal, rythmé par la dynamique des flux, plus que par la dynamique architecturale* » (Musso. P, 2002). En conséquence, les réseaux et les

¹² La technologie **FTTX** est une solution d'accès réseau de nouvelle génération qui utilise la fibre optique pour offrir des services très haut débit dix et même cent fois plus rapides que les solutions classiques de type ADSL. <https://www.algeriatelecom.dz/fr/entreprises/offre-fttx-prod23>

espaces publics sont très interconnectés parce qu'ils se développent entre eux, se superposent et l'un dépend de l'autre.

En effet, la ville nouvelle Ali Mendjeli a connu de nombreuses mutations dans leurs organisations et leurs sociabilités, au-delà de la mise en œuvre actuelle des technologies dans le milieu urbain. L'utilisation d'internet et particulièrement les réseaux sociaux a bouleversé les principes de communication et d'information classiques. Désormais, tout le monde est connecté dans les espaces publics et l'accès à internet n'est pas limité à la maison ou au lieu de travail. Ainsi, les relations sociales et les discussions ne requièrent pas la présence physique des personnes, cela peuvent se dérouler dans le monde virtuel (Webinaire, forum, chat...Etc.).

A l'heure actuelle, il est très important de comprendre les pratiques urbaines à l'égard de la modernité et les nouvelles tendances dans les espaces publics urbains.

Toutefois, il faut signaler que l'intelligence des espaces publics ne se limite pas uniquement à leur degré de connectivité et le type des réseaux installés, les espaces publics intelligents sont plus que ça, comme nous avons les expliqué dans le chapitre précédent.

6.3.3.3.1 La signification des espaces publics intelligents selon les usagers :

La signification des espaces publics intelligents dans la vision des citoyens demeure très variée, parce que plusieurs facteurs peuvent influencer les connaissances personnelles des gens (cf. Fig. 6.47).

Il est à noter que les personnes n'ont pas préparé l'entretien, les pensées qui ont pu être faites, sont les premières idées qui leur sont arrivées. Peut être qu'ils auraient donné des réponses différentes, s'ils avaient déjà été au courant du sujet.

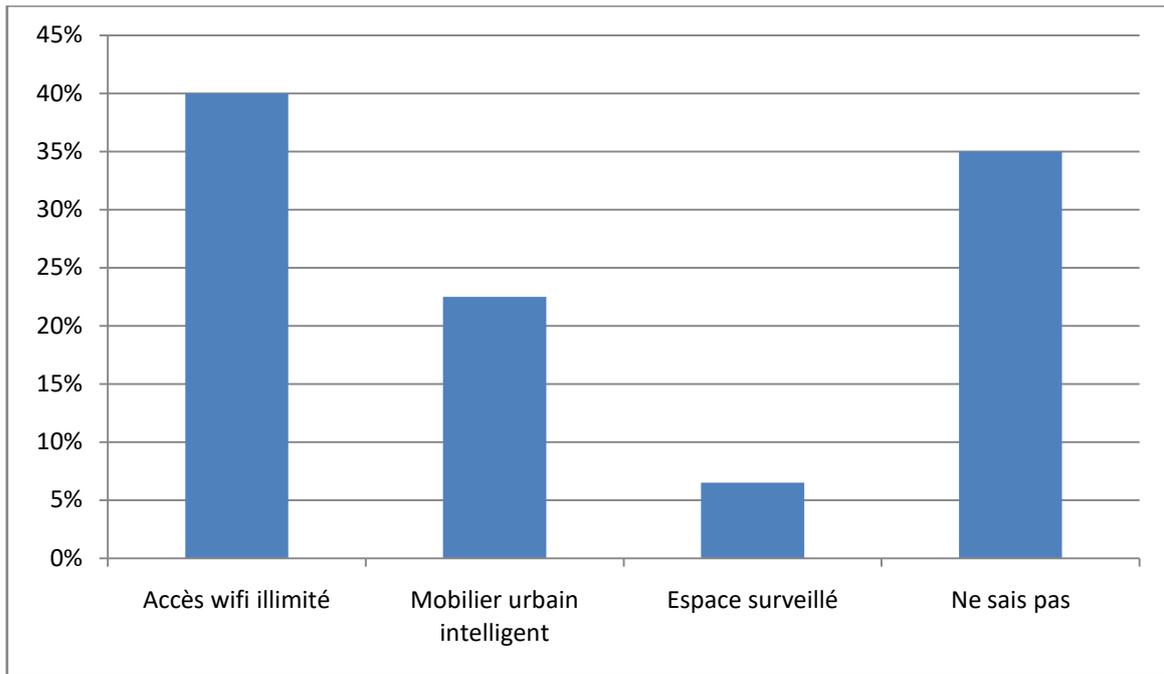


Figure 6.47 : La définition des espaces publics intelligents

Source : Réalisation personnelle, 2018.

Les personnes entretenues assimilent en grande partie les espaces publics intelligents aux espaces avec un accès Wifi illimité où tout le monde peut connecter à tout moment. Cette proposition est suivie par le mobilier urbain intelligent avec 22,5% des réponses, les répondants ont choisi différents types de mobilier selon leurs réponses, il est à mentionner l'éclairage public intelligent, les bacs à poubelle des traitements intelligent des déchets, etc. D'autres personnes ont pensé que l'espace public intelligent est un espace surveillé 24/24 par des caméras de surveillance. Les réponses données étaient différentes et ne reflètent pas la véritable définition concernant les espaces publics intelligents.

35% des personnes entretenues, n'avaient aucunes réponses concernant la signification des espaces publics intelligents et ne savaient même pas ce que le terme signifie.

La majorité des répondants ne possèdent pas de connaissances considérables en matière du sujet et ils ne sont pas au courant concernant l'actualité de leur ville et leur nouvelle stratégie adoptée et cela est dû essentiellement au manque de communication entre les gestionnaires de la ville et la population concernée, en réalité l'information publique ne circule pas. Il faut signaler aussi que le site officiel (site d'internet) de la ville nouvelle Ali Mendjeli responsable sur la diffusion de l'information concernant la ville est bloqué.

6.3.3.3.2 L'image dégagée par les espaces publics du quartier :

Concernant l'image que peuvent véhiculer les espaces publics, la ville nouvelle Ali Mendjeli cherche à devenir une ville intelligente à travers le déploiement de différents types de nouvelles technologies. De ce fait, elle devrait assurer aux citoyens des espaces publics convenables à la hauteur des objectifs tracés.

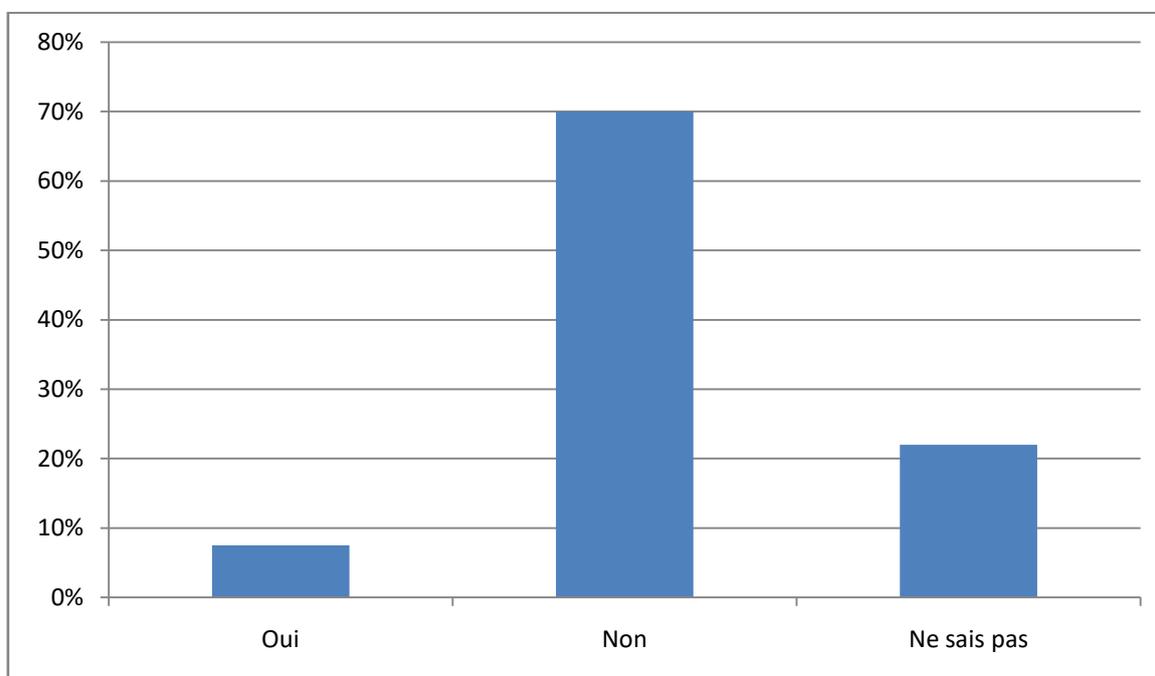


Figure 6.48 : Les espaces publics du quartier génèrent-ils un certain caractère intelligent ?
Source : réalisation personnelle, 2018.

Avant de demander l'avis des gens à propos de l'intelligence de leurs espaces publics, nous avons guidé une discussion avec eux, sur laquelle nous avons donné des explications concernant les espaces publics intelligents, en guise d'introduction.

Selon les réponses, la majorité des répondants étaient insatisfaites envers l'image véhiculée par leurs espaces publics, 70% ont répondu par non sur la possibilité que leurs espaces publics génèrent une certaine qualité d'intelligence (cf. Fig. 6.48). Ce chiffre est élevé et montre que l'appréciation que portent les usagers sur leurs espaces est assez négative. Par contre les gens entretenus qualifiaient l'image globale de leurs espaces publics comme étant banale, ancienne et plutôt dégradée.

22,5% n'ont pas identifié vraiment l'aspect révélé par les espaces publics du quartier et ils ont préféré de ne pas donner un avis.

Néanmoins, seul 7,5% ont répondu par oui, ces usagers décrivaient leurs espaces publics comme attractifs, animés et riches en potentialités pour y devenir. Ils ont justifié

ses réponses par la présence de différents types de commerces et de services qui ont créé une certaine aménité autour de ces espaces.

Quoique les résultats de l'enquête aient montré que les espaces publics de notre terrain d'investigation ne reflètent pas de vrais critères d'espaces publics intelligents, ils ont le potentiel pour les devenir et cela pour les raisons suivantes :

- L'infrastructure routière du quartier n°2 et de la ville nouvelle en général revêt une grande importance, ce qui facilite l'intégration et l'installation des nouvelles technologies d'information et de communication.
- Un fort potentiel humain, la population de la ville se compose majoritairement de jeunes, avec un nombre important d'étudiants universitaire, la ville nouvelle Ali Mendjeli est le siège de deux grandes universités, l'université de Constantine 2 et l'université de Constantine 3.
- La présence de plusieurs installations d'envergure régionale, il est à noter l'hôpital militaire équipé par une technologie très développée dans le domaine de la santé, Des banques internationales comme la banque extérieur d'Algérie, BNP Paribas et société générale, etc.
- Un nombreux important de centres commerciaux qui sont devenus une image de marque pour la ville.
- Le projet du tramway (transport doux), il s'agit d'un prolongement du tramway de la commune de Constantine (cf. Fig. 6.49). La réalisation de ce projet permettra d'améliorer les problèmes de déplacement dans la ville vers une mobilité durable.

Le tramway est devenu un symbole du changement de modèle, d'une mobilité urbaine propre, moderne. L'un des enjeux majeurs des villes intelligentes aujourd'hui est d'instaurer une nouvelle approche de la mobilité. Parce qu'une mobilité basée uniquement sur l'automobile n'a aujourd'hui plus de sens d'un point de vue financier, de congestion, de trafic et écologique.



Figure 6.49 : Le projet du tramway à l'entré Est de la ville nouvelle
Source : (Auteur, 2019).

Conclusion:

La qualité des espaces publics à la ville nouvelle Ali Mendjeli, ainsi que les services urbains qu'ils fournissent, génèrent-ils une certaine intelligence ?

Selon nos observations flottantes et participantes et les résultats de l'enquête usagers, nous avons constaté que les espaces publics de notre terrain d'investigation ne reflètent aucun critère d'intelligence urbaine. A cet égard, la plupart de leurs utilisateurs les considéraient comme des espaces de mauvaise qualité, endommagés, désuets et insuffisamment entretenus.

Bien que le quartier souffre d'une pénurie criante en matière d'espaces publics, la majorité des personnes entretenues considéraient que les espaces publics en ville jouent un rôle incontournable, tant pour le regard et la qualité visuel que pour les fonctions qu'ils

procurent. Cela montre l'intérêt des usagers envers ces espaces et leur valeur en milieu urbain.

Il est à noter que les espaces publics classiques (jardin, square, place, parc urbain, etc.) nécessaires à la vie urbaine sont totalement absents, sauf un jardin public de très petite dimension à l'UV 07. Par ailleurs, ce qui représente les espaces publics actuels in situ, c'est la voirie publique ou le réseau viaire, aménagé pour recevoir les différentes activités sociales pratiquées. Les rues in situ constituent un véritable potentiel en matière d'espaces publics, elles sont surdimensionnées et la taille des trottoirs peuvent atteindre jusqu'à cinq mètres de large pour celles les plus importantes comme les boulevards et les avenues. En revanche, leur aménagement n'a pas pris cet avantage en compte. Ceci rend leur pratique très limitée et se concentre juste sur le simple usage de passage et de transition, d'achat et dans des cas particuliers pour des rencontres.

Il faut noter ainsi que les rues commerçantes in situ constituent les rares endroits où les gens peuvent sentir qu'ils sont réellement dans une ville. Parce qu'elles présentent aux usagers une certaine aménité qui réunit autour d'elles les différentes tranches de la société (hommes, femmes, adultes, enfants, etc.) sans aucune forme d'exclusion. Mais ces différents utilisateurs n'entretiennent aucune relation entre eux, ils sont beaucoup plus de clients que de membre de la société.

Concernant la nature des pratiques des utilisateurs des espaces publics nous avons constaté qu'il existe une différence d'usage entre les femmes et les hommes. L'utilisation des espaces publics par les hommes est variée, en fonction de leurs besoins. Et dans la plupart du temps a été pour le passage, le rencontre et l'achat. Dans des cas particuliers ils pratiquent les espaces publics pour le jeu ou le repos mais ces deux fonctions représentent des taux de fréquentation faible.

Par contre, l'utilisation des espaces publics par les femmes est très limitée, la majorité d'entre elles assure que les espaces publics urbains servent juste pour les deux fonctions de passage et d'achat. En effet, lors de notre enquête, nous avons constaté que les rues commerçantes sont très fréquentées par les femmes par rapport aux autres rues du quartier. Il est à noter qu'il existe une sorte d'inégalité et de différence entre les femmes et les hommes concernant la pratique des espaces publics et cette différence est à l'origine de plusieurs facteurs telle que: la nature culturelle de la société, la sécurité de l'espace et son confort urbain.

A partir des résultats de l'enquête, nous avons déduit que les loisirs et la récréation ne constituaient pas les fonctions pour lesquelles les usagers se déplacent aux espaces publics du quartier. Par ailleurs, ces derniers ne remplissent que très peu de fonctions qui se limitent à la mobilité (fonction physique) et à la commercialisation (fonction économique). Les fonctions sociales et environnementales sont totalement absentes, les usagers n'utilisent pas les espaces publics pour des motifs tels que la construction des relations sociales, l'enrichissement des connaissances ou pour profiter des espaces verts à l'extérieur.

D'une manière générale, les usages des espaces publics sont assez réduits, la plupart des personnes entretenues (80%) étaient insatisfaites envers leurs espaces publics et considéraient que ces derniers sont pollués et très mal entretenus. Ce chiffre est très élevé et souligne une dégradation du cadre de vie. Les raisons évoquées sont le plus souvent la dégradation des trottoirs avec des traitements de sol très banals, manque d'entretien et l'absence totale des chemins piétonniers qui plaisent aux désirs des usagers.

La population entretenue a considéré que la présence du mobilier urbain sur les espaces publics du quartier comme insuffisante. Les usagers réclament toujours l'absence du mobilier de confort, ainsi, que les espaces verts comme les plantations d'alignement et la verdure en générale. Il convient de noter que les piétons souffrent de températures élevées des rues pendant la période estivale. L'absence d'ombre, de fraîcheur, et l'exposition directe aux rayons solaires ont créé des difficultés pour les usagers de se déplacer en particulier pendant la journée.

Les piétons ont réclamé aussi leur droit de circuler en toute fluidité dans les trottoirs sans d'être gênés par les commerçants et leurs marchandises. Parce que le phénomène d'envahissement des trottoirs par les commerçants est devenu de plus en plus une source de gêne et de malaise pour les usagers. Les trottoirs sont conçus et réalisés comme des espaces publics voiries pour recevoir les différents activités pratiquées par les piétons. Mais cette infrastructure public est réinvestie par les commerçants d'une façon illégale. En effet, ces actes d'appropriation du domaine public mettent en péril la liberté de déplacement au sein des espaces publics. Il faut signaler que le détournement d'usage des espaces publics se généralisent en l'absence remarquée de réaction des autorités locales en matière de gestion et contrôle. L'espace public est devenu un support de conflit d'usage entre les différents partis: les piétons, les commerçants, les commerçants informels. Au

lieu de jouer son rôle principal qui est la garantie d'un cadre de vie agréable aux yeux des usagers, confortable et en toute sécurité et sociabilité.

Devant le manque de véritables espaces publics qui sont supposés à répondre aux besoins et aspirations des usagers. D'autres espaces de statut privé ont attiré l'attention des usagers.

Les centres commerciaux représentent les espaces les plus pratiqués par les personnes enquêtées (55%), malgré son statut privé. Ils sont parcourus en masse par les hommes, les femmes, les adultes, les adolescents et même les enfants. La majorité des femmes et jeunes filles enquêtées annoncent que pour elles ces endroits sont plus que des espaces où elles font leurs achats, ils sont à usages multiples, qui ne se limitent pas à la fonction marchande. Les femmes justifient l'utilisation intense de ces espaces par les commodités qu'ils offrent. Premièrement, parce qu'elles se sentent à l'aise, ces espaces représentent des endroits ouverts pour tout le monde et la présence de femmes est familière, contrairement aux autres espaces publics de la ville (Le jardin public de l'UV07, les terrains de sport du quartier qui attirent un public exclusivement masculin). Dans un deuxième point, ces espaces très animés représentent la modernité, la convivialité et le meilleur avantage c'est la sécurité, dans les centres commerciaux les femmes se sentent à l'aise et en toute sécurité.

En conclusion, nous avons déduit que les espaces publics de notre terrain d'investigation ne garantissent pas vraiment les attentes et les aspirations de leurs usagers. Selon l'enquête, ces derniers ont confirmé leurs besoins d'un aménagement de qualité moderne qui va améliorer nécessairement la qualité de leurs espaces publics et leur rendre vie et dynamique.

CHAPITRE VII :
CONCLUSION GENERALE ET
PERSPECTIVES

CHAPITRE VII : CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Les espaces publics urbains représentent une formule très composée. D'abord ils constituent une infrastructure physique qui a une forme architecturale et urbaine. Ainsi, ils représentent la verdure en ville, une composante primordiale pour l'équilibre écologique et la santé des êtres vivants. Par ailleurs, ces espaces sont des espaces dynamiques, fréquentés par des usagers qui se forment entre eux des pratiques et des relations sociales. Tous ces composants forment un ensemble indissociable qui distingue les espaces publics et leur donne une identité urbaine.

Aujourd'hui, les espaces publics occupent une place très importante. Ils sont des vecteurs d'un mieux vivre en milieu urbain, dont les villes devraient certainement profiter pour valoriser leur image, améliorer le cadre de vie de leurs citoyens et répondre notamment à leurs besoins et à leurs aspirations.

En effet, à l'heure du développement technologique les villes mettent en œuvre de nouvelles initiatives et se livrent vers de nouvelles stratégies urbaines, en se basant sur des notions numériques. Elles reconnaissent le besoin d'un développement durable et intelligent de leurs systèmes. De ce fait, plusieurs villes et acteurs publics à travers le monde sont engagés pour enrichir leurs espaces publics par le potentiel d'usage et d'innovation des technologies d'information et de communication (TIC).

Comme toutes les villes à travers le monde, la ville nouvelle Ali Mendjeli suivait les nouvelles tendances de mondialisation. La ville a pris différentes initiatives afin de concrétiser ses objectifs et développer son état actuel vers une nouvelle stratégie de modernisation et d'intelligence, notamment les usages des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC). Mais, le chemin à suivre par la ville demeure important quant à la place donnée aux espaces publics, par rapport à ce qui se fait ailleurs.

Le support matériel des espaces publics conditionne les pratiques et les activités qui les forment. De ce fait, la qualité des aménagements des espaces publics joue un rôle relativement primaire dans leurs modes de pratique et de fréquentation. A la ville nouvelle Ali Mendjeli, le rapport des usagers à leurs espaces publics est aujourd'hui ambigu. D'une part, parce que ces derniers ne reflètent aucun caractère de modernité ou d'intelligence tel qu'ils sont censés l'être, de ce fait, ils se caractérisent par des aménagements très banals,

anciens et dégradés qui ne respectent guère le minimum des conditions de confort des usagers. Et d'autre part, la commercialisation de ces espaces qui menace leurs valeurs sociales.

En effet, la qualité architecturale et urbanistique des espaces publics de la ville nouvelle suscite chez les citoyens un réel rejet envers ces espaces, tel qu'ils sont pensés et gérés actuellement. Dans la plupart du temps, ils sont abandonnés par leurs usagers et leurs motifs de fréquentation sont très limités.

L'état des espaces publics urbains alors obtenu, n'est pas accepté, ni apprécié par leurs utilisateurs, qui ne repèrent plus la nature et les fonctions publiques de ces lieux.

Les espaces publics à la ville nouvelle Ali Mendjeli sont des espaces de mauvaise qualité, endommagés, désuets et insuffisamment entretenus. En rajoutant à cela l'absence des espaces publics classiques nécessaires à la vie urbaine (jardin, square, place, parc urbain, etc.).

Par ailleurs, ce qui représente les espaces publics à la ville nouvelle c'est le réseau viaire. Les voiries constituent un véritable potentiel en matière d'espaces publics, elles sont surdimensionnées et la taille des trottoirs peuvent atteindre jusqu'à cinq mètres de large pour celles les plus importantes comme les boulevards et les avenues. En revanche, leur aménagement n'a pas pris cet avantage en compte. Ceci rend leur pratique très limitée et se concentre juste sur le simple usage de passage et de commercialisation.

Selon les nombreuses enquêtes menées, la majorité des piétons enquêtés ont eu un malaise vis à vis la qualité urbaine et architecturale de leurs espaces publics. Ce sentiment se justifie par la banalité de leurs aménagements, qui ne respectent pas les règles du confort urbain. Devant le manque de vrais espaces publics de rencontre et de sociabilité qui répondent aux besoins et aspirations des citoyens. Les espaces commerciaux sont devenus des espaces primordiaux, où les gens bénéficiaient d'une certaine animation et où ils se rendaient fréquemment.

Le vrai problème qui se pose à la ville nouvelle Ali Mendjeli se manifeste par le manque d'espaces publics de rencontre et de sociabilité qui doivent répondre aux besoins et aux attentes des citoyens, ces types d'espaces sont négligés par les autorités publiques où la primauté est donnée aux nombreux programmes de logements et d'équipements.

Le seul type des espaces publics existants, c'est la voirie. Mais ces simples voies urbaines sont aménagées comme des rues commerciales, dans lesquelles la seule activité n'est autre que la consommation. Cette organisation de l'espace définit les paysages quotidiens dans les quels la vie des citoyens se déroule.

La ville nouvelle Ali Mendjeli a opté pour l'encouragement des espaces commerciaux qui sont de plus en plus installés à la ville pour attirer les investissements économiques, les nouveaux habitants et les visiteurs. De ce fait, l'échelle humaine des espaces publics classiques est négligée devant les intérêts commerciaux de la ville. Selon les résultats de l'enquête, une grande partie des personnes interrogées préférerait se rendre dans des centres commerciaux pour passer leur temps libre. Ces derniers sont devenus la destination privilégiée parce qu'ils procurent chez les usagers une certaine ambiance sécurité.

Les espaces publics sont très nécessaires dans la vie urbaine, ils sont la propriété de tous et où tout le monde est bien venu, le fait qu'ils attirent des groupes sociaux différents facilite la compréhension et l'appréciation des différences. Ils favorisent aussi les échanges entre les gens et nourrit le sentiment d'appartenir à une société urbaine. Les espaces commerciaux, à l'inverse, sont des espaces privés, qui sont ouverts à tous mais imposent certaines conditions aux usagers, comme les heures d'ouvertures et de fermetures, le type d'activités pratiqués, etc. Ces espaces ciblent particulièrement les catégories sociales les plus aisées afin d'augmenter leurs taux de consommation.

Négliger l'importance d'aménagement des vrais espaces publics au profit des intérêts commerciaux peut avoir des conséquences très négatives sur l'avenir du paysage urbain et menace l'âme des lieux publics. Parce qu'un paysage urbain n'est pas le simple assemblage de blocs de maçonnerie et des espaces vides. Il se compose aussi d'éléments discrets qui influencent considérablement leur pratique et leur fréquentation et les relations qui peuvent s'y dérouler. Parce que ce qui crée une ville, ce sont ses habitants, la fréquentation et l'admiration des espaces publics par les citoyens sont primordiales pour l'invention d'une vraie vie urbaine au sein de la ville.

La ville nouvelle Ali Mendjeli dans sa démarche mit beaucoup d'emphase sur le potentiel économique de la ville et en contre partie peu d'emphase sur le volet environnemental et social. En effet, nous ne pouvons pas dire que les objectifs de la ville

nouvelle sont orientés vers les espaces publics. Seul le chantier qui est celui du tramway, peut reprendre aux enjeux actuels d'intelligence et de durabilité.

Comme présenté précédemment, la ville intelligente serait un vecteur pour le développement des espaces publics. Toutefois, dans le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli, il est très loin de conclure que la ville intelligente sera un outil pour le développement des espaces publics. Pour cela, plusieurs mesures doivent être prises :

Les possibilités de développement des espaces publics :

On l'a vu dans le chapitre précédent, il ya un grand potentiel dans le réseau viaire de la ville nouvelle Ali Mendjeli, il constitue un véritable potentiel en matière d'espaces publics avec des trottoirs surdimensionnées qui peuvent atteindre jusqu'à cinq mètres de large pour ceux les plus importants comme les boulevards et les avenues. Rajouter à cela, les espaces attenants au projet du tramway qui traverse la ville de part en part. L'ensemble de ces espaces présente une alternative face au déficit en espaces publics urbains. Mais il ne faut jamais négliger l'importance d'aménagement des jardins publics, des parcs urbains, des places et des placettes publiques, nécessaire pour l'amélioration des usages, ainsi que la qualité environnementale.

Les cheminements plantés, bien aménagés, équipés par tout type de mobiliers urbains nécessaires (Mobilier de confort, mobilier de propreté, éclairage publics, etc.) seront le type d'espaces publics le plus répondu à la ville, dont l'objectif est d'assurer le confort des usagers et d'amélioré leur cadre de vie.

En premier lieu, il faudra penser à **réduire la place de l'automobile** afin de libérer de la place pour des usages conviviaux et collectifs. La suppression du stationnement bilatéral sur les voies importantes permettrait de gagner l'espace pour planter des arbres d'alignements. La nature est très importante en ville, elle apporte des solutions pour la ville intelligente en vue de maintenir la biodiversité, de réguler les ilots de chaleur urbain ou d'améliorer la qualité des sols.

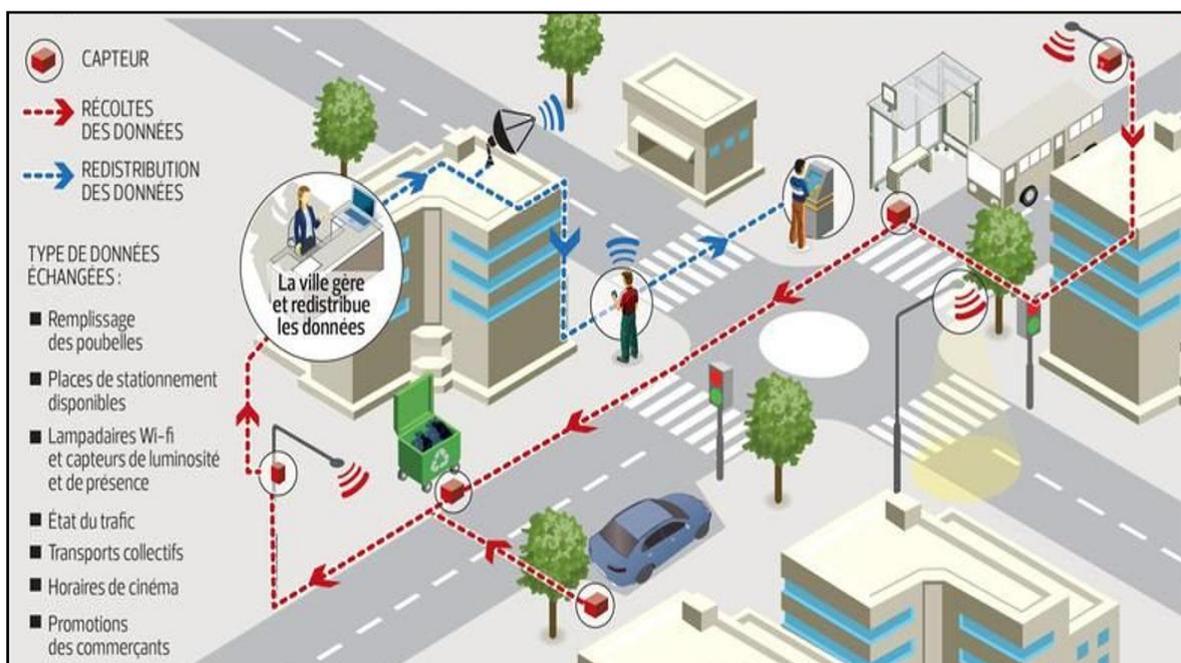
Deuxièmement, penser un aménagement de ces espaces publics avec des idées séduisantes et attrayantes (**mobiliers urbains connectés, interactivité**, etc.), de telle sorte qu'ils ne règlent pas seulement les problèmes, mais d'une façon intelligente et humaine en prenant en compte les attentes de la société. Le numérique fait évoluer le mobilier urbain, les modèles développés proposent plusieurs fonctionnalités, comme les abribus

connectés, les bancs connectés, qui permettent de disposer d'information en temps réels, avec prise USB, accès aux informations de transport et de proximité, recueil de données...etc.

Troisièmement, **assurer l'hygiène et la propreté** des espaces publics par l'installation obligatoire des toilettes publiques. Cette question est centrale pour le bien être des citoyens et des visiteurs. Les poubelles sont également primordiales pour assurer la qualité environnementale, Il s'agit de proposer du mobilier ludique, visible, pour inciter à ne plus jeter directement sur la voirie.

Quatrième point, **adopter un système d'éclairage intelligent**, il permet de réduire la consommation d'énergie, ainsi de créer des ambiances différentes selon la fréquentation, il permet également de sécuriser les espaces publics. Les solutions les plus intéressantes sont celles faisant appel à un réseau intelligent équipé de capteurs de mouvements, permettant de tamiser l'éclairage en fonction de la météo, de la circulation ou de la luminosité ambiante.

Le dernier point, **Assurer le fonctionnement des outils numériques** sur les espaces publics (Couverture wifi, rechargement). De ce fait, développer le déploiement d'un réseau internet sans fil dans les espaces publics, la connexion aux hotspots sans fil permet aux usagers de la ville de se connecter facilement à un réseau wifi sécurisé via leurs propres terminaux (Smartphones, ordinateurs portables, tablettes ...).



Un schéma illustrant la révolution numérique des espaces publics

Avec ce type d'aménagement, dans quelques années, la ville nouvelle disposerait de nombreux espaces publics confortables, écologiques et intelligents. Cependant plusieurs défis sont à surmonter pour le développement des espaces publics intelligents à la ville nouvelle Ali Mendjeli.

1. Une gouvernance collaborative et transparente :

Représente un élément essentiel au succès de la ville intelligente. La collaboration est essentielle, notamment l'administration doit être prête à collaborer et être surtout prête à écouter les points de vue des citoyens et des organismes. Quoique ce projet soit mené et supporté par l'administration municipale, les acteurs politiques et les élus, il demeure que la ville doit également répondre aux besoins des citoyens. Pour cette raison, il faut assurer une gouvernance collaborative prête à entendre et à écouter ce que les autres acteurs du milieu de la ville nouvelle et ce que les citoyens et partenaire ont à dire.

La création et le développement des espaces publics intelligents nécessitent l'intégration d'une multiplicité d'acteurs, mais cette variété reste complémentaire. Ainsi que l'échange de compétence et d'expertise, afin de préparer une offre qui corresponde à la complexité sociale à laquelle elle s'adresse (les habitants de la ville nouvelles Ali Mendjeli).

Dans la même ligne, il est très important de créer un site web pour la ville nouvelle Ali Mendjeli afin de mettre en valeur les données de la ville, faciliter les échanges et l'interrelation entre les différents acteurs. Cela démontre un réel progrès vers une gouvernance collaborative. Cependant, il pourrait également tenir informé les citoyens sur les idées retenues et les projets à venir pas seulement dans le cadre du processus de ville intelligente.

2. Favoriser un environnement urbain intelligent :

A la ville nouvelle Ali Mendjeli, la politique municipale est basée sur une politique d'habitat et de commerce. En contrepartie, le volet environnemental est très négligé.

Si la ville nouvelle Ali Mendjeli veut devenir une ville intelligente, elle devra aussi prendre en compte le volet environnemental qui est tout aussi important que le volet commercial pour un futur durable. La ville intelligente peut nous mener vers la ville

écologique, cette ville qui crée des milieux de vie, qui rapproche les citoyens de la nature, qui favorise la biodiversité et la préservation des ressources naturelles. Il s'agit là de très bons arguments pour la ville intelligente, qui assure pérennité et durabilité au même titre que l'économie.

3. Privilégier les espaces publics et sacrifier la voiture :

La volonté de faire des choix, de faire des sacrifices et d'engager des changements demeure parfois difficile. Qu'il soit question de retrancher une voie pour les véhicules pour en faire une voie réservée aux piétones, ou encore d'enlever du stationnement pour faire du verdissement. Il incombe à l'administration porteuse de ce concept de suivre ses engagements et de développer ses projets malgré les insatisfaits. Il y aura toujours des pertes à certains points, mais il faut penser à ce que l'ensemble va gagner de l'autre côté et aux retombées positives à long terme.

4. Le besoin en infrastructure et les pièges de la technologie :

Il est très important de ne pas tomber dans les pièges technologiques. Posséder les nouveaux outils et les nouvelles technologies ne fera pas de la ville nouvelle d'Ali Mendjeli une ville intelligente, il faut savoir les adapter au contexte actuel. Comme exemple, il ne faut pas que la Ville nouvelle se laisse attirer par le *marketing* du concept sans se pencher sur les éventuelles problématiques liées à la ville.

De ce fait, l'utilisation des nouvelles technologies devra permettre de façon non intrusive de faire participer les habitants à l'aspect architectural et urbain de leurs espaces publics.

Il est très nécessaire d'opter pour des projets qui ne se basent pas uniquement sur la simple application des technologies, mais qui établissent des comportements, ou se basent sur des comportements, ainsi qui encouragent des pratiques. Comme le projet « Estonoesunsolar » à la ville de Saragosse (cf. chapitre III), qui favorisait des transformations au niveau des espaces publics qui sont devenus un puissant vecteur de participation citoyenne, de cohésion sociale et de relance de la vie publique dans la ville.

Devenir une ville intelligente est certainement un atout pour la ville nouvelle Ali Mendjeli, cela permettra notamment de rendre la ville attrayante au plan national, mais il ne faut pas s'éloigner des vrais problèmes de la ville.

Les espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli nécessitent des projets intelligents qui vont engendrer un certain caractère urbain, une identité spécifique à eux, ceci permettra la création d'un lien affectif entre l'espace et les citoyens et facilitera leur appropriation de la part de la société.

L'amélioration de la qualité des espaces publics ne se limite pas sur le déploiement du numérique dans les usages publics, d'autres projets sont nécessaires pour accompagner la réussite de cette démarche. La promotion des espaces verts par la création de parcs et jardins, la lutte contre les inégalités et l'assurance de la place de femmes dans les espaces publics, la lutte contre la pollution de l'environnement urbain, la dynamique culturelle et sportive doivent aussi se tenir au cœur des préoccupations de la ville.

En conclusion, notre étude n'a d'autres prétentions que d'aider les chercheurs et d'ouvrir une brèche quant à la nécessité de promouvoir les espaces publics urbains face aux nouveaux défis présentés par la mondialisation et la propagation des nouvelles technologies d'information et de communication.

La présente étude insiste sur la nécessité de conduire d'autres recherches sur un certain nombre de sujets dans lesquels de nouvelles investigations et enquêtes sont souhaitables, tels les modalités d'utilisations des nouveaux espaces attenants au projet du tramway, ainsi la création d'une base de données (une plate forme numérique) pour optimiser la gestion des espaces publics, développer nouveaux services et proposer de nouvelles modalités de coordination entre les acteurs.

CHAPITRE VIII : BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE VIII : BIBLIOGRAPHIE

Ahtik, V. (1969). La création des villes nouvelles. *Sociologie du travail*, 11(4), 366-386.

Albino, V. Berardi, U. & Dangelico, R. M. (2015). Smart cities: Definitions, dimensions, performance, and initiatives. *Journal of urban technology*, 22(1), 3-21.

Amar, G. (2004). *Mobilités urbaines: éloge de la diversité et devoir d'invention*. Ed. De l'Aube, 176 p.

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnais. (2013). Espaces publics : conception innovante, nouvelles technologies et convivialité, Lyon, *UrbaLyon*, 20p.

Badjadja, S. M. (2013). La ville nouvelle entre mythe et réinvention. *Sciences & Technologie. D, Sciences de la terre*, 39-48.

Bassand. M. & Joye. D. (1999), L'usager, un acteur complexe, *Urbanisme* n° 307, pp. 55-60, Paris.

Bassand, M & Joye, D. (2001). *Vivre et créer l'espace public*. PPUR presses polytechniques, 223 p.

Bassand, M. (2001). Les espaces publics en mouvements. *Villes en parallèle*, n°32-34. pp. 36-44. Ce texte s'inscrit dans un livre: *Vivre et créer l'espace public*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne.

Batty, M et al. (2012). Smart cities of the future. *The European Physical Journal Special Topics*, 214(1), 481-518.

Bauer. A & Marron. L. (1999). Pour une éducation à l'environnement, les actes du festival international de géographie, P03.

Bauman, Z. (2000). *Liquid Modernity*. Combridge, Polity Press, 240 p.

Bordreuil, S. (2002). Espace public, urbanité et mouvements. P 45-69. In Michèle, J. (2002). *Espaces publics et cultures urbaines*, actes du séminaire du CIFP de Paris 2000-2001-2002. *Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les*

constructions publiques, Centre interrégional de formation professionnelle de Paris, Institut d'Urbanisme de Paris, collection du Certu, Lyon.

Breux, S, & Diaz, J. (2017). La ville intelligente: origine, définitions, forces et limites d'une expression polysémique. INRS, Université de recherche, [en ligne]. Disponible sur:<http://espace.inrs.ca/id/eprint/4917/1/Rapport-LaVilleIntelligente.pdf>. (Consulté le 03 Février 2018).

Cuny, M. A. (2015). Végétation urbaine: les enjeux pour l'environnement et la santé. 2268-3798.

Chaline, C. (1996). *Les villes nouvelles dans le monde*. Presses universitaires de France. Paris. 127 p.

Cherad.S.E, Sahraoui.B. (2006). Une Ville Nouvelle comme mode d'extension d'une métropole régional. 211-218, *in* Boumaza N. (dir.), *Ville réelle, ville projetée ; villes maghrébines en fabrication*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Choay, F., & Merlin, P. (2010). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (Édition: 3.). *Paris: Presses Universitaires de France-PUF*, 1024 p.

Claude, V. (2007). Les villes nouvelles françaises: lieux de formation aux pratiques de l'aménagement. *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, (13).

CNES. (1995). Avis sur le dossier « Villes nouvelles » : Quatrième session Plénière/CNES, Alger.

Côte, M. (2006). *Constantine: cité antique et ville nouvelle*. Média-Plus, 122 p.

Cohen, B. (2012). What exactly is a smart city. *Co. Exist, vol 19*.

Delarc, M & Rollin, J. (2017). Meubler Paris. Professions et innovations dans le domaine du mobilier urbain. *Cybergeo: European Journal of Geography*, [En ligne]. Disponible sur : URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/27987>. (Consulté le 19 janvier 2020).

De Sablet, M. (1988). *Des espaces urbains agréables à vivre: places, rues, squares et jardins*. Editions du Moniteur.

- Dimoudi, A., & Nikolopoulou, M. (2003). Vegetation in the urban environment: microclimatic analysis and benefits. *Energy and buildings*, 35(1), 69-76.
- Fleury, A. (2009). Espaces publics et environnement dans les politiques urbaines à Paris et à Berlin. In *Annales de géographie* (No. 5, pp. 522-542). Armand Colin.
- Fouchier, V. (1997). *Des fortes densités urbaines: les villes nouvelles dans l'espace métropolitain* (Doctoral dissertation, Paris 8).
- Fouchier, V. (1999). *Politique des villes nouvelles (1965-2000)*, sur programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises. Centre de documentation de l'urbanisme, [En ligne]. Disponible sur: <http://www-maj.cdu.e2.rie.gouv.fr/la-politique-des-villes-nouvelles-1965-2000-resume-a20692.html>. (Consulté le 11 juillet 2020).
- Foura. M, Foura. Y. (2005). Ville nouvelle ou Zhun à grande échelle ? L'exemple d'Ali Mendjeli à Constantine. In: *Les Annales de la recherche urbaine*, N°98. *Les visages de la ville nouvelle*. 122-126.
- Foura. M. (2012). Histoire critique de l'architecture : évolutions et transformations en architecture pendant les 18 eme, 19 eme et 20 eme siecle. *Ed, OPU*. 334p.
- Gauthiez, B. (2003). *Espace urbain: vocabulaire et morphologie*. Paris: Centre des monuments nationaux/ Monum, Éditions du patrimoine.
- Ghorra-Gobin, C. (2001). Réinvestir la dimension symbolique des espaces publics. *Réinventer le sens de la ville: les espaces publics à l'heure globale*, 5-15. Paris, L'Harmattan, 266p.
- Giffinger, R et Pichler-Milanović, N. (2007). *Smart cities: Ranking of European medium-sized cities*. Centre of Regional Science, Vienna University of Technology.
- Giffinger, R et Gudrun, H. (2010). Smart cities ranking: an effective instrument for the positioning of the cities? *ACE: architecture, city and environment*, 4(12), 7-26.
- Goulet, F. Gravel, F. Gronden, h et Lessard, M.J. (2015). Les urbanistes, maitre d'œuvre du territoire numérique. *La ville intelligente. Urbanité*. 21-23.

Grafmeyer, Y & Joseph, I. (1991). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier- Montaigne, 4^e éd.

Gros Jean, M et Thibaud, J. P. (2001). *L'espace urbain en méthode*. Editions parenthèses, collection Eupalinos, Marseille, 226p.

Habermas, J et de Launay, M. B. (1978). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris, Payot. 324 p. (éd. or. *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand, 1962).

Hamel, P. Daly, E & Fletcher, T. D. (2013). Source-control stormwater management for mitigating the impacts of urbanisation on baseflow: A review. *Journal of Hydrology*, 485, 201-211.

Harroud, T. (2009). Les nouveaux espaces marchands dans la périphérie de Rabat. Usages, représentations et nouvelles urbanités. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, (18), 69-88.

Hénard, E. (1982). Études sur les Transformations de Paris, edited by Jean-Louis Cohen. *Paris: Editions l'Equerre*.

Hidalgo, A. (2016). Guide référentiel: Genre et espace public, Paris, [en ligne]. Disponible sur : <https://api-site.paris.fr>. (Consulté le 22 novembre 2017).

Howard, E. (1902). *Garden Cities of Tomorrow*. London: Swan Sonnenschein & Co., Ltd.

Howard, S. E. (1969). *Les cites-jardins de demain: essai introductif de L. Mumford. Pref. De F.-J. Osborn. Présentation de R. Auzelle. Trad. par th. Elziere avec le concours de J. Engelmann*. Dunod. Paris.

Imbert, C. Brune, A. et Rozenholc, C. (2011). Les villes nouvelles franciliennes. Un exemple de périphéries urbaines en cours de maturation. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, (2011/3), 591-602.

Josef, I. (2002). *Espace public, urbanité, citoyenneté*. P 33, 45. In Michèle, J. (2002). *Espaces publics et cultures urbaines, actes du séminaire du CIFP de Paris 2000-2001-2002. Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions*

publiques, Centre interrégional de formation professionnelle de Paris, Institut d'Urbanisme de Paris, collection du Certu, Lyon, 427p.

Korosec-Serfaty, P. (1990). Le public et ses domaines. Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée. *Espaces et sociétés*, (62-63), 29-63.

Lakehal, A. (2017). La ville nouvelle d'Ali Mendjeli. Un espace façonné par les pratiques et les représentations des citoyens ordinaires. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, (29).

Le Corbusier. (1971). *La Charte d'Athènes, 1942*. Paris, éditions de Minuit.

Levy, A. (1988). Forme urbaine, tissu urbain, espace public. In Merlin, P. D'Alfonso, E et Choay, F. (Eds.). (1988). *Morphologie urbaine et parcellaire: colloque d'Arc-et-Senans:(28 et 29 octobre 1985)*. Presses universitaires de Vincennes.

Mackenzie, A. (2015). Estonoesunsolar : Finding opportunity in emptiness in Zaragoza, Spain, [en ligne]. Disponible sur : <https://www.pps.org/article/not-empty-plot-finding-opportunity-emptiness-historical-city-zaragoza-2>. (Consulté le 16 janvier 2018).

Malverti, X. Picard, A & Belli-Riz, P. (1995). *La fabrication des villes*. Ecole d'architecture de Grenoble, Paris Picard, 220p.

Mangin, D & Panerai, P. R. (1988). *Le temps de la ville: l'économie raisonnée des tracés urbains*. École d'Architecture de Versailles, 239p.

Manville, C et al. (2014). Mapping smart cities in the EU. Parlement European.

Maria Limarejos Crus Perez. (2012). Pour une nouvelle vision du paysage et du territoire. *Futuropan*, n°03/2012. Français, P 12.

Mebirouk, H., Zeghiche, A., & Boukhemis, K. (2005). Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes? Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien). *Noroi. Environnement, aménagement, société*, (195), 59-77.

Merlin, P. (1968). Les villes nouvelles en Grande-Bretagne. In *Annales de Géographie* (pp. 278-295). Armand Colin.

- Merlin, P. (1973). La planification des transports urbains: The Urban Transportation, Planning Process. In *Annales de géographie* (Vol. 82, No. 450, pp. 224-225). Société de géographie.
- Merlin, P. (1984). *La planification des transports urbains*. Paris, Masson.
- Merlin, P. (1991). *Les villes nouvelles en France* (Vol. 2609). Presses Universitaires de France-PUF.
- Merlin, P & Choay, F. (2005). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, Paris, P847-848.
- MIT (2013) .Smart Cities Group. Cambridge, MA. [En ligne]. Disponible sur : <https://mitpress.mit.edu/books/smart-cities>. (Consulté le 12 juin 2018).
- Ministere de l'habitat et de l'urbanisme, 2002. Loi n°02-08 du 8 mai 2002, relatives aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement (JO n° 34 du 14.05.2002). [En ligne]. Disponible sur : <http://www.joradp.dz/FTP/Jo-Francais/2002/F2002034.pdf>. (Consulté le 23 Décembre 2014).
- Moreno, C. (2015). Espaces publics et numérique : réinventer la ville. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.latribune.fr/regions/smart-cities/espaces-publics-et-numerique-reinventer-la-ville-480487.html>. (Consulté le 08 avril 2019).
- Musso, P. (2002). L'économie symbolique de la société d'information. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, (XL-123), 91-113.
- Nam, T & Pardo, T. A. (2011). Conceptualizing smart city with dimensions of technology, people, and institutions. In *Proceedings of the 12th annual international digital government research conference: digital government innovation in challenging times* (pp. 282-291).
- NP. (1960). Villes nouvelles en Angleterre. *Population (French Edition)*, 135-141.
- Pachaud, E. (2006). Villes nouvelles: du concept à la réalité. [En ligne]. Disponible sur : <http://espacestemp.net/document1880>. (Consulté le 10 Aout 2020).
- Paquot, T. (1998). *Les villes nouvelles, Urbanisme*, n°301, p44-45.

- Paquot, T. (1999). *Philosophie de l'espace public*. Pétitions, Printemps.
- Paquot, T. (2010). *L'espace public*. La découverte, 128p.
- Paquot, T. (2013). *Naissance d'un idéal urbain : la « cité jardin », les cahiers de l'IAU Idf, n°165*, p 06-09.
- Peretz, H. (1998), *Les Méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, Éditions La Découverte.
- Picon-Lefebvre, V. (1997). *Les espaces publics modernes: situations et propositions*. Paris: Le Moniteur.
- Pinchemel, G & Pinchemel, P. (1959). *Les villes nouvelles britanniques*. La vie urbaine, n° IV, 1958, et n°I, 1959.
- Plan urbain (1988). Espace public. In Malverti, X., Picard, A., & Belli-Riz, P. (1995). *La fabrication des villes*. Ecole d'architecture de Grenoble Paris Picard.
- Rossi, G & André, V. (2006). La biodiversité: questions de perspectives. In *Annales de géographie* (No. 5, pp. 468-484). Armand Colin.
- Sansot, P. (1993). *Jardins publics*. Paris, Payot. 271pages.
- Seeland, K., Dübendorfer, S., & Hansmann, R. (2009). Making friends in Zurich's urban forests and parks: The role of public green space for social inclusion of youths from different cultures. *Forest Policy and Economics*, 11(1), 10-17.
- Schaffers, H et al. (2011, May). Smart cities and the future internet: Towards cooperation frameworks for open innovation. In *The future internet assembly* (pp. 431-446). Springer, Berlin, Heidelberg.
- Schuurman, D et al. (2012). Smart ideas for smart cities: Investigating crowdsourcing for generating and selecting ideas for ICT innovation in a city context. *Journal of theoretical and applied electronic commerce research*, 7(3), 49-62.
- Sidi Boumedine, R & Signoles, P. (2017). Les villes nouvelles en Algérie: une question apparemment réglée, mais une réalité complexe. *Les Cahiers d'EMAM. Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée*, (29).

- Söderström, O. Paasche, T & Klauser, F. (2014). Smart cities as corporate storytelling. In *The Routledge Companion to Smart Cities* (pp. 283-300). Routledge.
- Stein, V. (2003). *La reconquête du centre-ville: du patrimoine à l'espace public* (Doctoral dissertation, University of Geneva).
- Soulard, M. (2004). Nature en ville et étalement urbain. *Evaluation de l'impact des espaces verts dans le choix d'installation des citadins en milieu urbain, mémoire de recherche, Ecole Polytechnique de Tours.*
- Toussaint, J. Y., & Zimmermann, M. (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. PPUR presses polytechniques.
- Thiberge, C. (2002). *La ville en creux*. Éditions du Linteau, 330p.
- Vosin, B. (2001). « Espaces publics, espaces de ville, espace de vie ». P 33-46. In Toussaint, J. Y., & Zimmermann, M. (2001). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. PPUR presses polytechniques.
- Washburn, D et al. (2009). Helping CIOs understand “smart city” initiatives. *Growth*, 17(2), 1-17.
- Weber, M. (1982). *La ville*. La découverte. Aubier Montaigne, 224p.
- Yantovski, E & Gorski, J. (2010). Zero emissions future city. In *Clean Energy Systems and Experiences*. IntechOpen.

LISTE DES ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Guide d'entretien usagers

Nombre de personnes

La place

la date

1. Information facultative

- Quelle est actuellement votre situation professionnelle ?
Etudiant, sans emploi, retraité, employé, indépendant.
- Sexe
Femme / Homme
- Age
15-25 ans, 26-45 ans, 46-65 ans, 66 ans ou plus.

2. Questions relevant de la perception: elles permettent à l'utilisateur de donner ses impressions sur l'espace public :

- Quel est le rôle des espaces publics en ville ?
- Qu'est ce qui selon vous les raisons de l'importance des espaces publics en ville ?

3. Questions relevant des usages: Elles permettent de caractériser l'utilisation de l'espace public :

- Quels sont les motifs pour lesquels vous utiliser les espaces publics ?
- Quels sont les facteurs gênant à l'utilisation des espaces publics ?
- Quels sont les espaces publics les plus pratiqués ?
- Quelle est la fréquence des pratiques des différents espaces publics?

4. Questions relatives à l'intelligence des espaces publics :

- Selon vous quelle est la signification des espaces publics intelligents ?
- Que pensez-vous des espaces publics du quartier 2 ? Génèrent-ils un certain caractère intelligent ?

Les espaces publics de la ville nouvelle ALi Mendjeli: Entre fréquentation et usage

Date de réception : 27/06/2020; Date d'acceptation : 12/07/2020

Auteurs:

Yahi Amel¹ : Doctorante, Institut de Gestion des Techniques Urbaines, Université Salah Boubnider - Constantine 3. Algérie

Mail : amel.yahi@ univ-constantine3.dz

Pr. Dekoumi Djamel² : Professeur des universités, Institut de Gestion des Techniques Urbaines, Université Salah Boubnider - Constantine 3. Algérie.

Mail : djamel.dekoumi@univ-constantine3.dz

Résumés:

L'ambition de cet article consiste à prendre compte de la " commercialisation" des espaces publics dans cette nouvelle société dite moderne. A partir de l'exemple de la ville nouvelle Ali Mendjeli, ce travail tente d'identifier les espaces publics à la ville nouvelle dans le contexte actuel, dans le but est de se détacher des méthodes habituelles et théoriques pour une analyse in situ, de ce qui se passe réellement sur le terrain. Observer les comportements in situ des usagers des espaces publics, c'est étudier leur vie quotidienne dans leurs déplacements et leurs comportements, afin de comprendre l'impact de l'environnement (la ville, l'aménagement) sur l'homme au quotidien. L'idée ici est que le support matériel des espaces publics est indissociable des activités et des pratiques qui les forme. Tirer des conclusions sur l'influence de la morphologie de la ville sur l'homme et leurs activités.

Mots clés: Espaces publics, Ville Nouvelle, Pratiques sociales, Commercialisation, Constantine.

Abstract:

The ambition of this article is to take into account the "commercialisation" of public spaces in this new so-called modern society. Based on the example of the new city Ali Mendjeli, this work attempts to identify public spaces with the new city in the current context, with the aim of moving away from the usual and theoretical methods for an in situ analysis of what is really happening in the field. Observing the in situ behaviours of users of public spaces means studying their daily lives in their movements and behaviours, in order to understand the impact of the environment (the city, development) on people in their daily lives. The idea here is that the material support of public spaces is inseparable from the activities and practices that form them. Draw conclusions about the influence of the city's morphology on man and their activities.

Keywords: Public spaces, New City, Social Practices, Marketing, Constantine.

ملخص

طموح هذه المقالة هو تسليط الضوء على موضوع "التسويق" الأماكن العامة في هذا المجتمع الجديد الذي يطمح للحداثة، انطلاقاً من مثال المدينة الجديدة علي منجلي. يحاول العمل توضيح حقيقة الأماكن العامة للمدينة في الوقت الراهن بطريقة جديدة لفصل نفسها عن الطرق التقليدية الكلاسيكية، لتوضيح ما يحدث فصلاً على أرض الواقع إن مراقبة سلوك مستخدمي الأماكن العامة هو في الحقيقة دراسة حياتهم اليومية في تحركاتهم و سلوكياتهم من أجل فهم تأثير البيئة (المدينة، التنمية) على المواطن في الحياة اليومية. الفكرة هنا هي ان المكان المادي الفيزيائي للأماكن العامة لا ينفصل عن الأنشطة و الممارسات التي تشكلها هدفها. هو استنتاج تأثير شكل المدينة على المستخدم و نشاطاته .

Introduction:

« L'émergence du terme espaces publics autour des années 1980 correspond à une période où la ville et la pensée sur la ville sont en crise au moment du constat de certains effets négatifs des logiques fonctionnalistes, de la planification à grande échelle...» (Bassand.M et autres, 2001). Parler des espaces publics nous semble très familier et d'usage quotidien, mais cette notion est assez récente dans la pratique urbaine. C'est un concept qu'a été élaboré d'abord dans les travaux des sciences sociales, vers le début des années 1960, pour ensuite faire son apparition dans le langage des urbanistes et des autres techniciens de la ville vers la fin des années 1970.

L'existence des espaces publics est très importante dans le milieu urbain, parce qu'elle favorise les échanges entre les gens et nourrit le sentiment d'appartenir à une société urbaine. Dans la théorie générale de l'urbanisme, Cerda annonce que : «L'espace joue le rôle d'un mécanisme inducteur de pratiques sociales : il est à la fois le symptôme et la cause primaire de la maladie sociale » (Cerda.I, 1979). Dans une tentative d'expliquer le rôle primordial d'espaces publics. La notion d'espace public possède deux sens l'un immatériel et l'autre matériel, ou comme l'a décrit Sebastani.C et Turki.S.Y, (2016) par «la dimension discursive» et «la dimension physique». La première définit l'espace public comme étant un débat au sein d'une société, cette définition est celle prônée par les politiciens et les sociologues notamment son fondateur est Habermas en 1962. La deuxième définition qui aborde l'espace public par sa matérialité, est celle des géographes et urbanistes.

En effet, dans le développement de la pensée urbanistique, le rapport de la ville à ses vides évolue suivant la morphologie urbaine qui se conçoit dans le rapport des pleins aux vides (l'espace libre exprime le vide). La forme urbaine se compose d'une alternance de pleins et de vides. Selon Thiberge «Se sont les vides qui structurent d'abord la ville» (Thiberge. C ,2002). Pour Thiberge la notion d'espaces en creux (espaces physiques) et d'espace public (espace de la pratique sociale) sont deux notions inclus dans la même dynamique parce que leurs interactions favorisent la naissance du processus général de la fabrication de l'urbain (Thiberge. C ,2002).

Avec l'avènement du fonctionnalisme (Qui se manifeste par la charte d'Athènes, le CIAM¹³) et les profonds changements qu'a connu la ville moderne concernant la production des espaces publics. Notamment le principe de zonage, le surdimensionnement des voies pour privilégier la circulation automobile et la séparation par niveaux des voitures et des piétons qui constitue à la fois un obstacle à l'évolution de ces espaces en vrais tissus urbains (Mebirouk.H et d'autres, 2005). Ces principes ont cassé la continuité d'un réseau d'espaces publics dont dépendait une partie des relations sociales au sein d'une société urbaine. «Gropius et le Corbusier sont convaincus que l'espace urbain doit changer d'échelle et que la densification en hauteur va permettre un dé densification du sol, donc le passage à l'espace ouvert» (Thiberge. C ,2002). Pour Thiberge, le fonctionnalisme a favorisé l'émergence des espaces ouverts au détriment des espaces en creux. Ces espaces sont dénudés de toute matérialité et de toute sensibilité pour les transformer en vide urbain.

De ce fait et suite aux réactions vis -à-vis les théories de l'urbanisme moderne, la notion d'espace public urbain a vu le jour avec un caractère anti-fonctionnalisme. On comprend pourquoi ce modèle de composition urbaine fait l'objet de vives critiques. La mauvaise qualité des bâtiments construits trop vite et à bas prix sous la pression d'urgence, l'inadaptation des logements aux modes de vie (Mangin et panerai, 1988).

C'est de cette ensemble de théories et de recherches que nous somme inspirés pour étudier la réalité des espaces publics à la ville nouvelle ALi Mendjeli, une ville conçue et réalisé selon les principes régis par le fonctionnalisme (Cherad, Sahraoui, 2006) in (Lakehal.A , 2017,05) . Cette ville nouvelle représente un modèle unique dans le cycle d'urbanisation des villes Algérienne, « l'uns des plus importantes villes nouvelles» (lakehal.A, 2017, 02). Créée en ex-nihilo dans la périphérie de Constantine. L'étude est faite exactement au centre de la ville dans le quartier n°02, un quartier à caractère commercial.

L'objectif de cet article est d'établir une piste de réflexion et d'investigation sur la réalité vécue par les usagers des espaces publics à la ville nouvelle Ali Mendjeli et d'apporter un éclairage sur la question de la «marchandisation» (Bauman, 2000) de ces derniers à la ville nouvelle. Parce que dans cette nouvelle société,

¹³ CIAM: Congrès international d'architecture moderne

quoique propriétés privées, certaines zones telles que les centres commerciaux sont à usage public et remplacent souvent des espaces publics traditionnels.

Notre étude propose des analyses urbaines et sociétales. Puis, il nous semble important de nous interroger sur la question de l'appropriation des espaces publics urbains. Elle s'appuie sur les nombreuses enquêtes que nous avons menées et qui combinent observations, flottantes et participantes et entretien semi-directifs (récit de vie) en se plaçant, à la manière de Gros Jean et Thibaud (2001).

La ville nouvelle Ali Mendjeli : une ville nouvelle aux portes d'une métropole

La ville nouvelle Ali Mendjeli est une nouvelle création comme son nom le montre, bâti en ex-nihilo. Elle est située sur le plateau d'Ain El Bey à 15 Km (à vol d'oiseau) au sud du centre ville de la métropole de Constantine.

La naissance de cette ville dans la périphérie de la ville "mère" été pour décongestionner la saturation de cette dernière.

La ville nouvelle a été conçue complètement sur plan mais la réalisation été ponctuelle selon le contexte à travers 26 ans. Durant cette période la surface de la ville nouvelle, ainsi que son programme de logement et même le nombre des habitants prévus au début, sont modifiés. Elle est établit initialement sur une superficie de 1500 ha. Aujourd'hui, sa superficie totale est de 2341 Ha, avec la création de la ville universitaire sur le coté nord de la ville et l'aménagement des deux extensions (extension Ouest et Sud). Elle abrite actuellement près de **250 000**¹⁴ habitants.

La ville nouvelle ne cesse de s'agrandir de jour en jour en recevant de nouveaux programmes de logements et d'équipements. L'urbanisation de la ville nouvelle s'est faite au coup par coup et au gré des disponibilités financières accordées pour la wilaya (Lekhel.A, 2017), surtout pour les programmes de logements sociaux.

La création de la ville Nouvelle Ali Mendjeli n'était pas prévue ni dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), ni dans le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT), Elle a été donc décidé localement et mise en œuvre par les instruments d'urbanisme (P.U.D et P.D.A.U). Cela a été confirmé et approuvé dans le cadre du PDAU par le décret exécutif n° 98/83 du 25/02/1998. En Août 2000 elle est baptisée par décret présidentielle : ville nouvelle "Ali Mendjeli". Depuis le 26 décembre 2018, date de la publication du JO n° 78 du 26 décembre 2018, Ali Mendjeli a été promue officiellement au rang de wilaya déléguée.

La conception de la ville nouvelle répondait à un principe d'organisation hiérarchisé. Les principes qui ont régi le mouvement moderne sont très bien exprimés par les concepteurs. Comme, il a été retenu dans le plan d'orientation et dans le schéma directeur, la ville est divisée en cinq grands quartiers, qui à leur tour sont partagés en unités de voisinage¹⁵ (UV) pour chacun des quartiers (cf.fig.1).

La politique de fabrication de la ville nouvelle Ali Mendjeli était beaucoup plus quantitative que qualitative (Cote. M ,2006), l'urgence de la mise en place de cette ville était verser surtout sur le logement en premier lieu, dans le but de répondre au déficit. Cette urgence a eu un impact très négatif sur les espaces publics en particulier. Il n'y a pas de véritables espaces publics qui servent à la fois de passages et de liens entre les bâtiments et les édifices, comme il affirme Samali « La ville nouvelle Ali Mendjeli souffre d'un sérieux problème concernant les espaces publics urbain » (Samali, 2007, p153).

L'urbanisme moderne bouscule la façon traditionnelle de concevoir l'espace public urbain. Comme le suggère le Corbusier, dans la ville moderne, les éléments historiques comme la « rue corridor » et la place disparaissent. «L'espace public résiste mal à la distribution fonctionnelle des espaces et à la temporalité qu'autorise désormais la mobilité automobile » (Voisin.B, 2001).

En effet, le fonctionnalisme réduisait la plus grande part de l'espace public « la voirie » à la seule question de circulation, et lui faisait perdre son rôle de lieu d'échanges sociaux complexes. Par la suite, La rupture historique engendrait par la nécessité de séparer les types de circulation. « Les voies de circulation doivent

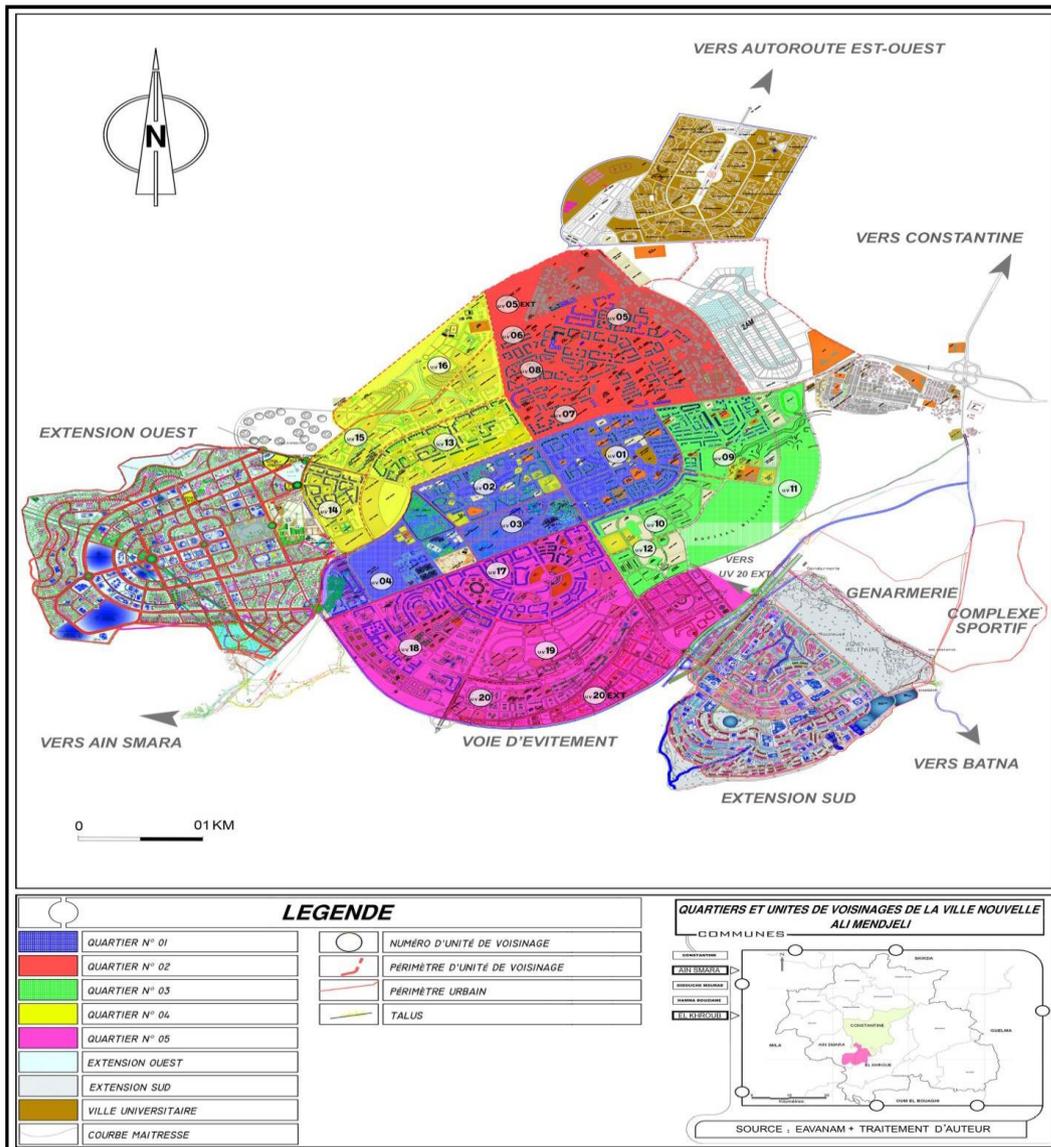
¹⁴ Selon les données de la fiche technique de l'établissement d'aménagement des villes de Ain Nahas et de Ali Mendjeli. **EVANAM (2017)**.

¹⁵ Selon Merlin.P et Choay.F (1996), le concept d'unité de voisinage est né aux Etats-Unis à la fin des années 1920, avant d'être appliqué systématiquement dans les villes nouvelles britanniques (New towns) au cours des années 1930.

être classées selon leur nature et construites en fonction des véhicules et de leurs vitesses. » (Le Corbusier, 1942, 1971, point n°60)¹⁶.

Cette stratégie fonctionnaliste a produit un espace public caractérisé par la monotonie, c'était un prototype dicté par la charte d'Athènes. Cette pauvreté d'aménagement a renforcé le sentiment de ségrégation, de rejet et de mis à l'écart de ses usagers.

Figure N°01: Répartition des quartiers par unités de voisinages de la ville nouvelle Ali Mendjeli



Source: EVANAM + traitement personnel

¹⁶ Le Corbusier, La Charte d'Athènes, 1942, Paris, éditions de Minuit, 1971.

Les espaces publics du quartier 2 de la ville nouvelle Ali Mendjeli Entre espaces programmés et espaces émergents

Brève présentation du quartier 2 :

Les unités de voisinage: **UV05, UV06, UV07, UV08** et l'UV 5 extension¹⁷, forment ensemble le quartier n°02 de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Avec une surface totale de 235 Ha.

L'appellation du quartier est anonyme comme tous les autres quartiers de la ville nouvelle qui prennent des désignations techniques du genre (quartier n, cité des 400 logements, etc.) Ce type d'appellation comme l'explique belli-Riz dans sa critique du modèle urbain fonctionnel est « un symptôme de situation de confusion dans la conception de la voirie est la difficulté de nommer clairement les lieux et les dispositifs créés dans les nouveaux ensembles urbains, est inversement, la multiplication des abus de langage qui font perdre leur sens à certaines dénomination » ((Belli-Riz. P, 1995,49).

Le terrain d'investigation choisi représente le premier quartier réalisé et habité à la ville nouvelle Ali Mendjeli. Les travaux de réalisation de la ville ont été commencés en **1993** par le quartier 2 exactement par l'UV 06.

Par la suite, la réalisation des autres unités de voisinages l'UV8, l'UV05, l'UV07 respectivement dans la période qui s'étale entre 1998 et 2003. En l'an 2000, les autorités ont commencés les opérations d'installation des premiers habitants relogés dans les logements sociaux de L'UV06.

Le quartier 2 représente le centre ville de la ville nouvelle Ali Mendjeli avec une forte attractivité commerciale. Il représente aussi la façade d'entré Est de la ville, tracé et limité au même temps par deux axes perpendiculaires (Boulevard principal, boulevard secondaire).

Il présente des tissus urbains majoritairement homogènes, le type d'habitat est un mélange entre l'individuel et le collectif structuré par un système de voies hiérarchisées. C'est un quartier attractif et animé et cela est du à la présence des équipements très importants, tel que: la cité administratif, l'hôpital Bencherif, les bancs internationaux, les centres commerciaux, etc.

Selon les nombreuses enquêtes faites et les observations retenues, notre terrain d'investigation est le plus fréquenté de toute la ville nouvelle Ali Mendjeli, en raison notamment de la forte aménité créée au tour des centres commerciaux et du nombre important des magasins au rez de chaussée des immeubles, sans oublier les restaurants, cafétérias, Fast Food...Etc. Dont la ville nouvelle est devenue célèbre en la matière.

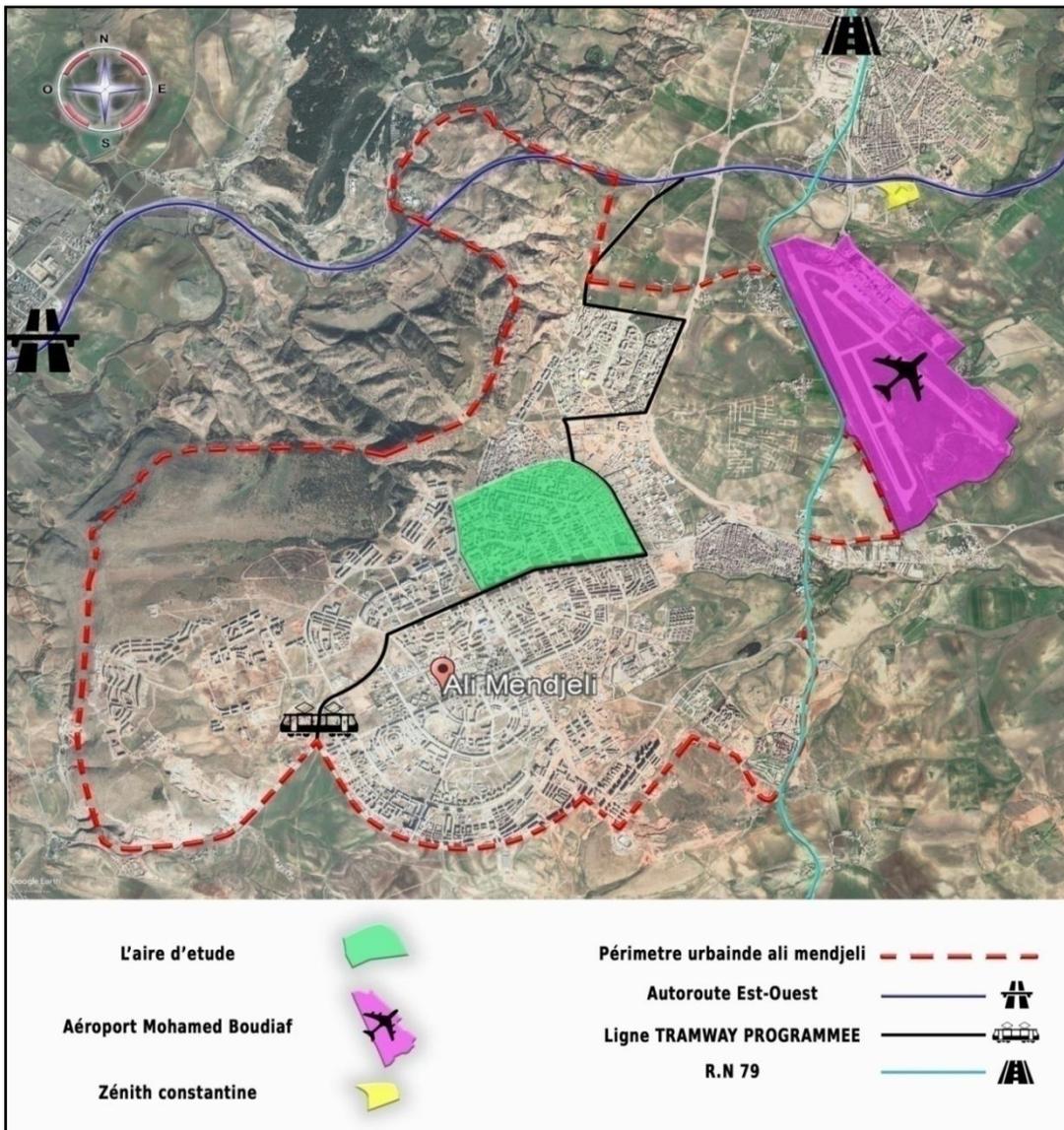
Tableau 1 : Les principales caractéristiques du terrain d'investigation

N° de l'UV	Surface de l'UV (Ha)	Population	Programme de logement		
			Achevé	Reste a réalisé	Total
UV 5	86.32	12300	2772	135	2907
UV 6	40.38	9320	1764	100	1864
UV 7	73.09	23835	4767	162	4929
UV 8	19.96	12985	2597	/	2597
Quartier n°2	219.75	58440	11900	397	12297

Source: Etablissement d'aménagement des villes d'Ain Nahas et d'Ali Mendjeli 2018

¹⁷ Parce que UV 5 extension est rajoutée récemment et elle n'a pas le même historique que le reste du quartier n°02.

Figure n°02: Situation de l'aire d'étude par rapport aux grandes infrastructures:



Source: Photo google Earth+ traitement personnel

L'axe d'animation majeur de la ville nouvelle Ali Mendjeli : entre espace conçu et espace vécu

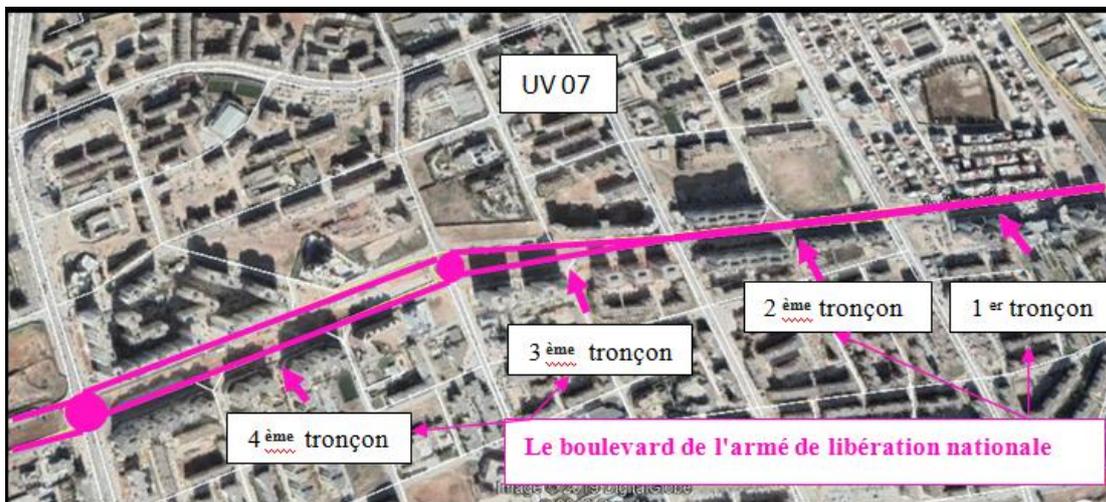
Le réseau routier de notre terrain d'investigation est structuré par un tronçon de 3 Km du boulevard principal traversant la ville nouvelle.

Le fameux boulevard principal nommé « Boulevard de l'armée de libération nationale » longe notre air d'étude de part en part, il constitue un axe d'animation majeur de la ville nouvelle Ali Mendjeli (selon les concepteurs et dans la vision des décideurs). Cette vision est très lisible et s'identifiée par la largeur de sa voie à deux couloirs, dotée d'un terre plein central.

Le boulevard est longé de part et d'autre ses bordures par un ensemble d'équipements (commerciaux, culturels, administratifs), de logements, faisant en sorte que l'animation autour de l'axe principal prend une dimension importante, vu la circulation urbaine piétonne et carrossable prévu. Comme il est décrit dans le rapport d'orientation du PDAU "L'objectif de la création de l'axe d'animation (le boulevard principal) est de mettre en évidence la vue permettant sa découverte progressive avec ses équipements, son commerce et l'ensemble des activités induite par cette dernière ". (PDAU de Constantine 1998).

Mais la réalité vécue est différente, selon les observations directes et les nombreuses enquêtes faites sur terrain le paysage résultant autour du boulevard est loin d'être animé. La circulation piétonne est réduite à quelque passager. Les deux premiers tronçons sont les plus animés par les commerces par rapport aux autres, où on peut assister à une circulation piétonne qui se caractérise par une certaine importance (cf.fig.3). Le reste du boulevard est abandonné par les piétons, pour plusieurs raisons: Logements pas encore habités, terre plein non aménagé et les travaux de réalisation du tramway ne sont pas encore fini, le boulevard est encore en état de chantier à cause des travaux (cf.fig.4).

Figure n°03:Vue aérienne du boulevard principal (ALN) qui longe l'aire d'étude:



Source08: Photo Google Earth 2019 + Traitement personnel

Figure n 04 (a, b, c): Représente le premier tronçon du boulevard principal.

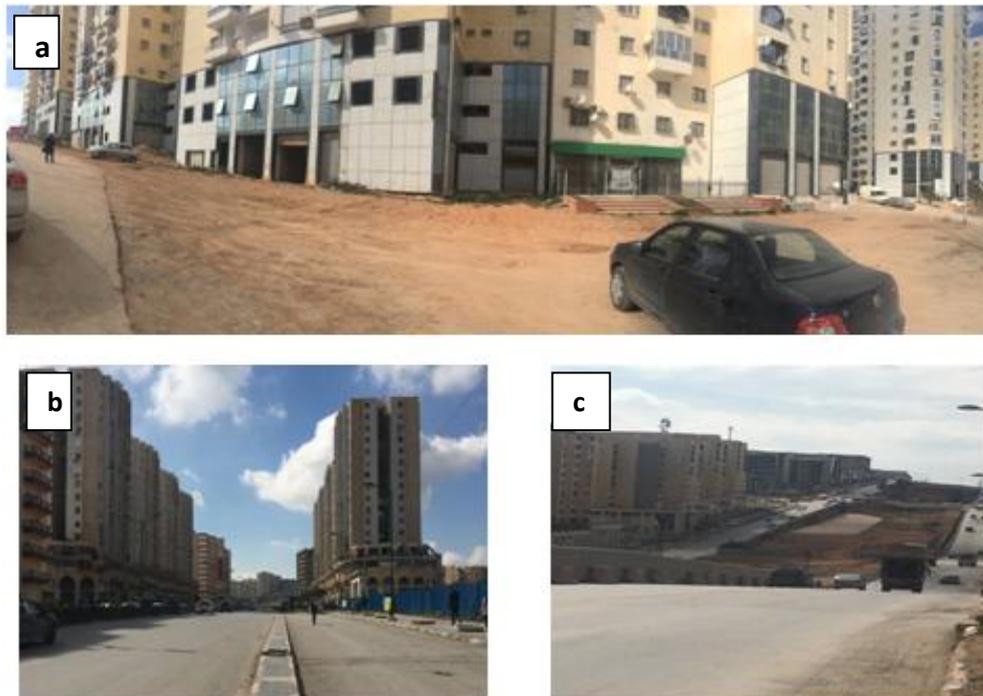
Le type d'habitat est individuel avec du commerce au rez de chaussé. La largeur des trottoirs se varie entre 3 et 4.5 m.



Source: Clichés: Yahi.A, 2018.

En effet, les trottoirs du boulevard se caractérisent par un traitement des sols très banal du fait qu'il est réalisé en carrelage. Les plantations d'alignements qui sont des éléments de traitement urbain et qui procurent aux passants un certain confort, sont introuvables sur la majorité des trottoirs. Mais le fait le plus marquant est la dégradation des trottoirs et la présence d'amas d'ordures et de décharges le long des chemins. Il est très nécessaire de noter l'absence de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales, ce qui a participé à la dégradation d'une grande partie de la voirie.

Figure n°05 (a, b, c): Des espaces publics du boulevard principal vides, désertiques et abandonnés par les piétons. La photo(c) montre les travaux en cours du tramway



Source: Clichés: Yahi.A 2018

Parmi les autres contraintes citées par les usagés de cet espace est l'élévation des trottoirs par rapport au niveau de la chaussée et l'absence des abaissements devant les passages piétons (Ce qui représente un obstacle par rapport aux gens qui utilisent les fauteuils roulants ou les poussettes à bébé). Ce type de aménagements qui ne respectent pas le confort des piétons incite les usagers à changer leurs chemins et marcher dans la rue, ce qui est très dangereux et ne répond pas aux normes de la sécurité urbaine.

La cause principale de la dégradation de la voirie est due aux travaux sur les trottoirs qui ne s'arrêtent jamais, parce qu'il n'y a pas un travail en commun (une collaboration) entre les différents secteurs qui interviennent sur la ville. Sonalgaz, Algérie télécom, SEALL...ETC. Ces sociétés travaillent comme des silos verticaux sans aucune collaboration entre elles, cela donne un impacte très négatif sur la qualité des espaces publics.

Selon les nombreuses enquêtes qu'on a menées, la majorité des piétons enquêtés sur les trottoirs du boulevard principal ont eu un malaise vis à vis la qualité urbaine et architecturale de leurs espaces publics. Ce sentiment se justifié par la banalité des aménagements de ces espaces qui ne respectent pas les règles du confort envers les usagers.

Figure n°06 : Des trottoirs pollués, mal entretenus, qui ne répondent pas aux normes de l'environnement.



Source: Clichés: Yahi.A 2018

Figure n°07 : Montre un large trottoir du premier tronçon du boulevard principal dans un état très dégradé.



Source: Clichés: Yahi.A 2018

L'envahissement des espaces publics par les commerçants de l'UV6 et 7: les trottoirs un conflit d'usage entre piétons et commerçants

La rue a toujours abritée des activités économiques, des petits métiers, promenade, flânerie, fêtes et spectacles de rue (Malverti. X, 1995, P95). Elle est le lieu privilégié de divers rites urbains. Cet espace très mouvementé a conduit les autorités publiques à codifier les règles d'usage de l'espace autour du problème des empiétements privés sur la voie publique. Mais cette problématique est très lisible sur les rues et les ruelles de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

Dans notre terrain d'investigation, la plupart des immeubles qui ont des façades qui donnent directement sur les boulevards ou les avenues ont été conçus avec des galeries commerçantes (formes des arcades à petite échelle) pour renforcer l'animation des rues et créer une certaine Dynamique. Ce système basé sur l'attractivité commerciale est appliqué aussi dans les lotissements (l'habitat individuel).

Les visites sur terrain et l'enquête ont permis de saisir l'articulation des principaux types d'occupations illégales des espaces publics voiries. Quelque soit la largeur des chemins piétonniers larges ou étroits, les commerçants ne se contentent jamais de leur espace et s'étalent au-delà de leurs boutiques et occupent

l'espace galerie avec leurs marchandises. D'autres approprient illégalement les trottoirs qui sont à l'origine des espaces publics, comme des extensions de leurs boutiques.

En effet, ces actes d'appropriation du domaine public menacent la liberté des déplacements au sein des espaces publics urbains. La rue se définit comme étant un espace à usage libre, bien aménagé pour assurer aux usagers le confort et la sécurité au sein d'un milieu urbain. Dans le but de garantir une meilleure sociabilité. Mais en réalité, ces rues commerçantes exposent une physionomie totalement différente. Elles donnent une impression de désordre urbain, d'espaces étouffés par des produits commerciaux de bas de qualité, d'espaces flous qui n'ont aucune valeur urbaine.

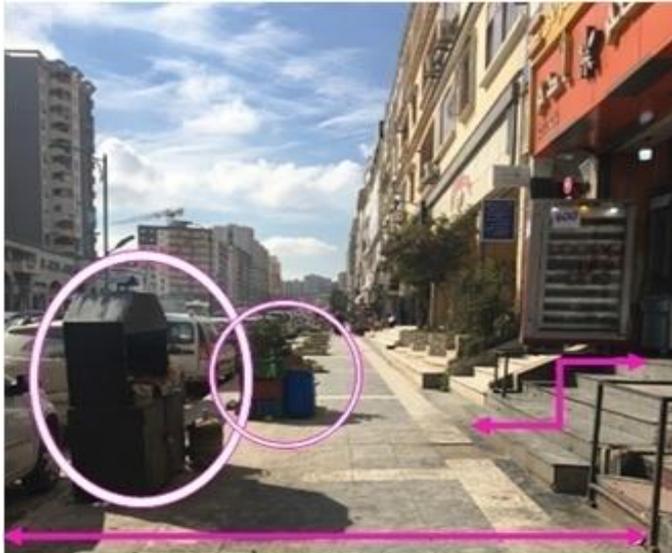
Figure n°08 : Un espace public (voie piétonne) occupé par les commerces liniers



Source: Yahi, 2018

Un des problèmes rencontrés et qui menace aussi le confort des usagers de ces espaces est l'inadaptation des plans d'aménagement avec la réalité du terrain et la mauvaise implantation des bâtiments à la pente. Sont à l'origine de la nécessité des marches pour relier les boutiques avec les passages piétons. Mais cet aménagement a réduit la taille de l'espace public et a cassé sa continuité et sa fluidité comme, il est montré dans les photos ci-dessus.

Figure n°09: Un trottoir sur le côté du boulevard principal occupé partiellement par des équipements d'un restaurant



Source: Yahi, 2018

Premierement, les trottoirs conçus et réalisés comme des espaces publics voiries pour recevoir les différentes activités sociales pratiquées par les piétons. Mais cette infrastructure publique est réinvestie par les commerçants d'une façon illégale. Sur ce point Karosec-serfaty explique dans son article « le public et ses domaines » que « *Le trottoir et la chaussée, conçus respectivement pour une circulation pédestre et une circulation carrossable, se recomposent en marché à ciel ouvert* ». (Korosec-Serfaty,1990).

Un des problèmes reconnaissables on cite les commerçants du "tabla", qui s'approprient l'espace public illégalement. Malgré les efforts de la police, ces derniers ont toujours des stratégies pour revenir et s'installer sur les trottoirs à proximité des centres commerciaux et le long des rues commerçantes, comme l'explique Mebirouk.H « *Les vendeurs qui échappent aux redevances de droit de place, s'approprient l'endroit que personne d'autre n'oserait occuper pour vendre une variété de marchandises* ». (Mebirouk.H et d'autre, 2005).

Le phénomène d'occupation illégale du domaine public (trottoir et chaussée) ne se limite pas aux infractions des commerçants informels. Même les propriétaires des locaux commerciaux qui disposent d'un registre de commerce s'approprient les trottoirs pour l'exposition d'une partie de leurs marchandises pour être près des consommateurs. Même les restaurants et les cafétérias participent à ce phénomène chaotique de détournement de l'espace par l'installation de ses équipements sur les trottoirs. Ces appropriations et détournements d'usage des espaces publics se généralisent en l'absence remarquée de réaction des autorités locales en matière de gestion et contrôle. Elles sont « sourdes et aveugles » pour paraphraser Lekhel.A (2017,22).

L'espace public est devenu un support de conflit d'usage entre les différentes parties : les piétons, les commerçants, les commerçants informels. Au lieu de jouer son rôle principal qui est la garantie d'un cadre de vie agréable aux yeux des usagers, confortable et en toute sécurité et sociabilité.

Figure n°10 : Un large trottoir devant le centre commercial " EL RITEDJ" à UV 06 occupé par les commerçants du 'tabla' (commerce illégal).



Source:Clichés Yahi 2018

Les espaces commerciaux comme des nouveaux espaces publics :

Selon les observations directes et les nombreuses enquêtes faites sur le terrain d’investigation, on a pu constater que dans L’UV 06,07 et 08 les fréquentations sont les plus intenses. La majorité de la population entretenue ont déclaré que les voies animées par les commerces sont pour eux les vrais espaces publics de la ville nouvelle Ali Menjeli, malgré qu’elles soient encombrées et mal entretenues.

Pour les hommes, les femmes, les adultes ou les adolescents, ces rues sont les plus fréquentés par toutes les catégories de la société par rapport aux autres rues qui semblent vides et désertiques. Cette attractivité se manifeste par la présence des commerces, des terrasses et cafés, etc. Tous ces services représentent une forte source d’animation et de loisir. Comme nous l’explique Souad, une jeune maman avec ses trois filles que nous avons rencontrées au milieu de l’UV6.

Pour cette famille se déplacer à L’UV 06 n’est pas forcément pour faire des achats mais plutôt pour se détendre et profiter d’être à l’extérieur dans les rues et les ruelles commerçantes du quartier (l’espace public) ou pour visiter les centres commerciaux installés au quartier 2.

Les centres commerciaux sont des lieux conviviaux :

On ne peut pas parler des unités de voisinage n°06, 07 et 08 sans parler des animations créées par les centres commerciaux dans ces espaces et ses alentours. Une grande partie des centres commerciaux de la ville nouvelle Ali Mendjeli sont installés dans les UV précédentes.

Notre site comprend sept centres commerciaux, dont trois parmi les centres les plus fréquentés de la ville nouvelle Ali Mendjeli: El Ritadj, Sans Visa, La coupole. Comme le montre le tableau suivant.

Tableau n°2: Les sept centres commerciaux qui dispose le quartier n° 02:

	Le non commercial	Unité de voisinage
1	Centre commercial El Ritedj1	UV06
2	Centre commercial Sans Visa	UV07
3	Centre commercial La Coupole	UV07
4	Centre commercial El Rafahia	UV07
5	Centre commercial Salah Bey	UV 07
6	Centre commercial Abou Ishak	UV 07
7	Centre commercial Disney shop	UV07

Source: Auteur

Figure n 11 (a,b,c,d) : Les trois fameux centres commerciaux de notre aire d’étude. El Ritaj, la Coupole et Sans Visa respectivement.



Source: Clichés Yahi 2018

L'urbanisme moderne a classé les centres commerciaux comme des espaces publics, comme nous le montre la définition de **De Sablet** « Les espaces collectifs urbains, appelés encore espaces publics ou espaces extérieurs, sont constitués par l'ensemble des lieux ouverts à tous. Ils sont généralement sous la responsabilité des collectivités publiques ou parfois de droit privé. Ils sont le plus souvent en plein air, mais peuvent être partiellement ou totalement couverts » (De Sablet.M, 1988).

Les centres commerciaux sont des lieux conviviaux. Comme dans beaucoup d'autres centres commerciaux ouverts dans les villes du monde arabo-musulman, c'est un espace surinvesti par les femmes (Harroud, 2009) in Lekhel, 2017. La majorité des femmes et jeunes filles enquêtées dans les trottoirs ou sur les esplanades des centres commerciaux. Annoncent que pour elles ces endroits de la ville son plus qu'un espace ou elles font ses achats. Ces espaces sont à usages multiples, ils ne se limitent pas à la fonction marchande.

Toutefois, selon les témoignages que nous avons recueillis, il semble bien que les femmes de toutes âges sont présentes fortement dans ces centres pour plusieurs raisons: Rencontrer des amies, faire la marche, se détendre, voir, faire des rendez-vous, promener leurs enfants, prendre un repas ou un café entre famille ou amis...etc. Dans cet espace public, les femmes se sentent à l'aise et en toute sécurité, par contre à d'autres places de la ville nouvelle.

Les femmes justifient l'utilisation intense de cet espace par les commodités qu'il offre. Premièrement, parce qu'elles sentent à l'aise. C'est un espace ouvert pour tous le monde et la présence des femmes dans cet endroit est familière par contre les autres espaces publics de la ville (les terrains de sport du quartier qui attirent un public exclusivement masculin).

Dans un deuxième point, cet espace très animé représente la modernité, l'urbanité et le meilleur avantage pour eux c'est un espace sécurisé.

Figure n 12: Un espace de jeux pour enfant (payant) sur l'esplanade du centre commercial El Ritedj



Source: cliché Yahi.A, 2018.

Fig n 13: L'esplanade du centre commercial El Ritedj à l'UV 06 est un espace de rencontre et d'une forte sociabilité surtout pour les femmes.



Source: Cliché Yahi.A, 2018.

Les espaces publics à la ville nouvelle Ali Meundjeli : entre usage et fréquentation

Les résultats de l'enquête portant sur la question de la réalité vécue par les usagers des espaces publics à la ville nouvelle Ali Mendjeli et le problème de la marchandisation de ces derniers invitent aux remarques suivantes.

La majorité de la population entretenue ont déclaré que les espaces publics voiries sont pour eux les vrais espaces publics de la ville nouvelle Ali Menjeli. Pour les hommes, les femmes, les adultes ou les adolescents, les rues commerçantes sont les plus fréquentés par toutes les catégories de la société par rapport aux autres rues. L'élément attractif dans ces espaces c'est la présence des commerces et des marchandises qui représentent une forte source d'animation et de loisir. Mais ces rues souffrent de sérieux problèmes d'endommagement, de manque d'entretien et d'encombrement.

Les personnes enquêtées, n'ont pas qualifié leurs espaces publics comme des espaces modernes (d'une ville nouvelle moderne) qui doivent répondre aux conditions des nouvelles générations. Au contraire, ils les classés comme des espaces anciens, dépassés et très dégradés.

Les usagers des espaces publics ont exprimé une forte demande ou un besoin en matière d'un espace public bien aménagé, équipé par toutes les commandités nécessaires du mobilier urbain (Bancs, toilettes publics, éclairage...Ets.) pour avoir un espace public urbain confortable, parce que la situation des espaces publics actuels est alarmante.

Ainsi, les piétons réclament aussi leur droit de circuler en toute fluidité dans les trottoirs et les passages piétonniers sans être gênés par les commerçants et leurs marchandises.

L'inadaptation des espaces publics à la ville nouvelles Ali Mendjeli qui sont supposés à reprendre aux besoins et aspirations des citoyens à favoriser la mise en place de nouvelles pratiques sociales envers des espaces commerciaux .

En effet, Les espaces commerciaux sont devenus des espaces primordiaux, où les gens ont bénéficié d'une certaine animation et où ils se sont rendus fréquemment. Pour les usagers ces espaces représentent la modernité.

Au départ, les espaces publics urbains ont été créés comme des lieux d'interaction sociale et qui, au bout du compte, se sont convertis en des espaces qui rassemblent un grand nombre de personnes qui n'entretiennent aucune relation entre elles, tenant d'avantage un rôle de clients que de citoyens. Cette transformation va créer de graves problèmes comme: la ségrégation, l'individualisme et la rupture des liens sociaux.

En guise de conclusion : La commercialisation des espaces publics urbains une menace pour ses valeurs sociales:

Depuis l'aube de la civilisation, le commerce constitue l'une des principales causes du développement des villes et cités, et contribue à l'attrait croissant de la société urbaine.

Dans les vieilles villes (En prenant l'exemple de la médina de Constantine), les privilégiés suivaient le droit d'exercer le commerce dans les murs de la ville, et la place central était le principal foyer de l'activité économique. La place du marché semblait être et demeure une caractéristique urbaine marquante.

En plus de sa fonction économique, l'espace public a d'autres fonctions importantes et constitue notamment un lieu d'échanges sociaux, de réunion, qu'elles soient spontanées ou organisées, comme les événements politiques et religieux. Bien que nous vivions dans une société numérique, les espaces publics destinés aux réunions physiques restent les pierres angulaires de la démocratie.

Depuis les anciennes civilisations, les espaces publics sont reliés directement aux mouvements démocratiques. Les derniers mouvements démocratiques en Afrique du nord prouvent l'importance et le rôle de ces derniers en ce début du 21^{ème} siècle. En prenant l'exemple de la place "Tahrir" en Egypte, le boulevard "L'Habib Bourguiba" en Tunisie et dernièrement le "Hirak" Algérien dans les places et les boulevards des grandes villes Algérienne. Ces espaces sont toujours présentés comme symbole de la liberté et de la force citoyenne.

Les espaces publics urbains se définissent comme étant la propriété de tous et où tout le monde est bienvenu, le fait qu'ils attirent des groupes sociaux différents facilite la compréhension et l'appréciation des différences. Les lieux privés, à l'inverse, sont contrôlés par un ou plusieurs propriétaires et ses accès sont limités. L'existence d'espaces publics favorise les échanges entre les gens et nourrit le sentiment d'appartenir à une société urbaine. La commercialisation divise cette société en groupes cible plus réduits parce qu'elle sépare les gens de classes sociales différentes (Les consommateurs riches sont généralement mieux accueillis).

A la ville nouvelle Ali Mendjeli, les simples voies urbaines sont aménagées comme des rues commerciales. Dans les quelles la seule activité n'est autre que la consommation. Cette organisation de l'espace définit les paysages quotidiens dans les quels la vie des citoyens se déroule.

Aujourd'hui, les villes sont face à une concurrence mondiale très rapide, un nombre croissant parmi eux ont optés pour la commercialisation des espaces publics et l'autopromotion pour attirer des touristes, de nouveaux habitants, ou des investissements économiques.

De ce fait, la société a vécu des changements socioéconomiques de plus orientés vers la mondialisation. L'échelle humaine des espaces publics traditionnelles est remplacée par une échelle différente, qui repose sur les intérêts commerciaux, dont l'objectif est d'augmenter les taux de consommation, comme l'explique Prez.M « Les espaces publics des grandes villes, qui représentent une partie essentielle du paysage quotidien pour de nombreuses personnes, se sont peu à peu transformés en centrales d'achat qui imposent de façon notable leur présences et leur conditions d'organisation, à tel point que le simple usage de l'espace public se soit converti en une activité de consommation » (Maria Perez, 2012).

De ce fait, négliger l'importance d'aménagement des vrais espaces publics au profit des intérêts commerciaux peut avoir des conséquences négatives sur l'avenir du paysage urbain et menace l'âme des lieux publics. Les piétons de la ville nouvelle Ali Mendjeli ont souffert et souffrent toujours de la mauvaise qualité d'aménagement des trottoirs et des chemins piétons et leur manque de confort. Un paysage urbain n'est pas le simple assemblage de blocs de maçonnerie et des espaces vides. Il se compose aussi d'éléments invisibles qui influencent considérablement leur pratique et leur fréquentation et les relations qui peuvent s'y dérouler.

Les références bibliographiques:

Ahcène Lakehal, 2017." La ville nouvelle d'Ali Mendjeli: Un espace façonné par les pratiques et les représentations des citoyens ordinaires". *Les Cahiers d'EMAM*, 29.

Bauman.Z, 2000, *Liquid Modernity*, Cambridge, Polity Press.

Bassand.m, Compagnon .A, Jouye.D, Stein.V, 2001, " Vivre et créer l'espace public", Ed PPUR, p35.

Belli-Riz. P, 1995, in Malverti. X et Picard. A, 1995. « La fabrication des villes », Ecole d'architecture de Grenoble, Ed Prestoprint à Grenoble. P49.

Cherad.S, Sahraoui.B, 2006, "Une Ville Nouvelle comme mode d'extension d'une métropole régional" in lakehal, 2017.

Cote. M, 2006, *Constantine: Cité antique et ville nouvelle*, Constantine, Saïd hannachi/ Media-plus.

Cerda,I.(1979), « La théorie générale de l'urbanisation, Paris. Traduit, présenté et adapté par Antoni Lopez de Aberasturi, préface de Françoise Choay. Edition : Seuil, coll 'Espace' ».

Habermas, J. (1978), «L'espace public, Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise», Paris, Payot, 324 p. (éd. or. *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, Hermann Luchterhand, 1962).

Harroud.t, 2009, " L'aménagement d'une nouvelle centralité à Rabat (Maroc): entre centralité programmée et centralité émergente, quelles logiques d'action des acteurs publics et des acteurs privé? Le cas du quartier de hay Ryad", *les cahiers d'EMAM*, n 18, p69-88.

Korosec-Serfaty.P,1990. « Le public et ses domaines-Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée », *Espaces et sociétés*, n 62-63, p 29-63.

Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*, 1942, Paris, éditions de Minuit, 1971.

Malverti. X et Picard. A, 1995. « La fabrication des villes », Ecole d'architecture de Grenoble, Ed Prestoprint à Grenoble, P 95.

Mangin .D, Panerai.PH ,1988. *Le temps de la ville. L'économie raisonnée des tracés urbains*, Laboratoire de recherche "Histoire architecturale et urbaine-société", école de Versailles.239p.

Maria Limarejos Crus Perez, 2012, *Pour une nouvelle vision du paysage et du territoire. Futuropa*, n°03/2012. Français, P 12.

Mebirouk.H, Anissa Zeguiche et kadour Boukhemis, 2005," Appropriation de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes" *Norois*, 195/205/2.

Gros Jean, Michèle et Thibaud, Jean Paul, 2001."L'espace urbain en méthode". Editions parenthèses, collection Eupalinos, Marseille.

Sebastani.C et Turki.S.Y, 2016, "espace public en Tunisie. De l'évolution des politiques aux mutations des pratiques". *Les cahiers d'EMAM*.

Thiberge. C ,2002. " La Ville en creux", Condé-sur-Noireau, 2002, Ed. Du linteau, p15.



Nom et prénom: Amel YAHY
Titre : Les Espaces Publics à La ville nouvelle Ali Mendjeli :
Nouvelles Pratiques, Nouveaux Usages.
Vers Des Espaces Publics Intelligents
Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat en Urbanisme
et Dynamiques des Territoires

Résumé :

Les espaces publics représentaient à travers les époques la mémoire collective des villes. Etant des lieux d'accès libre et ouvert, ils incluent les rues, les espaces verts, les places, les marchés, les parcs et les jardins, etc. La forme urbanistique et architecturale des espaces publics donne sens à l'urbain et à la ville en général.

Les espaces publics attirent de plus en plus l'attention, à la fois des experts et de la société, en particulier dans les zones urbaines, pour la quête d'une meilleure qualité de vie.

Aujourd'hui et suite aux effets de la mondialisation, plus de 50% de la population mondiale est urbanisée. L'urbanisation moderne exige des nouveaux moyens pour gérer la complexité de la vie urbaine actuelle. Dans ce contexte, les espaces publics font l'objet d'un réinvestissement en tant qu'espaces stratégiques, à travers lesquels l'image d'une ville peut se transformer en profondeur. Les villes à travers le monde cherchent à promouvoir une conception innovante des espaces publics en faisant appel à de nouvelles technologies qui contribuent à leur attractivité, à leur exploitation et à l'émergence de nouvelles utilisations.

A la ville nouvelle Ali Mendjeli, une ville qui cherche à être intelligente et moderne, le chemin à suivre demeure important quant à la place donnée aux espaces publics, par rapport à ce qui se fait ailleurs, la ville nouvelle Ali Mendjeli enregistre un manque flagrant en la matière. Elle ne possède d'aucun espace public de qualité (jardin, square, place, parc urbain, etc.) nécessaires à la vie urbaine. Devant se manque d'autres espaces de statut privé ont attiré l'attention des citoyens.

Selon les nombreuses enquêtes menées, la majorité des utilisateurs des espaces publics enquêtés ont eu un malaise vis à vis la qualité urbaine et architecturale de ces derniers. Ils ont déclaré leurs besoins d'un aménagement de qualité moderne qui va améliorer nécessairement la qualité de leurs espaces publics et leurs rendre vie et dynamique.

Mots clés : Espaces publics urbains, ville nouvelle Ali Mendjeli, ville intelligente, pratiques sociales, dynamiques urbaines.

Directeur de thèse : Pr. Dekoumi Djamel-Université Constantine 3

Année Universitaire : 2021-2022

